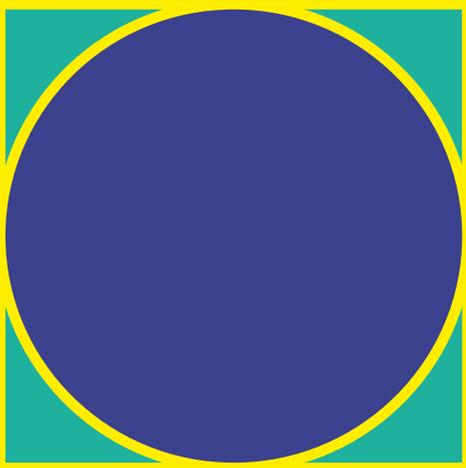
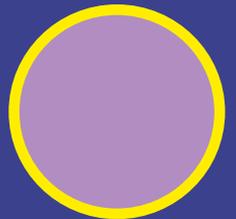
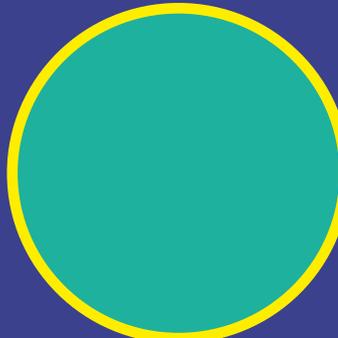


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

DU CENTRE CONFÉDÉRAL DE LA LIGUE
DE L'ENSEIGNEMENT



Le contexte dans lequel agissent la Ligue et son réseau est préoccupant : détérioration de la situation sociale de nombre de nos concitoyen·nes, aggravation et accélération des effets du changement climatique, profonde crise démocratique caractérisée à la fois par la contamination des idées de l'extrême droite et une défiance croissante exprimée à l'égard des institutions de la République, menaces sur les libertés, guerres aux frontières de l'Union européenne et dans le monde. La Ligue de l'enseignement, tout au long de l'année 2023, a poursuivi son œuvre, portant de manière **volontariste** et dans tous ses champs d'intervention, des actions favorisant l'émancipation solidaire de chacune et chacun, sur l'ensemble des territoires de la République et avec ses partenaires européen·nes.

Car la Ligue de l'enseignement, **ses 102 fédérations départementales, ses 13 unions régionales, ses 21000 associations, son million d'adhérent·es**, s'engagent. Nous sommes toutes et tous traversé·es par les turbulences du monde. Et face à toutes les formes d'obscurantisme, de fanatisme, face à toutes les discriminations, à toutes les régressions sociales, aux réponses insuffisantes de la puissance publique pour mettre en œuvre les indispensables transitions écologiques, face enfin à la montée des idées des extrêmes droites, **la Ligue, mouvement laïque d'éducation populaire, s'est mobilisée en 2023.**

Elle a bien sûr exercé une veille active sur le respect du principe de **laïcité**. Elle a pris position pour la défense de **l'école publique laïque**, fragilisée dans ses fondements même. Mais c'est sans doute notre action pour **la cause des migrantes et des migrants** qui aura le mieux marqué cette année 2023. Notre mouvement a agi résolument, en son nom propre, et au sein de collectifs, contre la loi adoptée le 19 décembre par le Sénat, et promulguée en janvier 2024.

La Ligue a ainsi fait entendre sa voix pour le respect de **la dignité de chaque personne humaine**. Elle s'est aussi associée à la création du Collectif Démocratie Droits Libertés, rassemblant la société civile, et a poursuivi son travail au sein du Pacte pour le pouvoir de vivre : la Ligue prend sa part du combat pour une République laïque, démocratique et sociale. Notre Ligue, « **fabrique du·de la citoyen·ne** », a dû garder vigilance aussi sur la question des libertés associatives, s'impliquant aux côtés des associations victimes d'applications abusives du Contrat d'engagement républicain, au sein du Mouvement associatif et du Cnajep qu'elle co-préside.

La Ligue de l'enseignement, en conformité avec **l'engagement solennel du congrès de Metz (2022)**, a développé les premières actions du plan de mobilisation contre la montée des idées de l'extrême droite, voté à l'assemblée générale de Mont-de-Marsan. Les formations militantes mises en œuvre ont rassemblé de nombreuses et nombreux ligueur·euses, préfigurant la création, en 2024, d'un groupe de travail national dédié.

Nos prises de position, nos actions militantes, nos plaidoyers, sont indispensables. Le travail permanent des différents pôles du centre confédéral, accompagnant l'ensemble de la confédération, agissant avec toutes et tous, sur tous les territoires, y compris les plus délaissés, ne l'est pas moins. **C'est ce que met en évidence ce rapport d'activité.**

Ce rapport qui est celui du centre confédéral, révèle toute l'aptitude de la confédération à faire réseau, à mettre en relation les personnes, les initiatives, les lieux de vie et d'action, pour offrir à chacune et chacun, à tous les âges de la vie, un cadre démocratique, laïque et émancipateur, un cadre où trouver et tenir sa place, toute sa place, où apprendre à connaître, reconnaître, et être reconnu.e.

Dans toutes les dimensions de son activité, Urgence et transitions écologiques, Éducation et numérique, Vacances, séjours et loisirs éducatifs, Arts et culture, Vie associative et fédérative, Engagement et citoyenneté, Laïcité, Diversité, Europe et international, Jeunesse, Engagement, Action sociale, Handicap, Petite enfance, Formation, et avec ses fédérations sportives Usep et Ufolep, la Ligue essaime, transmet, associe, responsabilise, innove. Elle développe ainsi une action éducative et citoyenne en direction de toutes et tous qui **confirme son rôle essentiel de mouvement d'éducation populaire complémentaire de l'École, porteur de ses propres initiatives, nourri des valeurs qui sont les siennes, et partenaire des institutions publiques, État et collectivités territoriales.**

La Ligue de l'enseignement a aussi agi en 2023 pour améliorer sa **gouvernance** et consolider l'outil confédéral, son organisation, sa gestion. Le travail engagé pour la réforme de nos statuts s'est poursuivi, moins vite que nous l'aurions souhaité car nous avons dû intégrer les contraintes imposées par notre reconnaissance **d'utilité publique.** Ils seront proposés à la délibération et au vote de l'assemblée générale extraordinaire de Toulon le 23 juin prochain. Notons aussi parmi les chantiers, le travail entrepris pour faire évoluer notre outil mutualiste et solidariste d'assurance Apac, adossé à l'assureur MAIF, pour mieux protéger nos activités, nos fédérations, associations et adhérent.es.

En matière de **transitions écologiques,** l'appropriation transversale des enjeux, au centre confédéral, comme dans de nombreuses fédérations, marque une étape essentielle dans le passage des résolutions à l'action. Le chantier engagé sur **les lieux et territoires de la Ligue,** présenté et débattu lors des Journées d'études des responsables fédéraux, constitue une ressource précieuse : diagnostic partagé et développement du mouvement. Enfin, **l'enquête sur notre patrimoine de centres de séjours** permet d'objectiver et analyser les éléments budgétaires de notre secteur vacances, qui représente une part majeure du budget confédéral. Et le travail engagé est prometteur.

La fonction de notre centre confédéral est d'être plus que jamais au service des fédérations, des unions régionales et des associations affiliées.

Ce rapport d'activité met en lumière un foisonnement d'actions fondées et généreuses, portées dans et pour le réseau, au plus près des enfants, des jeunes et des moins jeunes, par les équipes professionnelles, les militantes et militants, responsables des fédérations, et nos 200 000 bénévoles. Que toutes et tous soient chaleureusement remercié-es pour leur engagement dans notre projet commun !



01 LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT : DONNÉES CLÉS

Un réseau d'éducation populaire au plus près des besoins sociaux	7
Un ancrage territorial fort grâce à plus de 21000 associations	9
Chiffres clés	14
Les événements marquants de 2023	16

02 PRIORITÉS ET CHANTIERS CONFÉDÉRAUX EN 2023

Les enjeux démocratiques, fil rouge de l'assemblée générale	19
Défendre les libertés associatives	19
Une lutte engagée contre les idées d'extrême droite	19
La poursuite de la réforme de la gouvernance	19
Un accompagnement au plus près des besoins du réseau	20
Un accompagnement structuré sur des champs très divers	20
La question centrale des ressources humaines et financières	21
Le maintien des solidarités auprès du réseau	21
Le soutien au développement d'activités des fédérations et unions régionales	22
La poursuite de la professionnalisation et de la formation des équipes	23
Le Plan national de développement des compétences 2023	23
Un livret pour accueillir les salarié-es et bénévoles au sein du réseau	24
Accompagner les cadres et directions grâce à l'École des cadres	24
Premier bilan et suite de la plateforme coopérative	26
Vers un futur souhaitable : la transition écologique au cœur de nos réflexions et de nos engagements	27

03 ACTIONS ET INITIATIVES AUX NIVEAUX NATIONAL ET EUROPÉEN

Relations avec les ministères et agences nationales	29
Avec le ministère de l'Éducation nationale et la Direction générale de l'enseignement scolaire	29
Avec le ministère de la Culture	29
Avec le ministère des Sports et l'ANS	29
Avec la Caisse nationale des allocations familiales	29
Avec la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (Djepva)	30
Avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)	30
Les prises de position marquantes de l'année 2023	31
Poursuivre la mobilisation contre le Contrat d'engagement républicain	31
Proposer une alternative au SNU	31
Dénoncer la loi « Asile et immigration »	31
L'action de la Ligue au sein des collectifs	32
Les collectifs « génériques »	32
Faits marquants au sein de certains collectifs « sectoriels »	33
Implication de la Ligue au sein du Comité de filière animation	35

04 MIEUX SE CONNAÎTRE POUR PRÉPARER L'AVENIR

Les lieux et territoires de la Ligue	37
Les axes de développement identifiés par l'enquête « patrimoine » vacances	39

05 NOS ACTIVITÉS

Éducation	41
Arts et culture	49
Numérique	55
Laïcité	59
Accompagnement de la vie associative	61
Engagement	67
Économie sociale et solidaire	72
Action sociale	75
Sport scolaire - Usep	78
Sport pour toutes et tous - Ufolep	80
Vacances, séjours et loisirs éducatifs	83
Formation professionnelle et insertion	93
Coopération européenne	96
Urgences et transitions écologiques	99
Solidarité internationale et Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale	103
Accueil et accompagnement des personnes exilées	107

06 SALARIÉ·ES ET EMPLOIS

Des fédérations départementales de tailles diverses	111
Différents types d'organisation parmi les fédérations	111
De 2 à 20 ETP, les Très Petites Associations	112
De 20 à 50 ETP, les Petites et Moyennes Associations	113
De 50 à 200 ETP, les Moyennes Associations	113
Plus de 200 ETP, les Associations de taille intermédiaire	114
La convention collective Éclat, convention de référence	114
Emploi et dialogue social au sein du centre confédéral	115
Les effectifs du centre confédéral	115
Dialogue social	116

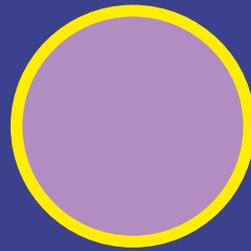
07 NOTRE ORGANISATION

Nos partenaires	118
Nos représentations	120
Organigramme 2023	122
Conseil d'administration	124
Composition du conseil d'administration du 1 ^{er} janvier au 25 juin 2023	124
Composition du conseil d'administration du 22 septembre au 31 décembre 2023	125
Les Comités nationaux et groupes de travail nationaux	126

01



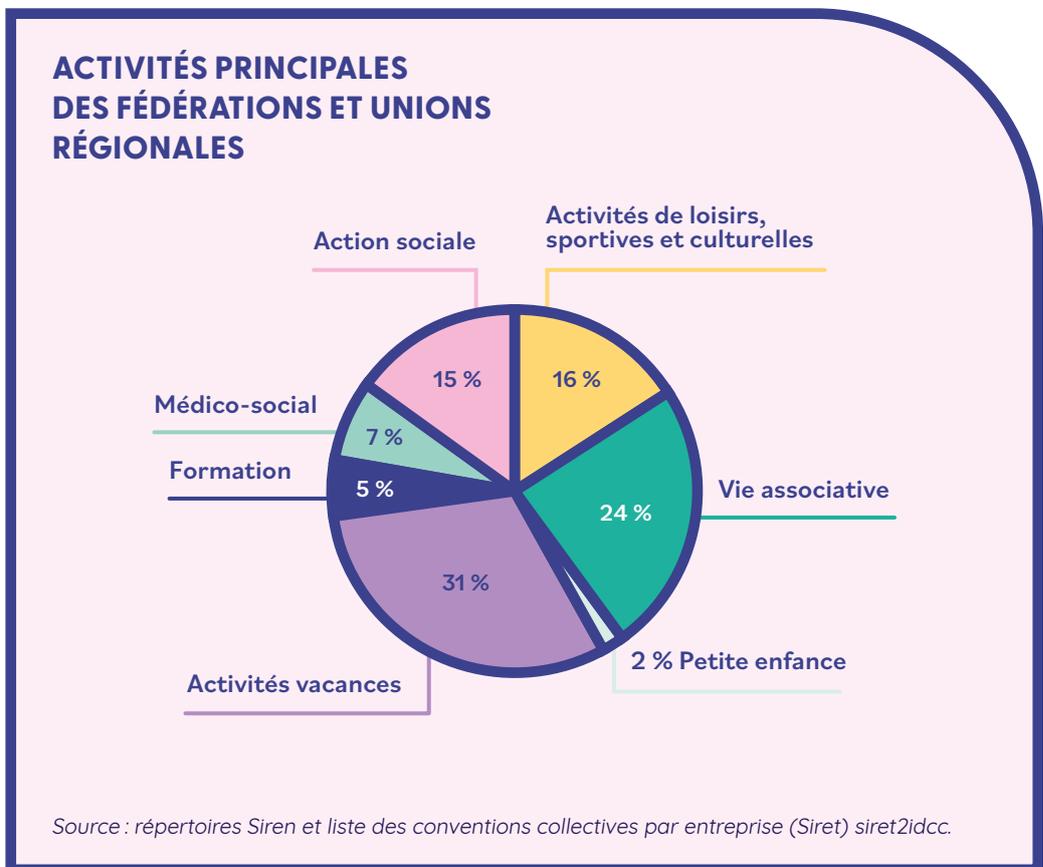
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT: DONNÉES CLÉS



UN RÉSEAU D'ÉDUCATION POPULAIRE AU PLUS PRÈS DES BESOINS SOCIAUX

Les 102 fédérations départementales et les 13 unions régionales mettent en œuvre un très large éventail d'actions et d'activités. Leur point commun tient à la démarche et aux objectifs visés : favoriser l'émancipation et l'apprentissage de la citoyenneté propre à la République laïque et sociale que défend

la Ligue de l'enseignement. En s'appuyant sur les données Insee (base Sirene), on peut toutefois distinguer les activités majeures caractérisant les fédérations et unions régionales.



Les activités sportives, éducatives et culturelles, déclarées ou non comme inscrites dans l'action sociale, constituent le premier champ d'intervention pour près du tiers des 102 fédérations départementales. À travers ces activités, ce sont plus de 3 600 000 enfants et jeunes qui, chaque année, fréquentent un centre de loisirs, une école de sport, un atelier de lecture et d'écriture, un tiers-lieu numérique, assistent à un spectacle jeune public, une projection cinématographique, une exposition, rencontrent des œuvres ou des artistes ou visitent le patrimoine...

Si un tiers des fédérations déclare les vacances comme activité principale, cet engagement pour la mobilité des jeunes et des familles est réalisé par plus de la moitié des fédérations. Les 120 centres du réseau accueillent ainsi plus de 46 000 jeunes en colonies de vacances et plus de 26 000 adultes et enfants en famille auxquels s'ajoutent plus de 20 000 enfants en classes de découvertes sur le temps scolaire (données Innovance 2022).

La vie associative représente également un secteur essentiel qu'un quart des fédérations a déclaré comme activité principale, mettant ainsi en avant l'adhésion et le bénévolat comme le fil rouge de leurs activités mais aussi les missions d'accompagnement des associations dans le cadre des Points d'information à la vie associative (Piva), du Dispositif local d'accompagnement (DLA), du dispositif Guid'Asso, des Centres de ressources et d'information des bénévoles (Crib)...

Certaines fédérations ont un profil plus spécifique. À travers la formation et la professionnalisation, elles ont particulièrement développé des activités de remédiation scolaire (ateliers relais, écoles de la seconde chance), des parcours de formation, depuis la pré-qualification jusqu'à la formation professionnelle continue, en passant par l'apprentissage. Ce sont près de 600 000 jeunes qui sont ainsi accompagnés chaque année.

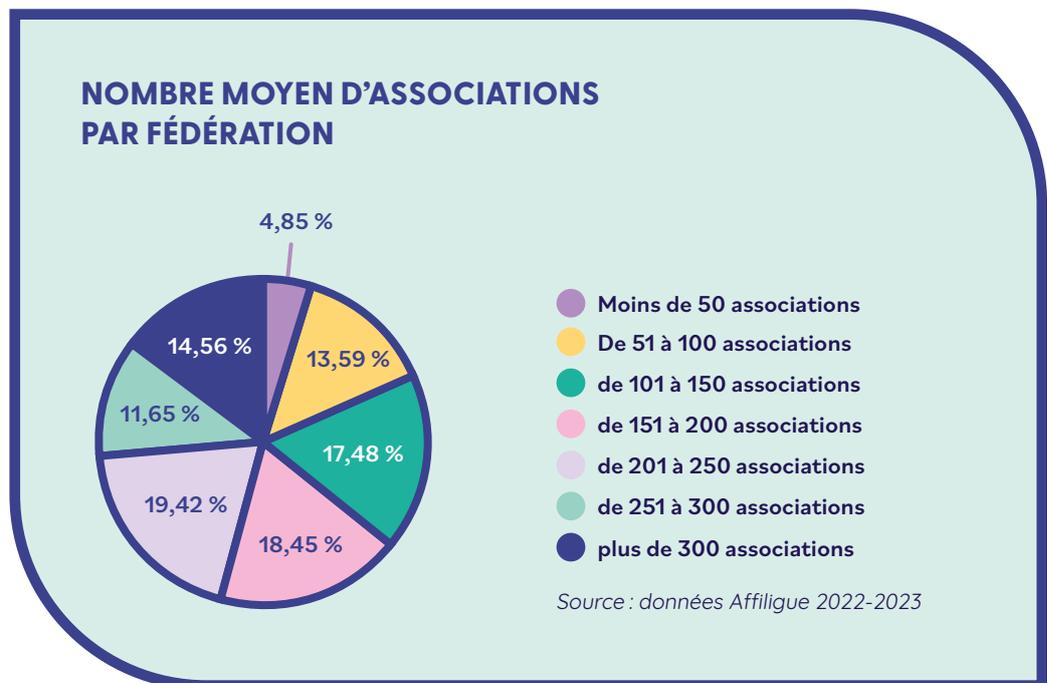
Pour d'autres fédérations, l'action sociale et médico-sociale constitue l'activité principale, que ce soit autour des dynamiques d'inclusion et de gestion du handicap, au sein des instituts médico-éducatifs, des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques notamment, ou encore au moyen de services d'éducation spécialisés et de soins à domicile. L'accompagnement et l'hébergement social sont aussi présents, à travers les établissements de logement et d'accueil pour des jeunes travailleuses, des personnes en difficulté, des gens du voyage ou encore des personnes en situation d'exil (plus de 35 établissements). Le secteur de la petite enfance, en lien avec nos missions d'association complémentaire de l'école, se développe également.

Les fédérations départementales et les unions régionales de la Ligue de l'enseignement gèrent, en 2023, plus de 400 établissements de toute nature : centres de vacances et de séjours, centres de loisirs, espaces de vie sociale, tiers-lieux, salles de spectacles, cinémas, équipements sportifs, centres d'hébergement et d'accueil, instituts spécialisés, services d'accompagnement...

UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT GRÂCE À PLUS DE 21 000 ASSOCIATIONS

En 2023, le réseau de la Ligue de l'enseignement comptait quelque 21000 associations. À l'exception de cinq associations nationales directement affiliées à la confédération – Conseil international des organisations de festivals de folklore et d'arts traditionnels (CIOFF France) ; Groupement des éducateurs sans frontières (GRES) ; Inspecteurs de l'éducation sans frontières (IESF) ; Mouvement français pour le planning familial (MFPF) ;

Union rationaliste – les associations s'affilient au sein des fédérations départementales qui fédèrent et accompagnent dirigeant-es, administrateur-rices et bénévoles et, pour 2 600 associations employeuses, des salarié-es.

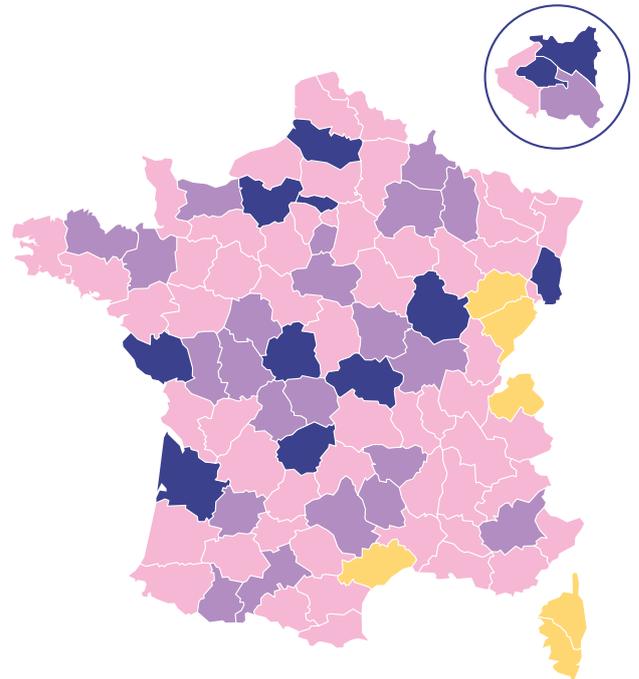
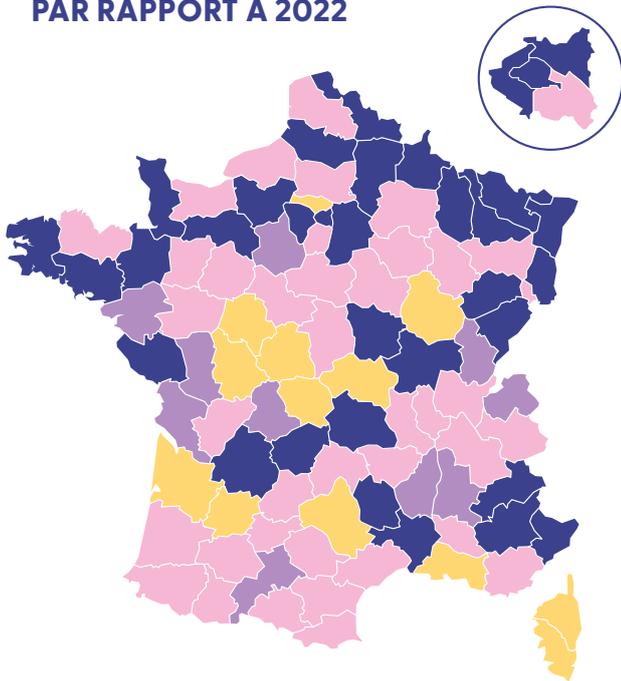


Les 21000 associations affiliées à la Ligue se mobilisent autour d'activités sportives, de culture, d'activités scolaires et périscolaires et, bien entendu, de loisirs éducatifs et de vacances. Mais elles s'organisent aussi en faveur de la défense de causes, tout particulièrement l'environnement et le développement durable, l'action sociale, la formation, le numérique et la solidarité européenne et internationale.

Riche de plus d'un million d'adhérent-es, notre réseau associatif touche tous les âges de la vie avec une forte part d'enfants et de jeunes de moins de 18 ans. Il s'appuie sur plus de 200 000 bénévoles mais également quelque 6 000 volontaires en service civique chaque année.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ADHÉRENT·ES ET DE LICENCIÉ·ES PAR FÉDÉRATION EN 2023 PAR RAPPORT À 2022

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS AFFILIÉES PAR FÉDÉRATION EN 2023 PAR RAPPORT À 2022



- Fédérations dont le nombre d'adhérent·es et de licencié·es a augmenté au-delà de la moyenne nationale
- Fédérations dont le nombre d'adhérent·es et de licencié·es a augmenté mais moins que la moyenne nationale
- Fédérations dont le nombre d'adhérent·es et de licencié·es est resté stable
- Fédérations dont le nombre d'adhérent·es et de licencié·es a baissé

- Fédérations dont le nombre d'associations et de structures affiliées a augmenté au-delà de la moyenne nationale
- Fédérations dont le nombre d'associations et de structures affiliées a augmenté mais moins que la moyenne nationale
- Fédérations dont le nombre d'associations et de structures affiliées est resté stable
- Fédérations dont le nombre d'associations et de structures affiliées a baissé

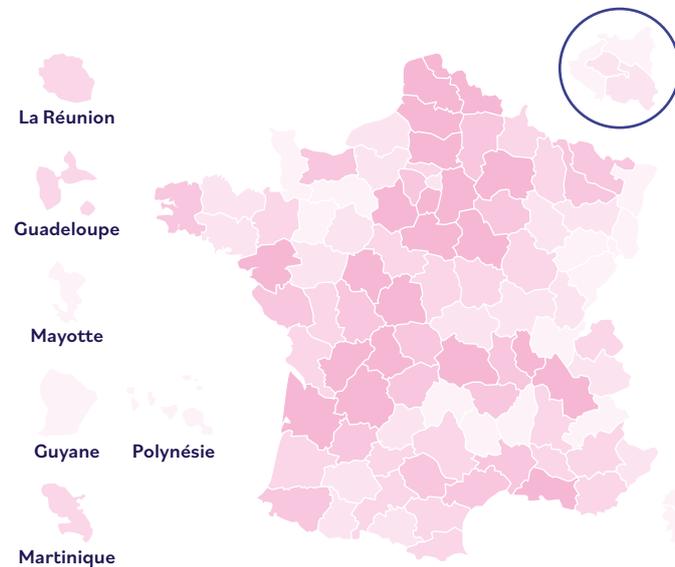
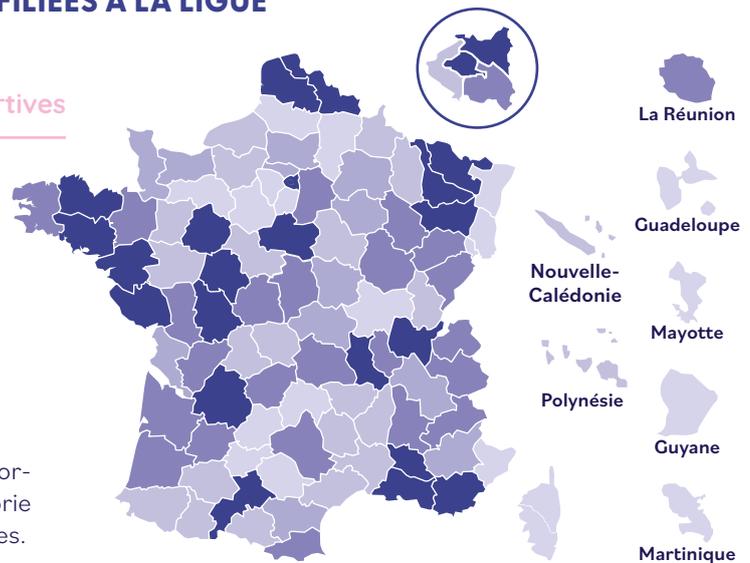
Source : données Affiligue 2022-2023.

RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES À LA LIGUE

Taux d'affiliation des associations non sportives

- 0 à 0,2 % (21 dépt.)
- 0,3 à 0,6 % (24 dépt.)
- 0,7 à 0,8 % (13 dépt.)
- 0,9 à 1,4 % (23 dépt.)
- 1,5 à 3,3 % (21 dépt.)

Lecture : Sur l'ensemble des associations non sportives affiliées à la Ligue, 2,28 % (dans la catégorie de 0,7 % à 0,8 %) sont implantées dans les Vosges.



Taux d'affiliation des associations Ufolep

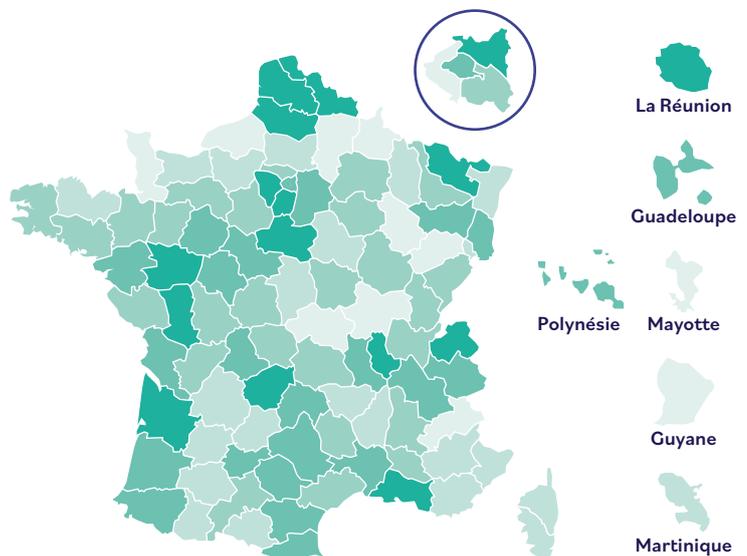
- 0 à 0,2 % (14 dépt.)
- 0,3 à 0,6 % (29 dépt.)
- 0,7 à 0,8 % (13 dépt.)
- 0,9 à 1,4 % (27 dépt.)
- 1,5 à 3,3 % (18 dépt.)

Lecture : Sur l'ensemble des associations Ufolep affiliées à la Ligue, 0,38 % (dans la catégorie de 0,3 % à 0,6 %) sont implantées dans les Vosges.

Taux d'affiliation des associations Usep

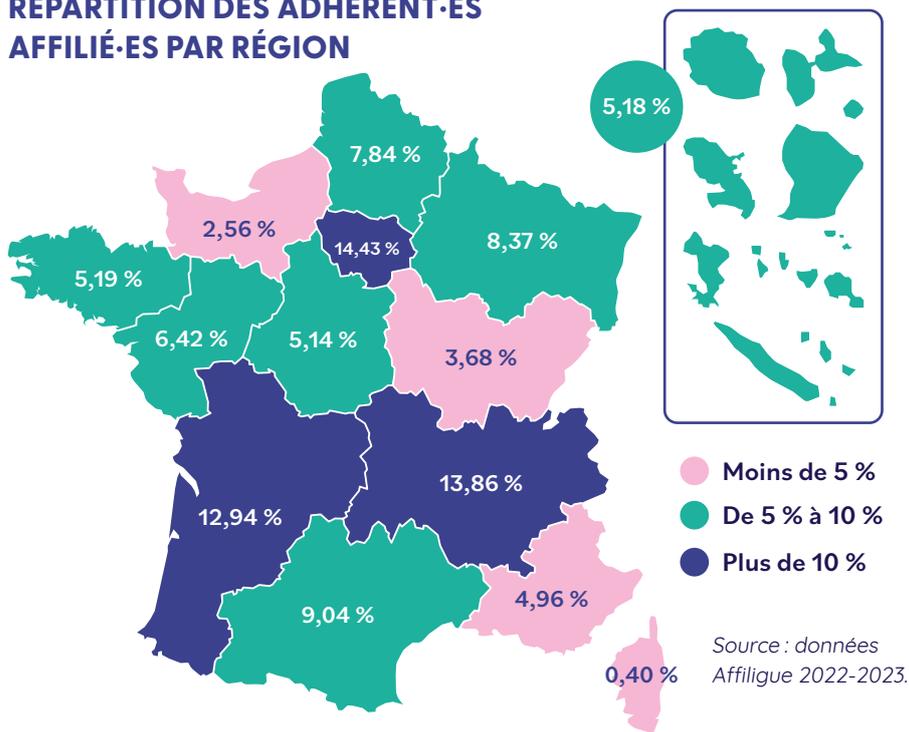
- 0 à 0,2 % (15 dépt.)
- 0,3 à 0,5 % (27 dépt.)
- 0,6 à 0,9 % (17 dépt.)
- 1 à 1,6 % (25 dépt.)
- 1,7 à 4,7 % (18 dépt.)

Lecture : Sur l'ensemble des associations Usep affiliées à la Ligue, 1,12 % (dans la catégorie de 1 % à 1,6 %) sont implantées dans les Vosges.

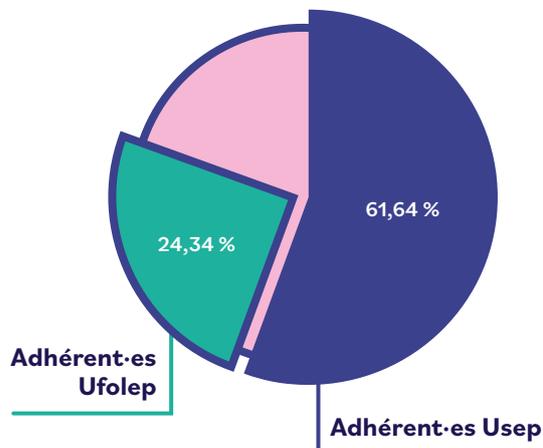


Source : données Affiligue 2022-2023.

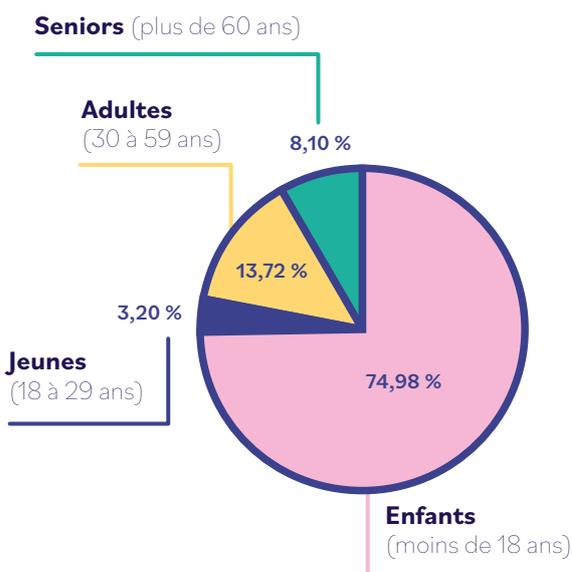
RÉPARTITION DES ADHÉRENT·ES AFFILIÉ·ES PAR RÉGION



PART DES ADHÉRENT·ES USEP ET UFOLEP AU SEIN DE LA LIGUE



RÉPARTITION DES ADHÉRENT·ES SELON LEUR ÂGE



ÉVOLUTION DES AFFILIATIONS ET ADHÉSIONS EN 2022/2023 PAR RAPPORT À 2021/2022

	Affiliations	Adhésions
TOTAL	+ 4,17 %	+ 13,02 %
Culturel	- 1,73 %	+ 1,07 %
Ufolep	+ 0,55 %	+ 11,69 %
Usep	+ 12,22 %	+ 16,27 %

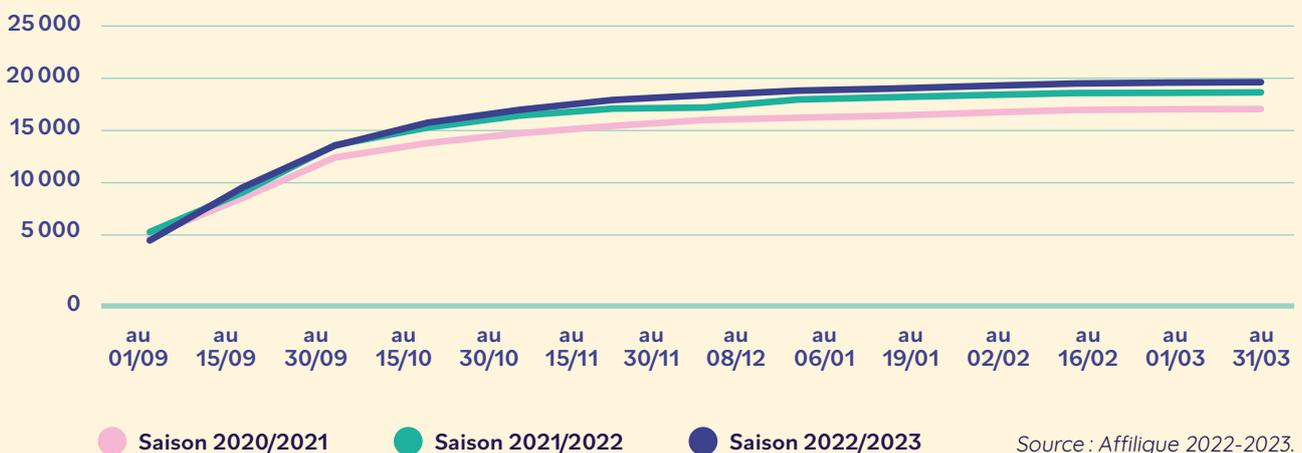
Source : Affiligie 2022-2023.

SUIVI ANNUEL DU NOMBRE D'ADHÉSIONS ET DE LICENCES COMPARAISON 2020, 2021, 2022



Source : Affiligie 2022-2023.

SUIVI ANNUEL DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS AFFILIÉES COMPARAISON 2020, 2021, 2022



Source : Affiligie 2022-2023.



+200 000
bénévoles

+1M
d'adhérent-es



Dans

24 000
communes



45 000
volontaires en service civique
accueilli-es depuis 2010

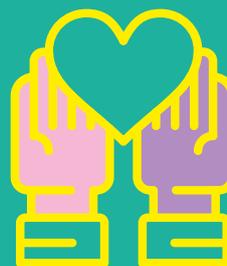


120
centres de vacances

80
centres de formation
(Ligue, Ufolep, Infrep)



21 000
associations



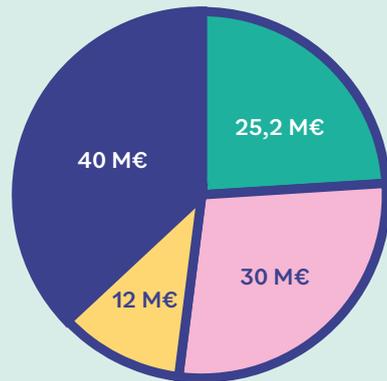
102
fédérations départementales



13
unions régionales

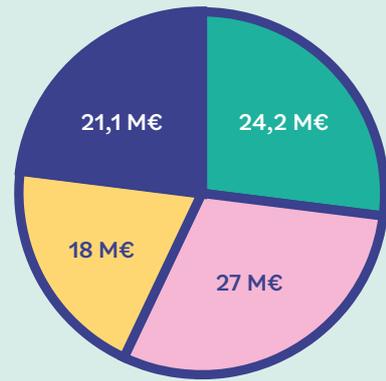
CHIFFRES CLÉS

**COMPOSITION « HABITUELLE »
DU CHIFFRE D'AFFAIRES
DU CENTRE CONFÉDÉRAL
EN MILLIONS D'EUROS**



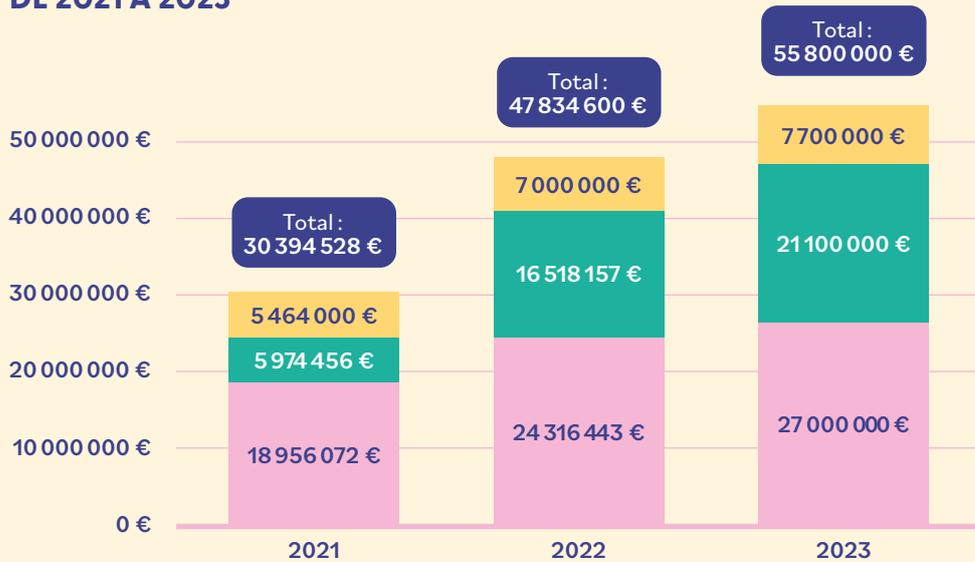
- CA vacances et loisirs de la plateforme coopérative
- CA vacances et loisirs de l'outil confédéral

**COMPOSITION 2023
DU CHIFFRE D'AFFAIRES
DU CENTRE CONFÉDÉRAL
EN MILLIONS D'EUROS**



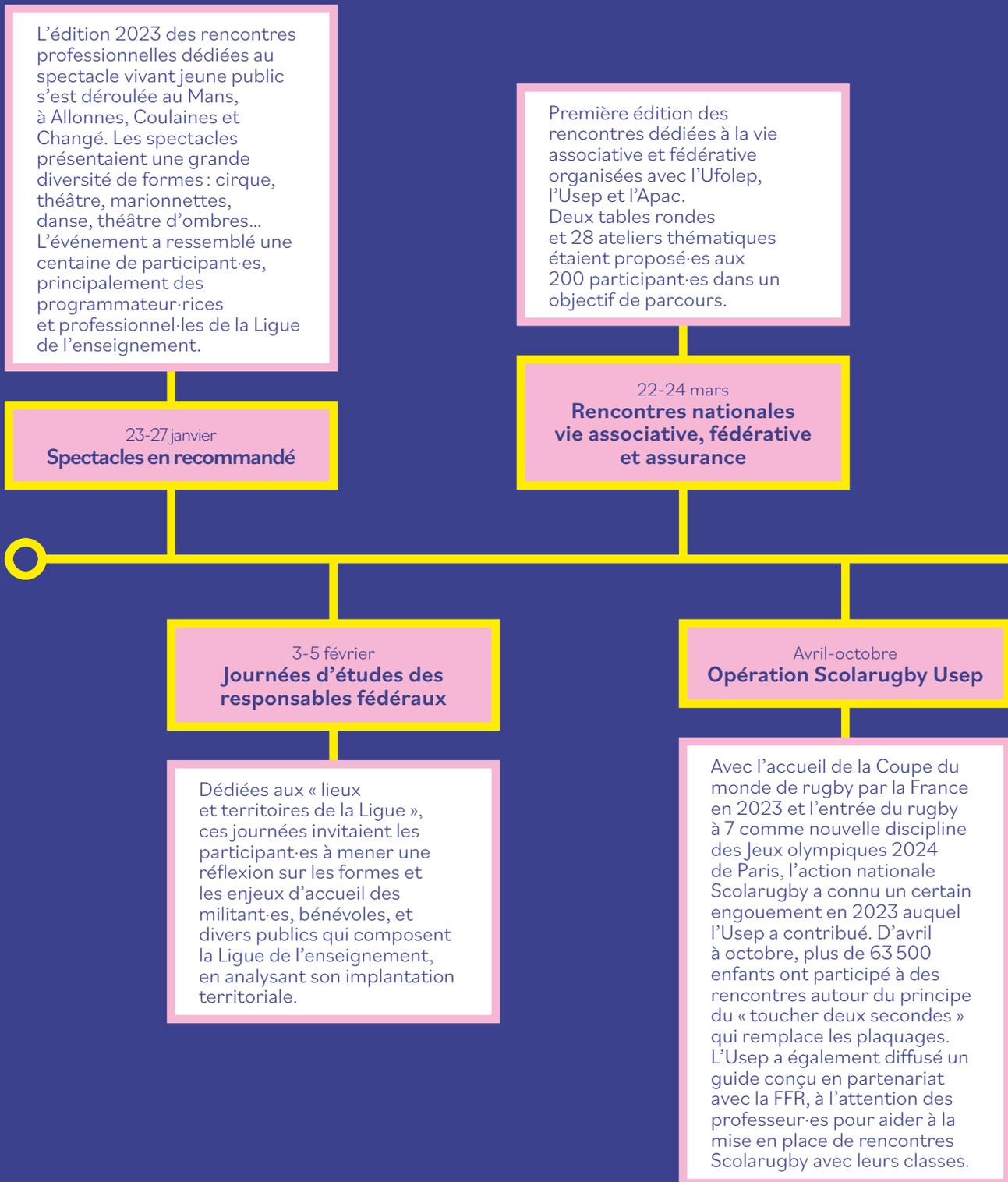
- CA vacances et loisirs de la plateforme coopérative
- CA vacances et loisirs de l'outil confédéral
- Autres recettes
- CPO ministère de l'Éducation nationale

**COMPOSITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES VACANCES
DE 2021 À 2023**



- Vacances pour tous international
- CA centre confédéral
- CA plateforme coopérative (et transports)

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE 2023



L'Ufolep Playa tour est un événement multisports et citoyen qui fait la tournée des plages et des plans d'eau intérieurs, en milieu rural et urbain, dans l'Hexagone et dans les Outre-mer. La programmation 2023 – une cinquantaine de dates dans 20 lieux différents – comptait des activités sportives sous la forme de tournois, des activités douces et de bien-être ainsi que des animations éducatives et culturelles (jeux de société, arts plastiques, lecture...).

Juin-septembre
Playa tour Ufolep

Les 12^{es} Rencontres nationales du réseau vacances, séjours et loisirs éducatifs ont rassemblé quelque 120 personnes au village vacances La Bayette au Pradet (Var). Une réflexion prospective sur les enjeux du tourisme social, à partir de quatre scénarios formulés par l'Ademe, était proposée aux participant-es, ainsi que des ateliers thématiques. Prisca Thevenot, alors secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du SNU, a participé à la clôture des rencontres en visioconférence.

10-12 octobre
Rencontres nationales vacances, séjours et loisirs éducatifs

22-24 septembre
Université de rentrée

Chaque année, l'université militante de rentrée est organisée sous forme de parcours autour du triptyque « démocratie ; éducation ; laïcité ». Trois plénières en prise avec l'actualité – avenir de l'Europe et changements climatiques –, ainsi qu'un atelier « 2 tonnes »¹ ont complété le programme 2023.

15-19 novembre
Salon de l'éducation

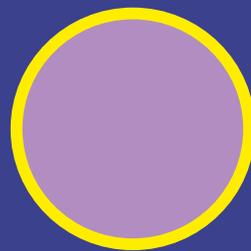
Organisé chaque fin d'année à Paris, le Salon de l'éducation rassemble le salon professionnel Educ@tech Expo et le salon de l'orientation des jeunes. Lors de cette édition 2023, la Ligue de l'enseignement a présenté au public, jeunes et familles, différentes formes d'engagement – le Bafa/BAFD, le programme « Jeunes solidaires sans frontières », les projets portés par le Cidem – ainsi que les activités de ses secteurs sportifs l'Ufolep et l'Usep et le bus numérique de la fédération de Savoie. Cinq ministres ont participé à l'événement, dont le ministre de l'Éducation nationale d'alors, Gabriel Attal.

1. Atelier qui invite à imaginer comment, individuellement et collectivement, réduire nos émissions de gaz à effet de serre, et notamment passer à 2 tonnes équivalent CO₂ par an et par habitant-e d'ici 2050.

02



PRIORITÉS ET CHANTIERS CONFÉDÉRAUX EN 2023



LES ENJEUX DÉMOCRATIQUES, FIL ROUGE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DÉFENDRE LES LIBERTÉS ASSOCIATIVES

Dans un climat de défiance à l'œuvre depuis plusieurs années vis-à-vis des associations, la Ligue de l'enseignement a réaffirmé, lors de son assemblée générale, ses inquiétudes face aux dérives liberticides dont ont été victimes certaines organisations en 2023 : demande de dissolution des Soulèvements de la Terre ou encore interdiction faite à l'association Anticor de saisir la justice pour des dossiers de corruption. Des dérives qui mettent à mal les fondements démocratiques de notre pays et le rôle de contrepouvoir légitime de la société civile et du monde associatif. Une situation de défiance amplifiée depuis la mise en place du Contrat d'engagement républicain au nom duquel certaines associations se voient refuser des subventions. La Ligue avait alors rappelé, à travers cette motion, l'urgence de la situation pour faire face et construire ensemble une réponse citoyenne à la hauteur des enjeux sociaux, écologiques et démocratiques.

UNE LUTTE ENGAGÉE CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE

En 2022, la Ligue de l'enseignement adoptait un engagement solennel de mobilisation de son mouvement contre une extrême droite xénophobe, nationaliste et autoritaire et pour la construction d'une autre République laïque et fraternelle. En 2023, cette mobilisation s'est concrétisée par un plan opérationnel d'actions – intitulé « Pour l'émancipation par la démocratie : la Ligue s'engage contre les idées et les pratiques d'extrême droite » – validé lors de l'assemblée générale de Mont-de-Marsan en juin. Ce plan, qui se traduira dans les quatre prochaines années par un ensemble

de mesures déclinées à l'échelle nationale et locale, prévoit notamment pour la Ligue de renforcer ses partenariats au sein de collectifs et de créer des alliances pour reconquérir une République démocratique et fraternelle ; de favoriser une citoyenneté active en encourageant les démarches de participation citoyenne locale et en luttant contre l'abstentionnisme ; d'investir le champ scolaire et extrascolaire (actions pour développer l'esprit critique via la démarche scientifique par exemple) ; de nourrir son projet politique pour les années à venir ; ou encore de produire des ressources et de renforcer ses actions auprès de ses adhérent·es et de ses publics. À ce titre, et dans une démarche de formation-réflexion, une trentaine de militant·es a participé, le 11 janvier 2024, à une conférence en ligne de Rémi Lefebvre, Professeur de science politique à l'Université de Lille 2, sur la mobilisation contre les idées d'extrême droite dans les territoires. En matière de ressources, le média de la Ligue « S'associer pour agir » a diffusé, à la rentrée 2023, une série de quatre podcasts¹ qui raconte pourquoi et comment la Ligue de l'enseignement s'engage, au quotidien, contre ces idées d'extrême droite, grâce aux outils de l'éducation populaire.

LA POURSUITE DE LA RÉFORME DE LA GOUVERNANCE

En 2022, lors de son congrès de Metz, la Ligue de l'enseignement actait la refonte de ses statuts et de son règlement intérieur confédéraux et la modernisation de ses pratiques démocratiques internes (améliorer la représentation et la participation des fédérations à l'assemblée générale, donner toute leur place aux nouvelles générations qui s'engagent au sein

du mouvement, renforcer la collégialité de nos débats et de nos prises de décision...). Les travaux pour finaliser la rédaction des textes statutaires se sont poursuivis en 2023 et ont permis d'approfondir certains enjeux clés comme le rôle des unions régionales, le devenir des associations fédérées, la représentation des salarié·es au sein des instances, ou encore l'accompagnement et les évaluations du projet fédéral.

En parallèle, en avril et mai, les fédérations départementales et unions régionales ont été consultées sur trois points saillants : la composition de la confédération et le positionnement des fédérations sportives et du secteur assurance, la suppression de la fonction de secrétaire général·e, et la rémunération des dirigeant·es. Si les deux premiers points ont remporté une large adhésion du réseau, ce dernier s'est montré plus partagé sur la question de la rémunération.

En 2023, un projet de refonte statutaire a ainsi été présenté au ministère de l'Intérieur. Ce dernier considérant certains points non recevables, les nouveaux statuts n'ont pas pu être portés au vote lors de l'assemblée générale de Mont-de-Marsan en juin. Un débat a toutefois été organisé avec le réseau lors de ce rendez-vous statutaire pour convenir de la tenue d'une assemblée générale extraordinaire permettant de voter les nouveaux statuts avant la fin d'année. Cependant, un dernier échange avec le ministère de l'Intérieur, le 18 décembre, n'a pas permis de présenter au réseau un projet finalisé en raison de désaccords avec le ministère : place du secteur sportif et du secteur assurance de la Ligue de l'enseignement dans les statuts, féminisation des fonctions, ou encore nombre d'administrateur·rices au sein du conseil d'administration.

1. Les associations se mobilisent ; L'éducation aux médias et à l'information comme barrage ; Face à la xénophobie, accueillir et accompagner les personnes exilées ; Fabriquer la citoyenneté au quotidien. À découvrir sur laligue.media.

UN ACCOMPAGNEMENT AU PLUS PRÈS DES BESOINS DU RÉSEAU

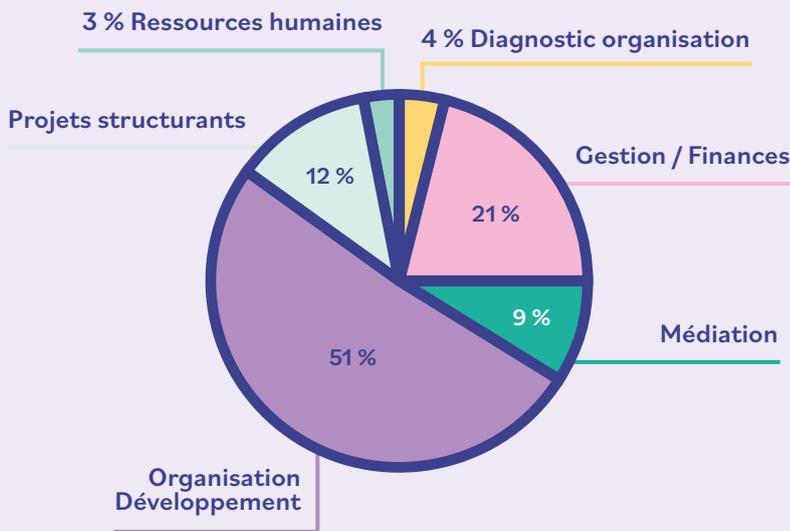
UN ACCOMPAGNEMENT STRUCTURÉ SUR DES CHAMPS TRÈS DIVERS

En 2023, le centre confédéral est intervenu en appui de 39 fédérations et unions régionales sur des problématiques d'organisation et de développement structurel, de manière ponctuelle ou dans le cadre d'un accompagnement plus important, en particulier dans les fédérations présentant des fragilités de pilotage, des difficultés financières ou organisationnelles, ou en gestion de crise.

Le pôle Accompagnement structurel a également participé et appuyé plusieurs renouvellements de direction, de l'aide à l'élaboration de la fiche de poste jusqu'aux entretiens, avec un appui à la prise de poste (journées d'accueil, mise en contact...). À ce titre, 11 nouvelles personnes ont pris des fonctions de direction au sein des fédérations et unions régionales en 2023.

Sur l'année, 210 journées d'intervention ont ainsi été organisées auprès des fédérations et unions régionales. Si les questions d'organisation générale et de développement restent prépondérantes (51 %, dont l'accompagnement de structures en difficulté), l'appui méthodologique en finances et gestion (22 %) est en progression, de même que l'accompagnement de projets structurants pour les fédérations (12 %). L'accompagnement et le suivi de structures en difficulté, qui concerne cinq fédérations, ont occupé 60 % des journées d'intervention. À noter également un recours renforcé aux procédures de médiation internes au réseau, qui représentent 9 % de l'activité en temps d'intervention en 2023, contre 7 % en 2022.

RÉPARTITION DES JOURNÉES D'INTERVENTION PAR TYPE



Source : pôle Accompagnement structurel du centre confédéral - 2023.

LA QUESTION CENTRALE DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

En 2022, sur la base d'une enquête, le centre confédéral avait dressé un état des lieux de son réseau pour recenser ses besoins afin de mieux y répondre. Cette enquête avait notamment mis en lumière les enjeux et les difficultés de recrutement mais aussi les dynamiques de consolidation des activités existantes et la recherche de nouveaux leviers de développement. Dans la continuité, deux nouvelles enquêtes ont été menées en 2023 avec l'objectif de mieux suivre et accompagner le réseau dans la gestion de ses ressources. La première, lancée fin 2022-début 2023, s'est concentrée sur la situation RH du réseau, quand la seconde, engagée fin 2023, concernait les flux financiers internes au réseau et visait à mieux identifier l'organisation des flux entre les structures de la Ligue de l'enseignement, et à dégager de grandes tendances en matière d'organisation entre les fédérations et les comités sportifs départementaux notamment. Cette enquête doit également permettre de mieux identifier l'impact des grands dispositifs de financements nationaux sur l'ensemble des secteurs au regard des autres flux existants.

BILAN DES FONDS MUTUALISÉS AU SEIN DU RÉSEAU

LE MAINTIEN DES SOLIDARITÉS AUPRÈS DU RÉSEAU

En 2023, quatre nouvelles fédérations ont mobilisé les fonds de solidarité et fonds d'urgence pour faire face à des problèmes de trésorerie. Au total, 10 fédérations restaient bénéficiaires du fonds de solidarité et 14 du fonds d'urgence en 2023. Trois d'entre elles ont clos la mobilisation de ces dispositifs au cours de l'année. À noter que sur l'ensemble des mobilisations, trois fédérations cumulaient les deux dispositifs.

Fonds de solidarité :

- **150 000 € mobilisés** pour soutenir 3 fédérations départementales en 2023.
- **10 fédérations concernées**, dont 1 a soldé son remboursement en 2023.
- Solde de ce fonds au 31 décembre : **106 052,61 €.**

Fonds d'urgence :

- **50 000 € mobilisés** pour soutenir 1 fédération départementale en 2023.
- **14 fédérations concernées.**
- Solde de ce fonds au 31 décembre : **1 091 111 €.**

LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS DES FÉDÉRATIONS ET UNIONS RÉGIONALES

En 2023, le centre confédéral a poursuivi la structuration de la mission de veille et d'appui au réseau en matière de développement. Une nouvelle collaboratrice a rejoint la direction à l'automne, et a engagé un travail de cartographie des besoins et des priorités, tout en poursuivant l'envoi quotidien d'appels à projets, appels à manifestation d'intérêt et marchés publics identifiés auprès des responsables des fédérations et unions régionales concerné-es.

L'espace « Appel à projets » sur Réseau Ligue (plateforme interne d'échange et de mutualisation de la Ligue) a été alimenté par la publication de 36 appels à projets nationaux au cours de l'année, et a vu sa communauté augmenter de 20 % par rapport à l'année précédente. 265 développeuses et développeurs ont désormais accès aux actualités des appels à projets et du pôle, et peuvent échanger sur leurs opportunités de développement.

Un travail d'identification des sources de financement alternatives a également été engagé pour réfléchir à l'hybridation des ressources, et recenser notamment les fondations d'entreprises privées françaises pouvant être mobilisées pour soutenir les projets de la Ligue de l'enseignement. Cet état des lieux préfigure un cycle de rencontres visant à mieux faire connaître le réseau de la Ligue de l'enseignement auprès de ces nouveaux partenaires.

En appui au réseau, deux nouvelles formations ont été organisées dans le cadre du Plan national de développement des compétences (PNDC) 2023, consacrées à la gestion des relations contractuelles avec les collectivités et aux politiques de développement d'une fédération sur son territoire. Ces deux formations, plébiscitées par le réseau, ont vocation à être reconduites en 2024.

L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS EN CHIFFRES



LA POURSUITE DE LA PROFESSIONNALISATION ET DE LA FORMATION DES ÉQUIPES

LE PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES 2023

Chaque année, le centre confédéral propose une offre de formation à destination des salarié·es du réseau pour les accompagner dans le développement de leurs compétences sur des thématiques qui répondent à des besoins spécifiques « Ligue ». L'intégralité des frais pédagogiques de l'offre de formation est financée au niveau national par l'OPCO Uniformation sur le dispositif des actions collectives nationales.

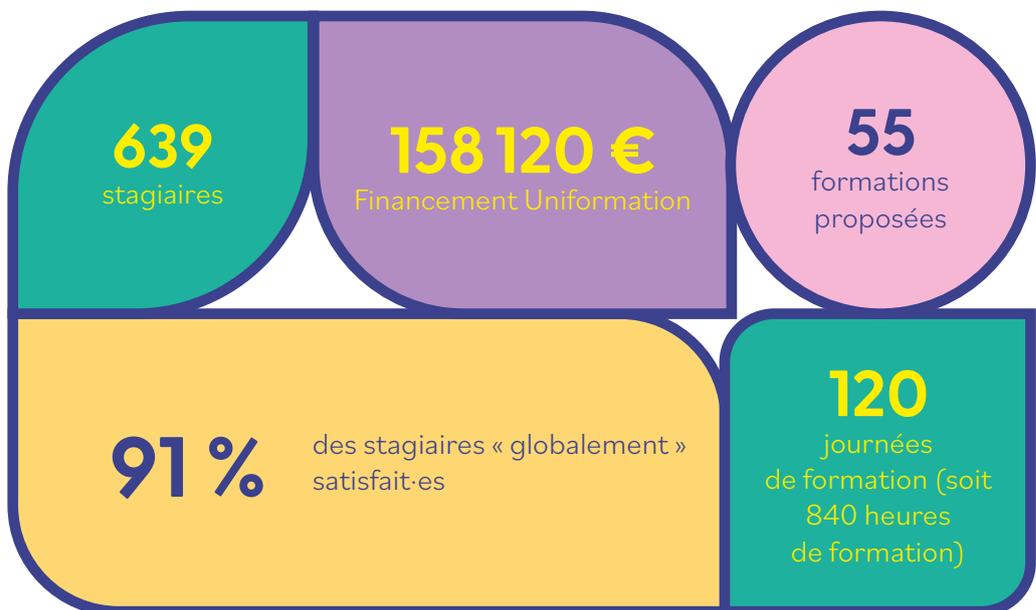
En 2023, la qualification de l'offre de formation s'est poursuivie, en complémentarité des offres de formations déjà proposées, comme celle du catalogue Uniformation, et pour accompagner le développement des champs d'intervention stratégiques portés par le centre confédéral. Le catalogue 2023 proposait ainsi une offre fortement renouvelée, avec 64 % de nouvelles formations (« Devenir manager au sein d'une fédération de la Ligue de l'enseignement: accompagner et animer une équipe de salarié·es »; « Accompagner ses équipes au changement

pour mettre en œuvre sa transition écologique » ou encore « Mary Poppins: de l'éduc pop dans mon sac à main. Introduction à l'éducation populaire et à ses méthodes »).

En parallèle, un travail a été engagé visant à faire évoluer l'offre de formation pour 2024, portant notamment sur:

- La création de deux niveaux d'offres avec des formations axées sur « l'animation de réseau » et d'autres plus « expertes »;
- La possibilité de mobiliser les financements de l'OPCO au niveau national d'une part, via le centre confédéral dans le cadre du dispositif des actions collectives nationales, et au niveau local d'autre part, par chaque structure dans le cadre de leur plan de développement des compétences;
- Un nouveau positionnement des formations proposées par le centre confédéral. Le Plan national de développement des compétences (PNDC) deviendra, en 2024, « L'offre de formation de la Ligue de l'enseignement ».

CHIFFRES CLÉS DU PNDC 2023 :



UN LIVRET POUR ACCUEILLIR LES SALARIÉ·ES ET BÉNÉVOLES AU SEIN DU RÉSEAU

Afin de faciliter l'intégration des personnes rejoignant notre réseau – salarié·es et bénévoles des fédérations départementales, des unions régionales et des comités sportifs Usep et Ufolep –, le centre confédéral a produit et diffusé, en septembre 2023, un livret de bienvenue. Celui-ci fournit un premier niveau d'information permettant de mieux appréhender ce qu'est et ce que fait la Ligue de l'enseignement : fonctionnement, écosystème, organisation, champs d'action, valeurs, fonctionnement du centre confédéral, principaux outils et ressources à disposition du réseau...

En complément, une visioconférence d'accueil « Bienvenue à la Ligue de l'enseignement : trouver ses repères » a été organisée le 6 septembre 2023 pour accueillir les personnes ayant récemment rejoint le réseau et leur présenter la confédération et le centre confédéral (son organisation, les outils et ressources mobilisables, les temps forts...). Très attendue, cette visioconférence a rassemblé quelque 40 participant·es et sera désormais programmée chaque trimestre.

ACCOMPAGNER LES CADRES ET DIRECTIONS GRÂCE À L'ÉCOLE DES CADRES

Depuis 2018, en partenariat avec le Cnam, la Ligue de l'enseignement accompagne les cadres dirigeant·es et les responsables de service à travers la formation certifiante « Innovations sociales et ESS », surnommée l'« École des cadres ». Pour les intéressé·es, l'objectif est d'acquérir un socle de connaissances sur l'environnement associatif, les réalités territoriales, les logiques de fonctionnement propres à l'ESS et d'être opérationnel·les sur les fonctions clés de dirigeant et dirigeante ou de responsable de service d'une fédération départementale. Le Cnam délivre les enseignements permet-

tant la compréhension du secteur associatif et de l'ESS dans ses dimensions historiques, sociologiques, structurelles, politiques et stratégiques, et la Ligue de l'enseignement, en mobilisant des intervenant·es de son réseau, se charge de fournir les clés stratégiques et opérationnelles spécifiques à son mouvement.

Bénéficiant chaque année du financement de l'OPCO Uniformation dans une logique de qualification et de renforcement des parcours professionnels, ce cursus a été suivi, en 2023, par 13 personnes occupant majoritairement la fonction de délégué·e général·e, de directeur·rice général·e, de directeur·rice ou de responsable de service. À l'issue du parcours de formation, et sous réserve d'avoir produit une note stratégique, les stagiaires obtiennent le certificat de spécialisation du Cnam « Innovation sociale et ESS ». Ainsi, 11 des 13 stagiaires de la promotion 2022 se sont vu remettre leur diplôme lors d'une cérémonie officielle organisée le 4 juillet 2023 à Paris.

À compter de 2024, l'École des cadres évolue en deux parcours de formation complémentaires. Un premier parcours de formation continue, proposé par le centre confédéral, se concentrera sur les dimensions opérationnelles et structurantes de pilotage d'une fédération départementale et d'une union régionale et s'adressera aux délégué·es/directeur·rices généraux·ales et cadres de la Ligue de l'enseignement. Le second parcours certifiant sera, quant à lui, développé par Hexopée en co-portage avec le Cnam. Il permettra d'obtenir le certificat de spécialisation « Innovations sociales – ESS, parcours Éducation populaire » et s'adresse à l'ensemble des salarié·es du champ de l'animation, tous réseaux confondus. Ces deux programmes peuvent être suivis de façon indépendante ou complémentaire.

LA FORMATION AU MANAGEMENT PAR LE CO-DÉVELOPPEMENT

De quoi s'agit-il ?

La formation au management par le co-développement est un apprentissage par les pairs. Chaque séance repose sur une situation réelle proposée par un-e membre ; les autres participant-es répondent à ses questions à partir de leurs analyses et de leurs façons d'aborder cette situation, et en fonction de leur expérience respective. Les séances, en présentiel ou en distanciel, sont programmées sur 6 mois pour donner le temps de l'assimilation et de l'application.

Les « plus » de ce parcours

Ce parcours permet de prendre du recul sur sa pratique, de la mettre en perspective grâce aux regards croisés et à la confrontation avec les pratiques professionnelles des autres participant-es. Il développe les capacités d'analyse et de diagnostic de situations managériales ainsi que les compétences managériales et relationnelles (dynamique de groupe, processus d'intelligence collective, etc.). Cette approche de formation complète utilement des acquis plus fondamentaux sur les leviers et pratiques du management.

Les clés de réussite

Très participative, la réussite de cette formation repose sur l'engagement des participant-es dans la démarche et au sein du groupe, sur leur capacité à formuler des demandes et à s'appuyer sur leur expérience. Le co-développement est adapté au travail relationnel sur les positionnements, modes d'intervention...

Adoptant une posture d'accompagnement, le formateur ou la formatrice veille à la qualité de la démarche. Il aide les participant-es à faire « groupe » autour de la méthode, accompagne chacun-e dans la clarification de ses demandes, oriente et enrichit le fond des échanges.

Témoignage de Mylène Varona, déléguée générale de la Ligue de l'enseignement de l'Ariège, stagiaire 2023 :

Pourquoi avoir participé à ce groupe ?

« J'ai suivi le parcours de formation de l'École des cadres en 2022. Parmi les huit modules proposés, aucun n'était réellement consacré au management. Je souhaitais donc, dans le cadre de mes nouvelles fonctions, suivre une formation complémentaire qui m'offrirait une montée en compétences, notamment en termes de gestion et d'animation d'équipes. J'étais également curieuse de mieux connaître la démarche du "co-dev". »

Qu'en as-tu pensé ?

Il s'agit de porter à la fois une réflexion individuelle et collective sur des problématiques vécues par les individus composant le groupe. C'est avant tout une démarche basée sur l'écoute, l'entraide, le partage d'expériences et l'enrichissement mutuel. C'est une démarche impliquante où il est nécessaire de se sentir en confiance avec le groupe. Grâce à ce processus très normé, nous sommes parvenu-es, à chaque séance, à des propositions, ce qui s'est révélé très encourageant. À ce titre, le groupe a été un réel facteur de motivation.

Qu'est-ce que cela t'a apporté ?

Grâce à cette formation j'ai re-découvert une méthode que j'avais par ailleurs déjà utilisée. Chaque séance a été l'occasion de travailler sur une situation proposée par un membre du groupe, à laquelle nous avons collectivement apporté des solutions. Chacun-e peut, à chaque séance, se nourrir des solutions opérationnelles formulées. Le fait de partager, de constater que les collègues rencontrent les mêmes problématiques permet de prendre du recul sur sa propre pratique et de se rassurer. Enfin, j'ai rencontré des Ligueurs et Ligueuses que j'ai eu plaisir à retrouver à l'occasion de nos séances mensuelles. »

PREMIER BILAN ET SUITE DE LA PLATEFORME COOPÉRATIVE

Outil technique organisant les séjours de vacances de la Ligue de l'enseignement, la plateforme coopérative a poursuivi son développement en 2023 sous l'impulsion de son Comité de contrôle et d'orientation stratégique (CCOS) et de son Comité de direction (Codir), en lien étroit avec les comités régionaux vacances, séjours et loisirs éducatifs.

L'année 2023 a marqué la fin d'un premier cycle pour la plateforme coopérative notamment en matière de gouvernance, avec, en décembre, le renouvellement de certain-es membres du Codir et du CCOS, ainsi que la présidence de ce dernier assurée désormais par le comité régional vacances PACA. Afin de renforcer la transparence et la participation de ses membres, la plateforme coopérative a révisé ses statuts et son règlement intérieur, validés lors de l'assemblée générale de la Ligue en juin à Mont-de-Marsan.

Plusieurs chantiers structurants ont été prolongés en 2023. La vaste enquête lancée fin 2022 par le CCOS afin d'évaluer le patrimoine d'accueils de vacances et séjours scolaires du réseau et d'initier une stratégie prospective s'est poursuivie jusqu'en mai 2023 (lire page 39). La démarche engagée pour accompagner les centres opérant leur transition écologique s'est traduite par la labellisation de près de 30 structures et se poursuivra, en 2024, avec huit nouvelles structures candidates (lire page 84). Enfin, à l'appui d'une approche marketing renforcée et d'une nouvelle organisation commerciale à l'échelle nationale, la plateforme coopérative ambitionne de franchir une nouvelle étape en 2024 en termes de résultats financiers et de mutualisation au service du réseau.

En bref, 19 336 usager-ères ont profité d'un séjour dans l'un des 30 villages « Vacances passion » que compte la Ligue et près de 6 000 autres ont rejoint des destinations partenaires. 20 450 enfants ont participé à un séjour en colonie de vacances (sous la marque

« Vacances pour tous »), soit plus de 2 000 enfants de plus qu'en 2022. Certain-es de ces enfants ont été inscrit-es directement par leurs familles, grâce aux CSE prescripteurs de nos séjours et aux collectivités territoriales (mairies, conseils départementaux) proposant une politique d'aide au départ en vacances, ou enfin dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance. Si les effectifs accueillis restent encore légèrement en deçà de 2019 (- 8,7%), ils restent prometteurs et témoignent des efforts engagés par la Ligue pour relancer l'activité de ses colonies de vacances malgré un contexte difficile.

VERS UN FUTUR SOUHAITABLE: LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DE NOS RÉFLEXIONS ET DE NOS ENGAGEMENTS

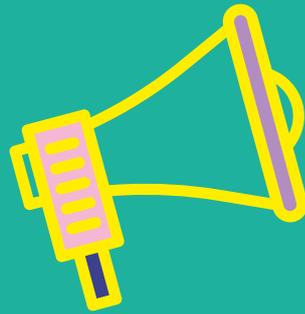
Les défis de la transition écologique sont au cœur des mobilisations sociales et des exigences démocratiques. Pour la Ligue de l'enseignement, l'engagement écologique est ancien, à l'œuvre depuis sa participation au premier Sommet de la Terre à Rio en 1992 et la création du label interne « citoyenneté, environnement, développement durable » (CED) pour ses centres de vacances et accueils de loisirs. Depuis plusieurs décennies, des outils pédagogiques, des programmes et des partenariats ont été déployés aux niveaux national, régional, départemental et local. Conçu et formulé en termes de « développement durable » afin d'éveiller les consciences et de susciter les premiers engagements, ce défi vital est à reconsidérer. Alors que le développement durable devait conjuguer développement économique, progrès social et préservation de l'environnement, il n'a surtout servi que la première de ces composantes. Les inégalités n'ont cessé de croître, le changement climatique s'est accéléré et le PIB mondial a continué d'augmenter. Aussi, il est impératif de tenir compte du fait que nous sommes dans la nouvelle époque géologique

de l'Anthropocène, qui acte l'action humaine comme principale force de changement sur Terre, surpassant les forces géophysiques. Ses effets sont majeurs voire irréversibles en termes de changement climatique, de biodiversité et de fonctionnement des écosystèmes.

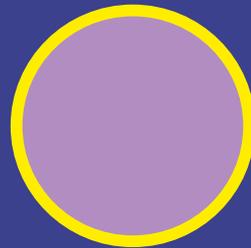
Au regard des enjeux, il ne s'agit plus de durer mais de bifurquer. Aussi, la Ligue de l'enseignement poursuit ses engagements en faveur d'une réelle transition écologique, avec quatre objectifs principaux : l'appropriation et la diffusion de savoirs scientifiques ; la participation aux débats publics ; l'évolution et la transformation de nos propres pratiques et démarches ; la contribution à l'élaboration de voies nouvelles en faveur du progrès social et démocratique tenant compte des limites planétaires.

La Ligue a ainsi engagé une réflexion sur l'évolution nécessaire des paradigmes éducationnels confrontés à un monde en mutation. Il s'agit de réinterroger les savoirs et les compétences de l'éducation formelle et non formelle pour qu'ils soient plus adaptés afin d'affronter les défis écologiques et sociaux de l'Anthropocène et pour réinventer un monde désirable. Plus généralement, afin que la transition écologique puisse constituer l'ossature de l'ensemble de ses activités, la Ligue a également engagé un travail de montée en compétences collective, rythmé par des temps forts au sein de ses rencontres nationales. Elle a également poursuivi l'élaboration d'une stratégie partagée ainsi que l'accompagnement des associations impliquées, pour une transformation profonde et partagée au sein de la Ligue, et plus largement au sein de notre société.

03



**ACTIONS
ET INITIATIVES
AUX NIVEAUX
NATIONAL
ET EUROPÉEN**



RELATIONS AVEC LES MINISTÈRES ET AGENCES NATIONALES

AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

L'année 2023 a été consacrée au bilan et à la consolidation de notre partenariat structurant avec le ministère en tant que mouvement complémentaire de l'enseignement public. L'interlocution avec les différents services de la Direction de l'enseignement scolaire a ainsi permis de redéfinir trois grandes ambitions articulant les priorités ministérielles et les axes de notre projet éducatif au service de l'école publique. Déclinés en treize priorités, ces trois axes concernent l'appui à une école engagée dans l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux, l'appui aux politiques en faveur de l'égalité et de la mixité, et enfin les actions en faveur du bien-être des élèves.

La signature, en septembre 2023, de cette nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs pour la période 2023-2025 a ainsi confirmé le soutien financier du ministère aux actions de la Ligue de l'enseignement, qui ambitionne de maintenir son engagement aux côtés de l'école publique malgré le contexte de forte tension budgétaire et de pression inflationniste.

2023 a aussi été une année de bilan et de renégociation de la convention tripartite liant le ministère de l'Éducation nationale, la Ligue de l'enseignement et l'Usep. Signée début 2024 pour une période de 3 ans, cette nouvelle convention pluriannuelle réaffirme le rôle éminent de l'Usep dans le développement du sport scolaire et des activités physiques et sportives au sein de l'école publique.

AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

Dans le cadre de la convention pluriannuelle 2022-2025 qui nous lie au ministère de la Culture, l'année 2023 a permis de consolider et d'approfondir nos relations avec les services de la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle au sein du ministère. Outre nos engagements historiques en faveur du spectacle vivant, du livre et de la lecture, des pratiques artistiques en amateur ou des actions en milieu pénitentiaire, l'année 2023 a permis de renforcer l'animation nationale de notre réseau pour le développement de nos actions d'éducation aux médias et à l'information.

Le renforcement de notre partenariat avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France a par ailleurs permis d'amplifier notre engagement dans l'opération « Dis-moi dix mots » dont la Ligue co-organise le concours national depuis plusieurs années.

Enfin, en prévision de la célébration des 25 ans de la charte « Éducation populaire et culture » en 2024, la Ligue de l'enseignement s'est engagée, aux côtés des autres associations signataires et en lien avec le Cnajep, pour consolider cette charte afin d'obtenir une meilleure reconnaissance de la contribution des associations au service de l'éducation artistique et culturelle et de la démocratie culturelle.

AVEC LE MINISTÈRE DES SPORTS ET L'AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS)

L'Ufolep comme l'Usep collaborent avec le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques afin de mettre en œuvre l'héritage attendu des Jeux de Paris 2024. La première à travers l'accueil de volontaires en service civique, la seconde en développant le label Génération 2024 dans les écoles affiliées du 1^{er} degré (59 % des écoles labellisées). Toutes deux sont aussi impliquées dans le projet « Le sport au cœur des villages », piloté par l'Ufolep dans le cadre du sport déclaré Grande Cause nationale. L'Usep contribue également au déploiement du Savoir Rouler à Vélo (45 000 attestations délivrées en 2023, 110 000 depuis 2019) et favorise, en partenariat avec le Cojop, la passerelle école-club par l'intermédiaire du dispositif des coupons Génération 2024.

AVEC LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES

La convention pluriannuelle par objectifs 2019-2022, qui consolide l'appui de la Cnaf à la tête de réseau nationale de la Ligue, a été prolongée d'une année, en 2023, pour s'articuler avec la renégociation de la convention d'objectif et de gestion qui lie la Cnaf et l'État. La Ligue est de ce fait le partenaire associatif le plus ancien de la Cnaf, avec qui elle est liée par convention depuis 1968. La Cnaf et le réseau des CAF sont ainsi le deuxième partenaire public de la Ligue de l'enseignement après le ministère de l'Éducation nationale.

En 2023, la Ligue a poursuivi son travail d'animation et de mobilisation autour des trois axes structurant ce partenariat: le renforcement de la qualité éducative de nos actions dans le cadre des politiques locales d'éducation, de

loisirs et de vacances; l'appui à l'autonomie et l'engagement des jeunes; le renforcement de l'engagement de la Ligue dans l'animation de la vie sociale. La Ligue a conforté, en 2023, son engagement dans tous les espaces d'interlocution organisés par la Cnaf, notamment les comités des partenaires « enfance-jeunesse » et « animation de la vie sociale ».

Au titre de sa participation au comité laïcité de la Cnaf, la Ligue s'est également mobilisée dans l'élaboration d'un guide pour l'application du principe de laïcité dans les structures d'animation de la vie sociale (lire page 59).

AVEC LA DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE (DJEPVA)

En 2023, la Ligue a renégocié sa convention pluriannuelle avec la Djepva du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Cette nouvelle convention reconnaît l'engagement de la Ligue de l'enseignement à travers trois axes structurants de son projet et de son action, lui donnant ainsi les moyens d'une fonction ressource nationale au service de l'action de son réseau territorial.

Le premier axe concerne la promotion de l'engagement des enfants et des jeunes dans une logique de parcours, en multipliant les opportunités qui leur sont offertes, de l'engagement associatif bénévole jusqu'au volontariat de service civique en passant par l'animation volontaire. Le deuxième axe concerne nos multiples actions au

titre de la continuité éducative et en faveur de la lutte contre les inégalités sociales et territoriales. Ces actions concernent l'organisation et la qualité des accueils collectifs de mineur-es avec et sans hébergement, la formation aux métiers de l'animation, l'accompagnement des projets éducatifs de territoires, ou encore la promotion du droit aux vacances. Enfin, le troisième axe de cette convention concerne le renforcement de notre fonction de tête de réseau pour l'accompagnement de la vie associative locale et de ses acteur-rices, qu'il s'agisse de formation des dirigeant-es associatif-ves ou d'appui à la structuration des modèles sociaux économiques et des projets associatifs, à destination, en particulier, de notre réseau fédéré de plus de 21000 associations locales.

AVEC L'AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES (ANCT)

L'année 2023 a également été une année de renégociation de la convention pluriannuelle qui lie la Ligue de l'enseignement à l'ANCT, en prolongement d'engagements anciens de notre mouvement en faveur des quartiers relevant de la politique de la ville. Cette nouvelle convention 2023-2025 devrait conforter l'animation de notre réseau selon deux axes structurants. Le premier concerne le renforcement de l'accompagnement et de la qualification de notre réseau pour développer des actions à destination des jeunes et des familles dans les territoires concernés, notamment en appuyant notre engagement dans le cadre des Cités éducatives et de la refonte des contrats de ville.

Le deuxième axe concerne plus spécifiquement les actions au service de la réussite éducative des jeunes de ces quartiers, tant dans le cadre de la scolarité obligatoire (par l'accompagnement à la scolarité ou la prévention du décrochage par exemple) que pour les jeunes de plus de 16 ans (autour des enjeux d'orientation, de mobilité et d'insertion professionnelle notamment).

Parallèlement à cet engagement en faveur de la politique de la ville, la Ligue est également, depuis 2016, un opérateur important du dispositif de formation « Valeurs de la République et laïcité » porté par l'ANCT, action soutenue par une convention pluriannuelle 2021-2023. L'objectif reste de renforcer les compétences et ressources des multiples formateur-rices habilité-es de notre réseau qui œuvrent à la formation des acteur-rices des territoires autour des enjeux de laïcité, qu'il s'agisse des éducateur-rices et professionnel-les de l'animation, et plus généralement des acteur-rices des collectivités locales ou des réseaux associatifs locaux.

Enfin, le pôle Numérique du centre confédéral de la Ligue entretient également des échanges réguliers avec l'équipe « Société numérique » de l'ANCT et la Banque des Territoires autour des enjeux de médiation numérique, et notamment les espaces numériques France Services.

LES PRISES DE POSITION MARQUANTES DE L'ANNÉE 2023

POURSUIVRE LA MOBILISATION CONTRE LE CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN

La Ligue de l'enseignement a maintenu, en 2023, sa mobilisation pour alerter sur les risques portés aux libertés associatives depuis l'entrée en application du Contrat d'engagement républicain (CER) fin 2021. Plusieurs événements au cours de l'année – décision du gouvernement de dissoudre le collectif Les Soulèvements de la Terre, interdiction faite à l'association Anticor de pouvoir saisir la justice pour des dossiers de corruption, remise en question des subventions accordées à la Ligue des droits de l'homme par le ministre de l'Intérieur – ont alerté sur les dérives à l'œuvre quant aux libertés des associations. Dès le mois de janvier, les organisations membres du Mouvement associatif ont fait part de deux points particulièrement critiques du CER : annoncé comme un outil de lutte contre le séparatisme, le CER est jusqu'à présent surtout utilisé pour limiter la liberté d'expression et d'interpellation d'associations et leur capacité à faire vivre le débat. Soumis à interprétation, il crée également une insécurité juridique et financière forte pour les associations et leurs partenaires.

PROPOSER UNE ALTERNATIVE AU SNU

Concernant le service national universel, la Ligue de l'enseignement a continué, en 2023, sa mobilisation dans le cadre du collectif « Jeunesse, citoyenneté, engagement » qu'elle a contribué à créer et qu'elle anime avec la Ligue des droits de l'homme et le MRJC, afin de faire advenir une alternative à la forme actuelle du SNU.

Début 2023, en l'absence d'engagement officiel du gouvernement, le collectif JCE dont la Ligue de l'enseignement, à travers une lettre adressée au président de la République, a réaffirmé son opposition à la dimension obligatoire du SNU en faisant valoir que l'engagement ne se décrète pas mais se choisit.

En juillet, alors que des expérimentations de séjours de cohésion étaient menées, le collectif JCE a de nouveau alerté, dans une tribune publiée dans le journal *L'Humanité*, sur les orientations prises par le SNU : des financements démesurés quand dans le même temps ceux dévolus à la politique jeunesse sont réduits, la mise en place de contreparties (prise en charge du permis de conduire, financement du Bafa...) ou encore la dimension obligatoire du dispositif.

DÉNONCER LA LOI « ASILE ET IMMIGRATION »

En novembre 2023, aux côtés d'une trentaine d'associations, collectifs et syndicats, la Ligue de l'enseignement a dénoncé l'adoption en première lecture du projet de loi « Pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » par un vote solennel du Sénat. Pour la Ligue de l'enseignement, qui à travers les actions de son réseau s'engage quotidiennement auprès des personnes exilées, ce projet de loi constitue un recul sans précédent pour les droits des personnes étrangères vivant dans notre pays, condamnées à la déshumanisation et à la précarité. La Ligue et ses partenaires ont alors invité leurs réseaux respectifs et plus largement les citoyens et citoyennes à se rendre dans la rue les 14 et 21 janvier 2024 pour s'opposer à cette loi synonyme de victoire des idées de l'extrême droite. Le 25 janvier, alors que le Conseil constitutionnel devait rendre sa décision concernant cette loi, associations, collectifs de personnes exilées, juristes et chercheur-euses se sont rassemblés près de cette juridiction pour dénoncer ce texte et demander son retrait.

L'ACTION DE LA LIGUE AU SEIN DES COLLECTIFS

La Ligue de l'enseignement est membre de plus d'une centaine de collectifs et d'instances. Elle a renforcé sa mobilisation au sein de quatre grands collectifs nationaux tout en confortant sa place au sein de différents collectifs sectoriels.

LES COLLECTIFS « GÉNÉRIQUES »

Le Mouvement associatif

En 2023, le Mouvement associatif a beaucoup œuvré pour la défense de la liberté associative. Dans un cadre plus large d'offensives à l'égard de libertés fondamentales, la liberté associative est sérieusement mise en péril par le Contrat d'engagement républicain sur quelques territoires. La transformation progressive, au fil des années, des modalités de financement des associations tendait déjà à restreindre les capacités d'autonomie des associations. La censure de projets et les risques d'autocensure liés à l'application du CER risquent d'assécher, à terme, l'engagement associatif alors que ce dernier reste largement plébiscité par les citoyen·nes.

Par ailleurs, le Mouvement associatif, en phase avec les orientations de la Ligue de l'enseignement, réaffirme, dans le respect de l'indépendance à l'égard des partis politiques, l'incompatibilité entre le fait associatif et les valeurs et pratiques d'extrême droite.

La Ligue de l'enseignement, qui assure depuis juin 2022 la vice-présidence du Mouvement associatif sur la base du mandat que lui a confié le Cnajep, nourrit aux niveaux national et régional les travaux et orientations de ce porte-voix de nombreuses associations - 1,5 million - incarnant une indéniable vitalité démocratique sur les territoires.

Le Cnajep

Dans le cadre de la coprésidence qu'elle assure depuis trois ans, la Ligue de l'enseignement s'est investie dans tous les chantiers structurants du Cnajep déployés en 2023.

Elle a ainsi continué sa mobilisation en lien avec le Mouvement associatif en défense des libertés associatives face aux usages abusifs du Contrat d'engagement républicain. Elle a, en parallèle, contribué à la structuration du collectif « Démocratie, droits et libertés », initié avec la Ligue des droits de l'homme, en lien notamment avec la CGT, la FSU et la CFDT. Ce collectif a vocation à fédérer toutes les initiatives prises par la société civile en réaction à la progression des idées autoritaires et des replis identitaires issus des extrêmes droites, et qui contaminent le débat public, mettant en cause notamment les libertés fondamentales d'expression de conviction et de manifestation.

Dans le cadre de la dynamique du Comité de filière animation, la Ligue de l'enseignement a activement contribué à la coordination, via le Cnajep, des associations membres du bureau du comité, afin notamment d'élaborer, en lien avec le syndicat Hexopée, 36 propositions soumises à l'ensemble des acteur·rices de la branche. La Ligue s'est également mobilisée autour de la refonte des diplômes professionnels Jeunesse - Éducation populaire - Sports en lien avec le groupe « formation professionnelle qualifiante » du Cnajep.

La Ligue s'est aussi investie en suivi des travaux du Cnajep au sein du groupe « Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse » au Conseil économique, social et environnemental (CÉSE), notamment à l'occasion de la publication d'un avis sur les politiques de jeunesse.

Enfin, la Ligue s'est mobilisée via le Cnajep dans la préparation des 2^e Rencontres nationales de l'éducation populaire qui se tiendront à Poitiers en mai 2024, en partenariat notamment avec Hexopée, l'Injep, l'Association des maires de France, France Urbaine, l'Association des maires ruraux, l'Assemblée des départements de France et Régions de France.

L'Agence du service civique

La Ligue de l'enseignement est membre de la plateforme inter-associative pour le service civique. Ce collectif informel regroupe des organisations impliquées dans l'accueil et l'accompagnement de volontaires. Il vise à promouvoir l'expertise des associations et à faire connaître leurs points de vue sur l'évolution du service civique. Il se réunit tous les deux mois, en amont du comité stratégique de l'Agence du service civique et traite plusieurs dimensions du dispositif - évolution, droits des volontaires, service civique à l'international, formation des tuteurs, visibilité du service civique... - qui donnent lieu à des propositions concrètes et opérationnelles. En 2023, les membres de la plateforme ont continué, entre autres, de porter

la question des droits des volontaires (revalorisation des indemnités, aide à la mobilité et à l'hébergement, valorisation du service civique dans un parcours d'études...), afin de soutenir l'engagement des jeunes dans un contexte socio-économique particulièrement difficile.

En 2024, la plateforme ambitionne de développer sa communication afin d'informer le plus de jeunes possibles en allant notamment à la rencontre des élèves dans les collèges, lycées et universités (dans ces dernières, seules les associations étudiantes informent les jeunes de l'existence du dispositif). Développer le service civique dans les lycées professionnels pour lutter contre le décrochage et mobiliser davantage les jeunes au sein des gouvernances locales et nationales font également parties des priorités de 2024. Enfin, un plaidoyer destiné aux parents sera également produit en collaboration avec les CAF et associations de parents d'élèves.

Le Pacte du pouvoir de vivre

La Ligue de l'enseignement a poursuivi, en 2023, son engagement au sein du Pacte du pouvoir de vivre dont elle est membre fondateur. Le Pacte a créé l'École du pouvoir de vivre qui propose aux jeunes de 18 à 35 ans un espace de transmission, de réflexion et d'échange, animé et porté par les organisations membres du collectif, afin de les accompagner dans leur engagement en faveur de la transition écologique, sociale et démocratique.

La coordination entre représentant·es Ligue en région

Suite à l'université de rentrée de Port-Leucate en septembre 2021, une coordination de l'ensemble des responsables Ligue présent·es dans les collectifs régionaux a été mise en place. Tout au long de l'année 2023, un webinaire bimestriel, rassemblant la cinquantaine de Ligueuses et Ligueurs présent·es dans les CESER, les LMA régionaux, les Crajep et les CRESS, a permis de faire face à l'actualité associative nationale et régionale et de travailler le plaidoyer.

FAITS MARQUANTS AU SEIN DE CERTAINS COLLECTIFS « SECTORIELS »

La Ligue de l'enseignement veille à être présente dans les collectifs mobilisés sur les différents champs de valeurs et d'activités propres au mouvement.

Dans le champ de la laïcité Au sein du Cnal

En 2023, les organisations du Comité national d'action laïque (Cnal), dont la Ligue est membre, ont concentré leurs travaux sur l'école et les questions de mixité sociale. Dès janvier, dans une tribune publiée dans l'hebdomadaire *Marianne* – sous le titre « Imposer la mixité sociale et scolaire pour faire nation à travers l'école » – le Cnal expliquait comment et pourquoi l'Éducation nationale doit s'attaquer au financement de l'école privée pour favoriser la mixité sociale. La publication, fin 2022, des indices de positionnement social (IPS) de chaque école et collège, public et privé sous contrat par le ministère, a confirmé que les établissements privés sous contrat concentrent un public scolaire favorisé, et contribuent ainsi au problème caractéristique de notre système scolaire où plus qu'ailleurs la réussite est corrélée à l'origine sociale.

Le plan d'amélioration de la mixité sociale en milieu scolaire présenté en mai par le ministre de l'Éducation nationale aux recteur·rices et inspecteur·rices d'académie a suscité de vives réactions de la part du Cnal qui, tout en saluant l'orientation prise par le ministre de l'époque Pap NDiaye pour améliorer la mixité, a déploré que les établissements d'enseignement privés ne soient pas contraints et mis à contribution, au regard de l'argent public qui les finance.

Les constats du Cnal sont corroborés en juin lors de la publication du premier rapport de la Cour des comptes sur l'enseignement privé sous contrat dans lequel elle identifiait un véritable angle mort de

l'État concernant l'enseignement privé, l'absence quasi-généralisée de contrôle de l'utilisation des fonds publics octroyés pour le fonctionnement de l'établissement ainsi qu'un contrôle pédagogique « minimaliste ». Si le constat posé par la plus haute juridiction financière est largement partagé par le Cnal, celui-ci a regretté que les quelques préconisations formulées pour favoriser la mixité sociale restent très en deçà de ses revendications.

Depuis septembre 2022 et jusqu'à juin 2023, le Cnal a choisi de consacrer ses travaux à la formation à la laïcité des enseignant·es de l'enseignement public. Des auditions de spécialistes (formateur·rices, syndicalistes, enseignant·es...), un sondage réalisé par l'Institut Ifop à l'attention des enseignant·es et un colloque, organisé en juin à Montpellier, ont marqué l'année 2023.

Le 29 novembre, une délégation du Cnal a été reçue par la mission d'information parlementaire de l'Assemblée nationale étudiant le financement de l'enseignement privé sous contrat. À cette occasion, le Cnal a formulé une dizaine de propositions et a réitéré sa demande de contrôle beaucoup plus poussé sur l'utilisation des moyens alloués ainsi que l'application de la loi qui est aujourd'hui contournée par des stratégies de réseaux d'établissements d'enseignement privés. À travers la 9^e proposition, le Cnal soutient la proposition de loi du sénateur Pierre Ouzoulias visant à conditionner les subventions accordées aux établissements privés sous contrat à des critères de mixité sociale.

Au sein du Réseau laïque européen

Aux côtés d'une douzaine d'associations – les Pupilles de l'enseignement public et Égale en France, le Centre d'action laïque en Belgique, Europa Laica en Espagne ou encore l'Union des rationalistes italiens et la Libre pensée suisse romande – la Ligue de l'enseignement fait partie du Réseau laïque européen. Ensemble, ces associations se coordonnent afin de faire

entendre leurs positions au niveau européen, en particulier auprès du Parlement et de la Commission. En 2023, le Réseau a notamment salué l'engagement clair du Parlement européen dans un rapport en faveur de l'universalité du droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion et de conviction. Il a également célébré le Jour de Darwin, le 12 février (jour de naissance du savant), face aux dérives créationnistes, publié plusieurs études sur la laïcité en Suisse, participé à la Journée internationale des droits des femmes, soutenu les militant·es pro-choix en Pologne, s'est insurgé contre un petit-déjeuner de prière organisé dans les locaux du Parlement européen, et demandé l'abrogation du concordat en Espagne...

Dans le champ de la culture **Au sein de la Cofac**

La Ligue de l'enseignement assure la vice-présidence de la Coordination des fédérations et associations de culture et de communication (Cofac) qui rassemble une vingtaine de fédérations culturelles œuvrant dans différents champs : patrimoine, théâtres, musées, musique (écoles et ensembles vocaux, instrumentaux et traditionnels), cinéma, écoles de cirque, foyers ruraux, MJC. « Pôle culture » du Mouvement associatif, la Cofac agit pour faire reconnaître la place des associations, des bénévoles, des amateur·rices et des usager·ères dans l'élaboration des politiques culturelles. En 2023, la Cofac a diffusé plusieurs enquêtes flash auprès des associations culturelles afin de connaître les difficultés propres à leurs périmètres d'action et à produire un plaidoyer adapté à ces réalités. À l'occasion du festival d'Avignon, la Cofac et la Fédération nationale des associations de directeur·rices des affaires culturelles (FNADAC) ont signé une convention de partenariat consolidant le rapprochement des deux structures et la poursuite de leur collaboration autour d'intérêts partagés. Enfin, la Cofac a poursuivi la structuration de ses représentations régionales. En décembre, l'État, représenté par la Direction régionale des affaires

culturelles, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Cofac Nouvelle-Aquitaine ont signé une Charte d'engagements réciproques Culture.

Au sein de l'Alliance pour la lecture

La Ligue de l'enseignement est membre de l'Alliance pour la lecture, collectif créé en 2022 et qui réunit une centaine de structures des champs culturel, social et éducatif. En 2023, la Ligue a poursuivi son engagement au sein du collectif, notamment dans le cadre de la Journée nationale pour le développement de la lecture organisée à Strasbourg et de la préparation de l'événement, en amont, dans les territoires.

Au sein de Scènes d'enfance - Assitej France

Aux côtés de seize associations et réseaux nationaux du spectacle vivant, la Ligue est partenaire et membre du conseil d'administration de Scènes d'enfance - Assitej France. En 2023, la Ligue a notamment animé un atelier sur l'éducation artistique et culturelle et les droits culturels dans le cadre des Rencontres nationales des plateformes jeune public, à Nancy en novembre.

Dans le champ des vacances et des séjours scolaires

Actrice du tourisme social, la Ligue de l'enseignement est particulièrement investie, avec l'ensemble des acteur·rices du secteur, au sein de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (Unat) et de la Jeunesse au plein air (JPA). Depuis 2023, l'Unat anime un groupe de travail chargé de construire un plaidoyer pour un véritable plan national patrimoine des centres de vacances (outils financiers à l'appui) pour répondre au contexte actuel.

Au sein de la JPA, le réseau de la Ligue s'est impliqué dans la rédaction d'un cahier spécial classes de découvertes ainsi que dans la mise en œuvre du Pass colo.

Dans le champ de la solidarité internationale

La Ligue de l'enseignement est membre de Solidarité Laïque, collectif réunissant une cinquantaine de membres, œuvrant contre les exclusions et pour l'accès à une éducation de qualité pour toutes et tous. La Ligue participe par ailleurs à plusieurs programmes coordonnés par Solidarité Laïque : le programme « Jeunes des 2 Rives » et le programme « Soyons actifs/actives ». Ce dernier rassemble environ 80 organisations françaises et tunisiennes et vise la réduction des inégalités d'accès aux droits à travers trois domaines d'action : l'éducation, l'insertion socioprofessionnelle/l'économie sociale et solidaire et la démocratie locale et participative.

La Ligue de l'enseignement est également membre du groupement d'intérêt général France Volontaires, plateforme française du volontariat international d'échange et de solidarité. Elle participe activement à un groupe de travail sur le volontariat et la réciprocité et a contribué au lancement d'un nouveau groupe de travail portant sur le bilan carbone du secteur du volontariat international. Enfin, la Ligue fait aussi partie de la Coalition éducation qui œuvre pour le droit à une éducation inclusive pour toutes et tous partout dans le monde.

Dans le champ de l'ESS

De janvier à juin 2023, la Ligue de l'enseignement a été membre du comité stratégique de l'Avise et, au nom du Mouvement associatif, du Conseil supérieur de l'ESS (CSESS). Elle est également investie, depuis 2010, au sein de l'Économie sociale partenaire de l'école de la République (Esper) qui promeut l'ESS auprès des jeunes en milieu scolaire, en contribuant aux travaux et instances à l'échelle nationale, et aux comités locaux à travers ses fédérations départementales.

IMPLICATION DE LA LIGUE AU SEIN DU COMITÉ DE FILIÈRE ANIMATION

En 2023, en lien avec le Cnajep, Hexopée et le Fonjep, la Ligue de l'enseignement a poursuivi son engagement au sein du Comité de filière animation, espace d'interlocution de long terme entre État, collectivités locales, employeurs et syndicats de salarié·es de la branche, ainsi que les associations « Jeunesse et éducation populaire » représentatives du champ.

Aux termes de négociations engagées avec la Cnaf dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion (COG) signée avec l'État pour la période 2023-2027, des mesures de soutien pour les enfants, les adolescent·es et les jeunes adultes ont été prévues. Par ailleurs le Pass colo (une aide de 200 à 350 €) sera proposé à partir de l'été 2024 pour favoriser le départ en vacances des enfants âgé·es de 11 ans.

En juillet 2023, et suite à des propositions formulées par le Comité, la Ligue de l'enseignement et ses partenaires ont salué les annonces de Sarah El Haïry, alors secrétaire d'État

chargée de la Jeunesse et du Service national universel, concernant la réévaluation, à partir de 2024, du salaire minimum des animateur·rices en Contrat d'engagement éducatif (CEE). Dans une enquête sur le CEE rendue au printemps, le Comité s'était en effet prononcé pour une indemnisation minimale portée à 50 € brut par jour mais demandait également que cette réévaluation soit progressive et que des modalités d'accompagnement soient proposées pour ne pas mettre en difficulté les organisations dont le modèle socio-économique était construit avec des indemnisations inférieures.

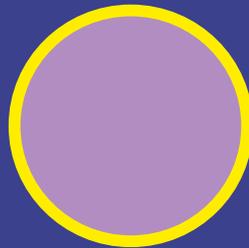
Le 6 juillet, les acteur·rices du secteur de l'animation, dont la Ligue de l'enseignement, aux côtés du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ont adopté une charte inédite, issue des travaux du Comité de filière, pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes au sein des accueils collectifs de mineur·es. À travers 12 engagements, cette charte constitue le fondement de toute action en matière de prévention, de sensibilisation, de formation, d'éducation et, le cas échéant, de signalement et de sanction par les autorités compétentes et engage les organisateur·rices d'ACM en leurs fonctions d'employeur·euse et de responsable de mineur·es.

À l'été 2023, après l'épisode politique du remaniement ministériel et les changements au poste de secrétaire d'État, l'animation du comité de filière et la dynamique de ses groupes de travail ont connu une période de flottement. Son redémarrage, en septembre, n'a pas été à la hauteur des espérances des organisations du Cnajep qui ont regretté que le travail autour des aspects réglementaires et financiers tarde à s'imposer dans le calendrier. Pour autant, la Ligue et ses partenaires restent largement impliqués et formuleront, en 2024, plusieurs avis – sur la formation professionnelle, sur l'impact du SNU, sur les modèles économiques et les financements, sur les coopérations locales des acteur·rices éducatif·ves... – pour contribuer à la relance effective de ce Comité de filière.

04



**MIEUX
SE CONNAÎTRE
POUR PRÉPARER
L'AVENIR**



LES LIEUX ET TERRITOIRES DE LA LIGUE

Parmi les réflexions que mène la Ligue de l'enseignement en matière de développement et de pérennisation de ses activités, la question de la cartographie de ses lieux et territoires a été mise en réflexion lors de ses Journées d'études des responsables fédéraux (JERF) 2023. En prenant comme base d'étude l'implantation territoriale de ses fédérations et unions régionales, qu'il s'agisse des sites (sièges, centres, espaces) ou des territoires où la Ligue est présente (grandes agglomérations, quartiers de la politique de la ville, espaces ruraux voire espaces isolés...), la Ligue a cherché à interroger les formes et les enjeux d'accueil de ses militant·es, bénévoles, et publics. Il s'agissait, en outre, de confronter son projet d'éducation populaire, au plus près des réalités sociales, aux enjeux directement opérationnels pour ses fédérations et unions régionales (déménagement ou modernisation de sièges, stratégies territoriales, gestion d'équipements, etc.).

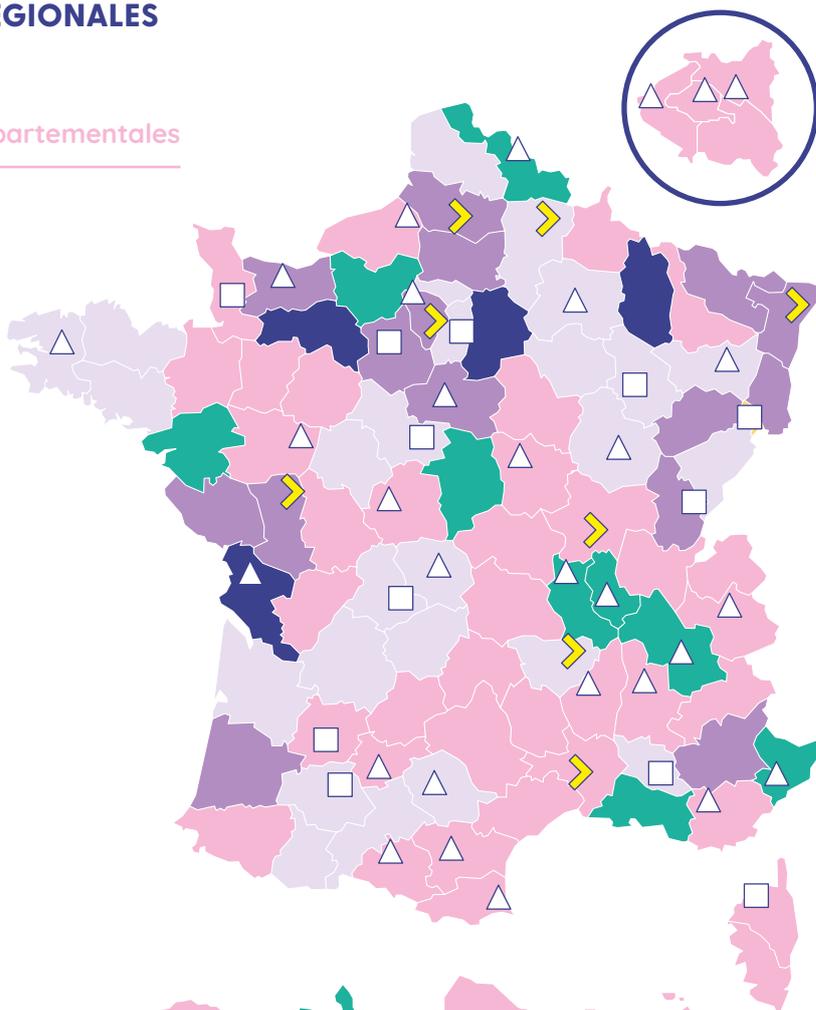
Pour mener cette réflexion, la Ligue de l'enseignement avait invité Philippe Estèbe, Docteur en sciences politiques et en géographie qui, cartes à l'appui, a confronté la densité du tissu associatif de la Ligue à un certain nombre de données pour analyser quelle était la nature de la société locale gravitant autour des structures de la Ligue, ainsi que le poids des associations affiliées à la Ligue par rapport à la totalité du tissu associatif à l'échelle d'un département. La question de l'implantation des sièges de ses fédérations départementales a également fait l'objet d'une analyse. Si une majorité de fédérations a son siège en cœur d'agglomération (centre historique ou quartier de ville), une large part est désormais implantée en périphérie. Près du tiers est localisé au sein des quartiers prioritaires de la ville ou en proximité. Ainsi, la transformation des mobilités et des métiers, les nouvelles pratiques sociales, l'hybridation des ressources et des moyens conduisent certaines fédéra-

tions, par choix ou par nécessité, à repenser leurs implantations. En témoignent les près de 10 % de fédérations ayant déménagé au cours des quatre dernières années. Au regard des enjeux de transition écologique et des évolutions sociales, ces changements soulèvent de multiples défis pour l'adaptation du réseau à son environnement.

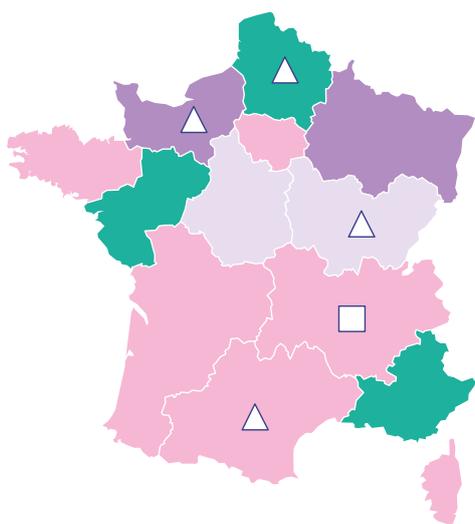
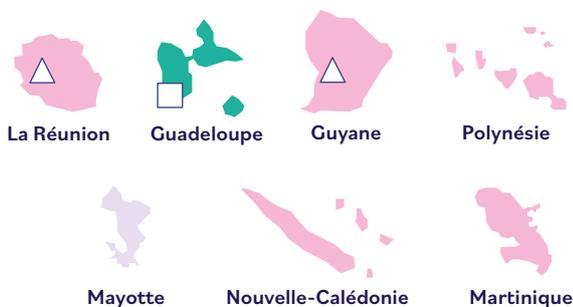
Durant ces JERF, des ateliers ont également permis au réseau d'échanger et de témoigner, à partir de leurs réalités territoriales: la Ligue de l'enseignement de Normandie qui utilise la cartographie de son réseau d'associations affiliées comme un outil de dynamisation et d'animation fédérative sur son territoire; la Ligue de l'enseignement Centre-Val de Loire qui, grâce à l'expertise d'un géomaticien, a identifié et valorisé les points d'accès numériques dans le cadre d'un Hub numérique déployé dans la région; ou encore la Ligue de l'enseignement de Paris qui souhaite repenser l'implantation de son siège, au-delà de la simple dimension immobilière, pour être davantage au contact de son tissu associatif et insérée dans son environnement social. Autant de démarches qui témoignent du souci de la Ligue de l'enseignement de « coller » au plus près des réalités de son territoire.

IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE DES SIÈGES DES FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES ET UNIONS RÉGIONALES

Fédérations départementales



Unions régionales



Source : cartographies réalisées à partir d'une enquête menée par le pôle Accompagnement structurel des fédérations et unions régionales en 2022.

Centre

- Centre urbain / historique
- Quartier de ville

Périphérie

- Zone d'habitation
- Zone artisanale ou zone industrielle
- Autres (ALS, centres de vacances...)

- Quartier politique de la ville
- Proche QPV
- Déménagement

LES AXES DE DÉVELOPPEMENT IDENTIFIÉS PAR L'ENQUÊTE

« PATRIMOINE » VACANCES

La plateforme coopérative et son comité de contrôle et d'organisation stratégique (CCOS) ont mené, d'octobre 2022 à mai 2023, une enquête sur le patrimoine du parc « vacances et séjours éducatifs » de la Ligue, à savoir ses centres de vacances, ses classes de découvertes et ses villages vacances. Confiée au cabinet Protourisme, l'enquête visait à dresser un état des lieux des modes d'accueil afin de déterminer les enjeux clés et les besoins en termes d'accompagnement.

L'enquête s'est d'abord attachée à consolider des données exhaustives sur l'état du patrimoine, les types d'accueil proposés (classes de découvertes, colonies de vacances, villages vacances...), les modes de gestion, les dépenses de maintenance et celles d'investissement. Elle a ensuite été complétée par un travail qualitatif et d'analyse réalisé sur la base d'une dizaine d'entretiens collectifs menés en région au sein des Comités régionaux vacances, séjours et loisirs éducatifs (CRVSLE).

Au cours du deuxième semestre 2023, les résultats de l'enquête et les préconisations du cabinet Protourisme ont été partagés au réseau vacances via des webinaires et à l'occasion des Rencontres nationales vacances, séjours et loisirs éducatifs en octobre, ainsi qu'aux participant-es de l'assemblée générale de la Ligue en juin à Mont-de-Marsan lors d'un atelier dédié.

Préconisations et enjeux révélés par l'enquête :

- Définir plus précisément une identité propre et un positionnement (diversification des publics ou au contraire spécialisation sur une typologie de public) pour chaque structure ;
- Réaliser des travaux de rénovation pour respecter les normes, notamment en matière de performance énergétique ; exigence au cœur des préoccupations actuelles et futures, tout en mesurant notre capacité, en parallèle, à améliorer l'attractivité des structures. À ce titre, l'enquête révèle que 90 établissements ont réalisé ou vont réa-

liser des travaux de mise aux normes et 99 ont engagé ou vont engager des travaux de montée en qualité. Mais la hausse des coûts des travaux constitue une difficulté de taille pour les structures qui estiment insuffisante leur capacité de financement des travaux (62 % des répondant-es), et ce quelle que soit la taille de l'établissement ;

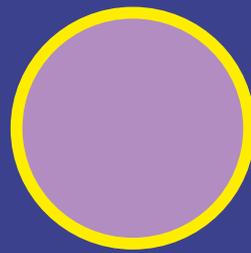
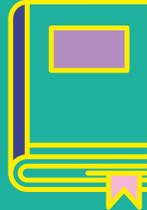
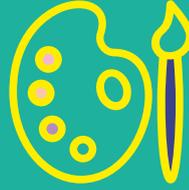
- Renforcer la coopération entre les fédérations départementales, les unions régionales et le centre confédéral avec pour enjeux de partager les ressources et les connaissances et de coordonner les efforts de développement. Cette mutualisation peut intervenir à plusieurs niveaux : ingénierie ciblée (architecturale, technique, économique, juridique), achats groupés, partage d'outils (de pilotage, de suivi de ratios, taux d'occupation), contrats de maintenance ;
- Poursuivre et étendre notre stratégie nationale de commercialisation ;
- Identifier des solutions pour financer les travaux de rénovation ou d'autres investissements nécessaires, qui pourraient se traduire par la mise en place d'une structure de portage patrimonial commune. Cette piste est mise à l'étude et a fait l'objet de réflexions lors des Journées d'études des responsables fédéraux en février 2024.

Si le parc vacances de la Ligue a déjà entrepris des évolutions (rénovations bâtementaires, transition écologique, mutualisation des achats...), les défis à relever restent nombreux et supposent de dégager des capacités d'investissement adossées à une relance des soutiens publics. Ils exigent aussi d'anticiper les effets de la transition climatique : risques de tempêtes et d'inondations de plus en plus fréquents, érosion du littoral (recul du trait de côte), gonflement des argiles des sols, problématiques liées à l'enneigement...

Cette démarche prospective permettra d'analyser les projets de développement dans les territoires et de préfigurer le rôle et les missions futures des comités régionaux : coordination, mutualisation des moyens, relations avec les pouvoirs publics.

05

NOS ACTIVITÉS



ÉDUCATION

Association complémentaire de l'enseignement public, la Ligue de l'enseignement accompagne au quotidien, dans tous les départements, les établissements scolaires et les communautés éducatives locales. Ce partenariat s'incarne dans une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) avec le ministère de l'Éducation nationale, d'une durée de trois ans, qui a été renouvelée en 2023. Trois grands axes de travail structurent ce nouveau partenariat qui va mobiliser l'ensemble du réseau : l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux ; l'égalité et la mixité ; et enfin le bien-être des élèves.

Depuis l'automne 2020, un dispositif d'accompagnement des correspondant·es académiques CPO au sein de chaque union régionale est mis en place avec pour objectif de conforter, à l'échelle académique, la dynamique éducative du réseau, la qualité de ses interventions et sa visibilité. Depuis l'automne 2022 et tout au long de l'année 2023, plusieurs séquences de travail ont ainsi associé les correspondant·es CPO au processus de renouvellement de la convention. Un premier séminaire, en février, a permis d'élaborer une nouvelle architecture de la CPO. La suite des travaux a consisté, sur la base des trois champs prioritaires conventionnés avec le ministère de l'Éducation nationale, à présenter, organiser et inscrire les actions de la Ligue dans ce nouveau cadre.

AMÉLIORER LE CLIMAT SCOLAIRE ET LE CLIMAT ÉDUCATIF, LES CPS LEVIER D'ACTION DU RÉSEAU

Les compétences psychosociales (CPS) font référence à un ensemble de capacités qui nous permettent de gérer efficacement les défis de la vie quotidienne, d'interagir de manière positive avec les autres et de faire preuve d'adaptabilité face aux changements. Leur développement et leur renforcement sont désormais une préoccupation des politiques publiques, au-delà du seul périmètre de l'école. Ainsi, le 31 août 2022, une instruction interministérielle (Justice, Travail,

Éducation nationale, Santé, Sports...) publiée au Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité, définissait une stratégie nationale pour les 15 prochaines années afin que la génération 2037 puisse grandir dans des environnements soutenant le développement de ces compétences psychosociales.

En 2023, avec l'appui de la Fédération promotion santé et la Ligue de l'enseignement du Cher, le pôle Éducation du centre confédéral a mené une réflexion sur les compétences psychosociales, envisagées comme levier de développement d'un climat éducatif de qualité dans tous nos espaces d'accueil. Ce projet a donné lieu, fin août, à la création d'une nouvelle mission nationale déléguée « CPS et climat éducatif » confiée à la fédération du Cher, et à la création d'un groupe de travail national composé d'une vingtaine de personnes issues de 12 fédérations départementales. Fin 2023, la mission a établi sa feuille de route qui s'articule autour de deux axes : améliorer et partager nos pratiques internes (échanges de pratiques, formations et productions de modules), et assurer, à l'externe, la visibilité des pratiques du réseau. En 2024, une formation dédiée au développement et au renforcement des CPS, animée par une organisation membre du réseau national de la Fédération promotion santé, sera proposée au réseau de la Ligue dans le cadre de son plan de formation.

À la rentrée 2023, la décision du gouvernement de faire de la lutte contre toutes les formes de harcèlement en milieu scolaire une priorité absolue a placé sous les feux des projecteurs le programme danois déployé par la Ligue de l'enseignement de Paris « Vivre ensemble - Fri For Mobberi ». Le plan de lutte contre le harcèlement scolaire du ministère prévoit notamment la généralisation de cours d'empathie dans les écoles et la mise en œuvre d'une expérimentation dès janvier 2024 dans le premier degré. Dans ce cadre, le centre confédéral, en partenariat avec la fédération de Paris, a élaboré un plan d'accompagnement visant à permettre l'essaimage et le déploiement national du programme par son réseau. Cela contribuera ainsi au plan de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire, qui constitue par ailleurs une des priorités de la convention pluriannuelle d'objectifs qui lie notre réseau au ministère de l'Éducation nationale. Ce déploiement passera notamment par la formation des professionnel·les de la Ligue de l'enseignement afin de former et d'accompagner, dans un second temps, les acteurs et actrices éducatif·ves intervenant auprès des enfants de maternelle. Le plan prévoit également l'animation et l'accompagnement de cette future communauté de formateur·rices, un appui aux fédérations de la Ligue dans le déploiement du programme ainsi qu'une mise en œuvre avec les acteur·rices locaux·ales de l'Éducation nationale et des collectivités locales.

FOCUS

REMOBILISATION SCOLAIRE

Ligue de l'enseignement des Hautes-Alpes

Depuis 2018, avec deux autres associations¹ et la Communauté de communes Buëch-Dévoluy (CCBD), la Ligue de l'enseignement des Hautes-Alpes anime un dispositif départemental de persévérance scolaire visant à prévenir le décrochage scolaire. Les trois associations et la CCBD interviennent dans les collèges selon un découpage territorial, principalement dans les zones rurales, et plus globalement mènent une réflexion de fond, avec le département, pour définir les contours du décrochage scolaire et mieux repérer les élèves concernés. La Ligue de l'enseignement 05 intervient dans quatre établissements et accompagne une trentaine de jeunes par an, dont 15 bénéficient d'un accompagnement spécifique. En fonction des profils et des situations (déscolarisation, décrochage silencieux, comportement...), la fédération accompagne le ou la jeune pour retravailler le lien au collège en mobilisant des outils adaptés à chacun-e. Cet accompagnement, qui repose sur la libre adhésion du ou de la jeune et se traduit par un contrat d'engagement, mobilise l'ensemble des acteur·rices éducatif·ves – assistant·e social·e, infirmier·ère, chef·fe d'établissement, parents... – pour répondre au plus près de chaque problématique en mobilisant les leviers adéquats (les loisirs pour travailler le lien social et les relations amicales par exemple). La fédération 05 s'appuie également sur les dispositifs et programmes de ses différents services. Certain·es jeunes ont notamment participé au concours de photos « Discrimin'actions » porté par la Ligue de l'enseignement PACA et se sont chargé·es de mettre en place l'expo finale au sein de leur établissement.

Ils et elles ont aussi produit des textes dans le cadre de l'opération de sensibilisation « Jouons la carte de la fraternité ». Enfin, un jeune s'est porté volontaire pour participer à la mise en œuvre d'un projet de l'Ufolep et du service numérique mêlant sport et e-sport, dans les quartiers politique de la ville de Gap.

En 2023, grâce à un financement du Fonds social européen, la fédération 05² est allée un peu plus loin dans la démarche en développant des actions collectives à l'attention des jeunes et en déployant son dispositif dans les collèges de Gap. Des animations ont pu voir le jour comme des ateliers au sein d'une cuisine participative de Gap, par exemple, ou encore la mise en place du programme « Booste ta rentrée » pour accompagner les nouveaux élèves de 6^e à mieux appréhender et préparer le passage au collège grâce à une mise en relation avec d'ancien·nes 6^e. En juin 2023 également, la fédération a organisé pour une douzaine d'élèves (avec et sans difficultés scolaires), un séjour itinérant à vélo de cinq jours – la Vélo'orientation – pour leur faire découvrir différents métiers : responsable d'un barrage hydraulique, architecte, maréchal-ferrant, dessinateur·rice industriel·le, chargé·e de communication d'un théâtre... Séjour qui, face à son succès, sera renouvelé en avril et juillet 2024, avec le même nombre d'élèves.

www.laligue-alpesdusud.org



© Ligue de l'enseignement des Hautes-Alpes

1. Association 4, 3, 2, A et Planète Champsaur Valgo.

2. La fédération bénéficie également de financements de la part du Département, de la CAF, et de la Sécurité sociale.

« MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ », AXE STRUCTURANT DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Deux actions principales constituent aujourd'hui la mission nationale « Mémoire et citoyenneté » confiée à la Ligue de l'enseignement de Paris : le concours scolaire « La Flamme de l'égalité » en lien avec l'histoire de l'esclavage, et le projet « Construire le monde d'après » dédié à la question de la mémoire, en milieu scolaire, du génocide perpétré contre les Tutsis au Rwanda. Ces deux actions, qui s'adressent principalement aux enseignant-es, leur proposent un accompagnement dans leurs projets de classe.

La Flamme de l'égalité

Créé en 2015, le concours¹ invite les élèves du CM1 à la terminale à approfondir leurs connaissances sur l'histoire des traites, de l'esclavage colonial et de leurs abolitions mais aussi à mieux saisir leurs répercussions sur la société d'aujourd'hui. La Ligue de l'enseignement le coordonne aux côtés de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah), les ministères de l'Éducation nationale, de l'Agriculture, des Outre-mer et la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME). La Ligue participe également, dans chaque académie, aux délibérations du jury, représentée notamment par ses coordonnateur-rices académiques.

Pour réaliser les projets de classe, les équipes éducatives ont à leur disposition de nombreuses ressources via une plateforme numérique dédiée. Les dossiers pédagogiques, outils, contacts d'intervenant-es peuvent ainsi être mobilisés dans des champs et disciplines artistiques tels que la musique, l'écriture, le chant, les arts visuels ou encore les arts plastiques.

La 8^e session du concours, sur le thème « Travailler en esclavage » pour la deuxième année consécutive, a totalisé 324 projets mobilisant 6 520 élèves de 176 établissements répartis sur 30 académies, dans l'Hexagone et dans les Outre-mer, ainsi que dans des établis-

sements du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et du Centre national d'enseignement à distance (CNED). Les projets retenus par les jurys académiques ont été valorisés en mai et juin, avant d'être étudiés par un jury national, entre septembre et novembre, pour dresser le palmarès national. Un questionnaire adressé aux enseignant-es, à l'issue de cette édition, a révélé la qualité de l'accompagnement de la Ligue dans l'organisation de ce concours (64 % qualifient d'« excellent » le lien avec la Ligue; 58 % jugent la plateforme et ses ressources utiles; et 40 % ont exprimé leur intention de renouveler leur participation au concours).

www.laflammedelegallite.org

Construire le monde d'après

Né en 2020 d'un programme de recherche-action intitulé « Les rescapés du génocide perpétré contre les Tutsis au Rwanda en milieu scolaire : mémoires, histoire et transmission », le projet « Construire le monde d'après » associe la Ligue de l'enseignement et l'association Ibuka France. Soutenu et financé par l'Observatoire B2V des mémoires et la Fondation pour la mémoire de la Shoah (FMS), il vise à enseigner aux jeunes ce qu'est un génocide et à accompagner les enseignant-es dans l'accueil de rescapé-es qui viendraient témoigner en classe ainsi que les rescapé-es dans la prise de parole devant un public scolaire.

En 2021-2022, la conduite de la recherche-action a abouti à l'accompagnement et au suivi psychologique de 10 rescapé-es témoins et à celui de onze classes de collèges et lycées dans la préparation et la réception d'un témoignage en classe. Un comité scientifique transdisciplinaire, composé de chercheur-euses et de spécialistes en sciences sociales, assure le suivi du projet à travers trois champs spécifiques : la psychologie, l'histoire et les sciences de l'éducation. En 2022-2023, le projet a bénéficié du soutien du ministère des Affaires étrangères et de l'Europe, de la Dilcrah, de la Fondation pour la mémoire de la Shoah et de la Fondation Amnesty France. Son déploiement s'est poursuivi avec des classes plus nombreuses et plus diversifiées et davantage de témoins-rescapé-es impliqués. Pour assurer l'essaimage du projet localement, des relais locaux – deux relais de l'association Ibuka et six relais de la Ligue (Bouches-du-Rhône, Haute-Garonne, Val d'Oise, Val de Marne, Nord, Bourgogne Franche-Comté) – ont bénéficié de formations de la part de Rémi Korman, historien, sur l'histoire du génocide, et Amélie Schäfer, psychothérapeute, sur l'accompagnement des rescapé-es, tous deux membres du comité scientifique. La plateforme de ressources numériques a été enrichie par de nouveaux supports destinés aux enseignant-es, offrant notamment la possibilité d'enregistrer un témoignage filmé d'un-e survivant-e à intégrer à leur projet pédagogique au cas où une rencontre physique ne pourrait être mise en place. En 2024, le projet sera placé au cœur de l'actualité à l'occasion de la commémoration des 30 ans du génocide perpétré contre les Tutsis au Rwanda.

www.enseigner-temoigner.org

CHIFFRES CLÉS 2022-2023



1. L'Initiative fait suite à la loi Taubira du 21 mai 2001 reconnaissant la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité et en particulier son article 2 qui préconise d'en renforcer l'enseignement dans les programmes scolaires.

Exposition archéocapsule « De sucre et de sang, archéologie de l'esclavage colonial »

Dans le cadre de l'opération du ministère de la Culture « Été culturel 2023 », le pôle Éducation, en partenariat avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME), a coordonné le projet « Archéologie et mémoire de l'esclavage colonial », associant trois fédérations départementales (Charente-Maritime, Loire-Atlantique et Paris). Ce projet visait à sensibiliser un public plus large à l'histoire et à la mémoire de l'esclavage, à étayer les activités éducatives et culturelles des espaces d'accueil collectifs et à contribuer à l'animation culturelle d'un territoire. Ainsi, tout au long de l'été 2023, l'exposition « De sucre et de sang, archéologie de l'esclavage colonial », produite par l'Inrap, a circulé dans deux centres de vacances et un centre d'animation du réseau. Des temps de médiation ont ainsi pu être organisés auprès d'enfants, de jeunes et d'adultes leur permettant de développer une meilleure connaissance de l'histoire de l'esclavage par la science archéologique et de mener une réflexion sur notre histoire et le racisme. Ce projet s'inscrivait dans la continuité du partenariat noué depuis plusieurs années avec l'Inrap et la FME.

ACCOMPAGNER LES PROJETS ÉDUCATIFS LOCAUX

Jusqu'en décembre 2022, l'animation du réseau dans le champ des projets éducatifs locaux s'organisait dans le cadre d'une coopération entre le groupe national « Loisirs éducatifs », rattaché au Comité national vacances, séjours et loisirs éducatifs, et le pôle Éducation. Les accueils collectifs de mineur-es (ACM) constituant un levier structurant des projets éducatifs locaux, une mission nationale déléguée « Projets éducatifs territoriaux et loisirs éducatifs » a été créée en 2023 au sein du pôle Éducation et son animation confiée à la fédération des Pyrénées-Orientales. Dans le cadre de la mission d'accompagnement du réseau, plusieurs temps forts ont jalonné l'année 2023.

La reconduction d'un programme annuel de rencontres

Le cycle de webinaires dédié aux acteur-rices des projets éducatifs locaux mis en place en 2022 a été reconduit. « Faire vivre les mixités dans nos actions éducatives en ACM » a été le fil conducteur de cette programmation organisée autour de quatre thématiques : inclusion, égalité filles-garçons, éducation artistique et culturelle et droits des enfants. Ces webinaires visaient à accompagner les professionnel-les des ACM dans la mise en œuvre de leurs actions éducatives

et dans leurs pratiques pédagogiques. Chaque rencontre, organisée autour de temps d'échanges, de présentation d'initiatives et de partage d'informations, a réuni 15 à 30 participant-es.

Des ateliers menés lors des RNVSLE

Depuis plusieurs années, à l'occasion des Rencontres nationales vacances, séjours et loisirs éducatifs, le groupe national « Loisirs éducatifs », devenu mission nationale déléguée, propose des ateliers de réflexion, en lien avec l'actualité institutionnelle et le projet éducatif de la Ligue. En 2023, deux sujets ont été abordés : la contribution de nos accueils collectifs de mineur-es à la résolution « Contre l'extrême droite, la Ligue s'engage » (lire page 19) prise par le réseau lors de son congrès 2022, et la mise en œuvre de la continuité éducative dans notre contribution aux projets éducatifs locaux.

Le premier atelier a donné lieu, pour la vingtaine de participant-es, à une réflexion sur la prise en compte, dans les actions des ACM, du plan de lutte contre les idées d'extrême droite, finalisé lors de l'assemblée générale de Mont-de-Marsan en 2023. Parmi les propositions, on peut citer : le projet pédagogique réaffirmant le principe d'un accueil inconditionnel de tous les enfants ; le renforcement des actions permettant le développement de l'esprit critique et l'apprentissage de l'exercice citoyen ; la formation continue des équipes de direction et d'animation ; la formation au projet et

aux valeurs de la Ligue ; ou encore le renforcement de la communication sur le projet éducatif porté par la Ligue en direction des familles et des partenaires.

Le second atelier s'inscrivait dans l'actualité de rentrée et la publication, le 21 septembre 2023, par plusieurs ministères dont celui de l'Éducation nationale, d'une directive nationale d'orientation concernant le pilotage et la mise en œuvre de la continuité éducative au niveau territorial pour l'année 2023-2024. Une des orientations de ce texte prône le développement « d'une offre éducative périscolaire et extrascolaire de qualité dans un cadre sécurisé en articulation avec les temps scolaires et familiaux ». L'atelier a permis d'identifier les différents cadres d'action publique à mobiliser comme les conventions territoriales globales (CTG CAF) pour instaurer des parcours éducatifs favorisant la continuité éducative et l'articulation entre les différent-es acteur-rices.

En 2023, avec le pôle Arts et culture, la mission nationale déléguée a contribué à l'élaboration de « Lire en ACM », projet visant à accompagner des structures de loisirs dans le développement d'actions d'éducation artistique et culturelle. Soutenu par le Centre national du livre (CNL), le projet sera déployé en 2024 et accompagnera les équipes de 10 ACM dans la mise en place de médiations visant à favoriser l'accès des enfants aux livres et à développer leur goût pour la lecture.

Rencontres internationales de la classe dehors

Du 31 mai au 4 juin 2023 à Poitiers, la Fabrique des communs pédagogiques (FabPeda) organisait, avec l'appui de plusieurs partenaires dont la Ligue de l'enseignement, les premières Rencontres internationales de la classe dehors, sous le haut patronage du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Au-delà d'un appui logistique, le soutien de la Ligue à cet événement a pris plusieurs formes :

Le groupe de travail national « Classes de découvertes » et des fédérations ont contribué aux rencontres en animant plusieurs ateliers à partir de projets développés localement - « ExpLoire@cteurs » par la fédération de la Loire ; « le jardin au service des pratiques éducatives » par la fédération de Vendée - et en contribuant aux échanges avec d'autres acteur·rices éducatif·ves.

Dans le cadre du colloque scientifique organisé lors des rencontres, la fédération des Bouches-du-Rhône est intervenue lors d'une table ronde à partir de sa contribution « Éducation hors les murs : perspectives de l'éducation populaire ». Une autre contribution a été apportée au colloque par la déléguée générale de la Ligue de l'enseignement « À l'ombre d'une école républicaine, un hors les murs est-il possible ? ». Enfin, les membres du Comité national urgences et transitions écologiques (Cnute) de la Ligue se sont réuni·es pour une rencontre dédiée à l'éducation à l'ère de l'Anthropocène.

<https://fabpeda.org>

FOCUS

Ligue de l'enseignement de Normandie

LE LIVRE LE PLUS IMPORTANT DU MONDE

À la rentrée 2023, la Ligue de l'enseignement de Normandie, en partenariat avec les éditions Goater, a publié *Le livre le plus important du monde* ; traduction française du livre suédois éponyme (*Världens viktigaste bok*) de Nathalie Simonsson paru 10 ans plus tôt. La traduction a été assurée par la sociologue et enseignante de suédois Élise Devieille, Docteure en sociologie et autrice d'une thèse sur l'éducation à la sexualité.

Adoptant une approche inclusive (pour que tous·tes les enfants se sentent représenté·es) et critique des normes (pour mieux les interroger), cet ouvrage constitue une référence en Suède en contribuant à l'éducation à la vie affective et sexuelle des pré-adolescent·es (9-13 ans). Illustré dans un univers manga, il aborde des sujets essentiels comme le corps, les familles, les sentiments, l'amour, l'amitié, les sexualités... Il s'adresse également aux éducateur·rices, parents et professionnel·les (de l'enseignement¹, de l'éducation, de l'animation, de la santé...) travaillant avec les jeunes pour mieux les accompagner dans cette période charnière. À ce titre, l'association Épicène - affiliée à la Ligue de l'enseignement de Normandie -,

dispense une formation autour de l'ouvrage pour accompagner les professionnel·les. Élise Devieille, qui assure cette formation, résume l'essence et la démarche de l'ouvrage en expliquant que « *la pédagogie inclusive vise l'égalité, et la pédagogie critique des normes vise l'émancipation. Elle ne se contente pas d'appeler à l'égalité, elle tente de déconstruire les normes de domination, les rapports d'oppression, les injustices, dans une dimension beaucoup plus politique. C'est le versant émancipateur, qui résonne avec la philosophie de la Ligue de l'enseignement* ».

<https://laliguenormandie.org>

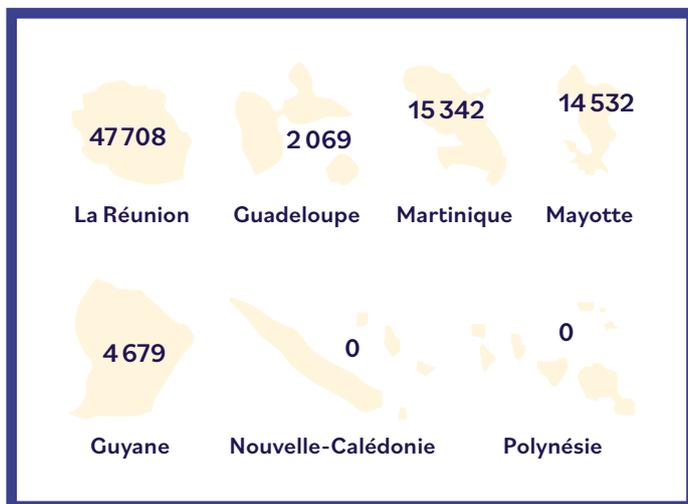
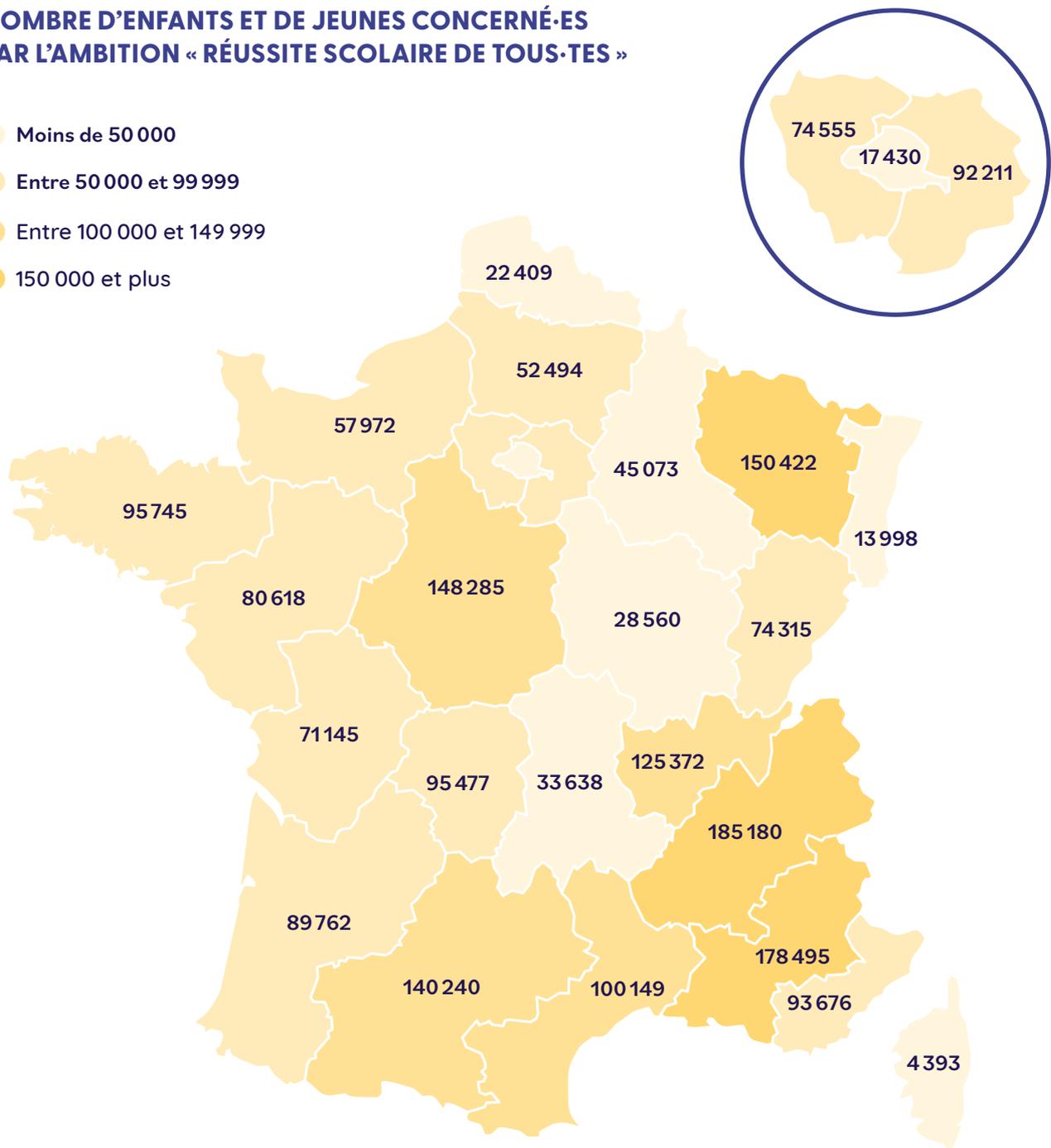


© In:Expeditions

1. Définie comme une dimension essentielle de la construction du citoyen, l'éducation à la vie affective et sexuelle doit faire l'objet de trois séances d'animation par an et par élève, du CP à la terminale, par le personnel éducatif, depuis la loi de 2001.

NOMBRE D'ENFANTS ET DE JEUNES CONCERNÉ-ES PAR L'AMBITION « RÉUSSITE SCOLAIRE DE TOUS·TES »

- Moins de 50 000
- Entre 50 000 et 99 999
- Entre 100 000 et 149 999
- 150 000 et plus

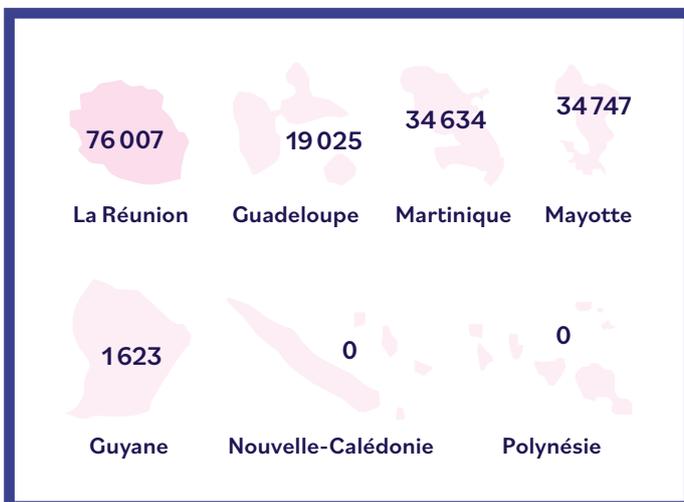
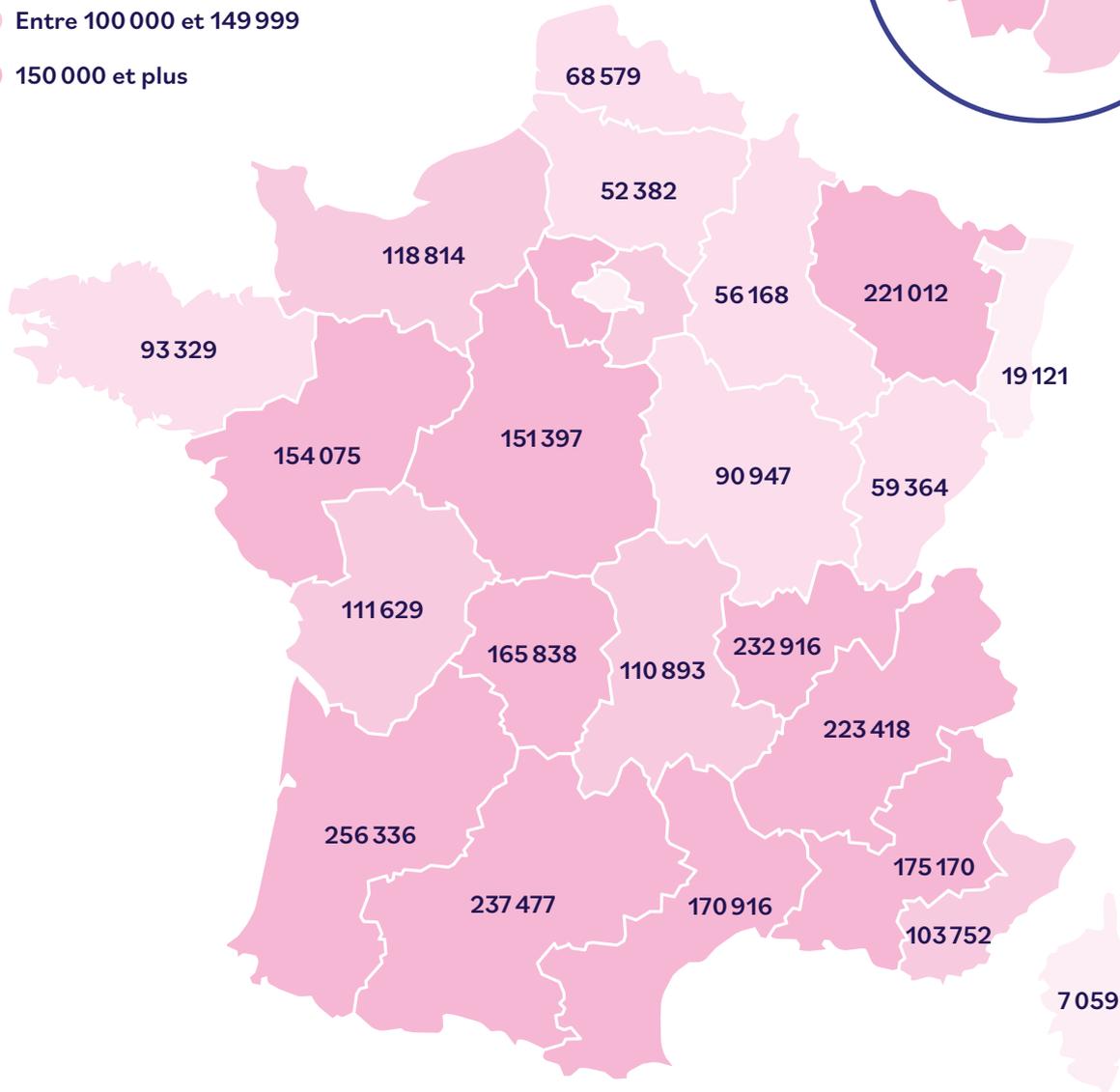
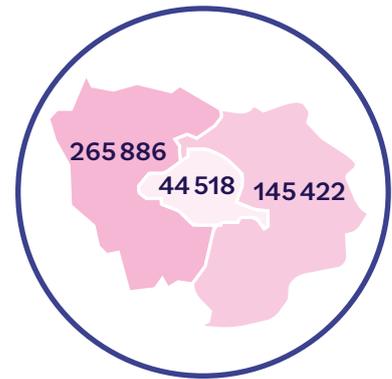


Les 102 fédérations départementales de la Ligue déploient des actions éducatives, dans le temps scolaire et hors temps scolaire. Ces actions soutiennent les différents apprentissages permettant la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, fondement de la scolarité obligatoire. Cet accompagnement vise notamment à favoriser l'inclusion scolaire, à prévenir le décrochage scolaire, à développer le goût de la lecture ou encore à permettre l'accès à des parcours d'éducation artistique et culturelle de qualité.

Source : Innovance 2022.

NOMBRE D'ENFANTS ET DE JEUNES CONCERNÉ-ES PAR L'AMBITION « LE DÉVELOPPEMENT DU PARCOURS CITOYEN »

- Moins de 50 000
- Entre 50 000 et 99 999
- Entre 100 000 et 149 999
- 150 000 et plus

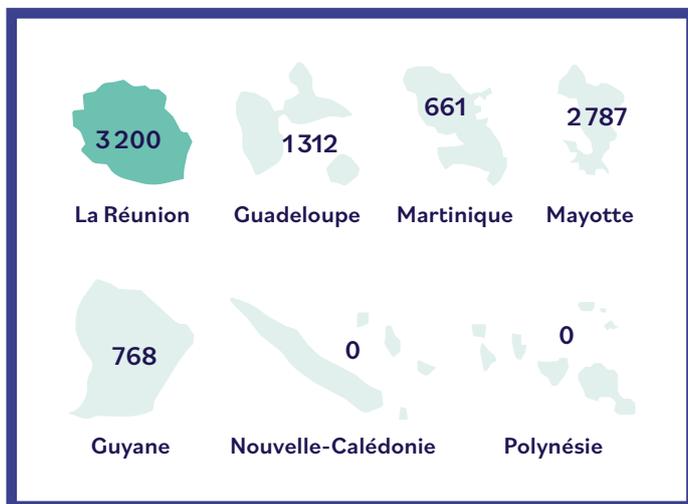
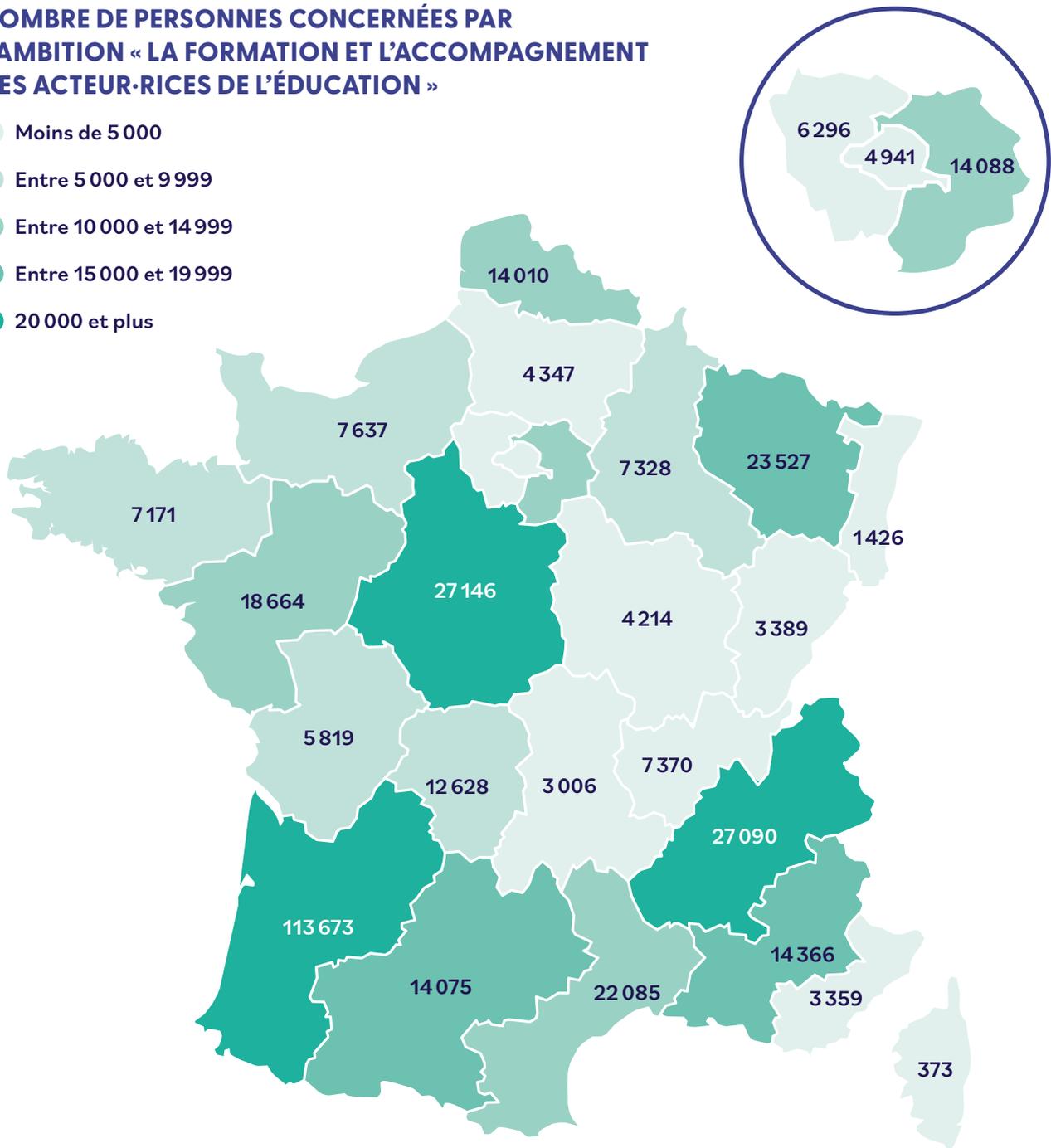


L'éducation citoyenne passe notamment par le développement de l'esprit critique, la compréhension du monde et des grands enjeux de société ou encore l'apprentissage de l'action collective. Dans leurs actions, les fédérations départementales de la Ligue intègrent différentes dimensions telles que l'éducation aux médias et à l'information, la prévention des discriminations ou encore l'éducation au développement durable.

Source : Innovance 2022.

NOMBRE DE PERSONNES CONCERNÉES PAR L'AMBITION « LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEUR·RICES DE L'ÉDUCATION »

- Moins de 5 000
- Entre 5 000 et 9 999
- Entre 10 000 et 14 999
- Entre 15 000 et 19 999
- 20 000 et plus



Au quotidien, les fédérations départementales de la Ligue agissent aux côtés des acteur·rices éducatif·ves (parents, professionnel·les de l'Éducation nationale, élu·es des collectivités locales, professionnel·les de l'animation, associations...) auquel·les elles proposent des actions de formation leur permettant de monter en compétences dans leurs pratiques professionnelles, de favoriser leur coopération et de se forger une culture commune.

Source : Innovance 2022.

ARTS ET CULTURE

À la Ligue de l'enseignement, les arts et la culture constituent un levier essentiel pour aborder les enjeux sociétaux contemporains, pour sensibiliser, mais aussi comme terrain d'action, d'innovation et de transformation. C'est dans cette perspective que le pôle a poursuivi, en 2023, ses actions d'animation et d'accompagnement du réseau, avec l'appui des missions nationales déléguées, en particulier sur les projets en lien avec l'administration pénitentiaire, le cinéma et l'éducation aux images, le développement de la lecture et les actions autour du livre, le spectacle vivant ou encore l'éducation artistique et culturelle.

Avec l'ambition d'aborder certains de ses champs d'action en complémentarité et en transversalité avec d'autres secteurs du centre confédéral, le pôle Arts et culture, en 2023, a travaillé la thématique de la pratique artistique en amateur en collaboration avec le pôle Vie associative et fédérative, et a initié une formation pour 2024 mêlant transition écologique et projets culturels. Il a également engagé une réflexion sur l'éducation artistique et culturelle et le développement de la lecture dans les accueils collectifs de mineur-es (ACM), et a renouvelé, pour la troisième année, les résidences d'auteur·rices et d'illustrateur·rices en centres de vacances.

Développer la lecture et le goût des livres

En 2023, le groupe national « Livre, lecture, écriture » a plus particulièrement investi trois champs : la prise en compte de la diversité culturelle et linguistique dans nos projets, la lecture des adolescent·es, et la dynamique d'un prix littéraire visant le développement de la lecture.

Dans le cadre du Plan de développement des compétences, deux formations ont été proposées au réseau : « Lire et faire lire : levier et opportunités du programme » le 6 avril en visioconférence, et « (Re) donner le goût de la lecture grâce au Facile à lire (FAC) » du 9 au 11 octobre

à Nantes. Avec respectivement 19 et 7 participant·es et d'après les témoignages et expériences exprimés durant ces formations, il ressort que le développement de la lecture, dans les territoires, constitue une pierre angulaire du projet culturel de la Ligue et qu'à ce titre, les actions mises en œuvre doivent prendre en compte des spécificités multiples : tranches d'âge, contenus et formats des ouvrages, mais surtout l'indispensable médiation pour faire du livre un véritable levier d'émancipation.

Pour mener à bien cette mission, la Ligue peut compter sur ses nombreux partenariats avec les institutions, à l'image de celui entretenu avec le Centre national du livre (CNL) qui a permis, en 2023 et pour la troisième année, l'organisation de 22 résidences d'auteur·rices et d'illustrateur·rices dans des accueils de loisirs et des centres de vacances. Toujours avec le CNL, et avec l'appui du groupe national « Loisirs éducatifs » du centre confédéral, une expérimentation sera menée en 2024 pour développer la lecture au sein d'ACM à partir de dotations de livres et d'un cycle de formations à la médiation autour du livre auprès des animateur·rices des centres.

Cette préoccupation du développement de la lecture sur le temps périscolaire est partagée par le ministère de la Culture qui a reçu,

fin 2023, des représentant·es de la Ligue, de Lire et faire lire et d'autres mouvements venu·es exprimer les besoins, les freins et les leviers de développement de la lecture en milieu périscolaire. Un plan de développement accompagné de crédits déconcentrés dans les Drac a été initié par le ministère à la suite de cette concertation.

Toujours avec le ministère de la Culture, et au-delà de la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) qui nous lie, la Ligue est régulièrement en interlocution avec le service de la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DG2TDC) qui fournit des ressources et soutient diverses actions comme celles menées par le réseau dans le cadre des Nuits de la lecture et qui donnent lieu à la distribution de chèques-lire. Autour de l'opération « Dis-moi dix mots », avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) cette fois, il s'agit pour la Ligue de produire des ressources afin d'accompagner la mise en œuvre d'ateliers artistiques au sein des ACM.

Lire et faire lire

Déployé dans 103 départements, dont sept ultramarins, le programme Lire et faire lire est porté par la Ligue de l'enseignement et l'Union nationale des associations familiales, grâce à 174 coordinateurs et coordinatrices, dont 105 de la Ligue de l'enseignement.

En 2023, les séances proposées par Lire et faire lire ont concerné 662 000 enfants dans près de 11 000 structures (petite enfance, écoles, bibliothèques, accueils de loisirs, collèges et centres sociaux). Lire et faire lire intervient principalement dans les écoles (64,6 % de ses interventions) dont certaines intègrent des programmes spécifiques de réussite éducative (81 en 2023) ou au sein de quartiers prioritaires (1 189 structures en 2023). La programmation des lectures dans le cadre d'un dispositif quartier de la politique de la ville (QPV) s'est déployée dans 77 départements.

Lire et faire lire poursuit sa campagne de mobilisation pour recruter des bénévoles et solliciter de nouvelles structures d'accueil. Pour accompagner le déploiement des lectures en accueil de loisirs, des temps de rencontres et de formation croisés entre bénévoles et personnels de ces structures ont été organisés en 2023.

Par ailleurs, une convention pluriannuelle avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) va permettre de poursuivre le travail engagé pour mobiliser et former des bénévoles intervenant en structures de protection de l'enfance.

Plusieurs événements ont marqué l'année 2023 : en juin, le colloque annuel de Lire et faire lire consacré aux publics éloignés du livre a réuni 260 participant-es et 35 coordinations départementales. En octobre, près de 200 personnes - bénévoles lecteur-rices, coordinateur-rices départementaux-ales, membres du conseil d'administration et de l'équipe nationale, partenaires, auteur-rices, illustrateur-rices et éditeur-rices jeunesse - ont participé au bilan national qui a permis notamment, à travers des temps de plénière et d'atelier, d'échanger sur la formation des bénévoles et de dialoguer avec des éditeur-rices jeunesse. 2024 sera également riche en événements pour le programme (bilan national, remise des labels « ma commune/mon interco aime Lire et faire lire ») qui fêtera, à partir de la rentrée scolaire, ses 25 ans.

Poursuivre nos actions en milieu pénitentiaire

Pour mener à bien ses projets culturels auprès des personnes placées sous main de justice, en établissement pénitentiaire et/ou en milieu ouvert, la Ligue s'est attachée, en 2023, à :

- (Re)nouer des liens avec les ministères de la Culture et de la Justice afin de construire un dialogue partenarial et efficient ;
- Accompagner le réseau (demandes de subventions, typologie des partenariats à initier avec l'administration pénitentiaire...) et lui fournir outils et ressources ;
- Accompagner plus spécifiquement (aide d'un avocat, élaboration de courriers...) les fédérations du Grand Ouest dans le suivi du marché public des missions de coordination culturelle qui connaît des difficultés de mise en œuvre ;
- Créer des passerelles avec d'autres thématiques développées par la

Ligue : projet de déclinaison du parcours pédagogique « Les Veilleurs de l'info » au milieu pénitentiaire, organisation de temps d'échanges sur les liens entre cinéma et éducation à la citoyenneté...

Enfin, en 2023, la Ligue de l'enseignement, par l'intermédiaire de sa mission nationale déléguée, a collaboré au site internet ressources <https://lecture-justice.org> et au plaidoyer « Livre et lecture en milieu pénitentiaire » confié à la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL) par les ministères de tutelle.

Remobilisation du réseau « cinéma et éducation aux images »

Salles de cinéma fixes, circuits itinérants, coordination de dispositifs nationaux d'éducation aux images (École et cinéma, Collège au cinéma...),

festivals de cinéma, diffusion de séances dites « non commerciales » en milieu pénitentiaire ou au sein d'associations... le réseau « cinéma » de la Ligue, présent sur l'ensemble du territoire et en particulier en milieu rural, est riche de sa diversité, porté par une trentaine de structures et environ 190 associations affiliées. Afin de répondre aux besoins d'accompagnement très divers (coordination des dispositifs nationaux du CNC, exploitations commerciale et non commerciale, mise en place d'ateliers...) de ces structures et en tenant compte de leurs spécificités, le centre confédéral a créé, en 2023, deux groupes de suivi distincts. Le premier est chargé d'accompagner les circuits itinérants et salles de cinéma sur les questions d'exploitation, d'animation, et de développement ; le second vise à informer et fournir des ressources aux fédérations départementales et aux associations affiliées.

En parallèle, deux webinaires sur les financements publics ont été proposés aux salles de cinéma du réseau grâce à un partenariat engagé avec l'Association nationale des cinémas itinérants (ANCI) qui ont pu, à cette occasion, échanger sur leurs situations financières, les difficultés liées à l'activité, faire état des partenariats qui les lient localement, identifier les leviers de développement financier à mobiliser et plus globalement déterminer une stratégie d'accompagnement dans les territoires.

Éducation artistique et culturelle (EAC) et mise en œuvre du Pass culture

Se situant au cœur du projet émancipateur de la Ligue de l'enseignement, l'EAC a fait l'objet, fin 2022 et début 2023, d'une vaste enquête menée auprès des fédérations départementales et unions régionales afin de dresser un état des lieux des projets d'EAC mis en place au sein du réseau (lire encadré ci-dessous).

Inscrite au Plan national de développement des compétences, une formation EAC a réuni une dizaine de salarié-es du réseau, en juin, autour des enjeux de l'EAC, de sa place au sein des politiques culturelles et des financements

publics mobilisables. Le contenu pédagogique a été assuré par Céline Pineau, déléguée culture de la fédération des Landes et Philippe Guyard, directeur de l'Association nationale de recherche et d'action théâtrale (ANRAT).

Depuis 2022, le centre confédéral de la Ligue de l'enseignement soutient et accompagne la mise en œuvre du Pass culture auprès de son réseau. Un « Rendez-vous culture » sur le sujet a notamment réuni 25 salarié-es autour d'une présentation de l'outil par la SAS Pass culture suivie d'un temps d'échange. Une fiche pratique, mise à jour en septembre 2023, a également été diffusée afin de faciliter la prise en main du dispositif.

Jusqu'en septembre 2023, la part collective du Pass culture ciblait uniquement les projets d'EAC menés au collège (en 4^e et 3^e) et au lycée. Agissant principalement auprès des écoles élémentaires, les fédérations de la Ligue ont, de fait, très peu mobilisé le Pass culture pour leurs actions. Mais l'ouverture de la part collective aux classes de 6^e et 5^e depuis septembre 2023, et l'accompagnement renforcé du centre confédéral sur ce dispositif, pourraient permettre de financer de nouveaux projets en 2024.

Lancée fin 2023, une enquête sur la mise en œuvre de la part collective du

Pass culture par le réseau a révélé que le cinéma et l'audiovisuel sont les champs artistiques les plus financés, suivis par le spectacle vivant et enfin l'éducation aux médias et à l'information (grâce à des dispositifs comme « Les Veilleurs de l'info » et « L'éducation à la sexualité à l'ère du numérique »). On y apprend également que la part collective sert principalement à financer de la billetterie sur le cinéma et le spectacle vivant et que toutes les actions soutenues par le Pass culture ne s'inscrivent pas systématiquement dans un parcours d'EAC (seulement 35 % des projets). Par ailleurs, certaines fédérations ont rencontré des difficultés (planification de leurs événements en lien avec leurs systèmes de billetterie, échanges avec les enseignant-es pas forcément formé-es à l'outil...) lors de leur demande de référencement sur la plateforme Adage de l'Éducation nationale (alors que les CPO conclues avec les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture permettent un référencement automatique après un passage en commission). À noter que si la part collective du Pass culture est un levier à mobiliser pour soutenir des projets d'EAC, il ne constitue pas, en tant que tel, un dispositif d'EAC.

L'enquête EAC en bref

Les résultats de l'enquête et les données de la CPO 2022 révèlent que, chaque année, les projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) accompagnés par le réseau de Ligue de l'enseignement concernent plus de 720 000 enfants et jeunes, à l'école et hors temps scolaire.

- Les 3 piliers de l'EAC - rencontre des œuvres et des professionnel·les de la culture, pratique accompagnée d'un·e artiste et acquisition de connaissances - sont réunis dans 45 % des projets;
- Les champs artistiques principalement déployés sont le livre, la lecture et l'écriture ainsi que le spectacle vivant et les arts visuels;
- La Drac (octroyant des montants très variables d'une région à une autre) est le principal financeur

public (pour 56 % des répondant-es) suivie par les conseils départementaux et les communes avec des enveloppes majoritairement comprises entre 10 000 € et 50 000 €;

- Les projets d'EAC en temps scolaire sont principalement conduits auprès des écoles élémentaires et des collèges;
- Seulement 15 % des répondant-es perçoivent des financements complémentaires privés;
- En majorité, le réseau propose autant de projets sur le temps scolaire que hors temps scolaire (périscolaire et extrascolaire) et quelques fédérations développent des projets d'EAC dans le cadre de séjours de vacances ou de classes de découvertes;

- La majorité des projets d'EAC comptent 10 à 30 heures d'intervention artistique confiées à des artistes principalement issus des territoires (ce poste pouvant être coûteux dans un parcours, le nombre d'heures d'intervention dépend souvent du budget total du projet).

Constitué en 2024 à la suite de cette enquête, un groupe de travail EAC est désormais chargé d'envisager la question de l'EAC sous différents angles (l'EAC en accueil de loisirs, mobilisation du Pass culture dans les projets d'EAC, place de l'artiste dans les parcours, Été culturel...) et d'approfondir la dimension artistique de projets nationaux. Il a également pour mission de produire des outils et ressources pour le réseau et d'actualiser l'enquête 2022-2023.

Offrant un regard singulier sur le monde, le cinéma est un vecteur pour favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle entre les peuples et les cultures. Ce postulat constitue la pierre angulaire du Festival du film arabe de Fameck/Val de Fensch, organisé chaque année par la Cité sociale de la ville et la Ligue de l'enseignement de Moselle. Plus qu'un festival, il constitue un véritable événement populaire. Ancré au cœur d'un quartier, le festival joue, depuis 34 ans, un rôle social et culturel majeur en accueillant un large public, toutes catégories sociales confondues, ainsi que des invité-es de renommée nationale et internationale, contribuant ainsi à faire rayonner le quartier, la ville et tout un territoire.

La 34^e édition, qui s'est tenue du 5 au 15 octobre 2023, a mis à l'honneur le cinéma marocain, pays invité d'honneur, en soutien face au terrible tremblement de terre qui avait frappé le pays en septembre. Avec pour ambition de toucher un large public, en particulier les jeunes, cette édition s'est attachée à proposer des films représentatifs du monde arabe contemporain. La programmation 2023 comptait ainsi une trentaine de longs métrages (dont six documentaires) et 10 courts métrages qui ont occasionné près de 80 projections durant toute la période du festival, à Fameck et Serémange-Erzange, mais aussi une trentaine de séances décentralisées organisées par des associations partenaires, ainsi que des projections en milieu pénitentiaire auprès de publics empêchés.

Culture et éducation aux images – missions phares de la Ligue 57 – sont également des axes importants du festival qui accueille des jeunes de la maternelle à l'université et hors cadre scolaire avec pour missions de les initier au cinéma, de les accompagner dans le décryptage des images, ou encore de les former à l'analyse filmique pour participer à la réalisation de courts métrages. Rencontres avec des acteur-rices, réalisateur-rices ou auteur-rices, débats, expositions, spectacles, salon de thé et découverte de la cuisine maghrébine complètent chaque édition. En 2023, le festival a enregistré une fréquentation record : 8 000 entrées dans les salles de cinéma fixes et « hors les murs » ; un public scolaire en nombre ; pour toucher au total 14 000 festivalier-ères sur l'ensemble de l'événement.

www.festival-fameck.com



© Ligue de l'enseignement de Moselle

La Ligue, actrice incontournable du spectacle vivant jeune public

S'adressant majoritairement au jeune public, le spectacle vivant au sein du réseau de la Ligue de l'enseignement se traduit par plus de 200 lieux de diffusion et des actions qui permettent de faire connaître le spectacle vivant à plus de 200 000 enfants et jeunes.

En janvier 2023, les rencontres professionnelles du spectacle vivant jeune public de la Ligue - Spectacles en recommandé - ont été accueillies par la fédération de la Sarthe dans quatre communes. 19 spectacles ont réuni quelque 130 professionnel·les (Ligue et hors Ligue) ainsi que 650 élèves du territoire. Comme chaque année, la programmation comptait également des temps d'échanges, des ateliers ainsi que la visite de lieux culturels, le

tout rendu possible grâce à une équipe de bénévoles et à une cinquantaine de lycéen·nes chargé·es d'accueillir et accompagner les spectateur·rices tout au long de l'événement.

Partenaire et membre de Scènes d'enfance-Assitej France et actrice majeure de la diffusion de spectacles jeune public et familiaux, la Ligue de l'enseignement est reconnue pour la qualité de son travail dans les territoires, son soutien à la création et son exigence artistique à l'égard des spectacles proposés aux jeunes spectateur·rices. Depuis plusieurs années, la fédération de Vaucluse contribue à cette dynamique à travers la programmation exigeante de La cour du spectateur organisée durant le festival Off d'Avignon. En 2023, l'événement a rassemblé 10 400 spectateur·rices, dont plus de 700 programmateur·rices (parmi lesquelles une trentaine du

réseau de la Ligue). Il a également accueilli le stage « Le spectacle vivant jeune public: immersion au festival d'Avignon », relancé en 2023 par le centre confédéral et dont le contenu était largement orienté vers la programmation de La cour du spectateur. Pendant 5 jours, en immersion au sein du festival d'Avignon, 13 salarié·es du réseau ont ainsi bénéficié d'un programme portant sur la connaissance et la compréhension de la création théâtrale jeune public (littérature, mise en scène, organisation d'une compagnie) et ont imaginé collectivement comment mener des projets de diffusion de spectacle vivant au sein du réseau.

Jouons la carte de la fraternité

Née en Rhône-Alpes dans les années 2000, l'opération « Jouons la carte de la fraternité » est une opération de sensibilisation au respect et à la tolérance sur la base d'ateliers d'écriture et d'analyse de photographies menés auprès d'enfants, d'adolescent·es, de jeunes adultes et d'adultes. Dans le cadre de ces ateliers, ces derniers peuvent rencontrer des artistes, confronter leurs réflexions et développer leur esprit critique autour de différentes thématiques: la lutte contre les discriminations, l'urgence écologique et la coopération entre les peuples pour l'édition 2023.

Chaque 21 mars, à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme, des milliers d'enfants et d'adolescent·es envoient ainsi des cartes postales à des anonymes. Cette opération manifeste notre engagement, et celui des éducateur·rices qui y participent, en faveur d'une éducation à l'égalité dans la diversité et à la lutte contre les discriminations. L'opération constitue un rendez-vous important pour les fédérations et leurs partenaires publics, associatifs et éducatifs.

En 2023, pour assurer une meilleure mise en œuvre du dispositif par les acteur·rices (enseignant·es, éducateur·rices, animateur·rices...), une version allégée du dossier pédagogique (en complément de sa version classique) a été produite par le centre confédéral, comportant uniquement les photos et les ateliers d'écriture et d'analyse des photographies.

Après 20 ans d'existence, « Jouons la carte de la fraternité » reste un dispositif mobilisé par une grande partie du réseau de la Ligue de l'enseignement. En 2023, 69 fédérations départementales et deux unions régionales l'ont animé auprès de 400 enseignant·es et 140 éducateur·rices ou encadrant·es. Et plus de 17 000 enfants et adolescent·es et près de 650 jeunes adultes ont participé à des ateliers.

Organisée uniquement à l'échelle de la France en 2023, la prochaine édition arborera de nouveau une dimension européenne (comme en 2022) avec des nouveautés quant à la sélection des thématiques et des photographies.

FOCUS

PASSERELLES DES ARTS

Ligue de l'enseignement du Cher

Chaque année, la Ligue de l'enseignement du Cher anime « Passerelles des arts », un dispositif d'éducation artistique et culturelle dédié aux écoles maternelles et primaires du territoire. Cette programmation de spectacles (cirque, danse, mise en scène de textes édités, théâtre d'objets...) de compagnies professionnelles est complétée par des actions éducatives variées : initiations artistiques (atelier cirque avec une classe, par exemple, avant un spectacle), rencontres avec les créateur·rices... Dans un département comme le Cher, l'enjeu de la Ligue 18 est de proposer à tous·tes les enfants, des quartiers prioritaires des villes comme des villages les plus éloignés, un accès égal à une programmation culturelle exigeante. Pour ce faire, la fédération conventionne, chaque année, avec une trentaine de communes ou d'intercommunalités qui mettent à disposition des espaces pour accueillir les spectacles (salles des fêtes, salles équipées et parfois même des salles de classe) et un soutien financier¹, quand la fédération, elle, fournit la programmation et son accompagnement.

Chaque saison, une quinzaine de compagnies se produit dans le cadre de « Passerelles des arts », touchant près de 6 000 élèves au total. Les spectacles sont sélectionnés par l'équipe de la Ligue 18 qui parcourt des festivals ou rencontres professionnelles comme Spectacles en recommandé (SER) ou Scène O centre (scène conventionnée), ou parfois même à l'invitation de certaines compagnies. Par exemple, « Monsieur Blanc » - spectacle de marionnettes et de manipulations graphiques -, repéré lors de l'édition 2023 de SER, fait partie de la programmation 2024 de la fédération.

Faisant partie intégrante du paysage culturel du département, la programmation de « Passerelles des arts » est présentée à chaque rentrée scolaire aux responsables d'établissement et aux enseignant·es dans les intercommunalités qui peuvent ainsi choisir le ou les spectacles en fonction de leur propre programmation culturelle. Avec toujours le souci de proposer une variété de formes artistiques pour les spectacles et de contenus pour les ateliers d'éducation artistique et culturelle.

En 2023, toujours dans le cadre de « Passerelles d'arts » et du dispositif « Territoires éducatifs ruraux » (l'équivalent des Cités éducatives), la Ligue 18 a conventionné avec la commune de Dun-sur-Auron pour proposer une formule spectacle/ateliers, tout au long de l'année, à un Ehpad, à une classe de primaire, ainsi qu'à un collège suite à une sollicitation de ce dernier.

www.laliguedelenseignement-18.fr



© Compagnie La Générale des mômes

¹. Pour ce dispositif, la fédération 18 bénéficie de subventions locales permettant de faire baisser le « prix fauteuil » des spectacles et ainsi permettre au plus grand nombre d'y participer.

NUMÉRIQUE

À l'appui d'un pôle Numérique reconstitué en 2022 et d'une feuille de route établie jusqu'en 2025, le centre confédéral a pu déployer ses actions d'animation, de formation et d'accompagnement du réseau, ainsi que la création d'outils en matière d'éducation aux médias et à l'information, de développement de l'esprit critique, d'inclusion numérique ou encore de parentalité à l'heure du numérique.

Animer le réseau et déployer les stratégies

En 2023, le pôle Numérique a poursuivi le déploiement d'outils et d'animations internes pour faciliter la centralisation et l'échange de ressources, notamment grâce aux Moissons numériques et à l'espace Numeduc sur Réseau Ligue – réseau social professionnel libre et collaboratif de la Ligue – qui rassemble quelque 300 membres (10 % de plus qu'en 2022) et autant de publications. Dans sa globalité, Réseau Ligue comptait, fin 2023, plus de 1200 utilisateur·rices (contre 935 l'année précédente) abonné·es à un ou plusieurs des 25 espaces thématiques proposés (arts et culture, éducation, vie associative...).

Quant aux Moissons numériques, qui consistent en des temps mensuels de mise en commun de projets et de ressources pédagogiques du réseau, elles ont porté, en 2023, sur l'inclusion numérique, la culture scientifique, technique et informatique, l'accompagnement numérique des associations, ainsi que l'éducation aux médias et à l'information (EMI) dans le cadre des enseignements du premier degré.

En parallèle, la dynamique des séminaires numériques en région (co-construits avec les fédérations et unions régionales) s'est poursuivie en Occitanie les 24 et 25 janvier, puis dans le Grand Est le 15 juin, permettant de développer des feuilles de route numériques fédérales et régionales. Enfin, une fresque du numérique, créée par le pôle, permet au réseau de rendre visible la richesse

de ses actions et de faire émerger des connexions avec d'autres opportunités spécifiques locales, en particulier en explorant les schémas régionaux des politiques publiques et leurs financements.

Toujours dans cette optique d'accompagnement du réseau, une formation nationale s'est tenue en octobre sur la prise en main d'outils internes à la Ligue et plus largement sur des outils numériques libres. Des solutions en matière de communication interne/externe ainsi qu'une sensibilisation au règlement général sur la protection des données (RGPD) ont aussi été proposées dans ce cadre.

Le site d'éducation aux images Decryptimages.net, édité par la Ligue de l'enseignement en partenariat avec l'Institut des images, a été entièrement refondu en 2023. Il inaugure une rubrique « actualités » avec des contenus éditoriaux signés par Laurent Gervereau de Nuage Vert, et met à disposition gratuitement une vingtaine d'expositions numériques en haute définition.

La Ligue dans le champ de l'inclusion numérique

Au printemps 2023, à l'appui de 16 propositions issues des travaux du volet inclusion numérique du Conseil national de la refondation (CNR), le gouvernement a lancé une vaste concertation pour définir la déclinaison opérationnelle de la feuille de route « France numérique ensemble » partagée entre État, collectivités, associations et entreprises. En septembre, le CNR a publié trois feuilles

de route consacrées à l'inclusion numérique, à l'impact du numérique sur le travail et à l'apaisement de l'espace numérique, confiant, pour partie, aux préfets des départements le soin de les piloter localement. Les fédérations départementales de la Ligue ont été informées, accompagnées et impliquées dans cette dynamique par le pôle Numérique, notamment pour clarifier les activités du réseau et les éventuelles offres de service, mutualiser certains outils et documents, et intégrer les gouvernances locales de l'inclusion numérique installées par les préfets. Les quatre Hubs pour un numérique inclusif (fédérations ou unions régionales d'Auvergne Rhône-Alpes, Grand Est, Centre-Val de Loire, Pays de la Loire), par les échanges réguliers qu'ils entretiennent avec l'Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT) disposent d'une expertise mobilisable sur les territoires et par le pôle Numérique. Fin 2023, l'État a complété le nombre de coordinateur·rices départementaux de conseiller·ères numériques auquel certaines fédérations de la Ligue ont élargi. Notons que ce déploiement est articulé avec les coordinations départementales des Espaces France Services qui s'affirment, dans tous les territoires, comme le format de proximité de services publics mutualisés. En 2023, pour mieux accompagner les acteur·rices de terrain, les Hubs inclusifs ont choisi de se constituer en réseau professionnel d'échanges.

Enfin, l'appui au réseau en matière d'inclusion numérique a été complété par une formation inscrite au Plan national de développement des compétences (PNDC) fin octobre, intitulée « Démarrer une activité d'éducation ou d'inclusion numérique dans sa fédération » avec l'aide d'intervenantes des unions régionales Auvergne Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine, qui a réuni 11 participant-es.

Montée en compétences des professionnel·les de la médiation numérique

Pour accompagner la création d'une filière de la médiation numérique, la fédération de Mayenne, le centre confédéral et son CFA de l'éducation populaire ont poursuivi l'expérimentation d'une première promotion d'apprenti-es au titre professionnel de « Responsable d'espace de médiation numérique ». L'expérimentation renouvelée en 2023 témoigne du caractère bénéfique du dispositif d'alternance qui fidélise les salarié-es au moyen d'un processus intégratif et renforce la dimension militante des actions fédérales dans le champ du numérique. Pour poursuivre notre contribution à la formation de nos propres salarié-es, le pôle Numérique s'est associé à l'Université Paris 8 pour créer, en 2024, un DESU (niveau bac+4) visant les cadres-coordonateur-rices de la médiation numérique.

Visibilité nationale de la Ligue en matière d'Open badges

Engagées depuis 2016 dans la promotion des badges numériques ouverts (Open badges), la Ligue de l'enseignement et ses fédérations ont contribué à la réalisation du forum national des badges à Caen le 30 juin, puis à la rédaction et présentation du « Livre blanc des badges numériques », le 5 décembre au Conseil économique social et environnemental, en collaboration avec l'association Reconnaître et le think tank #Leplusimportant. À souligner également que la fédération de l'Ariège a été moteur dans

le lancement de l'initiative régionale « Badgeons l'Occitanie ». L'union régionale Centre-Val de Loire et ses fédérations, quant à elles, ont fêté, à l'occasion du forum régional des Open badges de Blois en décembre, les 5 ans de « Badgeons le Centre-Val de Loire » qui valorise les expériences et savoirs acquis dans les temps non formels (dont l'engagement associatif) et informels par les jeunes, salarié-es en insertion, et stagiaires de la formation professionnelle.

Parentalité à l'heure du numérique

Pour permettre aux enfants de naviguer en sécurité et de manière efficace dans les espaces complexes qu'offre internet, il est essentiel de maintenir une communication ouverte sur ces sujets au sein des familles et de s'investir activement dans l'accompagnement et la compréhension des pratiques numériques des plus jeunes. À l'heure du numérique, la parentalité implique de rechercher un équilibre délicat entre les avantages considérables que la technologie peut apporter et la nécessité d'être attentif aux enjeux associés à son usage. En collaboration étroite avec la Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques et l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique, la Ligue de l'enseignement a lancé, en 2023, le projet ambitieux de créer un jeu interactif dédié aux usages numériques avec un double objectif : encourager les jeunes à devenir des citoyen·nes numériques responsables et averti-es, et fournir aux éducateur-rices et aux parents un support dynamique pour initier des dialogues constructifs autour de ces thématiques. À la fois instructif et divertissant, ce jeu vise ainsi à sensibiliser les joueur·euses à une vaste gamme de pratiques en ligne et à les informer de leurs risques potentiels. Destiné à enrichir les ressources pédagogiques de la Ligue de l'enseignement (et de son pôle Numérique), cet outil est à disposition du réseau depuis début 2024 (<https://webrunners.org>).

Pour répondre aux attentes du réseau en matière d'outillage sur la thématique de la parentalité à l'heure du numérique, le pôle Numérique a également initié une nouvelle formation intitulée « Développer des actions d'accompagnement à la parentalité à l'heure du numérique » prévue en juin 2024.

Amplifier les projets d'éducation aux médias et à l'information

L'action éducative de la Ligue en matière d'EMI s'est déclinée autour de plusieurs axes complémentaires. La refonte du parcours pédagogique « Les Veilleurs de l'info », actualisé et disponible pour des animations en ligne, a donné lieu au lancement du site emi.laligue.org lors d'une visioconférence le 9 mars, qui a réuni plus de 50 personnes. Combinant une pédagogie de l'information et du journalisme avec une sensibilisation à la désinformation et aux argumentaires complotistes, la présentation de cet outil pédagogique s'est également accompagnée, le 19 septembre, d'un second temps de présentation à l'attention des professionnel·les du milieu pénitentiaire, de la Protection judiciaire de la jeunesse et des animateur-rices de la Ligue en contact avec ces publics. Début 2024 marque la finalisation et le lancement d'un autre parcours pédagogique d'EMI, dédié au développement de l'esprit critique, selon une approche complémentaire axée sur la découverte de biais cognitifs et l'identification d'arguments fallacieux qui contribuent à la construction des opinions ou à la polarisation des points de vue.

Les fédérations départementales de la Ligue ont également déployé de nombreux projets d'EMI centrés sur la création de contenus éditoriaux (podcasts, vidéos) portés par des animateur-rices des fédérations, et articulés dans certains cas avec l'intervention de journalistes en résidence. La 5^e édition du Prix jeunesse de la presse a aussi illustré un temps fort, reflet local de la diversité des dynamiques en cours dans les territoires. Proposant une découverte de

la presse écrite, à partir d'une sélection d'articles en lice, 12 classes ont bénéficié d'un accompagnement à la lecture et d'une mise en débat, avant le vote de chacun-e des élèves. Le 31 mars, la cérémonie de remise de ce prix a accueilli 350 élèves de 11 classes, dont les représentant-es ont interviewé la lauréate Mathilde Loire (*Télérama*), ainsi que Pauline Adès-Mével, porte-parole de l'ONG Reporters sans frontières, partenaire de l'événement.

Dans le cadre du Plan national de développement des compétences, deux formations nationales ont été proposées en 2023: une première centrée sur une approche critique des enjeux et sur la découverte d'outils pédagogiques (du 28 au 30 mars); une seconde, intitulée « EMI: approche créative » (7 et 8 novembre), destinée à former techniquement les animateur-rices à l'utilisation d'outils audio et vidéo nomades, ainsi qu'aux bases de l'écriture journalistique. Chacune de ces formations a réuni une dizaine de participant-es.

Une autre démarche ambitieuse de formation des animateur-rices à l'EMI a été engagée sur les territoires en 2023. Les pôles Numérique et Formation du centre confédéral et l'Infrep ont obtenu le marché de formation EMI d'Uniformation. Avec le concours pédagogique et organisationnel des fédérations d'Indre-et-Loire, des Bouches-du-Rhône et de Paris, les formations seront dispensées durant 4 ans en itinérance permettant aux différentes fédérations départementales d'y contribuer.

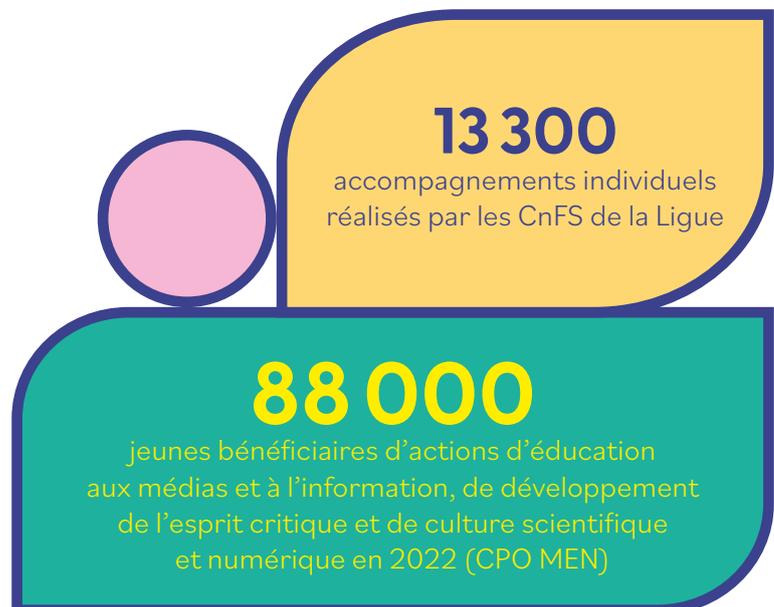
Forte mobilisation de la Ligue à l'occasion de Ludovia

L'université dédiée au numérique éducatif, Ludovia, réunit chaque été à Ax-les-Thermes (Ariège), enseignant-es, associations, partenaires autour des enjeux du numérique éducatif. L'édition 2023 a connu une importante participation de la Ligue avec 22 personnes issues de l'union régionale Occitanie, des fédérations des Bouches-du-Rhône et du Cher ainsi que du pôle Numérique du centre confédéral.

Cette délégation y a notamment animé un atelier sur le volet parentalité des Technologies numériques éducatives, une table ronde intitulée « Mon école dans son environnement social et numérique: parentalité et activités périscolaires », ainsi qu'un atelier de découverte du parcours pédagogique en Éducation aux médias et à l'information (nouvelle version des Veilleurs de l'info).

Actions du réseau de la Ligue dans le cadre de sa convention avec le ministère de l'Éducation nationale : <https://emi.laligue.org/carto>

CHIFFRES CLÉS DES ACTIVITÉS NUMÉRIQUES



FOCUS

PROMENEURS DU NET

Ligue de l'enseignement de Haute-Savoie

Lancé en 2016 sur l'ensemble du territoire par la Caisse des allocations familiales (CAF), le dispositif Promeneurs du net (PDN) rassemble un réseau de professionnel·les de la jeunesse qui assure une présence éducative sur internet. Une quinzaine de fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement sont impliquées dans ce dispositif, à l'image des fédérations de Savoie et Haute-Savoie qui le coordonnent dans leurs départements depuis 2022. Blogs, chats, forums, et surtout réseaux sociaux, les Promeneurs – en étant clairement identifiés comme tels – sont présents sur la toile dans les espaces numériques fréquentés par les jeunes et assurent auprès d'eux un rôle d'écoute, de prévention (des risques liés à l'utilisation d'internet par exemple), de conseil et d'accompagnement. L'autre volet du dispositif consiste à accompagner les professionnel·les « jeunesse » à travers des formations et ateliers. En Savoie et Haute-Savoie, le réseau des PDN mobilise ainsi quelque 50 professionnel·les (principalement des animateur·rices) d'une vingtaine de structures (maisons des jeunes et maisons des associations, MJC, collectivités, Points info jeunesse, Mission locale...). Pour les accompagner, la fédération 74 leur propose des formations dont les contenus s'enrichissent des expériences d'autres structures ou d'autres fédérations départementales de la Ligue ainsi que des échanges de bonnes pratiques.

Chaque année, elle dispense ainsi trois formations (deux départementales et une bi-départementale) et un à deux temps d'échanges au sein de son réseau. Alors que le dispositif a connu une belle montée en puissance en 2023, la Ligue 74 aimerait développer, à partir de 2024, une chaîne Twitch animée par ses Promeneurs du net afin d'élargir son champ d'action. De plus, la CAF lui a confié le volet « Parentalité » du dispositif. Déclinaison récente du dispositif, ce volet vise à labelliser des professionnel·les œuvrant en direction des familles (référent·e famille au sein des centres sociaux, espaces de vie sociale, travailleur·euses sociaux·ales...) pour les accompagner dans la compréhension et la prévention concernant les usages numériques.

www.foi74.org



© Ligue de l'enseignement de Haute-Savoie

LAÏCITÉ

Tout au long de l'année 2023 la Ligue de l'enseignement a maintenu son alerte quant à l'application du Contrat d'engagement républicain (loi confortant le respect des principes de la République du 24 août 2021) qui conditionne l'octroi d'agrément et de subvention publique auprès des associations. Aux côtés d'autres organisations, et à travers le Mouvement associatif en particulier, la Ligue a notamment rappelé l'urgence pour l'État de construire avec les associations une relation de confiance et non de défiance pour faire vivre la démocratie et que, dans le cadre actuel, le CER constitue un obstacle majeur (lire page 31).

La défense de la liberté d'expression, fil rouge du CNLD

En 2023, le Comité national laïcité et diversité (CNLD), qui compte quelque 80 membres, a particulièrement investi la question de la liberté d'expression. En janvier, il a notamment soutenu l'Observatoire de la liberté de création, fondé par la Ligue des droits de l'Homme, qui a dénoncé par voie de presse une vague de déprogrammations et donc une restriction de la liberté de diffusion : le film *Les Amantiers* de Valeria Bruni Tedeschi retiré de certains écrans, la pièce de Laurence Marx *Pour un temps sois peu* ou encore l'exposition de Bastien Vivès au Festival international de la bande dessinée à Angoulême.

Des membres du CNLD ont également participé, les 7 et 8 avril, dans le cadre du colloque international organisé par le bureau européen de coordination de la Libre pensée, à un grand banquet républicain contre les interdits religieux et à la remise en place symbolique de la statue du chevalier de la Barre. Chaque année, le CNLD soutient

le prix Samuel Paty décerné par l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG) en informant et diffusant le concours au sein de son réseau. Fin 2023, le comité a également largement diffusé le 12^e rapport annuel sur la liberté de pensée dans le monde produit par l'ONG Humanists International, qui regroupe une centaine d'organisations laïques.

Mobilisation autour de la charte de la laïcité de la CNAF

Membre du comité laïcité de la CNAF, la Ligue s'est mobilisée pour garantir la bonne application des principes de la charte de la laïcité de la CNAF, notamment lorsque certaines structures locales ont été mises en cause au titre du Contrat d'engagement républicain, et qui, dans certains cas, pouvaient recouvrir des atteintes à la liberté associative.

Parallèlement, aux côtés de la Fédération des centres sociaux, de MJC de France, de Familles rurales, et du syndicat Elisfa, la Ligue a contribué à l'élaboration d'un guide d'accompagnement sur l'application du principe de laïcité dans les structures d'animation de la vie sociale (centres sociaux et espaces de vie sociale) qui sera publié au printemps 2024.

La poursuite du dispositif de formation « Valeurs de la République et Laïcité »

Dans le cadre du partenariat pluriannuel signé avec l'ANCT pour la période 2021-2023 afin de déployer le plan « Valeurs de la République et Laïcité » (VRL), la Ligue a poursuivi sa mobilisation, dans les territoires, aux besoins de formation. Son réseau de formateur-rices agréé-es de niveaux 1 et 2 s'est ainsi étoffé en 2023, notamment grâce à une formation nationale qui a permis, en octobre, à 10 personnes de valider le niveau 2 et donc de déployer à leur tour des formations aux échelles régionales et locales. En 2023, le réseau de la Ligue comptait ainsi 22 forma-

teur-rices de niveau 1, dont quatre nouvellement formé-es et habilité-es par l'ANCT.

La promotion du dispositif VRL s'est par ailleurs poursuivie dans le cadre du travail mené avec la CNAF sur la laïcité dans l'animation de la vie sociale afin de renforcer la sensibilisation des équipes et notre capacité à former au local. Enfin, le travail engagé avec les Ceméa et les Francas concernant la création d'une plateforme de formation à distance est entré en phase de test en 2023, avant son déploiement en 2024. Cette plateforme devrait renforcer notre capacité d'intervention auprès de publics pour lesquels l'accès à la formation en présentiel reste difficile (bénévoles associatif-ves, stagiaires de la formation professionnelle, etc.).

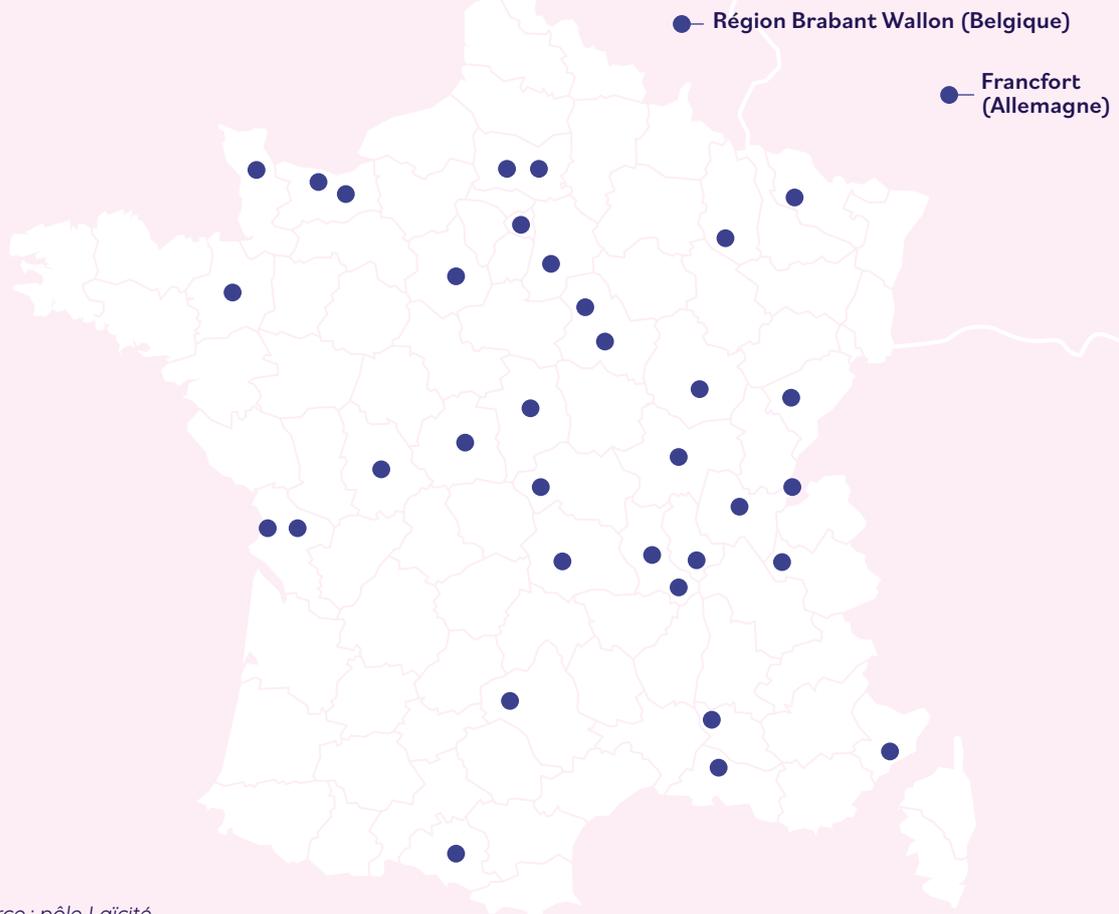
Animation du site laïcité

Lancé en décembre 2021, le site laille.org s'enrichit chaque année grâce aux contributions des fédérations départementales et des fédérations sportives Usep et Ufolep. Conçu comme un centre de ressources, il recense des contenus de différentes natures : textes de référence, événements du réseau autour de la Semaine de la laïcité, outils pédagogiques, bibliographie. Il donne à voir la richesse et la qualité des actions menées par les fédérations départementales et leurs associations affiliées. Chaque année, celles-ci contribuent à faire connaître et faire vivre le principe de la laïcité à plus d'un million d'enfants, de jeunes et d'adultes, notamment à l'occasion de la Semaine de la laïcité.

Cercles Condorcet

L'année 2023 a été marquée par une montée en intensité des activités proposées par les Cercles dans certains territoires. Une édition dédiée sur *Mediapart* répertorie ces activités ainsi que des recensions d'ouvrages sur les sujets de prédilection des Cercles (Europe, transition écologique, migrations...) et des présentations de films. Près de 200 événements (salons du livre, cinés débats, soirées poésie ou musicales...) ont été organisés en 2023, allant du café philo dans un village ariégeois au colloque international des Entretiens d'Auxerre sur le thème « Où va le monde ? Penser, s'engager, résister ». En 2024, sur proposition du Cercle de Rennes, les travaux des Cercles se concentreront sur l'Europe et seront diffusés sur un site internet dédié avec pour objectif l'organisation d'un événement spécifique à l'occasion du congrès de la Ligue prévu à Rennes en juin 2025.

UNE TRENTAINE DE CERCLES CONDORCET



Source : pôle Laïcité
du centre confédéral - 2023.

ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

PARTICIPER À LA STRUCTURATION ET À LA VISIBILITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

Essaimage de la mesure Guid'Asso

Dans le cadre de la politique gouvernementale menée en faveur des associations, le ministère chargé de la vie associative, en concertation avec le Mouvement associatif et différentes institutions, travaille à la mise en œuvre, depuis 2020, de la mesure nationale « Guid'Asso ». Celle-ci vise à élaborer une « stratégie territoriale de structuration des acteur·rices de l'accompagnement de la vie associative, pensée dans une logique de parcours » permettant *in fine* de rendre plus lisible et visible la chaîne d'accompagnement des associations locales.

En 2021, une première étape de préfiguration a été déployée dans trois régions pilotes, puis déclinée dans sept autres en 2022, et enfin dans les régions restantes de 2023 à 2025.

L'essaimage suit plusieurs étapes :

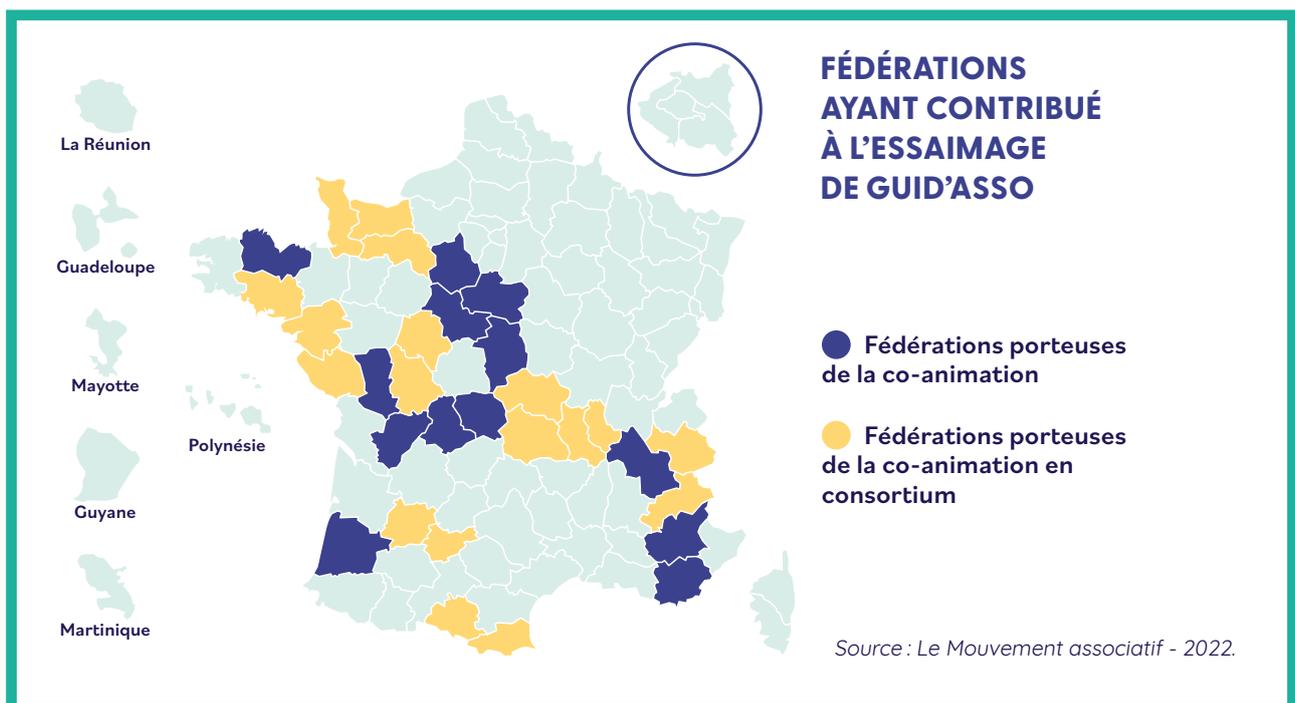
1. Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) décliné par les Services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) pour identifier un·e partenaire associatif·ve local·e (seul·e ou en consortium) ;
2. Identification de la ou des structures associatives chargées de l'animation à l'échelle départementale ;
3. Diagnostic permettant de repérer les structures d'accompagnement de la vie associative à l'échelle départementale ;
4. Labellisation des structures identifiées lors du diagnostic en fonction de quatre labels : orientation ; information ; accompagnement généraliste ; accompagnement spécialiste ;
5. Ingénierie et formation des structures labellisées (en fonction des départements).

Cette structuration permettra, à terme, d'établir une cartographie nationale des acteur·rices de l'accompagnement en fonction de leur labellisation et spécialités.

Actrice majeure de l'accompagnement de la vie associative locale, la Ligue de l'enseignement est déjà largement impliquée dans la mesure :

- Plus de la moitié des animations départementales sont assurées par ses fédérations départementales (seules ou en consortium) ;
- Plus des deux tiers des fédérations départementales sont ou vont se positionner sur l'un des quatre labels afin d'être reconnues comme structure d'accompagnement locale ;
- Une dizaine de fédérations ont déjà été sollicitées pour assurer l'ingénierie et la formation des structures labellisées.

Tout au long de l'année 2023, le pôle Vie associative s'est mobilisé au travers d'accompagnements individuels et collectifs afin d'aider les fédérations départementales dans leur stratégie de positionnement. En 2024, il contribuera à l'essaimage du dispositif dans les régions restantes, au recensement des structures identifiées pour assurer la co-animation au niveau départemental et à la formation des structures labellisées.



Création d'un référentiel métier « Accompagnateur·rice de la vie associative locale »

Dans une démarche complémentaire au Guid'Asso, la Ligue de l'enseignement a contribué à la création d'un référentiel métier d'« Accompagnateur·rice de la vie associative locale ». Porté par le Réseau national des maisons des associations (RNMA) et réunissant d'autres acteur·rices de l'accompagnement, ce projet vise à :

- S'accorder sur une définition partagée, entre les différent·es acteur·rices, des métiers mobilisés pour accompagner la vie associative locale ;
- Travailler à la reconnaissance du métier par les institutions de l'emploi et de la formation (ROME, RNCP...);
- Renforcer et outiller l'écosystème de l'accompagnement de la vie associative ;
- Mettre en place des formations diplômantes ou non, et d'autres modalités de valorisation des compétences.

Face à l'absence d'outils dédiés à la professionnalisation du métier, la Ligue de l'enseignement s'est particulièrement investie dans cette mission en organisant notamment une journée d'étude à Paris avec des professionnel·les de son réseau pour travailler l'identification de missions, compétences, connaissances, savoir-faire et savoir-être nécessaires au métier. La restitution de cette journée a réuni une quarantaine de participant·es à l'occasion d'un webinaire.

Formation certifiante de l'accompagnement de la vie associative locale

Dans la continuité du projet de référentiel métier, le pôle Vie associative a engagé une réflexion pour créer une formation certifiante qui répondrait à plusieurs enjeux :

- Faciliter le recrutement des fédérations sur ce volet ;
- Repositionner la Ligue de l'enseignement comme une actrice incontournable sur cette question (notamment dans le cadre de Guid'Asso) ;
- Diversifier nos offres de formation et mobiliser des formateur·rices aguéri·es de notre réseau ;
- À terme, pouvoir mettre en place des VAE pour les salarié·es déjà en poste, ne bénéficiant pas à ce jour d'une certification relative à l'accompagnement de la vie associative.

En 2023, plusieurs temps de travail ont réuni des fédérations de la Ligue et les pôles Vie associative et Formation du centre confédéral afin d'identifier les opportunités en la matière. Un groupe de travail a été créé pour poursuivre la réflexion en 2024.

ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES PROFESSIONNEL·LES DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Des accompagnements sur mesure

En 2023, plus d'une trentaine d'accompagnements individuels ont été assurés auprès des professionnel·les des fédérations et unions régionales, qui ont consisté, en majorité, en :

- Un accompagnement des nouveaux·elles salarié·es pour comprendre l'écosystème de la Ligue de l'enseignement et de la vie associative ;

- La rédaction de diagnostics pour plusieurs fédérations permettant d'affiner leur stratégie de développement (projet fédéral, écosystème de l'accompagnement de la vie associative locale, organisation des ressources humaines et des moyens matériels et financiers...);
- Des accompagnements thématiques et stratégiques : Guid'Asso, Contrat d'engagement républicain, Impact Emploi...

Des formations en direction du réseau

Avec le concours de la fédération du Loiret, le pôle Vie associative a mené en novembre 2023, auprès d'une douzaine de participant·es, une formation sur l'animation et le développement d'un centre de ressources de la vie associative. Afin de consolider la montée en compétences des fédérations sur les enjeux d'accompagnement de la vie associative, le pôle a conçu une nouvelle formation en 2023 : « L'accompagnement de la vie associative au service de la Vie fédérative... et inversement ! » en lien avec la mission transversale Vie fédérative, qui a rassemblé une quinzaine de personnes.

Afin de penser la formation dans une logique de parcours, une nouvelle formation – « Accompagnement associatif : définir et mettre en œuvre une stratégie de développement » – dédiée aux responsables et délégué·es vie associative sera proposée en novembre 2024.

Des webinaires thématiques

Ces temps de rencontre ont pour objectif de renforcer la montée en compétences des professionnel·les de la vie associative à partir de contenus théoriques ciblés (environnement, paysage associatif, actualités...). Pour ce faire, des personnes-ressources sont mobilisées en fonction des sujets identifiés en amont et en co-construction avec le réseau. En 2023, six webinaires thématiques (agrément JEP, Guid'Asso, référentiel métier, Impact Emploi...) ont été organisés avec une moyenne de 40 participant·es par séance. En 2024, d'autres temps seront proposés au regard des besoins du réseau et de l'actualité de la vie associative.

Animation du réseau, veille et ressources

Afin de répondre aux besoins exprimés par les fédérations en termes de partage d'expériences, de mutualisation et de capitalisation des ressources, le pôle Vie associative, en lien avec la fédération de Loire-Atlantique dans le cadre de sa mission nationale déléguée, anime l'espace « Accompagnement de la vie associative » sur Réseau Ligue qui réunit quelque 200 professionnel·les du

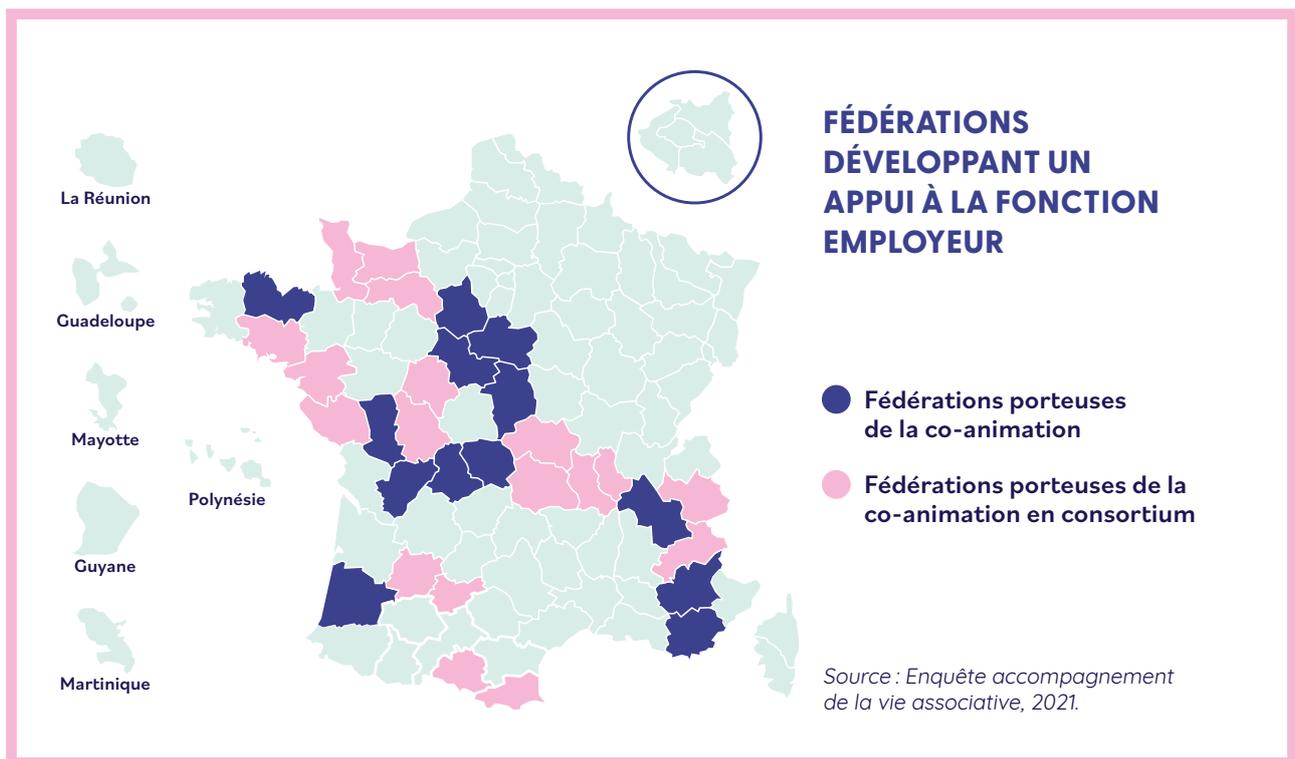
réseau. Cet espace a notamment permis d'animer le centre de ressources de la vie associative créé fin 2021 (avec la mise à disposition de ressources thématiques), une FAQ vie associative et un fil d'échange « Questions CRVA » pour répondre aux interrogations relatives à l'accompagnement structurel des associations locales. Parallèlement, un groupe de travail autour de la mutualisation des contenus des « formations acteurs associatifs » a été lancé afin d'outiller les personnes du réseau en charge de l'accompagnement associatif. Celui-ci vise à produire des supports d'intervention clés en main harmonisés et commentés ainsi que des déroulés pédagogiques et méthodologiques pour chaque séquence de formation (modules de 3 heures).

Dans le cadre de sa mission de veille, de représentation et de plaidoyer, le pôle Vie associative a également participé, en 2023, à plusieurs temps de travail avec le Mouvement associatif (commissions « Territoire » et « Accompagnement de la vie associative » ; groupes de travail « plaidoyer » et « QPV » ; groupe pilote DLA), ainsi qu'à une conférence sur la finance solidaire et enfin à l'événement de l'Institut français du monde associatif

sur les modèles socio-économiques des associations.

Le renforcement du rôle d'appui à la fonction employeur

Plus d'une quarantaine de fédérations réalisent des accompagnements à la fonction employeur (formations, gestion de la paie [Impact Emploi], rendez-vous individualisés...) auprès des associations de leur territoire. En 2023, le pôle Vie associative a créé un groupe de travail pour permettre davantage de mutualisations d'outils et d'échanges de pratiques au sein du réseau. Un premier accompagnement collectif a été proposé à une trentaine de fédérations et deux unions régionales autour de la création de groupement d'employeurs. Cet accompagnement se poursuivra en 2024 pour répondre aux besoins du réseau. En complémentarité des actions de soutien de la vie associative, 12 fédérations départementales portent le Dispositif local d'accompagnement (DLA). Elles accompagnent les structures relevant de l'ESS dans la création, la consolidation ou le développement de l'emploi.



Reconnaître, valoriser et certifier les compétences des dirigeant-es associatif-ves

Le projet européen Images vise à créer un référentiel de compétences des responsables associatif-ves leur permettant de les identifier, de les valoriser et de les certifier. Ces deux premières étapes ont consisté à élaborer le référentiel de compétences ainsi qu'un Mooc à destination des conseiller-ères en charge d'accompagner les responsables associatif-ves pour les aider à identifier leurs compétences.

En 2022, le pôle Vie associative a été missionné pour mettre en œuvre la 3^e étape du projet, à savoir créer un dispositif d'accompagnement dédié au repérage des compétences transversales (acquises tout au long de la vie) du/de la dirigeant-e associatif-ve. Ce processus d'accompagnement a ensuite été expérimenté en 2023 auprès d'une douzaine de dirigeant-es associatif-ves de la Ligue. Le projet s'est clôturé à Bruxelles, en juin 2023, avec la certification de 11 professionnel-les du réseau.

FAVORISER LA TRANSITION NUMÉRIQUE DU TISSU ASSOCIATIF

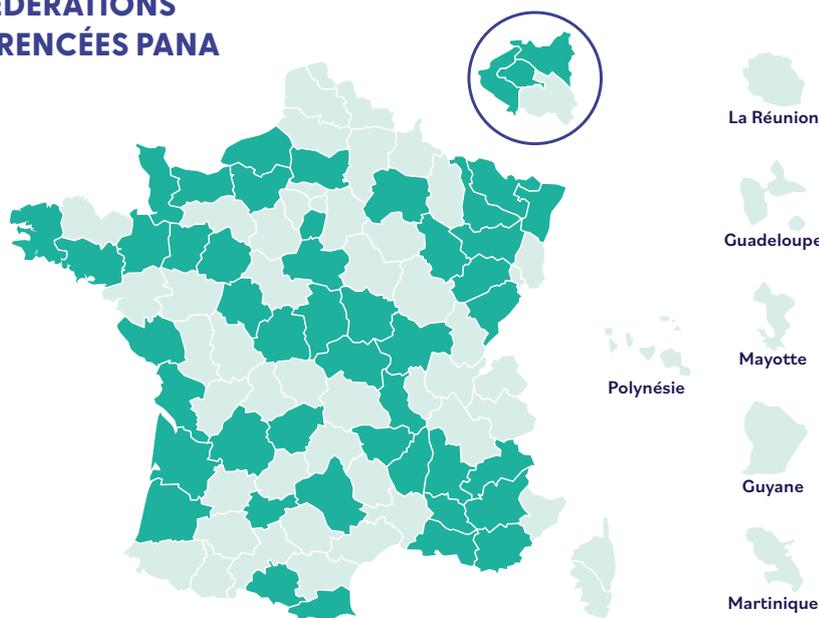
Le référencement PANA – Point d'appui au numérique associatif

Initié en 2018 par le Mouvement associatif, HelloAsso et la Fonda, le programme PANA (Point d'appui au numérique associatif) a pour objectif d'aider les structures ayant pour mission d'accompagner les associations à monter en compétence sur le numérique et de leur fournir un maximum de ressources pédagogiques gratuites sur le sujet. Et ainsi, permettre à chaque association de trouver, près de chez elle, un-e acteur-riche de l'accompagnement en capacité de lui prêter main-forte.

Engagé dans cette initiative à travers sa participation au comité de pilotage national et aux groupes de travail, le pôle Vie associative a contribué au référencement de 48 fédérations départementales de son réseau.

L'initiative s'est poursuivie en 2023 avec le lancement d'un site internet et d'une grande campagne de communication à destination des associations et des structures référencées PANA permettant de valoriser le programme et rendre lisible le réseau d'accompagnement dédié à la transition numérique des associations. Un travail articulant ce programme et le Guid'Asso, engagé en 2023, se poursuivra en 2024.

48 FÉDÉRATIONS RÉFÉRENCÉES PANA



Source : Enquête sur l'accompagnement à la vie associative au sein de la Ligue réalisée en 2022 par Recherches & Solidarités.

RENFORCEMENT DES PARTENARIATS ET DISPOSITIFS EN APPUI À L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Institut français du monde associatif

L'Institut français du monde associatif a pour ambition de faire reconnaître, le plus largement possible, la contribution des associations à la société et à la démocratie. Il vise à la fois une montée en puissance des compétences associatives, ainsi qu'un renforcement du plaidoyer et du dialogue entre les associations et leurs parties prenantes. Favorisant les travaux entre monde de la recherche et monde associatif, l'institut travaille sur quatre grands champs : les modèles socio-économiques associatifs et la création de valeur ; la contribution des associations aux territoires ; l'apport associatif à la société et à la démocratie en Europe ; les relations entre générosité privée et monde associatif.

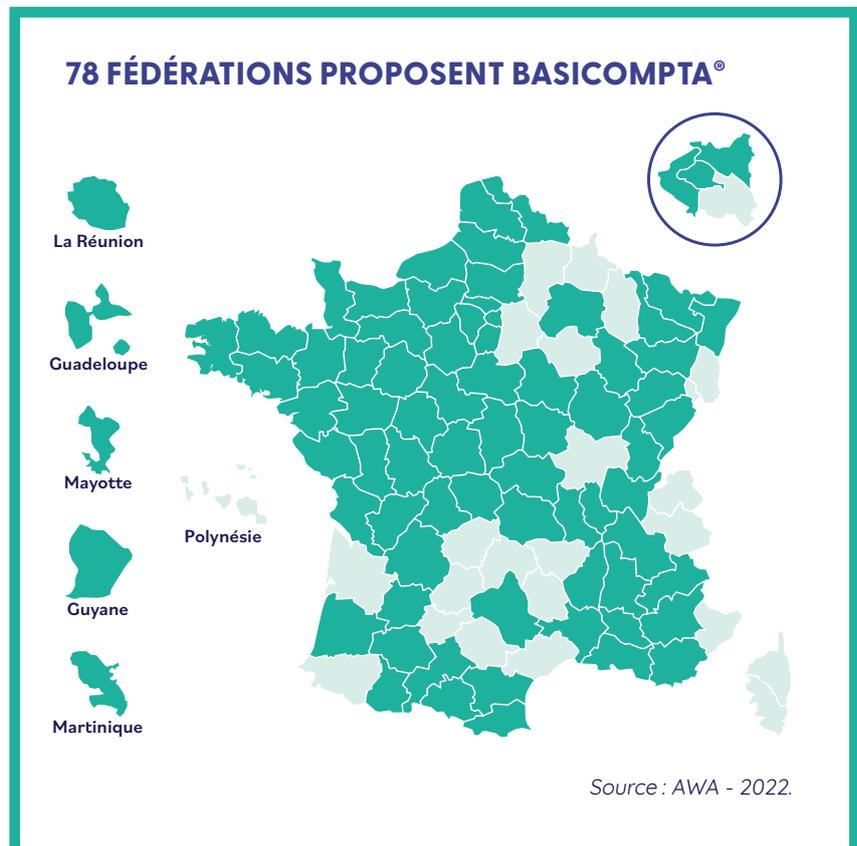
En 2024, l'institut et le pôle Vie associative ont élaboré, dans le cadre d'un partenariat, les contenus des Journées d'études des responsables fédéraux consacrées aux modèles économiques du monde associatif. Ce partenariat s'achèvera lors de l'Université de rentrée 2024, en septembre, par l'organisation d'une table ronde consacrée à la vie associative.

Basicompta

Depuis 2017, la Ligue de l'enseignement est associée à la coopérative AWA (Application web pour les associations) pour proposer aux associations affiliées le logiciel de comptabilité en ligne Basicompta®. Pensé pour les dirigeant-es associatif-ves bénévoles des petites et moyennes associations, il constitue un atout pour le développement associatif des fédérations. À ce jour, 78 fédérations accompagnent plus de 800 associations affiliées dans la prise en main du logiciel.

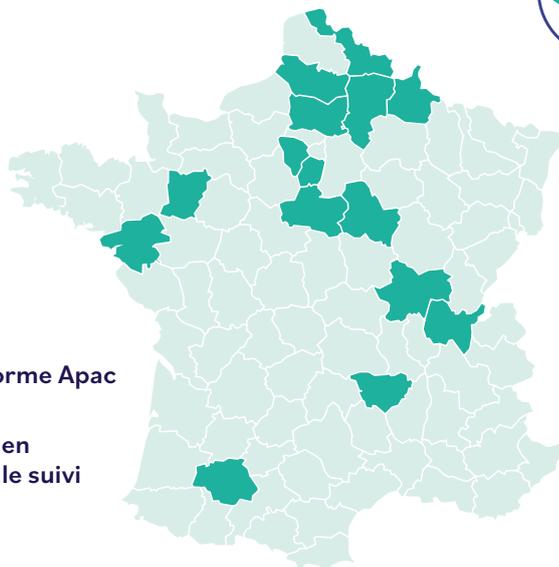
Hexopée

Comptant plus de 12 000 adhérent-es et couvrant quatre champs conventionnels – animation ; sport ; tourisme social et familial ; foyers et services pour jeunes travailleur-es – Hexopée constitue un des plus importants syndicats employeurs de l'économie sociale et solidaire. Il assume aussi bien des fonctions de conseil (juridique par exemple) à ses membres, de lobbying (négociation des conventions collectives), ou de représentation (au sein d'Uniformation, de l'UDES, des organismes de prévoyance et de santé). Avec plus de 2 000 associations employeuses affiliées à la Ligue de l'enseignement, le pôle Vie associative oriente les fédérations départementales vers les accompagnements proposés par Hexopée. Par ailleurs, 64 fédérations départementales ont signé une convention de partenariat qui s'accompagne d'une réduction du montant de la cotisation au syndicat.



85 FÉDÉRATIONS OFFRENT DIFFUSION ET CONSEIL À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

- 17 fédérations en plateforme Apac
- 85 fédérations assurant en proximité la diffusion et le suivi de l'offre d'assurance



Source : Apac - 2022.

Apac

L'Apac est l'assurance de la Ligue de l'enseignement. Pour les activités culturelles, sportives, civiques, sociales ou de loisirs, elle propose des contrats sur-mesure, qui répondent aux besoins spécifiques de ses associations et de ses deux fédérations sportives, l'Ufolep et l'Usep (responsabilité civile des associations et des adhérent-es, biens immobiliers et mobiliers, véhicules, rapatriement...). Le principal partenaire de l'Apac est la Maif, avec laquelle des contrats adaptés au régime d'affiliation sont passés. La compagnie Allianz permet également de trouver des solutions pour les sports mécaniques, mais aussi pour les risques professionnels, d'entreprises, et spéciaux. Enfin, la compagnie Gen Re intervient comme réassureur afin de pérenniser l'activité de la mutuelle de la Ligue, la Mac.

Première édition des Rencontres nationales de la vie associative et fédérative

Dans le cadre de sa politique de redynamisation de la vie fédérative et militante engagée depuis deux ans, en lien étroit avec son pôle Vie associative, ses principales composantes sportives, l'Ufolep et l'Usep, et avec l'implication de son service d'assurance l'Apac, la Ligue de l'enseignement a rassemblé, du 22 au 24 mars 2023, près de 200 participant-es à l'occasion de la première édition des Rencontres nationales de la vie associative, fédérative et assurances (RNVAFA). Pensé dans une logique de parcours, le programme, coordonné par le pôle Vie associative, proposait deux tables rondes et 28 ateliers. Une seconde édition sera organisée en 2025.

ENGAGEMENT

Aux côtés des services de l'État et avec le monde associatif, la Ligue de l'enseignement contribue à la généralisation du service civique qui constitue, pour les jeunes, une expérience d'engagement au service de l'intérêt général. En 2023, la Ligue de l'enseignement a particulièrement investi la question de l'engagement des jeunes au sein même de son réseau et de leur place dans ses différentes instances.

*« Les ateliers compétences m'ont permis de prendre du recul, de faire le point sur mes acquis, sur ce que je devais développer afin de mettre toutes les chances de mon côté pour mon projet professionnel. Je ne m'étais jamais dit que je devais améliorer telle ou telle chose... Je n'aurais jamais pensé le faire sans ce programme. »
Manon, 20 ans*

Investie par l'objectif d'insertion socio-professionnelle des jeunes visé par le Contrat d'engagement jeune (CEJ), la Ligue de l'enseignement a développé en 2023 « Bouge ton avenir », un programme d'accompagnement renforcé proposé aux volontaires en service civique engagé-es dans un CEJ. Plusieurs centaines de jeunes ont ainsi bénéficié de ce dispositif qui, en plus du socle qualité proposé à tous-tes les volontaires en service civique, prévoit des journées de découverte métiers, un parcours de valorisation des compétences, et des ateliers « vie quotidienne et insertion socio-professionnelle ».

de formation des organismes d'accueil. Proposant des modules tels que « découvrir le rôle de tuteur-riche » ; « accompagner les volontaires au quotidien et dans leur projet d'avenir » ; « déployer et gérer l'agrément », ces formations visent à accueillir et accompagner au mieux les volontaires en service civique au sein des structures. En 2023, près de 16 000 personnes ont ainsi été formées.

Prendre en compte la santé mentale des jeunes

Mise à mal depuis 2020 et la crise sanitaire, la santé mentale des jeunes reste dès lors une préoccupation majeure pour tout organisme ou institution qui les accompagnent. En 2023, la Ligue de l'enseignement a ainsi poursuivi sa collaboration avec Moka.Care, expert en santé mentale. Concrètement, ce partenariat permet aux jeunes engagé-es et aux référent-es service civique du réseau de la Ligue de bénéficier d'une application proposant différents contenus dits « *self care* » : podcasts, médiations, auto-formation. Des entretiens avec des professionnel-les de santé (psychologues, sophrologues, coachs...), en présentiel ou à distance, sont également prévus, ainsi que des formations et groupes de parole adaptés aux spécificités de la Ligue de l'enseignement : prévention des risques psychosociaux, accompagnement des jeunes en rupture familiale... pour les référent-es et « prendre confiance en soi », « combattre le syndrome de l'imposteur » pour les volontaires. En moyenne, chaque année, 600 volontaires utilisent l'application de manière régulière (soit 10 % des effectifs). En 2023, une « Care line » entièrement anonyme a également été mise en place permettant une prise en charge en moins de 30 secondes par un-e psychologue 24h/24 et 7 jours/7. Une cinquantaine de jeunes (qui appellent en moyenne 2 fois chacun-e pour une durée d'appel de 50 minutes) ont sollicité cette ligne d'écoute en 2023.

En 2024, le centre confédéral a renouvelé et amplifié son partenariat avec Moka.Care

Renforcer la qualité du service civique

En 2023, l'État a prolongé le financement accordé à Unis-Cité et la Ligue de l'enseignement pour soutenir le développement du service civique auprès des services déconcentrés de l'État. 23 chargé-es de développement (appelé-es pôles d'appui) ont ainsi été recruté-es avec pour objectif de présenter et promouvoir, dans les territoires, le dispositif du service civique auprès des structures et des jeunes. Au total, cette démarche a permis de rencontrer près de 20 000 jeunes (en milieu scolaire, dans les missions locales...) à l'occasion de plus de 1200 interventions. En 2024, l'objectif est de développer davantage le dispositif dans la région Île-de-France, grâce à la mise en place d'une coordination régionale assurée par la Ligue de l'enseignement IDF et des chargé-es de développement itinérant-es « Ligue » sur les départements de Paris et des Hauts-de-Seine, et « Unis-Cité » sur les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Dans le cadre d'un groupement solidaire aux côtés d'Unis-Cité, de l'Afev et de Cotravaux, la Ligue de l'enseignement a obtenu, pour une dernière année, le renouvellement du marché

avec l'organisation chaque mois, pour les jeunes volontaires, de conférences thématiques (addictions, harcèlement, nutrition-alimentation, confiance en soi...) animées par un-e psychologue de Moka.Care. À la suite de chaque conférence et en fonction des besoins exprimés par les jeunes, un atelier d'échanges pourra être mis en place la semaine suivant la tenue de la conférence.

Accompagner les parcours des jeunes qui s'engagent

Soucieuse d'associer pleinement les jeunes à la construction de son projet politique et à la vie du mouvement, la Ligue de l'enseignement mène depuis plusieurs années une réflexion (groupe national « parcours d'engagement », ateliers dédiés lors du congrès...) sur les parcours d'engagement et la place des jeunes en son sein. Un nouveau Comité national dédié « engagement et jeunesse » a été créé fin 2023 et une « commission de jeunes Ligueurs » est en cours de création afin de leur permettre de présenter leurs idées et projets aux conseils d'administration national et départementaux.

En parallèle, avec plusieurs lauréat-es de la Masterclass « gouvernance et engagement », d'ancien-nes volontaires en service civique et des Juniors Associations, la Ligue a constitué un comité de pilotage pour traduire ces envies d'engagement en actions concrètes ainsi qu'une mission de service civique « Engagement des jeunes à la Ligue de l'enseignement » qui concerne déjà 14 jeunes. Cette mission

consiste à identifier les espaces d'engagement bénévole des jeunes à l'échelle d'une fédération ou d'une association affiliée, de sensibiliser les jeunes d'un territoire à l'engagement, et de les « connecter » aux associations et aux fédérations cherchant des bénévoles ou des volontaires. Cette mission leur offre aussi plusieurs espaces d'expression et de réflexion : à l'occasion de quatre rassemblements (en présentiel et en distanciel) programmés sur l'année ; dans le cadre du Comité national engagement et jeunesse ; ou encore en participant à des événements nationaux (Salon de l'éducation, université de rentrée, assemblée générale...) ou locaux organisés par les fédérations départementales.

En outre, pour inciter les jeunes militant-es à poursuivre leur engagement au sein de son réseau et les accompagner dans de futures responsabilités associatives, la Ligue est, pour la sixième année, membre du programme Masterclass « gouvernance et engagement » mené conjointement avec APF France handicap, la Croix-Rouge et Familles rurales. D'une durée d'un an, ce parcours de formation s'adresse aux bénévoles âgé-es de moins de 31 ans et vise trois objectifs : la formation des jeunes, la construction d'une parole politique et la découverte des différentes associations. En 2023, 300 jeunes en ont bénéficié et ont ainsi participé à des séquences sur la connaissance du milieu associatif, la prise de parole en public, la construction d'un projet associatif, la gestion de budget, la recherche de financements ou encore l'éco-anxiété chez les jeunes...

Juniors Associations

Membre fondatrice et assurant la co-présidence du Réseau national des Juniors Associations (RNJA), la Ligue de l'enseignement et ses partenaires permettent à des jeunes mineur-es de vivre une expérience associative en toute autonomie à travers ce dispositif unique que sont les Juniors Associations (JA). En 2023, plus de 9000 jeunes se sont engagé-es dans la vie de leur commune (78 %), dans l'organisation de séjours et d'activités culturelles (41 %), ou encore en faveur de l'environnement (38 %), au sein de 923 JA habilitées. Sur le terrain, les JA sont accompagnées par un réseau de 112 relais départementaux, dont 80 % sont issus de la Ligue de l'enseignement.

En 2023, le conseil d'administration du RNJA s'est renouvelé en intégrant huit membres âgé-es de 15 à 18 ans. Cette nouvelle équipe,

appuyée par quatre salarié-es, a notamment pour ambition de valoriser la parole des jeunes et leurs engagements. Dans la continuité d'outils créés sur les thématiques de l'environnement et de l'inclusion, des jeunes JA ont mené des ateliers de sensibilisation sur ces sujets et rencontré des décideur-es lors de la Rencontre nationale des Juniors Associations en novembre 2023, qui a rassemblé une centaine de jeunes et des partenaires. En tant que tête de réseau, le RNJA dispense des formations autour de l'engagement, propose des outils - comme les diagnostics de territoire en accompagnant certaines fédérations de la Ligue - et a également publié, en décembre 2023, une enquête sur les freins et leviers à l'engagement des jeunes vivant en quartiers prioritaires de la politique de la ville.

FOCUS

SERVICE CIVIQUE « DÉCROCHAGE SCOLAIRE » ET « VOLONT'R »

Ligue de l'enseignement des Pyrénées-Orientales

En partenariat avec la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) du lycée Rosa Luxembourg et l'association Profession sport & loisirs 66, la Ligue de l'enseignement des Pyrénées-Orientales anime, depuis plusieurs années, le service civique combiné ; dispositif qui vise à accompagner, à travers une mission d'engagement, des jeunes en situation de décrochage. La mission combine ainsi trois jours en mission au sein d'une structure et deux jours en groupe comprenant différents ateliers. Cette formule permet ainsi aux jeunes de développer de nouvelles compétences, d'élaborer un projet d'orientation, de reprendre confiance, de redonner du sens à la scolarité ou au parcours de formation. Après un repérage des jeunes opérés par la MLDS, la Ligue 66 se charge de leur présenter le dispositif et de les accompagner pour trouver une structure affiliée pouvant les accueillir pour leur mission qui se déroule sur six mois, de janvier à juin. En 2023, la fédération 66 a ainsi accompagné une dizaine de jeunes (sur 12 places disponibles) dans toutes les phases de la mission : gestion du contrat, formation PSC1, formation civique et citoyenne, en proposant également de financer le Bafa... Les deux jours d'ateliers autour des projets de chacun-e des volontaires (projet d'avenir, confiance en soi...) se déroulent à la Maison des jeunes, et sont rattachés au lycée professionnel. Au-delà des contenus des ateliers, ces deux jours permettent de créer des liens et de la cohésion entre les jeunes où les efforts des uns et des unes servent les autres. Cette dynamique et cette solidarité se sont exprimées en particulier à l'occasion du concours régional Discrimétrages auquel participaient les jeunes en 2023.



Leur court métrage *Mauvais rôle*¹ – qu'ils ont réalisé intégralement, de l'écriture du scénario à la réalisation, aidé-es par un professionnel – a d'ailleurs reçu le Clap d'or qui récompensait la meilleure vidéo sur l'ensemble de la région ! À l'issue de leur mission, certain-es ont repris le chemin de l'école, deux se sont lancées dans un CAP petite enfance et un a intégré une formation BP JEPS ; preuve que ce service civique combiné fonctionne et porte ses fruits. En 2024, la Ligue de l'enseignement 66 poursuit le service civique combiné avec neuf jeunes et, fruit d'une volonté politique de la fédération, se lance également dans le dispositif « Volont'R »² qui propose des missions aux jeunes étranger-ères. En partenariat avec l'Association catalane d'actions et de liaisons (Acal) qui accompagne de jeunes réfugié-es (en particulier à travers son programme « Agir » : Accompagnement global et individualisé des réfugié-es), la fédération 66 accueille huit jeunes (principalement des Afghan-es) en mission au sein de ses structures affiliées – Ehpad, recyclerie (vélos), association d'art et de culture... –, avec le défi de la langue à relever puisqu'aucun-e ne maîtrise le français. C'est pourquoi ils et elles bénéficieront de cours de FLE (français langue étrangère) tous les lundis et seront en mission au sein des structures le reste de la semaine.

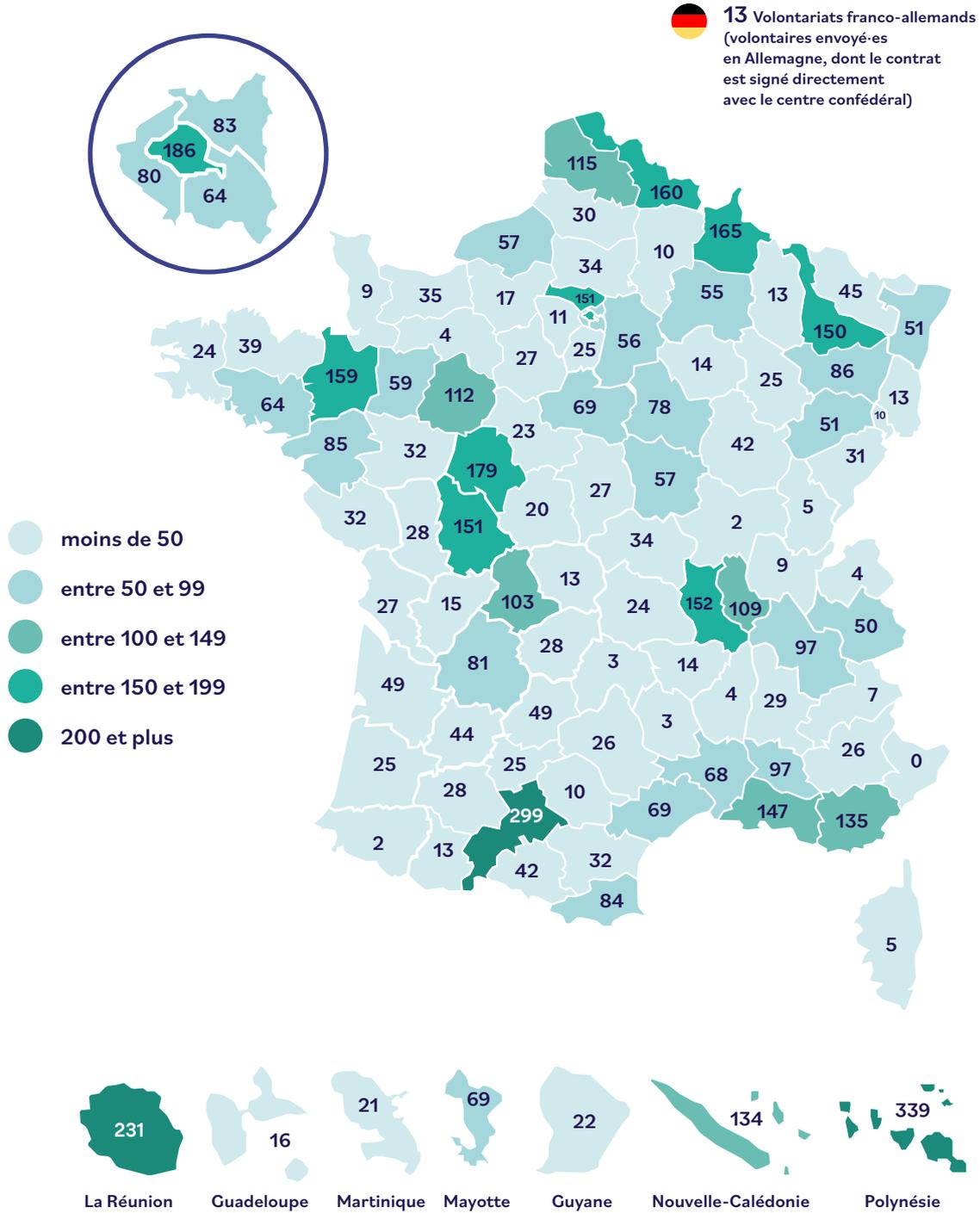
<https://laligue66.org>



© Ligue de l'enseignement des Pyrénées-Orientales

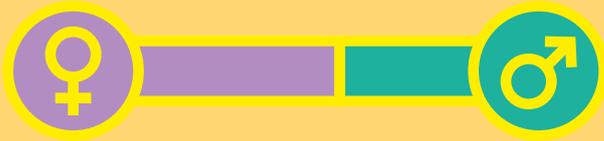
1. Court métrage disponible sur YouTube sous le titre *Mauvais rôle Discrimétrages version finale*.
2. Volont'R est un programme de service civique mené par la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des Réfugiés (Diair) et l'Agence du service civique qui permet aux jeunes étranger-ères primo-arrivant-es éligibles de s'engager au sein de la société française. Il participe au changement de regard de la société française sur les migrations et facilite l'intégration des jeunes étranger-ères au travers de projets dans des domaines variés (solidarité, culture, environnement, éducation, mémoire, sport...).

6 076 VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE ACCUEILLI·ES EN 2023





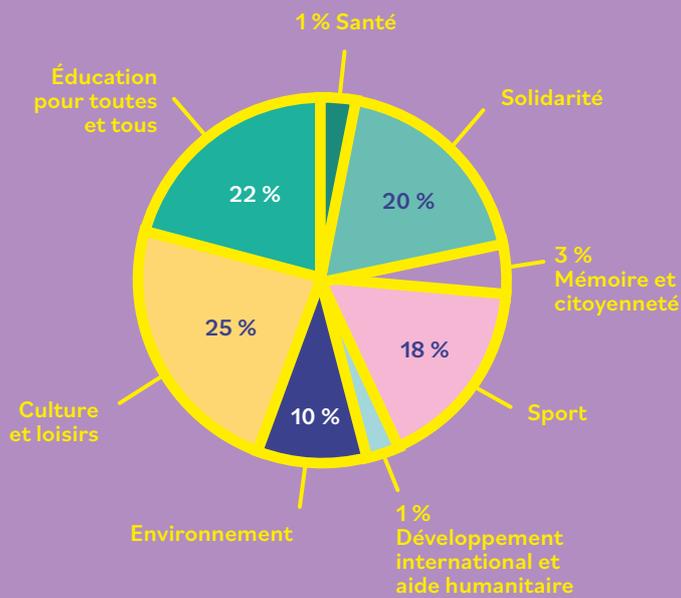
Dans plus de
2 200
associations
ou collectivités
de notre réseau



60 % de femmes
40 % d'hommes

Âge moyen
22 ans

THÉMATIQUES DES MISSIONS :



CHIFFRES CLÉS DU SERVICE CIVIQUE

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Laboratoire d'innovation et de transformation sociale, l'ESS constitue un secteur de développement pour un certain nombre d'activités importantes dans le projet émancipateur de la Ligue de l'enseignement : petite enfance, insertion, intégration, éducation spécialisée, dépendance... À la fois association d'éducation populaire et actrice de l'économie sociale et solidaire, la Ligue de l'enseignement s'est ainsi donné pour mission de développer la culture de l'ESS au sein de son réseau.

À l'appui d'une fiche mandat produite en 2023 et de sa déclinaison opérationnelle pour 2023-2024 (feuille de route), la Ligue a entrepris la rédaction d'un texte de référence définissant sa vision de l'ESS, son positionnement et ses orientations, a développé des temps d'échanges avec les fédérations départementales en valorisant leurs actions et initiatives à des fins d'essaimage, ou encore a animé un centre de ressources national (via Framaligue). Un accompagnement individualisé a également été mis en place auprès des fédérations souhaitant développer des projets tels que des tiers-lieux ou des coopératives jeunesse de service, ainsi qu'une formation, en novembre 2023, sur la découverte de l'ESS et la gestion de projet d'utilité sociale.

Valoriser et essaimer grâce aux rencontres « Ligu'ESS »

Lancées en octobre 2021, les « Rencontres Ligu'ESS » se sont poursuivies pour faciliter les échanges et l'interconnaissance entre le réseau (fédérations départementales, unions régionales et associations affiliées) et ses partenaires, et imaginer de nouvelles expérimentations dans les territoires. En 2023, deux rencontres ont été organisées portant sur « l'éducation à l'ESS auprès des jeunes en milieu scolaire » et sur « les recycleries et les ressourceries » avec, pour chacune d'elles, la valorisation du réseau à travers deux témoignages (fédération, union régionale, Ufolep).

Éduquer les publics à l'ESS

En 2023, pour répondre à un besoin d'outillage et de formation, des ressources pour éduquer à l'ESS ont été mises à disposition du réseau et deux outils ont été élaborés : un quiz sur l'ESS (en versions papier et numérique), et un jeu en

cours d'expérimentation, « Devine l'ESS », inspiré du célèbre jeu « Taboo », qui s'adresse aux 11-15 ans et aux 16 ans et plus.

Renforcer la dynamique des tiers-lieux

Tiers-lieux numériques, fablab, espaces de coworking, tiers-lieux d'éducation populaire ou encore multiservices... en 2023, les fédérations départementales de la Ligue ont animé 17 tiers-lieux, auquel s'ajoutent une vingtaine de projets en cours de réflexion. Une enquête menée en 2022 auprès des fédérations départementales et unions régionales a permis de dresser un état des lieux exhaustif pour rendre compte de la richesse et de la diversité des actions menées au sein des territoires mais également d'identifier les besoins en matière de formation et d'accompagnement sur ce sujet. Pour ce faire, le centre confédéral a mis à disposition un espace « Projets tiers-lieux » au sein du centre de ressources ESS sur Framaligue et a accompagné individuellement trois fédérations souhaitant créer un tiers-lieu, à l'image de la fédération de Vaucluse et son projet « Le Zeste ». Celui-ci, à vocation multiservices, est en cours d'élaboration sur la commune d'Orange et proposerait plusieurs espaces : coworking, café solidaire, accueil d'événements, espace numérique... aux habitant-es et acteur-rices du territoire.

L'émergence des ressourceries et des recycleries

Actrices du développement local, encouragées par les citoyen-nes et les collectivités locales de plus en plus sensibles à l'économie circulaire, les projets de ressourceries et de recycleries (qui se distinguent des premières par le fait qu'elles peuvent être spécialisées dans la collecte d'un

TIERS-LIEUX GÉRÉS PAR DES FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT



type de bien) fleurissent un peu partout dans les territoires. Collectes d'objets, préservation des ressources, revalorisation, réemploi, mais également sensibilisation auprès du public constituent les fondements de ces activités qui répondent à des enjeux économiques (création d'emplois, de services et de partenariats au local), sociaux (création de lien social), et de transition écologique. La Ligue de l'enseignement a vu sa première recyclerie ouvrir en juillet 2023, portée par la fédération du Val-de-Marne et située à Boissy-Saint-Léger. Axée sur le textile et le vélo, la Boissyclerie¹ vend des objets de seconde main, propose des ateliers de couture et de réparation de vélo et sensibilise également les habitant-es aux vertus du recy-

clage et du réemploi. En 2024, la Boissyclerie prévoit d'approfondir ce travail de sensibilisation en proposant régulièrement des ateliers autour des enjeux écologiques du réemploi (comprendre le cycle de vie du vêtement, l'impact de la surconsommation...). D'autres projets ont émergé au sein du réseau de la Ligue, à l'image du comité Ufolep du Var qui, à travers l'Espace R, prête du matériel (sportif, événementiel, culturel, pédagogique...), propose des formations, un espace de coworking et une recyclerie sportive. Pour accompagner cette dynamique de recyclerie et de ressourcerie, le centre confédéral a lancé, fin 2023, une rencontre sur ce thème afin de favoriser les échanges et bonnes pratiques à l'œuvre au sein de son réseau. Un travail de recensement de l'ensemble des projets de recyclerie et de ressourcerie sera également réalisé en 2024 afin d'établir une cartographie et d'évaluer les besoins en termes d'accompagnement.

1. www.boissyclerie.com

FOCUS

CRÈCHE À VOCATION D'INSERTION PROFESSIONNELLE (AVIP)

Ligue de l'enseignement de l'Oise

Depuis 12 ans, la Ligue de l'enseignement de l'Oise gère des établissements, notamment des crèches et micro-crèches. En septembre prochain, elle en ouvrira deux autres, ainsi qu'un tiers-lieu¹ situé à Méru (7 établissements en tout²). Dédié à la petite enfance, à la parentalité et à l'insertion, ce tiers-lieu est le fruit de réflexions menées depuis 2019 par la fédération, à partir d'un diagnostic qui avait mis en lumière les problématiques de garde d'enfants sur le territoire et l'insuffisance de structures pour y répondre alors que dans le même temps, des entreprises recrutent des salarié-es par centaines, à Méru notamment, mais peinent à trouver des candidat-es, faute de solution de garde.

À cette problématique s'ajoutent de réels soucis d'accessibilité aux crèches pour les personnes sans emploi ou en recherche d'emploi ; les places de crèches étant le plus souvent réservées aux familles dont les deux parents travaillent. Pour faire face à ces différents enjeux, la fédération 60 a donc imaginé une structure à plusieurs vocations. Tout d'abord, l'espace crèche sera destiné à quelques entreprises, dont certaines ont déjà réservé plusieurs berceaux. D'autres seront attribués à des familles en insertion professionnelle ; deuxième vocation de ce tiers-lieu. Il s'agit ici de permettre aux parents en recherche d'emploi de s'engager dans une démarche d'insertion en contrepartie d'une place en crèche pour leurs enfants, mais aussi de rapprocher les demandeurs et demandeuses d'emploi et les entreprises bénéficiaires, de mieux répondre aux besoins de nombreuses familles, et enfin de faire vivre

la mixité sociale ; le tout en collaboration avec les services du département, de France Travail et de la Mission locale.

Le tiers-lieu intégrera également une Maison départementale associative des 1000 premiers jours³, la première dans le département. Ce lieu d'accueil enfants/parents permettra à ces dernier-ères de trouver des ressources sur l'accompagnement des tout-petits et participer à des ateliers. Ce centre de ressource existe déjà en format mobile, depuis mars 2023, grâce au Famili'Bus. Celui-ci continuera de sillonner le département mais aura un point d'ancrage au sein même du tiers-lieu. Un espace dédié à la formation des professionnel-les de la petite enfance y est également prévu. Pour assurer le bon fonctionnement de la structure, une vingtaine de personnes seront ainsi embauchées. Contribuer au développement du secteur de la petite enfance relève d'un choix à la fois politique, éducatif et financier pour la Ligue de l'enseignement de l'Oise. Grâce à cette activité, elle travaille et contribue à la complémentarité avec l'école (à travers les jardins passerelles, par exemple, qui permettent de mieux appréhender le passage de la crèche à la maternelle). C'est aussi une activité économique à part entière qui a permis à la fédération de se développer et de se structurer (elle est propriétaire du projet et des murs du tiers-lieu de Méru par exemple), représentant près de 50 % de son budget en 2023 et qui dépassera les 50 % en 2024.

www.ligue60.fr



© Oise Hebdo - 6 février 2024

1. Projet financé par l'État, la CAF et le département et rendu possible grâce à l'implication de nombreux-ses partenaires : Pôle emploi, Mission locale, associations, Cap emploi, PMI de l'Oise, structures EAJE...
2. Les effectifs passeront ainsi de 35 à 70 salarié-es.
3. Dispositif issu du rapport de la commission des 1000 premiers jours (2020) qui vise à offrir une réponse globale aux futurs parents et aux enfants : lutter contre les inégalités de naissance, briser l'isolement des parents, partager un moment de plaisir...

ACTION SOCIALE

Engagée de longue date dans la lutte contre toutes les formes d'exclusion et d'inégalité, dans les quartiers comme dans tous les territoires, la Ligue de l'enseignement défend et fait vivre une conception inclusive et bienveillante de la société. S'inscrire dans l'action sociale, c'est agir concrètement auprès des plus fragiles de façon pérenne, en particulier dans un contexte d'aggravation massive des inégalités, renforcée depuis la crise sanitaire et la hausse du coût de la vie observée en 2023.

Au quotidien, la Ligue de l'enseignement développe, dans les territoires, des projets innovants et singuliers en direction des populations en difficulté sociale, en mobilisant les principes émancipateurs de l'éducation populaire dans les champs de l'éducation, de l'accès aux droits, des arts et de la culture, des loisirs et du sport pour toutes et tous.

Le centre confédéral souhaite ainsi valoriser les initiatives des fédérations départementales et des associations affiliées et favoriser les échanges de pratiques, les transferts d'expériences qu'il s'agisse d'interventions dans le secteur de l'animation de la vie sociale, dans l'inclusion du handicap, dans le médico-social ou bien encore dans le secteur de la petite enfance. En 2023, le centre confédéral s'est attaché à proposer, aux acteur·rices de son réseau, un accompagnement renforcé.

Renforcer l'accompagnement du réseau en matière d'animation de la vie sociale

Grâce à la mission nationale déléguée à l'animation de la vie sociale, créée en 2020, et aux apports du groupe de travail national rassemblant une quinzaine de fédérations départementales, la dynamique d'échanges et de développement de projets a pu se poursuivre en 2023. Une formation inscrite au Plan national de développement des compétences - « Créer, développer et gérer un équipement d'animation de la vie sociale » - a réuni une quinzaine de participant·es sur trois jours lors du premier semestre 2023. Dans la perspective de montée en compétences du réseau, le cycle de rencontres professionnelles initié l'année précédente, s'est poursuivi en 2023 rassemblant au total une soixantaine de personnes. Ouvertes aux fédérations départementales ainsi qu'aux associations affiliées, ces formations abordent des problématiques concrètes - demande ou renouvellement d'un agrément; gouvernance au sein d'un équipement; poste

« Adulte relais », écosystème des acteur·rices d'un équipement... - et prévoient des interventions de fédérations et de partenaires. En complément, un espace de ressources numériques sur Framaligue est nourri régulièrement et mis à disposition du réseau. Enfin, le groupe de travail a également poursuivi la rédaction d'un texte de référence sur l'animation de la vie sociale.

En 2023, le centre confédéral de la Ligue de l'enseignement a accompagné trois fédérations souhaitant se positionner dans la gestion d'un équipement d'animation de la vie sociale. Par ailleurs, tout au long de l'année, la Ligue, en tant qu'actrice de l'animation de la vie sociale, a entretenu un dialogue de partenariat régulier avec la Cnaf et la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France.

Poursuivre la dynamique engagée autour de l'inclusion et du handicap

Favoriser la mixité sociale dans le cadre des séjours et colonies de vacances en accueillant des enfants et jeunes porteur·euses de handicap; proposer des pratiques sportives inclusives par l'Usep et l'Ufolep; gérer des structures médico-éducatives; accompagner les équipes d'animation et organisateur·rices d'accueils collectifs de mineur·es dans leurs pratiques d'inclusion; être référencé·e « pôle ressources handicap » dans son département; participer à des événements nationaux comme la Semaine du handicap ou des manifestations « maison » à l'image du festival d'art accessible « Hors Jeu/En jeu » organisé par la Ligue de l'enseignement de la Gironde... Depuis de nombreuses années, les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement sont fortement investies dans le champ de l'inclusion et du handicap.

Afin de valoriser et de renforcer le développement de ce secteur, le centre confédéral a lancé, en 2022, un groupe national « Inclusion

et handicap » qui a rassemblé, dès sa première réunion, une trentaine d'acteur·rices du réseau (fédérations, unions régionales et secteurs sportifs Usep et Ufolep). Comptant désormais une quarantaine de personnes, ce groupe a organisé, en 2023, une série de rencontres afin de mettre en lumière les initiatives du réseau. Pour soutenir cette dynamique et également consolider un ensemble de ressources et d'outils sur l'espace Framaligue, une mission nationale déléguée a été créée en septembre, confiée à la Ligue de l'enseignement de Haute-Garonne. Enfin, une enquête menée fin 2022, début 2023 a permis d'établir un état des lieux précis des équipements et des actions menées par le réseau en matière d'inclusion et de handicap. Celle-ci a également fait émerger plusieurs besoins de sensibilisation aux différentes formes de handicap, de formation à l'accueil de publics en situation de handicap, d'accompagnement à l'ingénierie de projets et

à la recherche de financements, ou encore d'outillage et méthodes pour rendre accessibles les pratiques artistiques (Facile à lire et Facile à lire et à comprendre).

Animer le secteur médico-social

L'action médico-sociale est très présente au sein du réseau de la Ligue de l'enseignement et constitue, pour certaines fédérations, le socle de leur activité, qu'il s'agisse de gérer des instituts médico-éducatifs, des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques, ou encore au moyen de services d'éducation spécialisés et de soins à domicile. Afin de favoriser les échanges, la mise en relation et une interconnaissance entre les acteur·rices du réseau sur ce champ, le centre confédéral a lancé, en 2023, une dynamique regroupant six fédérations et une union régionale qui s'est traduite par la création d'un annuaire et la mise en place de deux réunions minimum par an.

FOCUS

GESTION D'ESAT

Ligue de l'enseignement de la Nièvre

Dans la Nièvre, la Ligue de l'enseignement gère trois des sept Esat (Établissement et service d'aide par le travail) du département. Situés respectivement à Lormes, Décize et Nevers, ces établissements proposent une palette d'activités : blanchisserie, restauration (avec deux cuisines centrales), travaux extérieurs (entretien des espaces verts), horticulture, ferme bovine et ferme pédagogique, travaux d'entretien, activités industrielles (sous-traitance, montage/assemblage, expédition...), atelier de couture ou encore salon de toilettage canin et pension canine ouvert-es en 2023.

Pour gérer ces trois établissements, la Ligue de la Nièvre mobilise quelque 50 salarié·es – éducateur·rices spécialisé·es, secrétaire de direction, agent·es techniques, équipe d'encadrement... – réuni·es au sein du pôle « Travail protégé » de la fédération qui accompagne près de 200 travailleurs et travailleuses par an (191 en 2023).

Depuis 2023 et pour les prochaines années, un travail important a été engagé par l'équipe de la fédération pour répondre aux exigences du Décret du 13 décembre 2022¹ relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés admis en établissements et services d'aide par le

travail. Ce texte vise notamment, à travers une trentaine de mesures, à construire pour ces personnes un parcours professionnel plus fluide entre milieux protégé et ordinaire. L'un des enjeux pour la fédération, en 2024, consistera donc à poursuivre et développer les activités économiques de ses Esat pour maintenir les supports de formation professionnelle à l'attention des bénéficiaires tout en amorçant les démarches induites par le décret. Il s'agit notamment d'éveiller les travailleur·euses à de nouveaux champs métiers pour leur offrir davantage d'opportunités mais également multiplier les projets pour créer les conditions de l'inclusion et favoriser leur capacité de décider et d'agir.

Une des particularités de la fédération est de disposer, depuis 5 ans, d'un service éducatif. Comptant huit personnes, il dispense un accompagnement au-delà du cadre professionnel : vie sociale, ouverture d'un compte CPF, activités de soutien (rendu de monnaie, sécurité routière, consentement, valeur travail, nutrition, sport...). Une particularité que l'on ne retrouve pas dans tous les Esat de France et qui permet d'aller un peu plus loin dans l'individualisation des projets.

www.fol58.org

1. Ce décret constitue la dernière étape du plan de transformation des Esat, lancé à la suite d'une grande concertation en 2021, qui comprend 17 engagements et 31 mesures.

FOCUS

PÔPE, PÔLE PETITE ENFANCE

Ligue de l'enseignement de Seine-Saint-Denis

L'offre d'accueil de la petite enfance en Seine-Saint-Denis est très déficitaire (seulement 33 % de couverture sur le département contre 58 % en moyenne en France hexagonale) et pose un double problème : de garde d'enfants d'une part, et d'emploi d'autre part, touchant principalement les femmes qui doivent s'occuper de leurs enfants faute de solution de garde.

Pour répondre à cette problématique socio-économique du territoire, et pour accompagner les structures portant des projets innovants en matière de petite enfance – Maisons d'assistant-es maternel-les (MAM) et établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) de types micro-crèches, haltes-garderies, multi-accueils... –, un pôle de coopération territoriale – le PôPE : Pôle petite enfance – a été créé en 2015, qui rassemble des acteur-rices et partenaires du territoire¹, dont la Ligue de l'enseignement 93.

Le PôPE a ainsi plusieurs rôles : il accompagne et forme les porteur-euses de projets souhaitant ouvrir un EAJE dans toutes les étapes du processus : gérer une association, rédiger le projet éducatif de l'établissement, tenir un budget, gérer le fonctionnement au quotidien... Certifié Qualiopi depuis 2022, le PôPE propose des formations aux professionnel-les de la petite enfance, des ateliers-formations (motricité libre, éveil culturel et artistique...), et bien sûr des formations dédiées aux Maisons d'assistant-es maternel-les (pour les particuliers et les collectivités). En 10 ans, quelque 270 personnes et une quinzaine de MAM ont ainsi été accompagnées. Le PôPE s'inscrit également dans une dynamique de co-construction des politiques publiques en matière de petite enfance en mobilisant partenaires publics et privés autour d'un objectif commun. Et ce dans un contexte particulier où les villes vont être les premières organisatrices de cette politique

publique sur leurs territoires alors qu'elles ne disposent pas, à ce jour, des capacités et moyens pour le faire.

Souhaitant rallier des partenaires de tous horizons, le PôPE mène une réflexion avec des bailleurs (comme Foncières solidaires) pour trouver des locaux disponibles et les mettre à disposition de structures.

Il ambitionne également d'impulser la création d'un groupement d'employeurs afin de répondre au plus près des besoins des acteur-rices de la petite enfance.

Outre les professionnel-les, le pôle travaille également depuis deux ans à sensibiliser le grand public (salon, forums...) et les personnes éloignées de l'emploi (via Pôle Emploi, les Agences locales d'insertion et les Missions locales) aux métiers de la petite enfance. Depuis 2021, les actions de sensibilisation du pôle ont bénéficié à plus de 400 personnes grâce à une cartographie des métiers et des salaires, permettant une meilleure connaissance du secteur et de ses passerelles professionnelles. En 2024, cette sensibilisation s'adressera également plus particulièrement au public masculin, sous-représenté dans ce secteur d'activité, ainsi qu'auprès de lycéen-nes de la ville de Montreuil, dans le cadre d'un projet sur l'égalité professionnelle.

Aujourd'hui, le PôPE fonctionne grâce à trois Équivalents temps plein (ETP) – une cheffe de projet, une responsable des formations et une chargée de développement – et bénéficie d'un soutien financier de l'État (50 000 euros par an) pour 2024 et 2025².

<https://www.fo193.org/>

1. SFM-AD, Ligue de l'enseignement 93, France Active, micro-crèche Les Microdoniens, MAM Orge'Mômes, Plaine Commune, IERL André Architecte constituent les membres fondateur-rices du PôPE et sont soutenu-es par les collectivités (Département, Région...) et partenaires publics (Agence nationale de la cohésion des territoires, CAF...).

2. Le PôPE fait partie des 15 PTCE (Pôles territoriaux de coopération économique) lauréats de l'Appel à manifestation d'intérêt lancé en mai 2023 par l'État.

SPORT SCOLAIRE - USEP

En 2022-2023, la vitalité retrouvée de l'Usep après des saisons entravées par l'épidémie de Covid-19 s'est traduite par un gain de 125 000 licencié·es enfants. L'opération Sclarugby d'accompagnement de la Coupe du monde en France a rencontré un large succès et la dynamique menant aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 a été enclenchée dès la rentrée de septembre.

La hausse du nombre d'associations et de licencié·es enregistrée la saison passée s'est retrouvée dans la participation aux opérations nationales. « À l'Usep, la maternelle entre en jeu ! » a confirmé en deux temps la place occupée par les 3-6 ans dans le sport scolaire du premier degré : avec les « jeux d'opposition » de janvier à mars (46 comités, 283 rencontres réunissant 23 315 enfants), puis les « jeux d'orientation » de mars à mai (37 comités, 234 rencontres réunissant 26 120 enfants). De mars à juin, « À l'Usep, l'athlé ça se VIE ! » a poursuivi sur le même rythme pour les enfants d'élémentaire (50 comités, 292 rencontres réunissant 45 151 enfants). En mai-juin, le P'tit Tour s'est décliné en 458 étapes impliquant 63 000 enfants dans 72 départements, avec pour objectif la validation du Savoir Rouler à Vélo par les enfants de cycle 3 ayant pédalé sur route : en 2023, l'Usep a délivré plus de 45 000 attestations (110 000 depuis 2019, soit près de 29 % du total national, tous acteurs confondus). Par ailleurs, l'étape nationale du P'tit Tour a innové en menant quatre classes sur le parcours final des championnats de France de cyclisme organisés à Cassel (Nord). En voile, la course virtuelle Usep s'est adossée sur le « Retour à la base » Fort-de-France Lorient en gardant, pour les 188 classes engagées, le cap pédagogique d'un dialogue fructueux entre

émulation sportive, éducation numérique et apprentissages en géographie, maths ou français. Également à cheval sur novembre et décembre, l'opération laïcité est venue clore l'année autour des valeurs du « vivre ensemble ». En écho à l'article de la Charte olympique selon lequel « chaque individu doit avoir la possibilité de faire du sport sans discrimination d'aucune sorte », il était proposé aux 3 300 enfants des classes participantes d'imaginer des aménagements aux activités sportives afin d'inclure leurs camarades en situation de handicap.

Focus sur l'opération Sclarugby

L'opération Sclarugby d'accompagnement de la Coupe du monde en France avait un caractère plus exceptionnel en 2023. Après un stage des référent·es régionaux·ales, en mars, au Centre national de Marcoussis, elle s'est déployée jusqu'à mi-octobre dans la moitié des comités départementaux et les rencontres ont réuni plus de 63 500 enfants. La diffusion du guide « En route pour la Coupe du monde », conçu avec la FFR, a contribué au succès de l'opération, qui pourra se prolonger en 2024 autour de la pratique à 7, présente aux prochains Jeux olympiques.

Autour des Jeux olympiques et paralympiques

Beaucoup d'associations se sont engagées dans la dynamique 2024, impulsée au plan national à travers une série de défis. Après celui de réaliser dès septembre « 2024 passes », les classes étaient invitées à concevoir un enchaînement de breakdance en s'appuyant sur la ressource pédagogique consacrée à cette nouvelle discipline olympique. De quoi lancer sur de bonnes bases l'événement « Les enfants font leurs Jeux », qui culminera au printemps 2024 et en appui duquel un « carnet de l'enfant » et un « guide de l'enseignant et animateur Usep » sont déjà à disposition des intéressé·es.

Éduquer aux médias

Le partenariat signé avec le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (Clémi) en novembre, lors du Salon de l'éducation, pourra contribuer aussi à cette dynamique. Le Clémi proposera notamment aux élèves et aux enseignant·es des classes engagées dans l'opération P'tit Reporters des conseils et des ressources pour renforcer la qualité de leurs productions. Autre partenariat « média » : l'Usep fournit à chaque numéro du bimestriel *À Fond le mag*, destiné aux 7-11 ans, une page consacrée au sport scolaire.

« Mon asso booste mon cerveau » récompensé par l'ANS

Les Trophées Impulsion Sport 2023 décernés par l'Agence nationale du sport ont récompensé, en décembre, le projet « Mon association booste

mon cerveau ». Initié il y a trois ans en Guadeloupe et partagé avec les autres comités d'Outre-mer, il vise à renforcer les compétences psychosociales de l'enfant en abordant conjointement l'activité physique quotidienne, le sommeil (déterminant pour le développement

cognitif) et l'alimentation équilibrée (au regard de la progression de l'obésité, particulièrement inquiétante en Outre-mer). En 2022-2023, ce projet, qui a aussi vocation à se déployer dans l'Hexagone, a touché près de 5 000 enfants et plus d'un millier d'adultes.

FOCUS

Comité Usep de la Ligue de l'enseignement d'Ille-et-Vilaine

Fort de 75 associations et un peu plus de 9 500 licencié-es (dont 40 % de maternelles et 57 % d'élémentaires), le comité Usep d'Ille-et-Vilaine multiplie les projets depuis plusieurs années et voit ses effectifs progresser, notamment chez les maternelles, de façon significative depuis la crise Covid. Dans le département, où les clubs sportifs sont très structurés, les écoles élémentaires reçoivent beaucoup de propositions en termes d'activités éducatives et sportives, au contraire des maternelles qui font appel à l'Usep. Ces élèves participent en moyenne à trois ou quatre rencontres dans l'année, autant que leurs camarades d'élémentaire : jeux d'opposition et jeux d'orientation dans le cadre de l'opération « Maternelle entre en jeux », Bal breton, P'tit tour à vélo... Prochainement, l'Usep 35 compte leur proposer un nouveau format de rencontre autour de la gymnastique.

La perspective des Jeux de Paris 2024 constitue un autre temps fort pour le comité qui a organisé plus de 170 actions, en 2023, dans le cadre de la Semaine olympique et paralympique qui s'est tenue au printemps à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale. En 2024, le comité ambitionne d'animer des ateliers et débats autour des Jeux et contribuera à diverses olympiades qui seront organisées dans le département avec des clubs locaux valides et handisports. Plus largement, l'Usep 35 s'inscrit dans les actions nationales comme Anim'Athlé

(près de 1000 élémentaires) ; le P'tit Tour (31 associations, 2 139 participant-es) ; l'opération laïcité dans le cadre des Semaines Breilliennes de la laïcité (plus de 2 000 enfants mobilisé-es) ou encore le dispositif « Savoir Rouler à Vélo ».

Pour mener à bien tous ces projets, l'Usep 35 – qui compte deux ETP, une volontaire en service civique et 13 élu-es au comité directeur – s'organise sur l'ensemble du département à travers 9 secteurs, composés de directeur-rices et/ou d'enseignant-es, qui permettent une meilleure diffusion de l'information et une meilleure organisation des opérations. À l'attention de enseignant-es, le comité a également conçu de nouveaux contenus et mis à leur disposition toutes les ressources pédagogiques sur un site internet refait entièrement à la rentrée 2023.

www.laligue35.org



© Comité Usep de la Ligue de l'enseignement d'Ille-et-Vilaine

CHIFFRES CLÉS 2023 DE L'USEP

729 306

enfants (dont 21,7 % en maternelle)

38 383

licencié-es adultes

7 908

associations
locales

SPORT POUR TOUTES ET TOUS – UFOLEP

À l'image de 2022, les effectifs de l'Ufolep ont continué de progresser significativement en 2023 avec plus de 307 000 adhérent-es, tous âges confondus (contre 270 000 l'année précédente) et plus de 7 100 associations et structures à objet non sportif. Les différents dispositifs que l'Ufolep mobilise – sous l'impulsion notamment de ses deux secteurs « Sport éducation » et « Sport société » –, ses opérations « découverte » et « marainage » ou encore la diversification de ses activités (formations, établissements de santé...) expliquent cette tendance. Habilitée par l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, l'Ufolep dispense, depuis septembre 2023, des formations « Sauveteurs secouristes du travail » via ses organismes de formation (OF) certifiés Qualiopi et propose ainsi une gamme d'activités sportives adaptées aux salarié-es.

Des collaborations fructueuses

Plusieurs partenariats structurants ont vu le jour ou ont été reconduits en 2023. Dans le cadre de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques par Paris en 2024, l'Ufolep est labellisée « Terre de jeux 2024 ». Elle fait ainsi partie des organisations et collectivités partenaires de l'événement qui offre de belles opportunités de promouvoir et de mettre le sport citoyen sur le devant de la scène. C'est dans ce contexte des Jeux 2024 que le sport a été déclaré Grande Cause nationale avec pour objectifs de poursuivre l'ancrage du sport au cœur des politiques publiques et d'inciter les Français-es à la pratique sportive. Parmi tous les projets développés dans ce cadre, l'Ufolep pilote « Le sport au cœur des villages » auquel est également associée l'Usep. Ce projet vise l'organisation d'événements pour promouvoir la santé, la pratique sportive et la création de lien social dans 500 villages

de moins de 1 000 habitant-es, de mai à octobre 2024. Au-delà de ces partenariats, l'Ufolep a entretenu d'autres collaborations avec ses partenaires de premier ordre comme l'Agence nationale du sport, l'Agence nationale des chèques vacances, la Fondation Alice Milliat ou encore le Mouvement du Nid.

La transition écologique comme fil rouge

Déjà engagée dans une démarche éco-responsable, notamment dans l'organisation de ses événements sportifs, l'Ufolep a poursuivi sa mutation en 2023 en redéfinissant les modalités d'organisation et le cahier des charges de ses activités sportives ou encore en déployant le dispositif UFO Nature, des rassemblements multisports de plein air (escalade, tir à l'arc, course d'orientation, VTT, marche nordique...) organisés dans les territoires par les comités Ufolep. En 2023, toujours dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques, l'Ufolep s'est associée au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) pour mener le programme de sciences participatives « Histoires de sports et de nature » qui fait le pari de mieux relever les défis environnementaux actuels et futurs en se remémorant le passé. Sur la base d'objets et de documents d'archive – articles de presse, musiques, photos, accessoires de sport... – et partant du postulat que la pratique sportive, de loisir ou de haut niveau, est souvent l'occasion d'une expérience de nature, ce projet invite le grand public à nourrir une collection numérique et ainsi construire une mémoire collective de la nature à travers la pratique sportive. Déployé tout au long de l'année 2023, le projet se poursuivra jusqu'à la tenue des Jeux en juillet 2024.

Le sport pour toutes et tous, à tous les âges

D'autres projets et événements ont marqué l'actualité de l'Ufolep en 2023, portés respectivement par ses secteurs « Sport éducation » et « Sport société ». Le premier a notamment organisé, en juin à Paris, les rencontres « sport et petite enfance : de la nécessité du mouvement chez les plus jeunes » qui a réuni quelque 60 personnes (associations, clubs, espaces d'accueil, collectivités territoriales) sensibles aux enjeux de santé et de bien-être chez les jeunes enfants de 0 à 6 ans. À l'appui des études terrain menées par l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (Onaps) et de politiques publiques conçues autour des besoins de l'enfant et de ses parents à l'image des « 1000 premiers jours »¹, intervenant-es (universitaire, médecin...) et responsables associatif-ves du mouvement sportif et de comités Ufolep ont échangé et confronté leurs connaissances et expériences sur le sujet. La prochaine étape consistera, en 2024, à développer des passerelles entre les dispositifs d'éveil pour les tout-petits (Ufo baby) et les écoles multisports Ufolep.

Le secteur « Sport société » a, quant à lui, organisé une série de manifestations, de mai à juillet 2023, à l'occasion du Festival du sport autrement qui a profité à quelque 1 000 bénéficiaires des dispositifs « Toutes sportives », « Primo sport » et « Engagées ». Le dispositif d'intégration Primo sport, par exemple, propose aux personnes « primo arrivantes » un accompagnement individualisé garantissant un accès à une pratique sportive régulière et favorisant une insertion sociale et jusqu'à professionnelle par le sport. L'événement, organisé fin mai au Five de Paris (18^e), a pris la forme d'olympiades, et a rassemblé 300 personnes bénéficiant, tout au long de l'année, de l'accom-

1. Pilotés par le ministère des Solidarités et de la Santé depuis 2021, les travaux de ce projet national ont permis d'identifier les facteurs favorables au développement de l'enfant et les leviers d'actions possibles afin d'investir davantage l'accompagnement des familles tout au long des 1000 premiers jours.

pagnement des comités Ufolep ou de ses associations affiliées qui travaillent en étroite collaboration avec des structures comme les Cada (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile en France) ou les CPH (Centre provisoire d'hébergement). Du 7 au 9 juin, toujours au Five de Paris (18^e), ce sont 70 jeunes ambassadeur·rices Paris 2024 (en mission de service civique ou en formation au sein de l'Ufolep) qui ont profité d'activités sportives et culturelles, d'ateliers thématiques et de rencontres avec des représentant·es du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (Cojop).

Le développement de l'axe sport santé

Sous l'impulsion de la labellisation des espaces Sport Santé Société et du ministère chargé des Sports, l'Ufolep a poursuivi le déploiement de ses structures « UFO3S » dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et en zones de revitalisation rurale (ZRR). Ces 62 structures de proximité, en mobilisant professionnel·les du sport, de la santé et partenaires (missions locales, Pôle emploi, Caisse nationale d'assurance maladie, MGEN...), offrent des

réponses adaptées et personnalisées aux besoins des usager·ères (traitement des pathologies, prévention, remobilisation sociale et professionnelle...). Pour l'Ufolep, il s'agit ainsi de structurer un programme d'éducation et d'émancipation pour et par la santé à l'attention des personnes les plus éloignées de la pratique physique ou en difficulté. Une dynamique qui répond également aux objectifs d'animation des territoires de la Grande Cause nationale du sport et du projet « Le sport au cœur des villages ».

FOCUS

LA RONDE UFOLEPIENNE

Comité Ufolep de la Ligue de l'enseignement des îles de Guadeloupe

Chaque année, la saison sportive de l'Ufolep Guadeloupe s'ouvre avec la Ronde ufolepienne à laquelle l'ensemble des associations sportives sont invitées à participer ainsi que les non-licencié·es. Enfants, parents, grands-parents... tout le monde y est convié avec l'idée de faire découvrir, aussi, les autres activités de l'Ufolep à un large public. Dans sa première phase, cette randonnée à vélo démarre calmement, à la façon d'une balade, pour ensuite s'accélérer et laisser place à l'esprit de compétition pour celles et ceux qui l'entretiennent (les licencié·es en l'occurrence). Avec pour maître-mot la convivialité, cette manifestation, comme toutes les compétitions de l'année, s'achève de la même manière : autour d'une même table où sportif·ves, journalistes, bénévoles, commissaires sportif·ves partagent un moment convivial autour d'un en-cas et de rafraîchissements. C'est tout l'esprit de ce comité Ufolep qui compte près de 60 associations affiliées et plus de 1600 licencié·es (plus important comité Ufolep des Outre-mer).

Au-delà de cette manifestation et de son activité cycliste, le comité Ufolep Guadeloupe encadre d'autres activités sportives, de loisirs ou de compétition : football, futsal... Il dispense également des formations citoyennes de secourisme et déploie, au niveau régional, l'axe sport-société de l'Ufolep en proposant des activités auprès de publics empêchés et de publics placés sous main de justice.

Le comité intervient également auprès de personnes en rémission d'un cancer en leur proposant des activités physiques adaptées, ainsi qu'auprès des seniors ; une préoccupation majeure aux Antilles puisque la Martinique et la Guadeloupe sont les départements français comptant la population la plus âgée de France. En matière de prévention santé, le comité ambitionne ainsi de structurer prochainement deux maisons sport santé. Souhaitant poursuivre son développement, le comité Ufolep 971 souhaite désormais s'adresser au public de la petite enfance, dès la maternelle, notamment pour contribuer à lutter contre le fléau de l'obésité infantile en proposant, là encore, des activités adaptées.

<https://ligue-folg.org>



© In:Expéditions

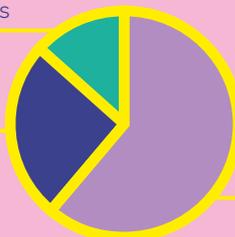
307 784

adhérent·es (tous dispositifs confondus)
et plus de 250 000 licencié·es:

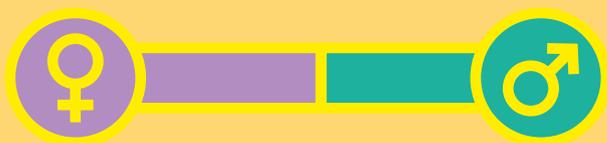


35 931 jeunes

70 478 enfants



161 399 adultes



53 %

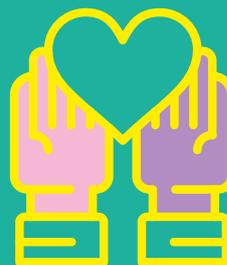
de femmes

47 %

d'hommes

7 141

structures affiliées

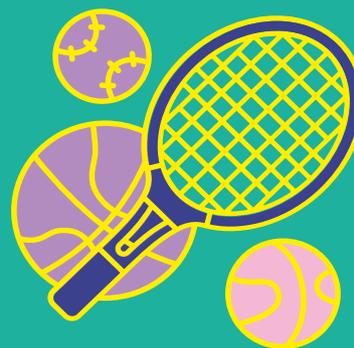


20 500

personnes formées aux gestes
de premier secours (PSC1)
par 88 comités Ufolep agréés

1 239

bilans réalisés en 2022-2023
par les maisons Sport Santé
Société (UFO3S)



+32 000

jeunes bénéficiaires
du Pass Sport
(en majorité des filles)

CHIFFRES CLÉS UFOLEP

VACANCES, SÉJOURS ET LOISIRS ÉDUCATIFS

Actrice historique majeure du tourisme social, la Ligue de l'enseignement défend le droit aux vacances et aux séjours éducatifs et constitue le premier réseau associatif de vacances, de séjours scolaires et de loisirs éducatifs.

La Ligue de l'enseignement accompagne enfants, jeunes, familles et adultes sur l'ensemble du territoire national à travers ses programmes de vacances « Vacances pour tous » et « Vacances passion », propose aux enseignant-es des classes de découvertes et séjours scolaires « Ligue de l'enseignement » en France et à l'étranger, et organise ou gère localement toute forme d'accueil de loisirs de proximité.

Ainsi, le réseau et le centre confédéral organisent des colonies de vacances dans plus d'une centaine de sites, des classes de découvertes dans près de 120 destinations et assurent des centaines d'accueils de loisirs au quotidien. En 2023, dans le cadre de sa plateforme mutualisée, la Ligue de l'enseignement a accueilli plus de 46 000 usager-ères (enfants, adolescent-es, adultes et familles); un effectif qui s'est traduit par une augmentation du chiffre d'affaires de 11% par rapport à 2022, sans toutefois retrouver les niveaux de fréquentation anté-Covid de 2019 (-6%).

Le centre confédéral gère un parc de 17 structures vacances, séjours et loisirs éducatifs (VSLE) pour 6 078 lits. 12 de ces établissements sont des villages vacances accueillant en majorité des adultes et familles ainsi que des séjours scolaires, deux sont des centres internationaux de séjours à Paris (CIS), et enfin trois accueillent plus majoritairement des enfants et des adolescent-es en colonies de vacances et séjours scolaires. Ce parc confédéral représente plus de la moitié des lits en villages de vacances du réseau de la Ligue. L'activité de ces structures en 2023 s'est révélée hétérogène avec des niveaux de fréquentation disparates. Les modèles économiques qui

procèdent à l'exploitation de ces structures sont fragilisés, à la fois par la baisse du pouvoir d'achat des usager-ères, en majorité des familles, et par le niveau d'inflation qui impacte lourdement les charges d'exploitation de nos villages-vacances.

À ce titre, le centre confédéral a organisé, durant l'année, des séminaires « patrimoine » et prévoit de poursuivre son étude en 2024, sur la stratégie à adopter pour chacune de ses structures.

Des tensions persistantes sur ce secteur d'activité

Si l'activité de la Ligue et la fréquentation de ses séjours ont continué de progresser en 2023, l'année a aussi été marquée pour les acteur-rices du tourisme social – la Ligue n'y dérogeant pas – par des difficultés persistantes (depuis l'automne 2021) de recrutement (animation, restauration), ainsi que des modèles économiques en tension en ce qui concerne l'organisation de séjours vacances, en particulier pour les enfants et les adolescent-es. La forte croissance des coûts de l'énergie, des matières premières, des transports mais également la baisse du pouvoir d'achat des familles ou encore les coûts d'entretien et de mise aux normes, notamment environnementales, des patrimoines, viennent lourdement peser sur les structures économiques des organisateur-ices. Dans ce contexte, le centre confédéral et le réseau se sont particulièrement mobilisés auprès des pouvoirs publics afin de défendre l'enjeu social et économique du secteur, notamment dans le cadre du Comité de filière animation (lire page 35) créé par le gouvernement.

Poursuivre la transition écologique du secteur VSLE

À l'appui de son texte de référence « Habiter ensemble un monde commun » et avec le concours de partenaires comme l'Ademe, la mission « Tourisme durable – Écolabel » du centre confédéral a consolidé, en 2023, le déploiement des chantiers de transition écologique engagés depuis plusieurs années. Elle a accompagné 28 structures de vacances (dont 19 appartenant à ses fédérations départementales), soit un quart de ses établissements, dans une démarche de certification afin d'obtenir l'Écolabel européen. Le 22 novembre 2023, à l'occasion d'un séminaire organisé au château de la Turmelière (labellisé en 2022), les 28 structures (centres, villages vacances et hôtels) de la Ligue de l'enseignement ont donc reçu le certificat Écolabel européen – seul label de tourisme durable reconnu officiellement par l'État – décerné par Afnor Certification France. Cet Écolabel vient « récompenser » les efforts et l'investissement de ces centres en faveur d'une gestion environnementale rigoureuse, incluant la formation du personnel, l'entretien, la réduction des consommations d'énergie et d'eau, ainsi que le tri des déchets et eaux usées. Huit nouveaux centres ou villages de vacances se sont portés candidats à la certification pour 2024.

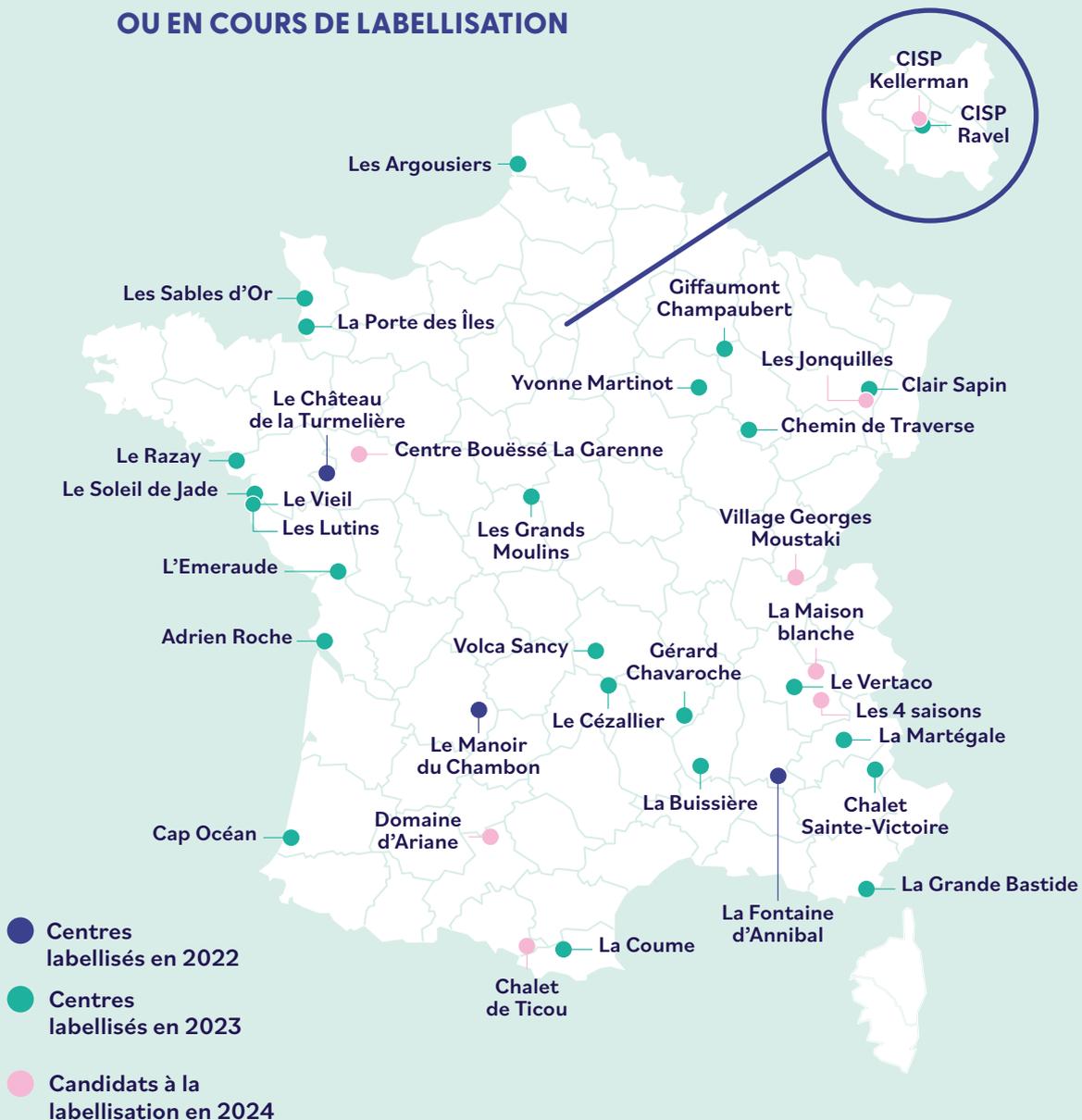
L'accompagnement du réseau s'est également traduit par différentes actions collectives: animation du centre de ressources numériques; actions de communication (réalisation d'un film présentant la démarche d'écolabellisation); des webinaires thématiques à l'attention du réseau

(techniques de nettoyage durable des équipements, obligations réglementaires relatives au décret Éco énergie tertiaire...). Des formations (« obtenir l'Écolabel européen », « éduquer en Anthropocène », « accompagner le changement », « restauration durable », « la rénovation écologique de son équipement touristique ») ont complété

l'accompagnement proposé au réseau. En 2023, la Ligue a également engagé le déploiement de sa stratégie nationale de restauration durable, portée par la plateforme coopérative et accompagnée par le réseau national des cuisines nourricières. Ce développement a pris plusieurs formes : un temps fort de par-

tage avec le réseau lors des Rencontres nationales vacances, séjours et loisirs éducatifs, la constitution d'un groupe de travail national, quatre webinaires d'information et d'échanges avec le réseau et la rédaction d'une charte et d'un guide méthodologique qui serviront de support à l'accompagnement individuel des structures en 2024.

ÉCOLABEL EUROPÉEN : 35 STRUCTURES VACANCES DE LA LIGUE LABELLISÉES OU EN COURS DE LABELLISATION



Source : pôle Tourisme durable du centre confédéral - 2023.

Les Rencontres nationales, vacances, séjours et loisirs éducatifs comme temps fort

Événement fédérateur du secteur vacances, les Rencontres nationales vacances, séjours et loisirs éducatifs sont concoctées, chaque année, par le comité national VSLE et ses différents groupes de travail qui élaborent sa programmation sur la base de parcours « métiers » : colonies de vacances, classes de découvertes, vacances adultes-familles... Organisée au Pradet (83) en octobre 2023, la dernière édition a consacré plusieurs temps forts à la question de la transition écologique : prospective en matière de tourisme social ; réflexion sur le modèle de gestion du patrimoine « vacances » de la Ligue compte tenu des changements climatiques... Enfin, pour clore l'événement, la Ligue avait invité son réseau et ses partenaires - Unat, JPA, Fondation Jean Jaurès - à mener une réflexion sur les conditions à réunir pour mettre en œuvre une politique effective de départ en vacances en France. L'occasion pour les acteurs et actrices présent-es de rappeler l'indispensable soutien par les pouvoirs publics dont ont besoin les organisateur-rices de vacances du tourisme social et solidaire, les seul-les qui puissent conduire les politiques publiques en la matière. Un message que le réseau n'a pas manqué de rappeler à Prisca Thevenot, alors secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du SNU, qui a participé à la clôture des rencontres en visioconférence.

En 2023, les membres du CNVSLE, en particulier son groupe national « classes de découvertes », ont également participé à un autre événement en y organisant un atelier : les premières Rencontres internationales de la classe dehors, du 31 mai au 4 juin à Poitiers, à l'initiative de la Fabrique des communs pédagogiques (FabPeda) (lire page 45).

Les classes de découvertes, pierre angulaire du projet éducatif

Le CCOS de la plateforme coopérative a, cette année, validé la mise en œuvre d'un Plan de communication « séjours scolaires » pour l'année 2023/2024. Ce dispositif s'inscrit dans la continuité du plan de relance du secteur proposé depuis deux ans. Il vise à soutenir l'activité au titre de l'ensemble de la confédération qui, chaque année, permet en moyenne le départ de plus de 200 000 élèves en séjours scolaires en France et à l'étranger. Ce plan de communication, qui s'adresse aussi bien aux enseignant-es, à l'ensemble de l'équipe éducative, qu'aux parents qui sont indéniablement parties prenantes de ces projets « hors les murs de l'école », porte un message en phase avec le texte de référence en matière d'organisation des séjours scolaires sur l'importance pour un-e élève de participer à ce type de projets collectifs au moins une fois lors de sa scolarité. Ce texte, encadrant l'organisation des sorties et voyages dans les établissements scolaires, et rappelant que « Les sorties scolaires favorisent l'acquisition de connaissances et de compétences, concourent à l'épanouissement des élèves et participent à leur ouverture au monde » a été modifié par décret en juin 2023. L'objectif est de simplifier la programmation et l'organisation des sorties dont les séjours scolaires avec nuitées pour les acteur-rices de la communauté éducative ainsi que pour les associations partenaires de l'école. L'objectif visé de simplification devra être éprouvé avec la réalité du terrain, notamment au regard de ses modalités d'application sur l'ensemble du territoire. En tout état de cause, la Ligue de l'enseignement continue de s'organiser pour accompagner encore davantage les enseignant-es dans la construction de leur projet de classes de découvertes et porter son projet éducatif dans l'ensemble des départements.

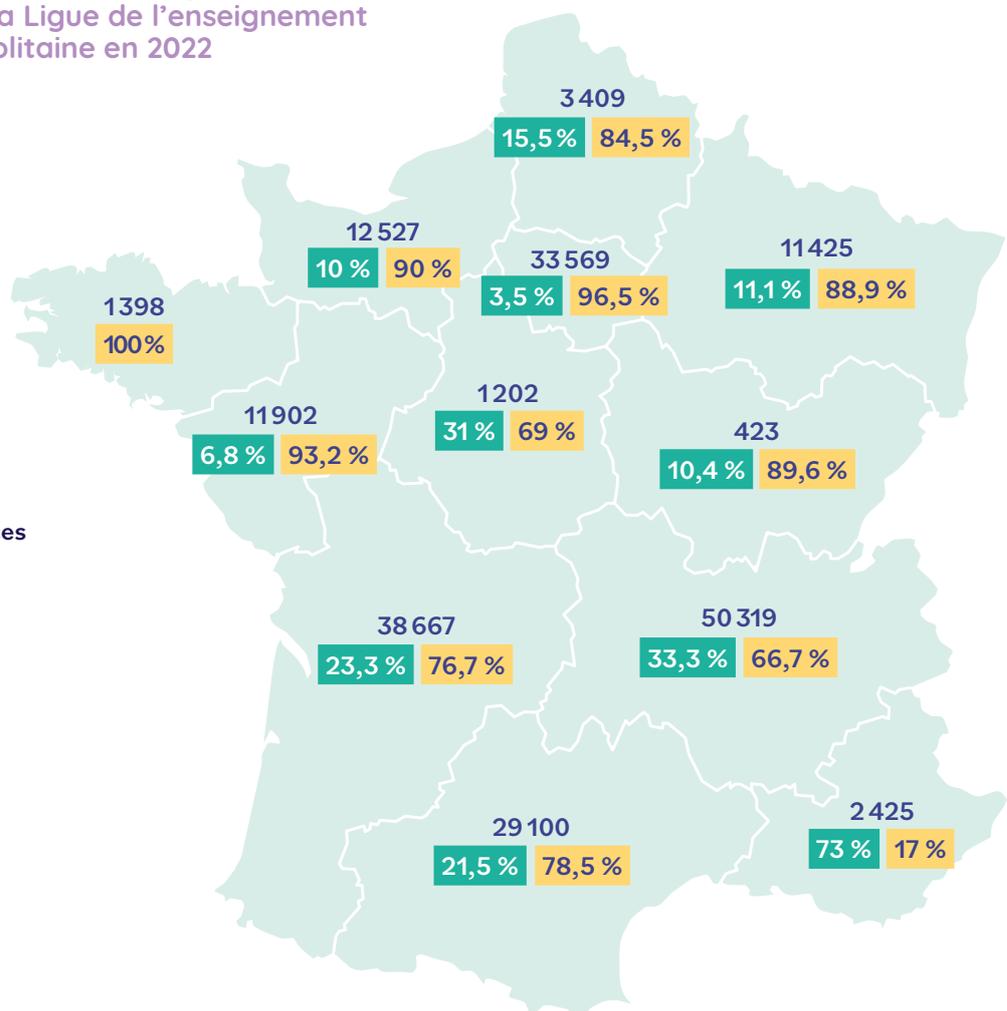
Le Comité VSLE et ses groupes de travail

En 2023, parmi les chantiers menés par le CNVSLE, le groupe de travail « colonies de vacances » s'est consacré à la dématérialisation du dossier administratif de l'enfant partant en colonies de vacances et nécessaire aux équipes qui encadrent ces dernières. Le groupe de travail « adultes - familles », quant à lui, a contribué aux travaux de repositionnement de la marque Vacances passion qui regroupe l'ensemble de la production « vacances » destinée aux familles et adultes. Outre l'ambition d'améliorer l'expérience de nos usager-ères sur les villages de vacances du réseau, il contribue aux réflexions permettant d'harmoniser sans uniformiser l'accueil que nous réservons aux vacancier-ères qui résident dans nos structures en cohérence avec le projet éducatif de notre association. Il a également été à l'initiative, en 2023, de la création d'une formation inscrite au Plan national de développement des compétences (PNDC) consacrée à la définition et au calcul des tarifs que nous proposons à nos usager-ères. Les groupes participent également activement à l'organisation des Rencontres nationales vacances, séjours et loisirs éducatifs, ainsi qu'aux journées « producteurs et diffuseurs » du réseau.

Enfin, le CNVSLE et le pôle Éducation du centre confédéral ont engagé, début 2024, un travail de refonte du projet éducatif « vacances » afin que celui-ci réponde aux enjeux sociaux et environnementaux qui traversent aujourd'hui notre société.

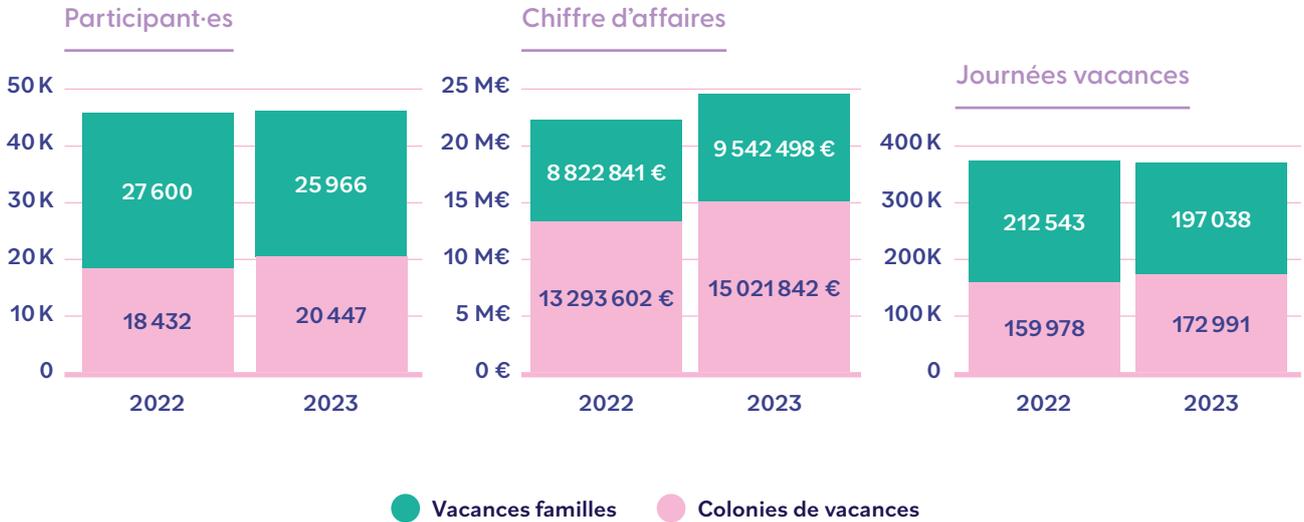
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, LE PLUS GRAND RÉSEAU DE TOURISME SOCIAL POUR L'ACCUEIL DES JEUNES EN COLONIES DE VACANCES ET SÉJOURS SCOLAIRES

Près de 200 000 départs organisés par les fédérations et unions régionales (productrices) de la Ligue de l'enseignement en France métropolitaine en 2022

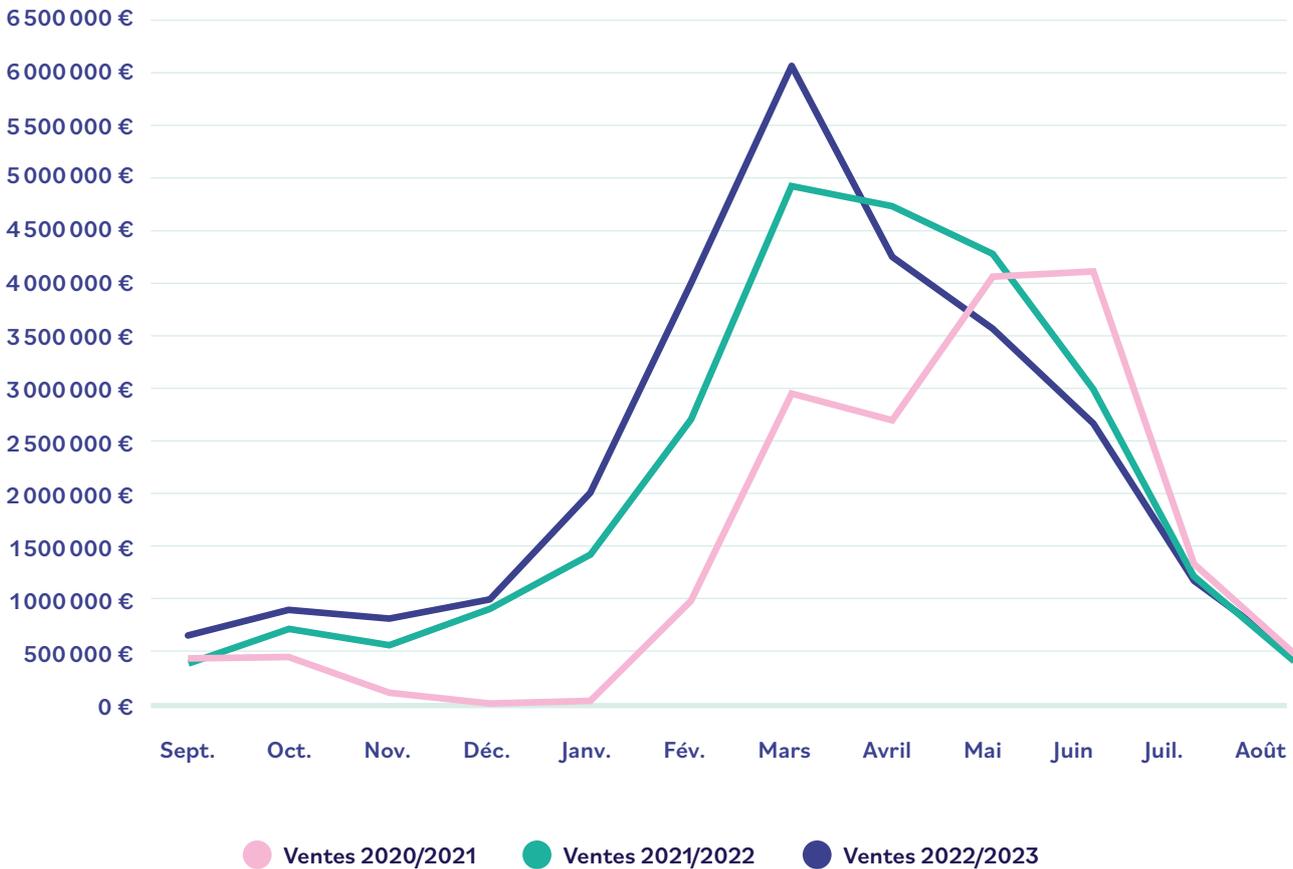


Source : Innovance 2022.

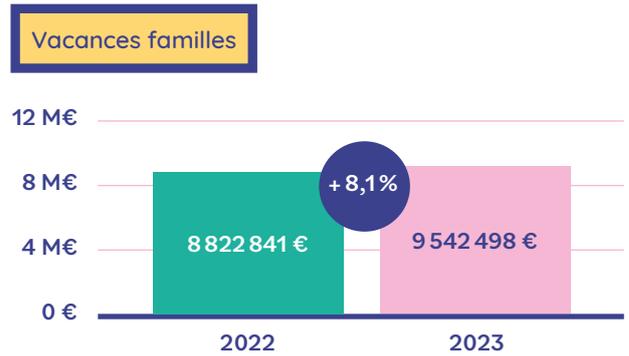
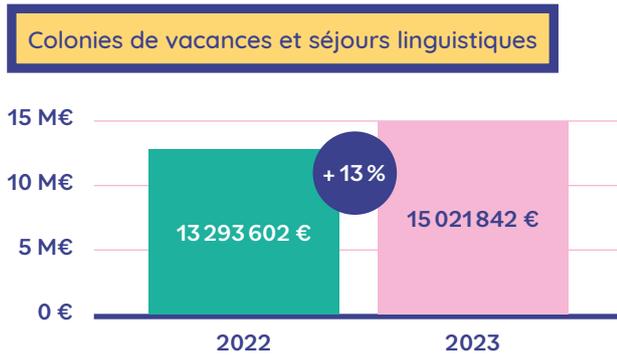
MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ MALGRÉ LES TENSIONS ÉCONOMIQUES



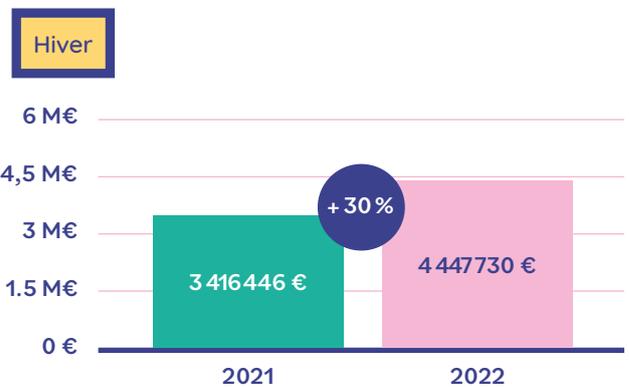
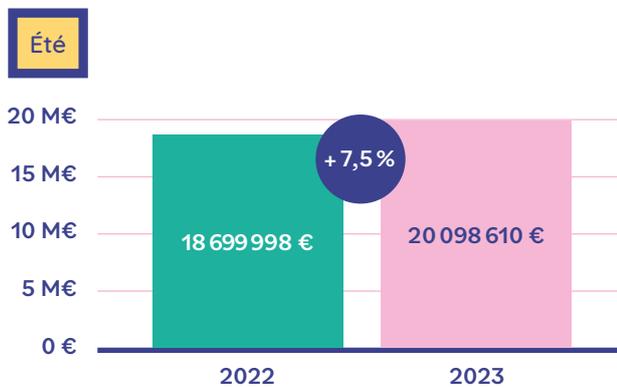
Activité de la plateforme coopérative mesurée en chiffre d'affaires



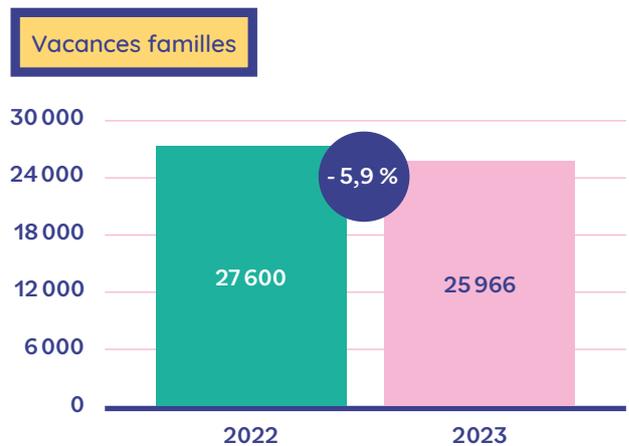
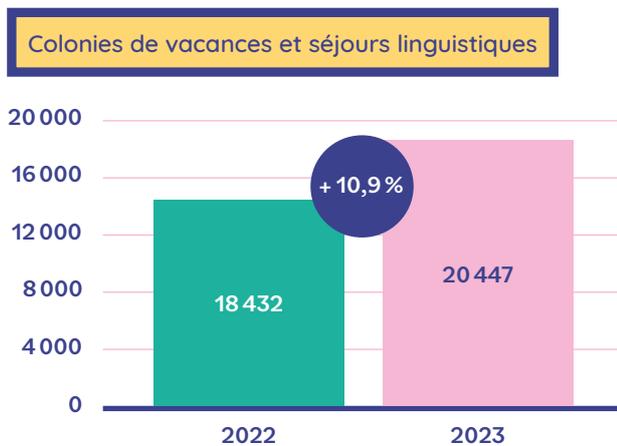
Chiffre d'affaires par activités de la plateforme coopérative



Chiffre d'affaires par saison



Nombre de participant-es

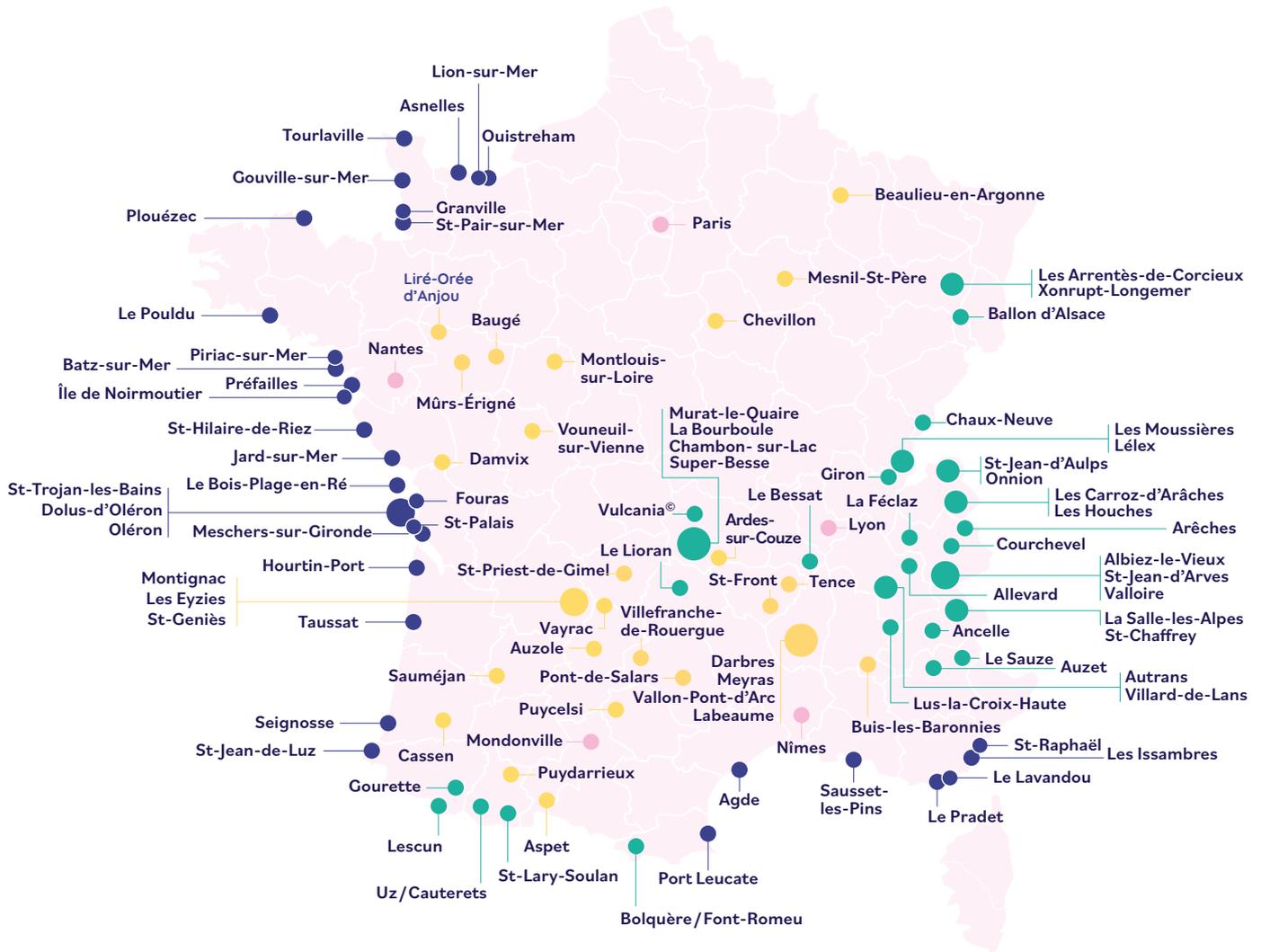


REPRISE CONFIRMÉE DES SÉJOURS SCOLAIRES À L'ÉTRANGER

		Nombre de participant-es 2022	Nombre de participant-es 2023	Nombre de journées 2022	Nombre de journées 2023
Séjours à l'étranger	Voyages scolaires	3 790	11 645	11 337	34 834
	Groupes enfants	0	488	0	3 416
	Éch. franco-américains	156	40	1 580	405
	Groupes adultes	463	510	3 057	3 367
	TOTAL ÉTRANGER	4 409	12 683	15 974	42 022
Séjours en France	Classes de découvertes	13 850	12 856	51 550	47 850
	dont à Paris	5 463	7 735	10 207	14 452
	Groupes enfants	860	1 128	3 757	4 928
	Groupes adultes	12 902	14 437	173 170	193 773
	TOTAL FRANCE	33 075	36 156	238 684	261 003
TOTAL		37 484	48 839	254 658	303 025

		Chiffre d'affaires 2022	Chiffre d'affaires 2023
Séjours à l'étranger	Voyages scolaires	1 293 969 €	4 965 181 €
	Groupes enfants	0 €	824 935 €
	Éch. franco-américains	116 567 €	212 164 €
	Groupes adultes	529 790 €	544 986 €
	TOTAL ÉTRANGER	1 940 326 €	6 547 266 €
Séjours en France	Classes de découvertes	3 281 394 €	3 111 257 €
	dont à Paris	1 010 951 €	1 904 781 €
	Groupes enfants	325 167 €	451 346 €
	Groupes adultes	6 324 437 €	7 037 634 €
	TOTAL FRANCE	10 941 949 €	12 505 018 €
TOTAL		12 882 275 €	19 052 284 €

120 DESTINATIONS DE « CLASSES DE DÉCOUVERTES » SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



Et à l'étranger



Londres/Maidenhead
Crittleton House



Munich



Barcelone



Ravenne
Rome



Mer



Montagne



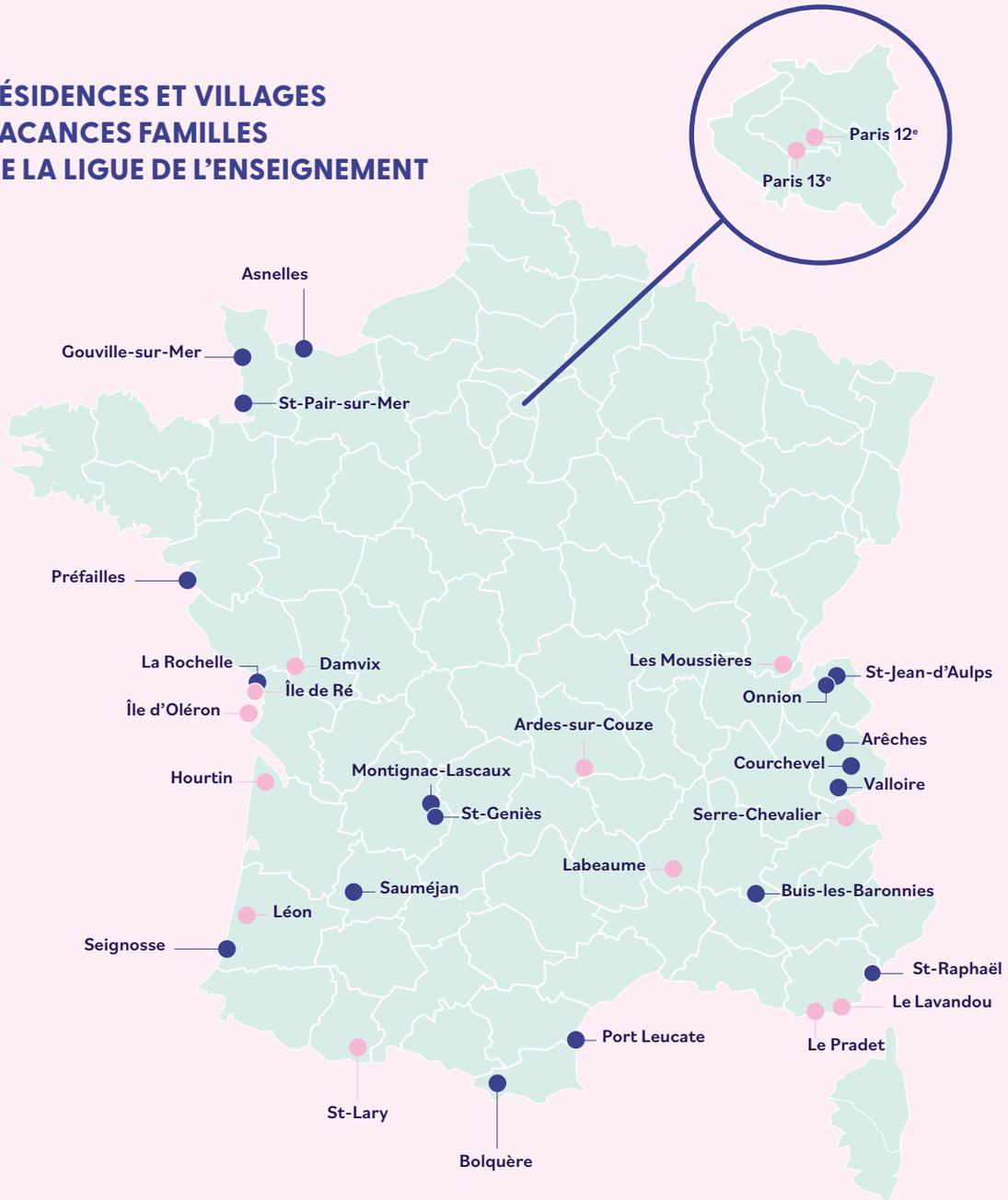
Campagne



Ville

Source : secteur Vacances, séjours et loisirs éducatifs du centre confédéral - 2023.

RÉSIDENCES ET VILLAGES VACANCES FAMILLES DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT



- Résidences et villages vacances du centre confédéral
- Résidences et villages vacances des fédérations départementales

Source : secteur Vacances, séjours et loisirs éducatifs du centre confédéral - 2023.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET INSERTION

Forte de plus d'une centaine de sites de formation, la Ligue de l'enseignement a poursuivi, en 2023, le développement de la formation professionnelle au sein de son réseau, en mobilisant en particulier les leviers de l'apprentissage et de l'accompagnement socioprofessionnel.

Un réseau multi-positionné dans le champ de la formation

En cohérence avec le projet d'émancipation et de formation pour tous·tes et à tous les âges de la vie de la Ligue de l'enseignement et en complément de l'action de l'Infrep, près d'un tiers des fédérations, parfois au travers de leur comité Ufolep, propose une offre de formation professionnelle, particulièrement dans le champ de l'animation mais aussi à l'appui d'autres secteurs d'activité comme le tourisme, la culture ou encore le médico-social.

La Ligue de l'enseignement est présente, au titre d'Hexopée, au sein de la Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) et de l'organisme de certification Éclat, récemment créé, tant sur le CQP animateur périscolaire, que sur le renforcement des diplômes jeunesse et sport (CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS).

Fortement impliquée dans le Comité de filière animation depuis septembre 2022 (lire page 35), la Ligue de l'enseignement défend la professionnalisation des animateurs et animatrices dans le champ périscolaire pour une meilleure reconnaissance et valorisation des métiers. Dans le même temps, elle milite et défend la fonction d'animateur·rice volontaire, en particulier dans le champ des vacances et de l'extrascolaire.

Un CFA de l'éducation populaire au service du réseau

Créé par la Ligue de l'enseignement, l'Infrep, l'Ufolep et l'Apac, le CFA de l'éducation populaire accueille environ 400 apprenti·es par an. Pour moitié, ces apprenti·es ont été formé·es au CPJEPS (diplôme d'animateur·rice de niveau 3) et au BPJEPS (diplôme d'animateur·rice de niveau 4) par 13 fédérations départementales habilitées Unité de formation par apprentissage (UFA). Pour poursuivre ce développement, le CFA initie des formations à d'autres métiers sur lesquels les fédérations départementales sont amenées à recruter. À ce titre, la Ligue a lancé, en mars 2023, un Titre professionnel de responsable d'espace de médiation numérique (TP REMN). Une promotion nationale s'est constituée comptant 9 apprenti·es sous contrat avec des fédérations départementales. Une deuxième promotion a vu le jour en février 2024. En parallèle, des groupes de travail réfléchissent au lancement d'autres formations (conseiller·ère en insertion professionnelle, accompagnateur·rice de la vie associative, gestionnaire de paie, etc.) en poursuivant l'objectif de former pour recruter et réciproquement.

Les défis de l'insertion et de l'accompagnement socioprofessionnel

Le projet Parcours Open badge Professionnalisant (POP), lauréat de l'appel à projets « Prépa apprentissage », qui a été prolongé d'un an par les financeurs permet d'identifier et d'accompagner chaque année 120 à 140 jeunes apprenant·es (invisibles, NEET, décrocheur·euses...) vers l'apprentissage.

Ce projet s'appuie sur le développement de l'estime de soi et les Open badges pour engager ces apprenti·es vers la réussite. En décembre 2023, 280 apprenant·es ont pu bénéficier de cet accompagnement de 4 à 8

mois. La quasi-totalité de ces jeunes n'ont pas le niveau BAC et sont issu-es de quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou de zones de revitalisation rurale (ZRR). À l'issue de leur parcours, 30 % ont décroché un apprentissage (souvent dans les métiers de l'animation) et 40 % ont trouvé un emploi ou choisi de suivre une nouvelle formation.

Après deux années de fonctionnement, les acteur·rices partagent le même constat que d'autres professionnel·les de la Ligue en charge de dispositifs approchants (E2C, CEJ Rupture, service civique CEJ, etc.) : les conditions/parcours de vie sont de plus en plus complexes (précarité, perte de confiance en soi...) et les addictions de plus en plus importantes. Les méthodes de l'éducation populaire pour remobiliser ces jeunes semblent éprouvées et la Ligue de l'enseignement bien identifiée par les acteur·rices accompagnant ces jeunes. Cependant, l'enjeu pour la Ligue est de monter en compétences sur les problématiques psychosociales. C'est dans cette optique qu'elle a noué des partenariats avec Addictions France et Moka.Care pour former son réseau afin d'orienter de façon adaptée les jeunes vers les professionnel·les de la santé mentale notamment. C'est un nouveau champ d'action qui se structure et se professionnalise à la Ligue pour mieux accompagner et outiller les fédérations départementales qui s'impliquent sur ces sujets.

Dans la même dynamique, l'essaimage de l'application mobile « Unique » pour reconnaître les compétences transversales et/ou psychosociales sous forme d'Open badges se poursuit au sein du réseau de la Ligue : dans le cadre de formations en apprentissage pour « badger » les expériences en entreprise ; à l'occasion d'accompagnements spécifiques pour les bénéficiaires du RSA ou d'ateliers conduits par l'Infrep pour les demandeur·euses d'emploi... Des coordinations territoriales associant différent·es partenaires travaillent à la consolidation de l'application et à la montée en puissance de ce système de micro-certification.

La formation continue des collectivités territoriales

Reconnues pour leur expertise dans les champs de la restauration scolaire et de la pause méridienne, la Ligue de l'enseignement et ses fédérations départementales sont régulièrement sollicitées par les collectivités locales et les EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) pour former leurs élu·es et agent·es aux spécificités de ces temps édu-

catifs qui font naître, par ricochet, d'autres besoins d'accompagnement auxquels la Ligue répond également : connaissances des publics, politiques jeunesse, valeurs de la République, gestion des conflits...

Une banque de ressources pédagogiques multimédias pour hybrider les formations

Au sortir de la crise du Covid, l'État lançait un vaste plan (Plan France relance) de transformation et de digitalisation de la formation afin de positionner la France au meilleur niveau en matière d'innovation pédagogique. Lancé en juin 2021, l'appel à projet Deffinum (Dispositifs France Formation Innovante NUMérique) constituait l'un des leviers de ce plan. Le projet présenté par la Ligue de l'enseignement, Mediatech, fait partie des 50 lauréats retenus et vise à créer et mettre à disposition des ressources pédagogiques multimédias aux formateurs et formatrices du secteur de l'animation socioculturelle et sportive. Mediatech est piloté par un comité composé du pôle Formation professionnelle de la Ligue, de huit fédérations départementales et trois partenaires techniques : Métier 360 qui produit des contenus en réalité virtuelle, In:Expedition qui crée des contenus audiovisuels à partir des pratiques des fédérations et de leurs partenaires et enfin Ume Agency productrice de contenus sur la plateforme de streaming Twitch. Une plateforme rassemblant l'ensemble des contenus pédagogiques créés sera mise en ligne en 2024. En parallèle, un travail a été engagé, en 2023, autour de la création d'un BPJEPS – proposé en partie en distanciel – et qui serait partagé entre plusieurs fédérations départementales.

COOPÉRATION EUROPÉENNE

La Ligue de l'enseignement est une actrice engagée dans le domaine de la coopération européenne afin de contribuer à la diffusion de valeurs positives, l'échange de bonnes pratiques, l'interculturalité et l'ouverture sur le monde. Elle est active au sein de divers réseaux européens afin de faire entendre la voix de la société civile en Europe, dans un contexte de bouleversements économiques, sociaux, démocratiques, géopolitiques et environnementaux.

La Ligue de l'enseignement, actrice de la coopération européenne

En 2023, la Ligue de l'enseignement a poursuivi sa collaboration avec une cinquantaine de partenaires (associations, universités, écoles...) issus de 18 pays européens dans le cadre de projets de coopération soutenus notamment par les programmes de l'Union européenne Erasmus+ et CERV (Citoyens, égalité, droits et valeurs).

En 2023, le centre confédéral a coordonné ou participé à sept projets européens portant sur différentes thématiques comme le renforcement de la prise en compte des droits culturels des migrant-es dans la mise en place de projets artistiques et culturels (MigrArts), la valorisation des compétences des responsables associatifs (Images), la sensibilisation des citoyen-nes à la Shoah à travers la découverte de la culture ashkénaze (Civ-Ashoah), la lutte contre les discours de haine et la diffusion de valeurs positives à l'échelle européenne (RAIN.BOW), la participation des citoyen-nes à la vie démocratique européenne (Words of Europe), l'éco-anxiété des jeunes (EcoReactEU), et la mise en œuvre d'une transition écologique juste à l'échelle européenne (JUST4ALL). Ces projets ont permis à la Ligue de développer des outils pédagogiques innovants et de s'ouvrir à de nouvelles approches pédagogiques grâce à des échanges de pratiques avec des organisations issues d'autres pays européens.

Les fédérations départementales et unions régionales de la Ligue sont également de plus en plus nombreuses à s'engager dans des projets

de coopération européenne. La Ligue de Nouvelle-Aquitaine a coordonné le projet Erasmus+ EU-RATE (European Robotic Access to Everybody) qui rassemble cinq autres structures partenaires - la Escola Secundaria de Barcelinhos (Portugal), la Scuola Robotica (Italie), Elektrons Libres (France), le Gymnasium GoetheSchule et le MNU (Allemagne) - et vise à promouvoir l'accès à la robotique éducative pour tous-tes. Des kits pédagogiques destinés aux enseignant-es ont été créés pour mener des activités d'éducation à la robotique à destination des enfants de 8 à 14 ans. Après deux premières expériences européennes réussies (projets Erasmus+ « Fleuves Grandeur Nature » et « Conscience numérique durable »), la Ligue de l'enseignement de la Loire porte un nouveau projet Erasmus+ intitulé Pacte (Partager Apprendre Comprendre pour la Transition Écologique). Ce projet, animé en lien avec la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente de Belgique et la coopérative sociale italienne Le Mille e una Notte, vise à construire des ressources pédagogiques sur les thématiques du climat, de la biodiversité, de l'eau, de la santé et de l'environnement, de la consommation responsable et de l'écocitoyenneté.

« Words of Europe » : parler d'Europe avec les citoyen-nes

Depuis 2022, la Ligue de l'enseignement participe au projet « Words of Europe », soutenu par le fonds Citoyens, égalité, droits et valeurs. Le projet, coordonné par l'association italienne Arci, réunit dix organisations issues de France, d'Italie et de Hongrie.

Son objectif principal est de réduire l'écart entre l'Europe et les citoyen-nes afin de renforcer la participation citoyenne à la vie démocratique à l'échelle de l'Union européenne, notamment à l'aune des élections de juin 2024. Durant la première phase du projet, une dizaine d'événements ont été organisés à l'attention du grand public afin de recueillir la perception et les attentes des citoyen-nes vis-à-vis de l'Union européenne. Les partenaires ont ainsi pu identifier un ensemble d'idées reçues relatives à l'UE et ont construit des ressources pédagogiques visant à les déconstruire. Disponibles dans les quatre langues du projet, ces ressources permettent aux acteur-rices éducatif-ves de proposer des activités pédagogiques portant sur l'Europe. Durant la seconde phase du projet, les partenaires organiseront une trentaine d'événements dans différents pays d'Europe proposant des animations culturelles et artistiques (fresques, expositions, performances théâtrales, etc.) afin de renforcer l'accessibilité des sujets évoqués autour de l'UE et permettre une expression plus large des citoyen-nes. Lors de ces événements, les organisations partenaires récolteront également des propositions et questions formulées par les citoyen-nes à destination des candidat-es aux élections européennes.

Préparer les élections européennes de 2024

Dans la perspective des élections européennes de 2024, le pôle Europe a organisé plusieurs temps forts tout au long de l'année 2023. À l'occasion de l'Université de rentrée de septembre, deux plénières dédiées à des

enjeux politiques majeurs à l'échelle européenne ont été proposées. La première, intitulée « Crise climatique, crise sociale: quelles solutions en Europe? », a permis au député européen Pierre Larrouturou d'aborder les enjeux d'une transition juste et les leviers mobilisables au sein de l'Union européenne, notamment sur le plan financier. Lors de la seconde plénière, Alex Taylor, journaliste européen, a pu revenir sur son parcours marqué par l'affirmation de sa citoyenneté européenne, qu'il décrit comme faisant pleinement partie de son identité: « L'Europe m'a permis d'être qui je suis. » Le journaliste est également intervenu sur les origines du Brexit qui a provoqué un séisme historique à l'échelle européenne lors de son annonce en 2016. Un atelier dédié aux élections européennes a également été proposé lors de cette université. Une trentaine de participant·es ont ainsi participé à un débat mouvant visant à échanger sur leur vision de l'Europe et du rôle de l'Union européenne et ont également découvert des ressources pédagogiques élaborées par le Mouvement européen dans le cadre de la préparation des élections européennes.

Dès l'automne 2023, le centre confédéral a également participé à la construction du manifeste porté par le Forum civique européen à l'occasion des élections européennes. Intitulé « Démocratie, solidarité, droits pour toutes et tous. Un autre avenir est possible! », il s'articule autour de deux sections principales. La première présente les défis auxquels l'Europe est confrontée et le rôle de la société civile en réponse à ces défis. La seconde partie regroupe des propositions concrètes pour la mise en œuvre effective d'un dialogue civil à l'échelle européenne. Le centre confédéral a également contribué au « Manifeste pour un dialogue civil renforcé », porté par l'association Solidar, dont la Ligue est membre. Ces productions viendront nourrir le plaidoyer de la Ligue dans le cadre des élections européennes, attendu pour mars 2024. Le centre confédéral a également œuvré à la production d'un kit pédagogique à destination des fédérations départementales et asso-

ciations locales. Ce dernier contiendra une vingtaine d'activités mobilisant des méthodes d'éducation populaire et pouvant être proposées à divers publics afin de créer des espaces de dialogue et de sensibilisation autour des questions européennes en amont des élections.

Mobilisation des financements européens par le réseau

En 2023, le pôle Europe a accompagné une trentaine de fédérations départementales et unions régionales sur la mobilisation de financements européens (Fonds social européen, Fonds européen de développement régional, Fonds asile migration intégration, Europe créative, Erasmus+...) et sur les différentes étapes liées à la gestion de ces financements. Permettant de diversifier les ressources financières, les financements européens donnent souvent aussi une nouvelle dimension à des projets d'envergure locale en ouvrant sur des coopérations européennes. Les fédérations départementales ont mobilisé des financements européens principalement pour cofinancer des actions de lutte contre le décrochage scolaire, d'inclusion sociale, de création d'outils pédagogiques et de création de tiers-lieux.

Les opportunités offertes par les mobilités européennes

L'expérience d'une mobilité européenne présente une véritable opportunité en termes d'apprentissage et de découverte de l'interculturel pour les jeunes. En 2023, plus de 600 jeunes européen·nes ont été accueilli·es au sein de la Ligue de l'enseignement, notamment dans le cadre des échanges franco-allemands et du programme Corps européen de solidarité. Afin d'accompagner les fédérations départementales dans le déploiement de dispositifs de mobilité, le centre confédéral a animé un cycle de formations en ligne sur la mobilité internationale des jeunes. En 2023, la Ligue de l'enseignement a également investi un nouveau champ des mobilités européennes

grâce à l'obtention d'une accréditation et d'un financement Erasmus+ dans le domaine de l'éducation des adultes. Ainsi, les salarié·es et bénévoles du centre confédéral, des unions régionales et des fédérations départementales peuvent désormais participer à des mobilités visant à enrichir leurs pratiques professionnelles. La première mobilité a eu lieu à Bruxelles en mai 2023. Pendant deux jours, quarante salarié·es et administrateur·rices du centre confédéral ont rencontré des partenaires européen·nes de longue date – Solidar, le Forum civique européen, Lifelong Learning Platform – des député·es européen·nes et des responsables du Comité économique et social européen (CÉSE) afin d'échanger sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux à l'échelle européenne ainsi que sur la montée des nationalismes en Europe et le rôle de la société civile dans la lutte contre le recul des droits et libertés. Durant ces deux journées de découverte du fonctionnement des institutions de l'UE et d'échanges, les participant·es ont pu vivre, pour une grande majorité, une première expérience européenne, visant à nourrir et renforcer leur engagement professionnel et militant à cet échelon.

Une dizaine de mobilités au sein d'organisations partenaires sont également prévues en 2024 et permettront aux futur·es participant·es de découvrir de nouvelles pratiques professionnelles dans les domaines de l'éducation au développement durable, de la gestion écoresponsable des lieux, de l'accompagnement des personnes migrantes, de la prévention de la radicalisation...

Partenariat solide avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse

La Ligue de l'enseignement a été l'une des organisations françaises présentes lors de la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj) au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'idée était de créer des liens entre les jeunes des deux pays afin que la guerre n'oppose plus jamais les deux peuples et, au-delà, de promouvoir la paix entre

tous les peuples. En 2023, la Ligue de l'enseignement a bénéficié d'une nouvelle augmentation de sa dotation annuelle, marquant la poursuite d'un partenariat solide, irriguant l'ensemble du réseau de la Ligue. Au total, 324 jeunes ont participé à une vingtaine d'échanges interculturels dans les champs du sport, de la jeunesse, de la formation des animateur-rices et de la formation professionnelle, organisés par les fédérations départementales, l'Ufolep et des associations affiliées. La Ligue a également poursuivi son implication dans le domaine du volontariat franco-allemand (VFA) sport et social, aux côtés de ses partenaires, l'AWO Landesverband Berlin e.V, Jugendbildungszentrum Blossin e.V et le Centre français de Berlin.

Porter les valeurs de la Ligue à l'échelle européenne

La Ligue de l'enseignement œuvre à une Europe plus sociale et solidaire à travers sa mobilisation au sein de plateformes européennes telles que Solidar, le Forum civique européen et European Association for the Education of Adults (EAEA). Ce qui permet aussi à la Ligue d'accroître son réseau de partenaires européens au bénéfice des fédérations et de l'ensemble du réseau.

Au sein de Solidar, la Ligue participe à plusieurs groupes de travail (migrations, droits sociaux, éducation, transition juste) visant à porter un

plaidoyer thématique auprès des instances européennes. En 2023, la Ligue a ainsi contribué à l'élaboration de propositions alternatives dans le cadre de la refonte des règles européennes en matière d'asile et d'immigration, afin de porter des politiques plus accueillantes en faveur des personnes migrantes à l'échelle européenne. Elle a également participé à l'élaboration d'un rapport annuel européen sur l'état des droits sociaux en Europe (Observateur des droits sociaux coordonné par Solidar) ainsi qu'à plusieurs consultations européennes relatives aux évolutions du programme Erasmus+.

FOCUS

Ligue de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine

PROJETS EUROPÉENS AVEC L'OF AJ

Particulièrement investie dans le champ de l'engagement des jeunes, la Ligue de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine développe de nombreux projets à leur attention. Membre du réseau interrégional franco-allemand « Diversité et participation » - qui rassemble des partenaires permettant à des jeunes des deux pays de participer à des programmes de mobilité - elle a mené, en 2022 puis 2023, avec son partenaire Arbeit und Leben et le soutien de l'Ofaj (Office franco-allemand pour la jeunesse), deux échanges autour de la citoyenneté européenne des jeunes¹. Ayant mobilisé chacun une douzaine de jeunes des deux pays, ces deux programmes se sont tenus à Bruxelles sur plusieurs jours. Âgé-es de 18 à 30 ans et accompagné-es par des encadrant-es de France et d'Outre-Rhin, ces jeunes ont ainsi vécu une expérience unique où ils et elles ont pu se rencontrer, débattre, apprendre, travailler ensemble et s'amuser autour des notions de démocratie, de politique, de citoyenneté européenne et d'engagement. Si ce programme vise à faciliter l'engagement et la participation des jeunes à la vie démocratique, il ambitionne aussi de valoriser leurs compétences et leurs potentialités à travers un exercice « grandeur nature » de citoyenneté active.

En 2022, le projet les invitait ainsi à s'imaginer dans la peau d'un-e député-e européen-ne, et en 2023 à proposer un programme de campagne électorale dans

le cadre des élections européennes de 2024. Ces échanges prévoient également des temps de rencontres (avec des ONG, des député-es...), des visites pour identifier les rôles et missions de chaque institution (Parlement européen, Conseil de l'Union européenne...), ou encore des animations culturelles et linguistiques.

En France et d'un point de vue organisationnel, l'union régionale porte systématiquement le projet en collaboration avec une de ses fédérations départementales - les Landes en 2022 et le Lot-et-Garonne en 2023 - chargée de « repérer » des jeunes intéressé-es pour rejoindre le programme. Une façon également pour l'union régionale d'accompagner ses fédérations dans le développement d'activités au niveau européen et d'élargir leur réseau de partenaires.

<https://liguenouvelleaquitaine.org>



© Ligue de l'enseignement de Nouvelle-Aquitaine

1. Intitulé « L'avenir de l'Europe selon les jeunes » pour le premier et « YOUrope: notre programme pour l'Europe » pour le deuxième.

URGENCES ET TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES

Afin de poursuivre la mise en actes du texte de référence de la Ligue « Urgences et transitions écologiques : habiter ensemble un monde commun », le centre confédéral s'est engagé dans la transformation progressive de ses pratiques quotidiennes afin de réduire son impact environnemental. La Ligue a également poursuivi le développement de ses activités de sensibilisation et de formation aux enjeux écologiques à destination de tous les publics, en s'appuyant sur les sciences et en valorisant la capacité d'agir tant au niveau individuel que collectif.

Réinterroger nos pratiques éducatives pour mieux éduquer en Anthropocène

À l'appui d'un engagement politique fort en matière d'urgence et de transitions écologiques et sociales, la Ligue a initié une réflexion sur l'évolution nécessaire des paradigmes éducatifs dans un monde en mutation. Il s'agit de réinterroger les savoirs et les compétences de l'éducation non formelle et formelle pour affronter les défis de notre siècle. Un groupe de travail national a ainsi été créé afin d'établir un positionnement de la Ligue en matière d'éducation en Anthropocène et d'expérimenter de nouvelles pratiques et outils pédagogiques. Aussi, afin de permettre une appropriation large des enjeux et pratiques liés à l'éducation en Anthropocène au sein de notre mouvement, un atelier dédié a été proposé lors de l'Université de rentrée de la Ligue en septembre 2023. Une quarantaine de salarié-es de la Ligue ont pu y débattre et participer à un exercice de prospective visant à réfléchir à l'adaptation de nos activités dans des situations de bouleversements environnementaux, décrites par le dernier rapport du GIEC (intensification des canicules, montée des eaux, aridification des terres...).

Poursuivre la montée en compétences du réseau

En 2023, le centre confédéral a animé plusieurs formations pour favoriser, sous un angle généraliste, une prise de conscience et, sous un angle plus spécialisé, la montée en compétences sur la transition écologique. Ouverte aux salarié-es du réseau, la formation « Éducation à l'environnement et à la transition écologique, quels défis pour demain? » vise un changement d'échelle et d'approche sur la transition écologique. Tels que posés et documentés par la communauté scientifique, les constats environnementaux imposent de prendre en compte l'urgence et de mobiliser de nouvelles approches pour repenser notre modèle d'éducation à l'environnement. En juin 2023, une nouvelle formation portant sur l'intégration de la transition écologique dans la gestion et la programmation d'événements a également été animée auprès d'une quinzaine de salarié-es de la Ligue, afin de leur permettre d'opérationnaliser la transition écologique dans le cadre de leurs activités. Enfin, une formation dédiée à la stratégie de restauration durable dans un hébergement de tourisme social a également été animée en novembre 2023, à destination des cuisinier-ères et des personnels de cuisine des centres de vacances. Cette formation visait à les accompagner dans l'amélioration de la qualité des

repas servis en restauration sociale grâce notamment à l'introduction de la cuisine maison et à l'optimisation des approvisionnements pour se tourner vers des produits labellisés.

Au-delà de ces formations, des modules dédiés à la transition écologique ont été intégrés à l'École des cadres (lire page 24) ainsi qu'aux journées d'accueil des nouvelles et nouveaux salarié-es du centre confédéral. Dans le cadre de ces modules, les participant-es sont invité-es à découvrir le texte de référence « Urgences et transitions écologiques : habiter ensemble un monde commun » et à participer à des activités pédagogiques participatives de type fresque du climat, fresque de la biodiversité, fresque du numérique ou encore débats mouvants, afin de renforcer leurs connaissances des enjeux de transition écologique.

Afin de poursuivre la montée en compétences collective de ses salarié-es, le centre confédéral a également animé des ateliers 2 Tonnes tout au long de l'année. Cet outil fait appel à l'intelligence collective afin de permettre aux participant-es d'identifier et de sélectionner les leviers d'actions individuels et collectifs les plus efficaces pour engager une transition bas carbone. Durant 3h, les participant-es sont invité-es à voyager dans le temps, de 2024 à 2050, et à tenter de réduire collectivement l'empreinte carbone moyenne de chaque individu à 2 tonnes.

Réflexions politiques et stratégiques du Cnute

En 2023, les travaux du Comité national urgences et transitions écologiques (Cnute) ont été orientés vers la déclinaison opérationnelle de chantiers identifiés lors de l'élaboration du texte « Urgences et transitions écologiques: habiter ensemble un monde commun ». Aussi, le Cnute a réfléchi aux modalités et implications de la décarbonation des activités de la Ligue et a contribué aux travaux du groupe de travail national « éduquer en Anthropocène ». Pour le premier chantier, le centre confédéral a noué un partenariat avec l'Association pour la transition bas carbone (ABC). Lors d'une séance dédiée, l'ABC a ainsi présenté aux membres du Cnute les enjeux de la réalisation d'un bilan carbone, ainsi que les étapes clés et ressources à mobiliser dans le cadre de son élaboration. Dans un second temps, le Cnute a réfléchi aux modalités de déploiement du bilan carbone au sein du réseau de la Ligue. Des premiers bilans carbone, notamment élaborés au niveau du centre confédéral et de fédérations départementales, devraient voir le jour en 2024. Pour le second chantier, le Cnute s'est appuyé sur les réflexions menées lors des Rencontres internationales de la classe dehors (lire page 45) ainsi que sur ses partenariats scientifiques afin de contribuer à l'élaboration d'un texte de positionnement de la Ligue sur l'éducation en Anthropocène.

Renforcement de la gestion environnementale des sites et événements

La réflexion initiée en 2021 à l'échelle des centres de vacances du réseau a été élargie à l'ensemble des sites de la Ligue. En 2023, le groupe de travail « gestion environnementale », qui regroupe une quinzaine de salarié-es issu-es de l'ensemble des services du centre confédéral, a poursuivi ses travaux afin de concrétiser les engagements militants de la Ligue et répondre aux obligations environnementales en vigueur. Le groupe de travail a d'abord formulé des propositions visant à réduire les consommations énergétiques des sites de Récamier et de Saint-Fargeau et a produit un nouveau lot d'affiches portant sur les écogestes à destination du réseau, dans le cadre d'une approche pédagogique renouvelée. Le chantier suivant a porté sur la question des mobilités inhérentes aux activités du réseau de la Ligue (mobilités domicile-travail, rassemblements statutaires, mobilités générées par nos événements culturels, par l'accompagnement du réseau...), identifiées comme étant l'une des principales sources d'émissions de CO₂ de notre mouvement. Aussi, une charte des mobilités durables est en cours d'élaboration afin de poser les grandes lignes d'une politique commune à l'échelle du centre confédéral. Plus globalement, le centre confédéral a renforcé l'éco-responsabilité de ses événements à travers plusieurs leviers: introduction, au minimum, d'un repas végétarien par événement, révision de ses politiques de remboursement en cas d'utilisation de moyens de transport moins émetteurs, actions de sensibilisation à la biodiversité présentes sur les lieux de l'événement...

La Ligue a également poursuivi, dans ses centres de vacances, le déploiement de sa stratégie nationale de restauration durable, à la fois engagée et « goûteuse » et répondant aux défis environnementaux et sociaux. Un groupe de travail national composé notamment de professionnel·les de l'alimentation et de salarié-es de la Ligue a produit une charte de la restauration durable pour les centres

de la Ligue, ainsi qu'un guide d'application de la charte. La démarche de transition écologique opérée dans les centres de vacances se poursuit également dans le cadre d'un partenariat national avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). La Ligue s'est en effet engagée à accompagner ses centres dans l'obtention de l'Écolabel européen, avec un objectif de trente centres labellisés en trois ans (lire page 84).

Appropriation de la transition écologique par le réseau

En 2023, 15 fédérations départementales et 3 unions régionales ont organisé des séminaires dédiés à la transition écologique. À titre d'exemples, les Ligues de l'enseignement des Hautes-Pyrénées, du Bas-Rhin, de Haute-Garonne et du Gers ont chacune organisé des séminaires à destination des administrateur·rices et salarié-es de leur fédération. Ces séminaires, d'une durée d'un ou deux jours, visaient à faire culture commune sur les enjeux de transition écologique et de définir des stratégies de transition écologique à l'échelle de la fédération. L'union régionale de Bretagne, quant à elle, a créé une Commission régionale dédiée à la transition écologique. Celle-ci rassemble plusieurs représentant·es salarié-es et élu·es des fédérations d'Ille-et-Vilaine, du Finistère, du Morbihan et des Côtes-d'Armor. La Commission s'est réunie plusieurs fois en 2023 autour des axes de travail suivants: la création d'une culture commune sur les enjeux environnementaux au sein des équipes salariées et élues, la mise en œuvre d'actions éducatives partagées, l'adaptation des pratiques professionnelles internes aux enjeux écologiques, la valorisation et le soutien des associations affiliées engagées dans la transition écologique, la participation et la contribution au débat public régional.

Les fédérations se mobilisent en faveur de la biodiversité

En 2023, une vingtaine de fédérations et unions régionales ont mené des actions en faveur de la découverte et de l'enrichissement de la biodiversité. L'union régionale Bretagne a accompagné deux collègues et une école du territoire dans la gestion de deux aires marines et terrestres éducatives, dispositifs pédagogiques gérés par l'Office français de la biodiversité (OFB). Ces derniers permettent aux enfants de cycles 3 et 4 d'être au cœur d'une action de gestion et de préservation d'une zone délimitée d'un territoire.

La Ligue de l'Aveyron a également permis à 11 de ses centres d'accueil et de loisirs de devenir des refuges LPO (Ligue pour la protection des oiseaux). Ces refuges, gérés par les enfants accueilli-es dans les centres, constituent des espaces où la faune et la flore sont protégées selon les principes de la Charte des refuges. Enfin, la Ligue de l'enseignement de Vendée a intégré le dispositif « Mon quartier espace de biodiversité » (lire page suivante), projet local visant à soutenir des projets de préservation de la biodiversité ordinaire en ville par les habitant-es.

Transi'Terre : accompagner l'engagement des jeunes dans la transition écologique

Soutenu par la Djepva et les Fondations SNCF et Léa Nature, ce dispositif national vise à renforcer et soutenir l'engagement individuel et collectif des jeunes de 12 à 30 ans dans le domaine de la transition écologique. Le programme s'articule autour de formations en ligne visant à favoriser l'acquisition de compétences transversales (formation au montage de projets durables, aux techniques d'animation d'éducation populaire...), de webinaires thématiques (numérique responsable, fast fashion...), de rencontres en présentiel, ainsi que d'accompagnements de projets portés par des jeunes. Ce programme est particulièrement déployé à l'échelle des unions régionales. En Centre-Val de Loire, l'union régionale a notamment proposé, en 2023, deux rencontres régionales qui ont rassemblé plus d'une centaine de jeunes. Ces dernier-ères ont pu rencontrer des élu-es territoriaux-ales à la transition écologique et co-construire des projets visant à lutter contre l'érosion de la biodiversité ainsi que l'accélération du changement climatique.

EcoReactEU : accompagner la jeunesse face à l'éco-anxiété

En 2023, le centre confédéral a initié un nouveau projet européen intitulé « EcoReactEU ». Soutenu par le programme Erasmus+, il est porté par un consortium composé de la Ligue de l'enseignement, de l'association Arci (Italie), de l'Université d'Utrecht (Pays-Bas) et de l'association EKO Greece (Grèce). EcoReactEU vise à outiller et former les travailleur-euses jeunesse afin qu'ils et elles puissent identifier et accompagner l'éco-anxiété des jeunes à travers leurs actions éducatives. La première phase du projet a permis de renforcer les connaissances des organisations partenaires en matière d'éco-anxiété grâce à une formation de deux jours animée par Laelia Benoit, pédopsychiatre et chercheuse à l'Université de Yale sur les impacts du changement climatique sur la santé mentale des jeunes et des enfants. Afin de favoriser une diffusion plus large des connaissances liées à l'éco-anxiété des jeunes, la Ligue a également proposé une émission en direct à destination de son réseau. Dans le cadre de cette émission, Laelia Benoit a pu introduire le concept d'éco-anxiété, qu'elle décrit

comme n'étant pas une pathologie, mais un signe de lucidité et une réaction saine face aux dérèglements en cours. Selon la chercheuse, l'éco-anxiété est un phénomène collectif et sociétal que l'on peut retrouver chez toutes les catégories d'âges. Or, elle se manifeste chez les jeunes de manière singulière par la colère et l'indignation. L'un des leviers les plus efficaces pour les accompagner est de soutenir leur engagement dans l'action collective. Dans sa deuxième phase, le projet aura pour objectif de créer une plateforme de ressources pédagogiques à destination de la communauté éducative européenne. Cette plateforme sera complétée par une formation clés en main (Mooc) sur l'éco-anxiété à destination des travailleur-euses jeunesse.

FOCUS

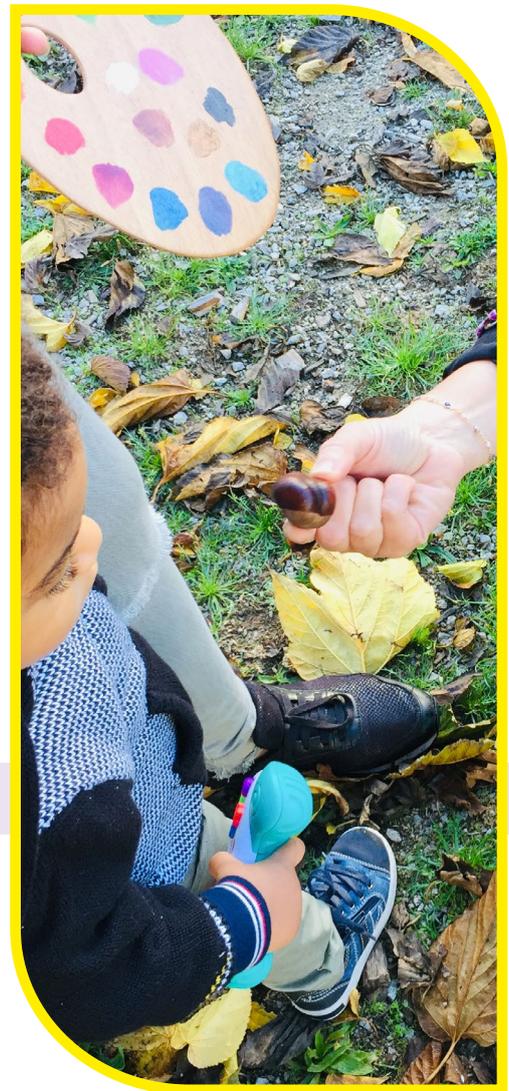
« MON QUARTIER ESPACE DE BIODIVERSITÉ »

Ligue de l'enseignement de Vendée

Inspiré du dispositif « Mon village espace de biodiversité » (développée par le CNRS de Chizé), « Mon quartier espace de biodiversité » s'adapte à un contexte urbain et vise à protéger et restaurer la biodiversité grâce aux initiatives locales et à la mobilisation des habitant-es. Parmi la centaine de projets développés en France, la Ligue de l'enseignement de Vendée, en partenariat avec la LPO Vendée et Terre des Sciences, en anime un depuis 2022, financé par l'Office français de la biodiversité. La première phase du projet a consisté à établir un diagnostic de terrain, en allant à la rencontre des partenaires, afin d'évaluer les possibilités d'actions et les espaces où agir. Un collectif a ainsi vu le jour dans chacun des quatre quartiers prioritaires identifiés. Tout au long de l'année 2023, des actions de sensibilisation ont été proposées aux habitant-es avec l'objectif de les encourager à proposer des initiatives. Le dispositif s'est ensuite poursuivi par une phase d'accompagnement de la part des trois structures d'éducation à l'environnement aux projets élaborés par les collectifs : plantation de fruitiers, jardins partagés, parcours de sensibilisation (inspiré de la chasse aux trésors Terra Aventura) dans un des quartiers pour le faire découvrir sous un autre angle, construction de nichoirs... Les animations mises en place tout au long de l'année ont généré plus de 750 participations. En 2023, la fédération 85 a également fait connaître le dispositif

à un public plus large, en participant notamment à des manifestations comme le Printemps des poètes 2023 sur le thème de la biodiversité ou encore à « Fête une autre terre », festival qui vise à reconnecter les agriculteur-rices et les citoyen-n-es. Pour 2024, qui marquera la fin du projet, la fédération ambitionne de rendre les quatre collectifs autonomes afin de pérenniser leurs activités. Pour cela, elle souhaite s'appuyer sur les maisons de quartier pour offrir davantage de visibilité aux collectifs et accompagner les habitant-es sur le plan logistique.

www.laligue85.org



© Ligue de l'enseignement de Vendée

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

À l'échelle internationale, l'année 2023 a été marquée par plusieurs événements marquants : recul de la démocratie et des libertés dans le monde, événements climatiques meurtriers, montée de l'instabilité au Sahel, conflits armés entre Israël et Gaza, poursuite de l'invasion russe sur le territoire ukrainien... Aussi, la Ligue de l'enseignement a poursuivi ses actions en matière de solidarité internationale et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale afin de promouvoir une citoyenneté mondiale active et de contribuer à un monde plus juste, durable et solidaire.

ECSI : une année riche pour les « Jeunes solidaires sans frontières »

L'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) a pour finalité de favoriser la construction d'un monde plus juste, solidaire et durable en incitant chacun-e à s'informer, à comprendre et à agir pour le changement. À travers son programme « Réseau des jeunes ambassadeurs de l'ECSI », plus communément appelé « Jeunes solidaires sans frontières », la Ligue de l'enseignement propose des activités permettant aux jeunes de 15 à 30 ans de comprendre le monde et d'agir pour sa transformation à travers des projets concrets en réponse aux grands défis actuels.

En 2023, plus de 1200 jeunes ont participé à des activités menées dans le cadre de ce programme, soutenu par l'Agence française de développement (AFD) et coordonné par la Ligue de l'enseignement - en partenariat avec Solidarité Laïque, le Réseau national des Juniors Associations (RNJA), Engagé-e-s & Déterminé-e-s et France volontaires. Véritables temps forts du programme, deux rencontres nationales et quatre rencontres régionales ont été proposées à des jeunes venant de toute la France. Ces rassemblements thématiques ont été l'occasion pour eux

d'échanger sur leur parcours d'engagement respectif, de se former sur des enjeux mondiaux tels que la transition écologique, les migrations et les inégalités, et d'élaborer des projets collectifs. En parallèle de ces rassemblements, des sessions de formation en ligne sur le montage de projets durables et solidaires ont été proposées aux jeunes, afin de leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences mobilisables dans leur parcours d'engagement comme dans leur parcours professionnel.

En 2023, le programme a également été un véritable incubateur de projets locaux ou d'envergure nationale portés par des jeunes. Ces projets ont, par ailleurs, pour la plupart bénéficié d'un soutien financier proposé dans le cadre du programme. À titre d'exemples, des jeunes d'Auxerre ont créé une exposition sur le féminisme (retraçant le parcours de femmes issues du monde entier) et organisé un ciné-débat sur cette thématique. Un autre groupe de jeunes a animé un atelier sur les migrations à destination d'enfants lors du festival Les Escapes méditerranéennes à Marseille. Enfin, un jeune a organisé une rencontre interculturelle entre des jeunes de Châteauroux et des mineur-es non accompagné-es (MNA). D'autres projets sont en construction et se concrétiseront en 2024 : réalisa-

tion de portraits vidéo de personnes exilées vivant à Marseille, création d'un photo-langage sur les déchets dans le monde, animation d'ateliers sur les inégalités mondiales auprès de jeunes de quartiers de la politique de la ville, réalisation d'infographies sur la situation migratoire à la frontière franco-italienne...

Plus de 150 jeunes accompagnés dans le cadre de projets de solidarité internationale

Chaque année, la Ligue de l'enseignement accompagne l'engagement des jeunes dans le cadre de projets de solidarité internationale. La majorité de ces projets sont menés dans le cadre des dispositifs « Jeunesse, solidarité internationale » (JSI) et « Ville, vie, vacances, solidarité internationale » (VVSI) gérés par le Fonjep. S'inscrivant dans une démarche d'interculturalité, ces projets permettent à des jeunes d'agir à l'international à travers des actions solidaires de lutte contre les discriminations, de rénovation d'espaces culturels et éducatifs, de sensibilisation aux défis environnementaux... En 2023, plus de 160 jeunes ont ainsi participé à des chantiers accompagnés par la Ligue de l'enseignement et déployés au Congo, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Kenya, à Madagascar, au Maroc, au Sénégal, en Tunisie...

27 PROJETS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE PARRAINÉS EN 2023 (JSI-VVSI)



Maroc

- Et si on s'la jouait solidaire, Tiznit
- Chantier de solidarité internationale au Maroc, Azrou
- Jeunes citoyens et solidaires, Taroudant
- Pouvoir d'agir des jeunes et égalité fille-garçon: les jeunes citoyens français et marocains interrogent, Sidi Bibi
- Les journalistes sans frontières, Arbaa Sahel
- Le puits du savoir, Gourrat Djaj

Sénégal

- Chantier de solidarité internationale au Sénégal (2 projets), Dakar
 - Troisième phase du projet d'installation d'une salle multimédia au collège d'enseignement moyen, Dakar
 - Sur les traces de Schœlcher, MBoro
- ### Caméroun
- « Yl » ou « Connaissance » (phase 6), Malantouen
 - Poursuite de l'action de protection de tortues marines, Ebodjé
 - Construction d'un local technique, Douala
 - Les abeilles au Caméroun, Douala

Tunisie

- Les mains solidaires, Ain Draham
- S'exprimer pour trouver sa voix/e, Tozeur
- 3 dynamiques, Tunis
- S'engager dans la cité, d'une rive à l'autre, El Ksour

Aborder les inégalités à travers le théâtre-forum

Accompagné par la Ligue de l'enseignement de l'Oise, le projet « Si on la jouait solidaire! » a réuni douze jeunes marocains et douze jeunes du département de l'Oise à Tiznit (Maroc). À travers des temps de formation proposés par la fondation culturelle et artistique Spect'Act, les jeunes ont pu découvrir les techniques du théâtre-forum. Une fois initié-es à cette pratique, les jeunes ont ensuite créé leur propre spectacle et proposé des représentations aux habitant-es de Tiznit afin d'engager des échanges sur la thématique des inégalités au niveau local.

La Ligue engagée dans le programme « Jeunes des 2 Rives »

« Jeunes des 2 Rives (J2R) » est un programme d'ECSI coordonné par Solidarité Laïque. Il vise à soutenir les jeunes des pays du bassin méditerranéen dans leurs parcours d'engagement et le développement de leur pouvoir d'agir, particulièrement celles qui subissent le plus les inégalités sociales et territoriales. Soutenu par l'Agence française de développement (AFD), l'Agence nationale de la cohésion territoriale (ANCT) et la Fondation de France, le programme permet d'accompagner les jeunes à agir ensemble, à s'ouvrir sur le monde et à comprendre ses enjeux, afin de nourrir la construction d'une véritable citoyenneté ouverte sur le monde. Le centre confédéral et trois fédérations départementales (Bouches-du-Rhône, Meurthe-et-Moselle et Oise) sont actuellement engagé-es dans la mise en œuvre de ce programme qui a permis, en 2023, d'accompagner 540 jeunes issu-es des pays participant à « Jeunes des 2 Rives ».

Accompagner la montée en compétences du réseau

Afin de renforcer les connaissances et compétences de notre réseau sur la solidarité internationale et l'ECSI, deux formations ont été proposées en 2023 dans le cadre du Plan national de développement des compétences (PNDC). La première formation intitulée « Développer et accompagner les projets de solidarité internationale portés par les jeunes » avait pour objectif de permettre aux participant-es de comprendre les fondements et enjeux de la solidarité internationale et de découvrir des dispositifs d'engagement à l'international à destination des jeunes. La seconde formation a porté sur la découverte de méthodes et d'outils pédagogiques d'ECSI. Tout au long de l'année, le centre confédéral a également proposé des webinaires dédiés à différents dispositifs d'engagement à l'international.

FOCUS

CHANTIER DE SOLIDARITÉ

Ligue de l'enseignement de Corse

Pour encourager les jeunes à « bouger » et faire de nouvelles expériences en dehors de l'île, la Collectivité territoriale de Corse soutient et finance des projets de mobilité à leur attention. C'est dans ce cadre que France Volontaires a proposé à la Ligue de l'enseignement de Corse de contribuer à un chantier de solidarité entre jeunes corses et jeunes marocains en 2023, aux côtés d'Association Sans Frontières (association marocaine). Ce chantier – soutenu par le programme VVSI (Ville, vie, vacances et solidarité internationale) du Fonjep – s'est déroulé du 15 avril au 1^{er} mai et a réuni 12 jeunes corses (âgé-es de 17 à 25 ans), issu-es de zones sensibles prioritaires d'Ajaccio et de Porto-Vecchio, et des jeunes marocain-es du collège d'Azrou au Maroc. Les jeunes français ont été « approché-es » par les éducateur-rices du service de prévention spécialisée de la Ligue de Corse, habitué-es à les côtoyer dans le cadre de leurs activités de prévention (harcèlement, décrochage scolaire, santé...).

Le chantier avait pour ambition de réunir ces jeunes autour d'actions citoyennes et solidaires et de créer les conditions d'un échange multiculturel entre la France et le Maroc. Concrètement, le chantier a consisté en la réalisation de travaux au sein du collège : aménagement d'une terrasse et d'une bibliothèque, travaux de jardinage, création d'un potager, peinture de salles, couloirs, mais également travaux de menuiserie (réparation de portes et de fenêtres), le tout réalisé aux côtés d'artisans professionnels qui ont pu leur transmettre leur savoir-faire. Durant ce séjour, les 24 jeunes ont également partagé des activités culturelles : soirées musicales, repas chez les habitant-es, visite de monuments... De retour en Corse, au-delà de la richesse de l'expérience, les jeunes ont aussi gagné en confiance et ont pu se rendre compte de leurs capacités à se réaliser à travers des actions citoyennes et solidaires. Ayman, l'un des jeunes marocains ayant participé à l'aventure, a poursuivi son engagement en rejoignant, de novembre 2023 à juin 2024, la Ligue de l'enseignement de Corse pour y mener une

mission de service civique international au sein de son service de prévention.

Habitué-e à accueillir des jeunes en service civique international, la mise en œuvre de ce chantier constituait, en revanche, une première pour la Ligue de l'enseignement de Corse. Pour le mener à bien, elle a préalablement suivi plusieurs formations dispensées par le centre confédéral sur les projets européens et sur la solidarité internationale et l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI), et a aussi pu bénéficier de son accompagnement dans le montage (technique et financier) du projet. La fédération a ensuite organisé, avec France Volontaires, plusieurs temps d'échanges avec les jeunes corses afin de les « préparer » avant le départ : compréhension du dispositif, présentation d'Association Sans Frontières, découverte du pays et de la région d'accueil... Pour poursuivre sur cette belle lancée, la Ligue de Corse organisera, en octobre 2024, un second chantier¹, près de Rabat, qui réunira une douzaine de jeunes corses (et deux encadrant-es) et une douzaine de jeunes marocain-es autour des thématiques du sport et de l'éducation.

<http://falep.corsica>



© Ligue de l'enseignement de Corse

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EXILÉES

En 2023, La Ligue de l'enseignement s'est dotée d'un nouveau texte de référence intitulé « Pour l'hospitalité : une politique d'accueil pour les personnes exilées ». Articulé autour de trois grandes parties, il pose les bases de la mise en œuvre effective d'une politique d'accueil inconditionnelle des personnes exilées, ainsi que des principes pour agir, guidant sa mise en œuvre effective au sein de notre réseau. Depuis de nombreuses années, des fédérations et associations affiliées à la Ligue de l'enseignement sont impliquées dans l'accueil et l'accompagnement des personnes exilées, à travers différentes modalités : l'accès aux droits et à la solidarité, la gestion d'équipements contribuant à l'insertion par l'hébergement ou le logement des demandeurs d'asile ; la mise en œuvre de parcours de formation professionnelle préparant une insertion par l'emploi ; l'organisation de cours de français langue étrangère pour aider à l'insertion linguistique ; la participation au parcours du contrat d'intégration républicaine pour favoriser l'insertion citoyenne ; la mise en place d'actions éducatives au service d'une intégration culturelle... En 2023, plus de 10 000 personnes exilées ont été accompagnées par les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement.

« Pour l'hospitalité : une politique d'accueil pour les personnes exilées », nouveau texte de référence

À l'heure où les politiques migratoires se durcissent dans la plupart des pays d'Europe, il est important de rappeler que l'histoire de l'humanité et du peuplement de notre planète s'est construite au fil des migrations, également composantes de la richesse culturelle de notre pays et vectrices d'échanges et de progrès. La Ligue de l'enseignement défend la nécessité de mettre en œuvre des politiques d'accueil inconditionnel, à toutes les échelles. Elle s'oppose à l'idée d'une immigration choisie, basée notamment sur des critères économiques, et dénonce les dérives d'une approche sécuritaire, alimentant la peur et le rejet de l'autre. Lors de son assemblée générale de juin 2023, la Ligue a adopté son texte de référence « Pour l'hospitalité : une politique d'accueil pour les personnes exilées ». Ce texte propose un état des lieux des politiques migratoires à l'échelle nationale et européenne et dénonce l'inhos-

pitalité des politiques actuelles, qui portent régulièrement atteinte aux droits fondamentaux des personnes exilées. Il dénonce également l'instrumentalisation des questions migratoires dans les débats politiques et la diffusion d'idées fausses sur les migrations visant à ériger les personnes exilées en indésirables. Le texte pose également des principes incontournables pour la mise en œuvre effective d'une politique d'accueil inconditionnelle à toutes les échelles et respectueuse des droits individuels. Aussi, afin de contribuer à la mise en œuvre de véritables politiques d'accueil, la Ligue de l'enseignement a défini cinq priorités d'actions pour les années à venir :

- Proposer un accueil qualitatif et inconditionnel aux personnes exilées à travers nos différents champs d'intervention : éducation, formation professionnelle, loisirs éducatifs, culture, hébergement, accompagnement social... ;

- Faire réseau autour des questions liées à l'accueil des personnes exilées: favoriser la mise en réseau des acteur·rices de notre mouvement (fédérations départementales, associations affiliées) et développer nos relations avec nos partenaires associatif·ves et institutionnel·les;
- Favoriser la montée en compétences de notre réseau à travers le développement de formations et le partage de pratiques;
- Renforcer notre place et notre visibilité en tant qu'actrice de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, pour accompagner la déconstruction des idées fausses et la compréhension du monde et des migrations;
- Porter une politique de l'hospitalité en direction des pouvoirs publics, aux côtés de nos partenaires aux niveaux local, national et européen et accompagner la mise en œuvre de politiques publiques « accueillantes », à l'échelle locale, nationale et européenne.

Mobilisation face aux atteintes aux droits et aux dérives sécuritaires

Durant toute l'année 2023, la Ligue s'est mobilisée contre l'avènement de la loi pour « contrôler l'immigration, améliorer l'intégration ». Elle a intégré un collectif d'associations coordonné par VoxPublic et a démultiplié les actions visant à faire reculer le projet de loi et à formuler et porter des propositions alternatives: rédaction de communiqués, participation à une campagne d'interpellation des député·es en amont de l'examen du projet de loi à l'Assemblée nationale, appel à la mobilisation citoyenne, contributions à l'élaboration de « portes étroites » (contributions extérieures) à destination du Conseil constitutionnel... Cette loi, finalement promulguée le 26 janvier 2024, constitue un recul sans précédent pour les droits des personnes étrangères vivant dans notre pays, condamnées à la déshumanisation et à la précarité. Au mépris des conventions internationales, de la Convention européenne des droits de l'Homme et des traités européens, ce texte bafoue ouvertement les droits fondamentaux des personnes étrangères et porte atteinte à la dignité humaine et au principe d'égalité.

2023 a également été marquée par une mobilisation de la Ligue dans le cadre des discussions relatives au nouveau Pacte européen sur les migrations et l'asile. En 2023, le Conseil et le Parlement européen ont en effet discuté cinq réglementations clés: un nou-

veau règlement relatif à la gestion de l'asile et de la migration; de nouvelles règles régissant les situations de crise migratoire et les cas de force majeure; une mise à jour de la base de données des empreintes digitales; un nouveau règlement sur le filtrage; une procédure d'asile commune. Le centre confédéral a participé au groupe de travail « migrations » de l'association européenne Solidar afin de contribuer au débat européen et aux interpellations successives à destination des député·es européen·nes. L'année 2023 s'est néanmoins conclue par un accord politique inquiétant au niveau européen, porteur d'un affaiblissement du système d'asile européen et de conséquences désastreuses en matière de protection des droits fondamentaux. Alors que l'UE avait démontré une forte capacité de coordination et de formulation d'une réponse adaptée aux personnes déplacées d'Ukraine, elle semble de nouveau tourner le dos au principe de solidarité. De nouveaux murs sont érigés et viennent faire obstacle à l'élaboration d'une véritable politique d'accueil au sein de l'Union européenne.

L'accueil et l'hébergement de personnes migrantes en actes

En 2023, six fédérations départementales étaient directement engagées dans la gestion et l'animation d'établissements accueillant des personnes exilées, regroupant plus de 1300 places d'hébergement. Parmi ces établissements, certains s'adressent plus précisément aux demandeur·euses d'asile primo-arrivant·es souhaitant déposer une demande d'asile, et d'autres, des Centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada), les accueillent en attendant l'examen de leur dossier. Cet accueil comprend un hébergement ainsi qu'un suivi administratif (accompagnement de la procédure de demande d'asile), et un suivi social (accès aux soins, scolarisation des enfants...). Quatre Hébergements d'urgence pour demandeurs d'asile (Huda) sont également gérés par des fédérations départementales ainsi que deux Centres provisoires d'hébergement (CPH) qui accueillent les familles ou les personnes ayant obtenu le statut de réfugié délivré par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) ou la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). La Ligue s'engage également auprès des mineur·es isolé·es à travers la prise en charge de cinq Dispositifs d'accueil des mineurs isolés étrangers (Damie).

Des activités culturelles par et pour les personnes exilées

La culture sous toutes ses formes (musique, livre, théâtre, arts plastiques, cuisine...) est un moyen d'expression pour les personnes exilées. Elle permet notamment de créer des espaces d'échanges avec les sociétés d'accueil. Aussi, les fédérations départementales et associations affiliées mènent de nombreuses activités culturelles à destination de ces publics. La fédération de Corrèze propose des ateliers d'arts plastiques et des actions d'immersion culturelle (accompagnement à des sorties culturelles et ateliers de pratiques artistiques avec des professionnel·les). D'autres fédérations proposent des ateliers d'expression théâtrale avec des compagnies ou encore montent des spectacles avec des personnes exilées.

En 2023, la Ligue de l'enseignement de Haute-Garonne et le centre confédéral ont poursuivi leur coopération avec les associations Arci (Italie), Centre for Peace Studies (Croatie) et CDI (Macédoine du Nord), dans le cadre d'un projet Erasmus+ intitulé « MigrArts, arts et cultures pour l'intégration des migrants ». Fort du constat que la culture et les arts sont des vecteurs essentiels pour promouvoir la diversité et le dialogue interculturel, le projet « MigrArts » ambitionne de mieux prendre en compte les droits culturels des migrant·es dans la mise en place de projets artistiques et culturels. En 2023, il a donné lieu à une série d'expérimentations au niveau local: la Ligue de Haute-Garonne a par exemple proposé un événement poétique nommé « Love me tender ». Des jeunes issu·es de l'immigration ont pu réciter leurs poèmes, sur le thème de l'amour, dans la langue de leur pays d'origine. L'association Centre for Peace Studies a organisé une activité autour de la musique. Les participant·es ont présenté à des jeunes des instruments, des musiques, des danses et costumes traditionnels issu·es de leur pays d'origine. Ces projets locaux ont fait l'objet d'une évaluation qui viendra nourrir un guide pratique ainsi que des outils de formation à destination des acteur·rices sociaux·ales et culturel·les.

Déconstruire les préjugés envers les personnes étrangères

Dans un contexte grandissant de rejet et de peur de l'autre, les personnes étrangères font l'objet de racisme et de nombreux préjugés qui mettent à mal leur inclusion tout en menaçant la cohésion sociale. Dès le plus jeune âge, les enfants doivent être accompagné·es dans la déconstruction des idées fausses véhiculées sur les migrations, les étranger·ères, ou tout simplement « l'autre », « l'ailleurs ». Pour ce faire, l'éducation des enfants et des jeunes à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) permet d'aborder les enjeux liés à l'interculturalité, la solidarité, l'engagement, les droits humains et la citoyenneté, valeurs qui servent de point d'appui pour la compréhension de l'autre et des enjeux mondiaux notamment liés aux objectifs de développement durable (ODD). En 2023, à travers son programme « Réseau des jeunes ambassadeurs de l'ECSI », le centre confédéral a accompagné des jeunes engagé·es au sein du réseau des « Jeunes solidaires sans frontières » dans la réalisation de projets visant à sensibiliser aux réalités des parcours migratoires (lire page 103). À l'occasion de la Journée internationale des migrant·es (18 décembre), le centre confédéral a également proposé une campagne de sensibilisation sur les idées fausses liées aux migrations à travers ses réseaux sociaux.

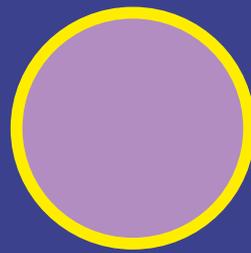
Un groupe de travail national pour favoriser l'échange de pratiques au sein du réseau

Afin de proposer un espace d'échanges aux fédérations et de définir une politique nationale en matière d'accueil et d'accompagnement des personnes exilées, la Ligue de l'enseignement s'est dotée d'un groupe de travail national « Exils, asile ». Celui-ci regroupe plus d'une trentaine de fédérations actives dans ce champ et s'est réuni à trois reprises en 2023. Cette nouvelle année de travail aura été marquée par des discussions autour du projet de loi pour « contrôler l'immigration, améliorer l'intégration ».

06



**SALARIÉ·ES
ET EMPLOIS**



DES FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES DE TAILLES DIVERSES

Avec près de 11000 salarié·es pour 6000 emplois équivalents temps plein (ETP), les effectifs au sein des fédérations et unions régionales continuent de progresser retrouvant un niveau proche de la période pré-Covid. L'organisation générale du réseau reste majoritairement constituée de petites et moyennes

associations. Les trois-quarts du réseau comptent ainsi moins de 50 salarié·es, et plus de 40 % d'entre elles moins de 20 salarié·es.

DIFFÉRENTS TYPES D'ORGANISATION PARMİ LES FÉDÉRATIONS

Signe de la diversité du réseau, les fédérations départementales présentent des réalités organisationnelles différentes selon leur taille en effectifs et leur poids socio-économique. On distingue ainsi quatre grands « schémas d'organisation ».

- Les Très petites associations (TPA), qui concentrent près de la moitié des fédérations, disposent de moyens financiers limités, avec une plus forte dépendance aux subventions. Comptant en moyenne 14,1 salarié·es pour 10,8 ETP, elles se distinguent par un plus fort taux de temps plein, certainement lié à la nature des activités développées dans ces structures.
- Les Petites et moyennes associations (PMA), qui représentent un tiers du réseau, fonctionnent avec une moyenne de 62,4 salarié·es pour 34 ETP. Le recours au temps partiel y est plus présent que dans les TPA, ce qui s'explique notamment par la nature des activités développées. Avec 2,30 M€ de budget en moyenne, ces fédérations ont recours à des financements variés, en témoigne la part des subventions dans les produits, inférieure à celle des TPA.

- Les Moyennes associations (MA) sont dans des proportions assez proches des PMA en termes de budget et de salariat. Elles fédèrent en moyenne autant d'associations, mais comptent plus d'adhérent·es.
- Enfin, les Associations de taille intermédiaire (ATI) se distinguent par leur volume, aussi bien en termes de nombre de salarié·es (508 en moyenne) que de budget (19,90 M€). La part de la masse salariale dans le budget moyen y est également supérieure, cette catégorie de structures étant le plus souvent gestionnaire d'équipements ou de services, et concentrant également les structures impliquées dans les champs d'action sociale et médico-sociale.

Mais ces catégories se distinguent également dans la composition et l'organisation de leurs services. Petit tour d'horizon de l'organisa-

tion des fédérations de la Ligue en fonction de leur taille :

TYPES D'ORGANISATIONS D'UNE FÉDÉRATION

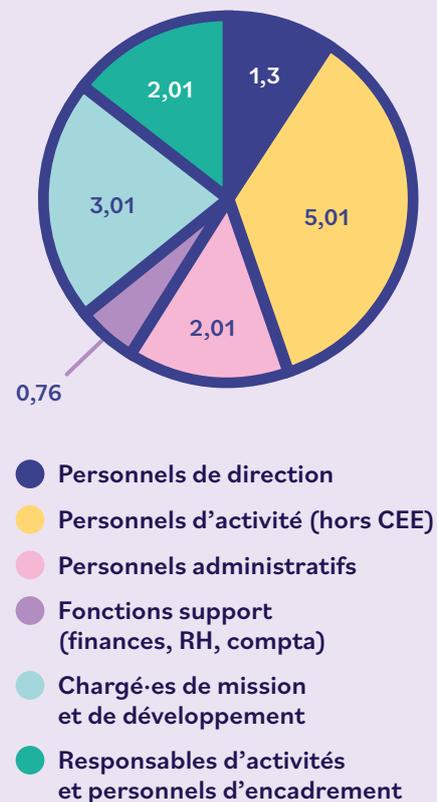
	TPA-PMA (< 20 ETP)	PMA (20 < 50 ETP)	MA (50 < 200 ETP)	ATI (> 200 ETP)
Part des fédérations concernées	44 %	32 %	12 %	12 %
Budget moyen	950 000 €	2 315 000 €	5 755 000 €	19 926 000 €
Part moyenne des subventions dans les produits	40 %	30 %	21 %	12 %
Nombre moyen de salarié·es	14,1	62,4	131	508
Nombre moyen d'ETP	10,8	34	75,2	294
Masse salariale moyenne	434 000 €	1 153 000 €	2 689 000 €	12 291 000 €
Part moyenne de la masse salariale dans les budgets	45 %	50 %	47 %	62 %
Budget moyen de formation	7 200 €	14 300 €	37 250 €	102 825 €
Nombre moyen d'associations affiliées	165	255	250	324
Nombre moyen d'adhérent·es	10 250	12 615	18 050	18 932

DE 2 À 20 ETP, LES TRÈS PETITES ASSOCIATIONS

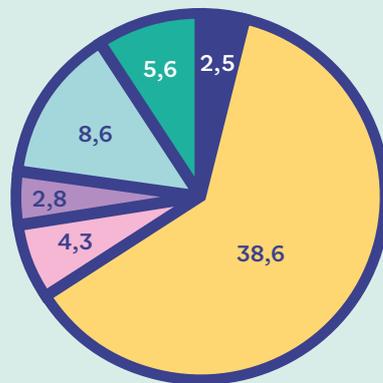
Fortement représentées parmi les fédérations, les organisations de type TPA-PMA (comptant moins de 20 équivalents temps plein) ont une organisation répartie entre personnels d'activité, chargé·es de mission et fonctions d'appui.

Les personnels d'activité et leurs encadrant·es comptent pour la moitié des effectifs, et 2/3 des effectifs si l'on intègre les chargé·es de mission et de développement. Les fonctions supports, administratives et d'encadrement représentent moins du tiers des effectifs, avec des fonctions supports réduites aux biens, comptant en moyenne moins d'1 ETP par fédération. À noter une très forte ancienneté de ces profils dans ce type de fédération, avec en moyenne 64 % de personnels ayant plus de 10 ans d'ancienneté.

NOMBRE DE SALARIÉ·ES MOYEN PAR TYPE DE POSTE (STRUCTURE MOYENNE DE 14,1 SALARIÉ·ES)



NOMBRE DE SALARIÉ·ES MOYEN PAR TYPE DE POSTE (STRUCTURE MOYENNE DE 62,4 SALARIÉ·ES)

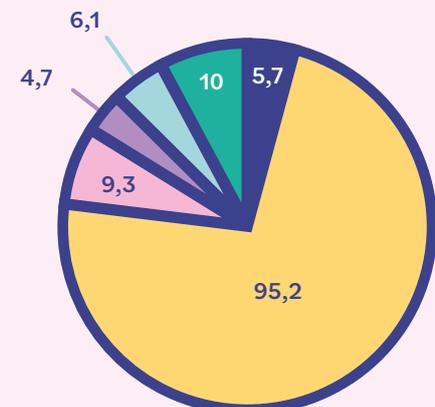


- Personnels de direction
- Personnels d'activité (hors CEE)
- Personnels administratifs
- Fonctions support (finances, RH, compta)
- Chargé·es de mission et de développement
- Responsables d'activités et personnels d'encadrement

DE 20 À 50 ETP, LES PETITES ET MOYENNES ASSOCIATIONS

L'organisation des PMA se distingue de celle des TPA par l'augmentation du volume de personnels d'activité et d'encadrement, qui passe de 50 % à 70 % des effectifs. L'organisation fonctionnelle (direction, administration, fonction support) évolue peu, voire se réduit en proportion pour les postes administratifs et de direction. À noter que les personnels de direction ont dans cette catégorie une plus forte ancienneté que dans les autres types de fédérations, avec près de la moitié des personnels de direction présents depuis plus de 10 ans, *a contrario* des personnels d'activité, qui ont une ancienneté relativement faible (56,3 % de moins de 3 ans), qui peut s'expliquer par la saisonnalité de l'activité et les taux de rotation élevés dans le champ de l'animation.

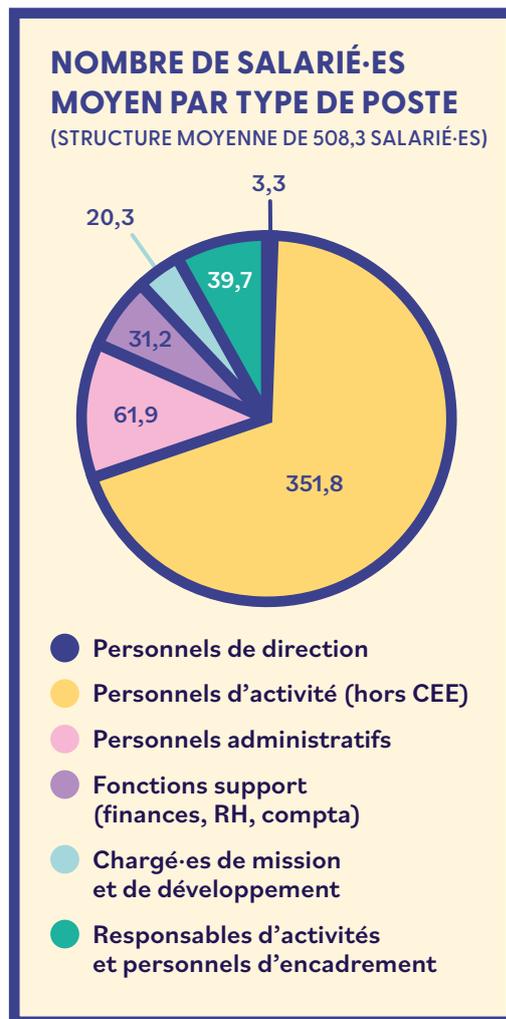
NOMBRE DE SALARIÉ·ES MOYEN PAR TYPE DE POSTE (STRUCTURE MOYENNE DE 131 SALARIÉ·ES)



- Personnels de direction
- Personnels d'activité (hors CEE)
- Personnels administratifs
- Fonctions support (finances, RH, compta)
- Chargé·es de mission et de développement
- Responsables d'activités et personnels d'encadrement

DE 50 À 200 ETP, LES MOYENNES ASSOCIATIONS

Assez proche des PMA dans sa typologie, l'organisation des fédérations dites « moyennes associations » confirme la stabilité en proportion de l'organisation fonctionnelle dans ces échelles d'activités plus importantes, et l'augmentation des personnels d'activités. Les taux d'encadrement des activités sont stables, y compris sur une augmentation significative du volume d'activités. À noter, dans ces structures, une ancienneté plus faible des chargé·es de mission/développement (50 % de moins de 3 ans), et une forte ancienneté des responsables d'activités et personnels d'encadrement (76 % ont 5 ans ou plus d'ancienneté).



PLUS DE 200 ETP, LES ASSOCIATIONS DE TAILLE INTERMÉDIAIRE

Les ATI se distinguent dans leur organisation par une part plus faible en proportion des fonctions de direction, compensée par une part de personnels d'encadrement et responsables d'activités proportionnellement plus élevée, et une part de chargé·es de missions/développement plus forte que dans les autres catégories (hors TPA). Les personnels d'activités restent largement majoritaires dans la composition des équipes, représentant près de 70 % des effectifs.

À noter le maintien d'une faible ancienneté sur les personnels d'activité (50 % ont moins de 3 ans d'ancienneté), mais aussi des fonctions support (66 %) et des postes de chargé·es de mission/développement (66 %) dans ces structures. *A contrario*, les personnels de direction ont une ancienneté moyenne élevée : plus de 10 ans dans 75 % des cas, ce qui permet une gestion pérenne de la structure et de la mise en place du projet associatif, et laisse supposer une capacité d'évolution en interne vers des fonctions de direction.

LA CONVENTION COLLECTIVE ÉCLAT, CONVENTION DE RÉFÉRENCE

Si sept conventions collectives sont portées au sein du réseau, la convention collective Éclat (animation) reste la convention de référence pour 89 % des fédérations et concentre 86 % des emplois du réseau. Viennent ensuite les conventions collectives de l'action sanitaire sociale et médico-sociale (9 %), du tourisme social et familial (2 %), et les organismes de formation (2 %). À la marge on retrouve des emplois dans les branches du sport, des foyers de jeunes travailleur·euses, et du cinéma. Si la plupart des fédérations ne gèrent qu'une

convention collective, un quart d'entre elles sont amenées, du fait de la diversification de leurs activités, à gérer deux voire trois conventions collectives. À noter que dans les Dom-Com, les régimes spécifiques applicables à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française ne permettent pas l'application stricto sensu des conventions métropolitaines.

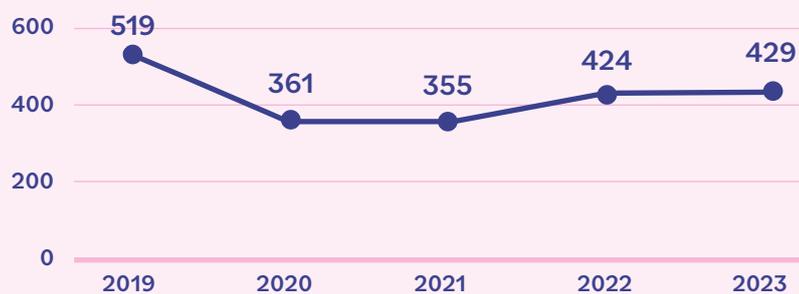
EMPLOI ET DIALOGUE SOCIAL AU SEIN DU CENTRE CONFÉDÉRAL

LES EFFECTIFS DU CENTRE CONFÉDÉRAL

En 2023, le centre confédéral comptabilisait un effectif moyen de 429 salarié·es, dont quatre salarié·es détaché·es et huit mis·es à disposition (essentiellement sur les secteurs

Usep et Ufolep), contre 424 en 2022. L'effectif moyen a ainsi légèrement progressé de 1,16 % témoignant d'une évolution stable par rapport à 2022.

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF MOYEN DE 2019 À 2023



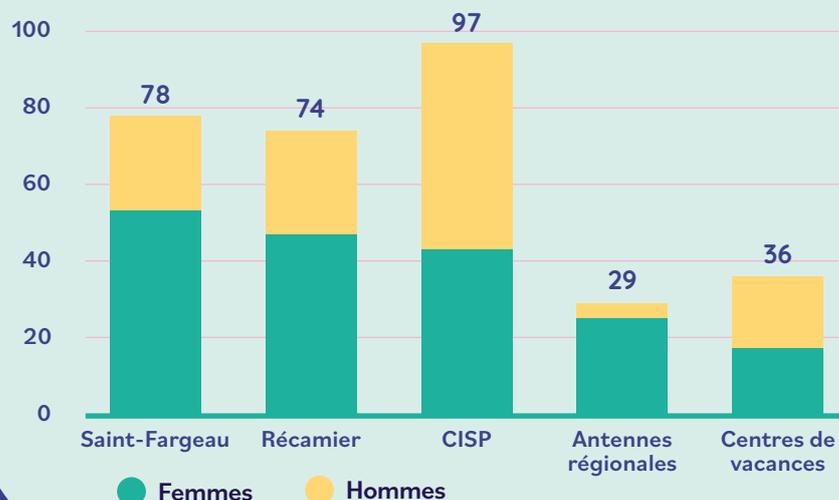
Source : Direction des ressources humaines du centre confédéral - 2023.

Au 31 décembre 2023, l'effectif était de 314 salarié·es soit 10 de plus qu'en 2022.

La différence entre l'effectif moyen mensuel et l'effectif au 31 décembre s'explique par la saisonnalité de l'activité du secteur vacances.

En 2023, le centre confédéral a également accueilli 24 apprenti·es et 13 stagiaires (les stagiaires ne sont pas comptabilisé·es dans l'effectif).

RÉPARTITION DES SALARIÉ·ES AU 31/12/2023 PAR STRUCTURE



Source : Direction des ressources humaines du centre confédéral - 2023.

DIALOGUE SOCIAL

Les dernières élections professionnelles ont eu lieu en mars 2022. Le nouveau Comité social et économique (CSE), élu pour une durée de trois ans, était alors composé de 12 personnes titulaires et 12 personnes suppléantes. En raison de mouvements du personnel au cours de l'année 2023, et après que des suppléant·es soient passé·es titulaires, le CSE était composé, au 31 décembre, de 12 titulaires et 7 suppléant·es. Trois délégué·es syndicaux·ales (issu·es des syndicats CGT, CFDT et CFE-CGC) ont également été désigné·es à la suite de ces élections.

Le CSE dispose de plusieurs commissions spécifiques qui sont en charge de préparer les délibérations du CSE prévues dans le cadre des consultations dans leurs domaines respectifs :

- La Commission Santé, sécurité et conditions de travail ;
- La Commission Formation ;
- La Commission Logement ;
- La Commission Égalité professionnelle.

Au cours de l'année 2023, syndicats et employeur se sont rencontrés dans le cadre des négociations annuelles obligatoires. Celles-ci ont abouti à la signature, en octobre 2023, d'un accord renouvelant l'octroi de la prime de partage de la valeur, et d'un accord relatif au maintien et à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Prime de partage de la valeur (PPV)

Dans le cadre de la loi du 16 août 2022 portant « mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat », une négociation a été engagée afin d'attribuer, pour l'année 2023, une prime de partage de la valeur. Le montant de cette prime, défini dans l'accord conclu en octobre, a été modulé en fonction de la rémunération et proratisé en fonction de la durée de travail prévue au contrat de travail et/ou de la durée de présence effective durant les 12 derniers mois.

Maintien et emploi des personnes en situation de handicap

À travers cet accord, les parties ont souhaité définir une véritable politique RH favorisant l'intégration et le maintien des personnes en situation de handicap au sein du centre confédéral de la Ligue de l'enseignement.

Entré en vigueur le 1^{er} décembre 2023 et conclu pour une durée de 4 ans, cet accord repose sur trois axes principaux : le recrutement et l'intégration des travailleur·euses en situation de handicap ; l'accompagnement de la personne en situation de handicap au sein de son environ-

nement professionnel à chaque étape de son parcours professionnel ; la sensibilisation sur la notion de handicap au travail auprès de l'ensemble des acteur·rices.

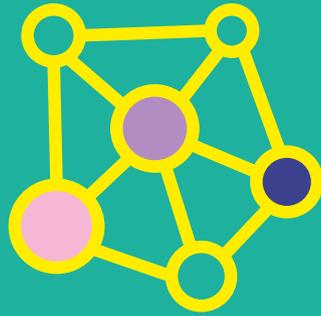
En outre, d'autres négociations, qui devraient aboutir à la signature d'avenants et/ou d'accords début 2024, ont été engagées concernant : l'assouplissement des règles d'octroi de la prime « vacances » ; le don de jours ; la révision de l'accord télétravail ; l'instauration d'un congé pour parents malades ; l'instauration d'un congé menstruel. Enfin, des négociations concernant les astreintes ont également été engagées et sont toujours en cours.

La négociation des mesures salariales collectives se fait au niveau de la branche Éclat. Au 1^{er} janvier 2023, la valeur de point 1 (V1) est passée de 6,61 € à 6,85 € et la valeur de point 2 (V2) est passée de 6,37 € à 6,50 €. Les partenaires sociaux de la branche Éclat ont conclu en 2023 les avenants n° 198 et n° 199 qui prévoient une hausse de la V1 et de la V2, l'évolution du coefficient minimum des groupes B, C et D et du niveau 2 ainsi qu'un rehaussement du plancher de la V1 et de la V2 à compter du 1^{er} janvier 2024. Le coefficient minimum du groupe 1 et du niveau 1 est passé de 250 à 257 au 1^{er} décembre 2023.

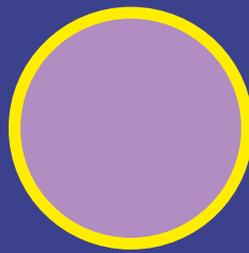
Audit sur les risques psychosociaux

En 2022, la direction générale du centre confédéral s'est engagée dans une démarche d'audit externe concernant les risques psychosociaux. Confié au cabinet Tédéa Conseil et lancé en avril 2023 (après la mise en place d'une nouvelle direction des ressources humaines), cet audit a associé les IRP et plus spécifiquement les CSSCT du centre confédéral et de VPTI. Le cabinet s'est ainsi vu confier la mission d'établir un diagnostic du climat social et d'appuyer la direction, à travers ses préconisations, dans la mise en place d'une politique renouvelée de prévention des risques psychosociaux. Conduit d'avril à novembre 2023, l'audit s'est traduit par l'envoi, à l'ensemble des salarié·es, d'un questionnaire anonyme, de réunions par entités de travail (avec et sans les managers) et enfin d'une quarantaine d'entretiens individuels sur la base du volontariat. Tédéa Conseil a fourni une restitution de l'audit auprès de l'ensemble du personnel en janvier 2024, en présentiel et en distanciel. Un comité de suivi, composé d'élus·es du CSE, de salarié·es et de membres de la DRH, est désormais chargé de réfléchir à la mise en œuvre d'un plan d'action basé sur les préconisations du cabinet de conseil.

07



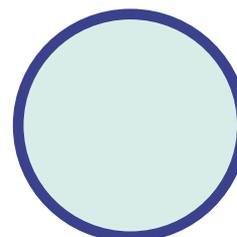
NOTRE ORGANISATION



NOS PARTENAIRES

Opérateurs publics

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- Agence française de développement (AFD)
- Agence nationale Erasmus+ éducation et formation
- Agence nationale Erasmus+ jeunesse et sport
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Agence nationale du service civique
- Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV)
- Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)
- Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (Clémi)
- Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)
- Centre national du livre (CNL)
- France Volontaires
- Lumni
- Muséum national d'Histoire naturelle
- Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj)
- Réseau Canopé



Associations

- Aroéven
- Association française pour l'éducation par la recherche (AFPER)
- Bibliothèques sans frontières
- Coalition éducation
- Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa)
- Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable (CFEEDD)
- Engagé·e-s & Déterminé·e-s
- Fabrique des communs pédagogiques
- Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)
- Fédération générale des pupilles de l'enseignement public (Pep)
- Francas
- Labo des histoires
- Ligue des droits de l'homme (LDH)
- Plateforme pour le commerce équitable
- Solidarité Laïque

Associations nationales affiliées et associées

- Animafac
- Cioff France
- Éducation & Devenir
- Groupement des éducateurs sans frontières
- Inspecteurs de l'éducation sans frontières
- Lire et faire lire
- Mouvement français pour le planning familial (MFPF)
- Réseau national des Juniors Associations (RNJA)
- Union rationaliste

Collectivités

- Association nationale des directeurs et des cadres de l'éducation des villes et des collectivités territoriales (Andev)
- Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (Anateep)
- Observatoire national de l'action sociale décentralisée (Odas)
- Réseau français des villes éducatrices (RFVE)

Associations européennes

- European Association for the Education of Adults (EAEA)
- European Civic Forum
- Fondation Evens - France
- Lifelong Learning Platform (LLP)
- Solidar

Médias et numérique

- Faire École Ensemble (FÉE)
- Framasoft
- Ludovia
- Mediapart
- Tralalere

Études et recherches

- Alliance sciences et société (Alliss)
- Centre de recherches interdisciplinaires (Cri)
- Institut français de l'éducation (IFÉ)

NOS REPRÉSENTATIONS

Des représentant·es de la Ligue de l'enseignement portent les contributions du mouvement et partagent son expertise avec de nombreuses institutions publiques et collectifs qui intéressent ses champs d'intervention.

Auprès des pouvoirs publics

Conseil économique, social et environnemental

Premier ministre

- Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (via le Cnajep)
- Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire
- Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes
- Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

- Conseil national de la transition écologique (via le Cnajep)

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

- Agence nationale du sport
- Comité consultatif du Fonds pour le développement de la vie associative
- Comité de filière animation
- Comité stratégique de l'Agence nationale du service civique
- Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public
- Conseil national du sport
- Conseil supérieur de l'éducation

Instances interministérielles

- Conseil national de l'alimentation

Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

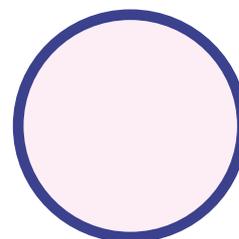
- Comité consultatif

Caisse nationale des allocations familiales

- Comité partenarial jeunesse
- Comité partenarial laïcité

Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep)

- Comité stratégique JSI-VVWSI



Instances, organisations professionnelles

- Commission professionnelle consultative des métiers du sport et de l'animation
- Hexopée
via Hexopée:
 - ▶ Association nationale des chèques vacances
 - ▶ Chorum
 - ▶ Au sein des branches de l'Animation, du Sport, du Tourisme social et familial, des Organismes de formation et des Foyers et services de jeunes travailleur-euses:
 - ▷ Commissions paritaires mixtes (CMP)
 - ▷ Commission paritaire nationale emploi formation (CPNEF)
 - ▷ Commissions prévoyance et santé
 - ▷ Observatoire des métiers
- Syndicat national des organismes de formation de l'économie sociale (Synofdes)
- Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (Udes)
via l'Udes:
 - ▶ Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (Cnefop)
 - ▶ Conseil national éducation économie
 - ▶ Uniformation

Coordinations, collectifs et autres associations

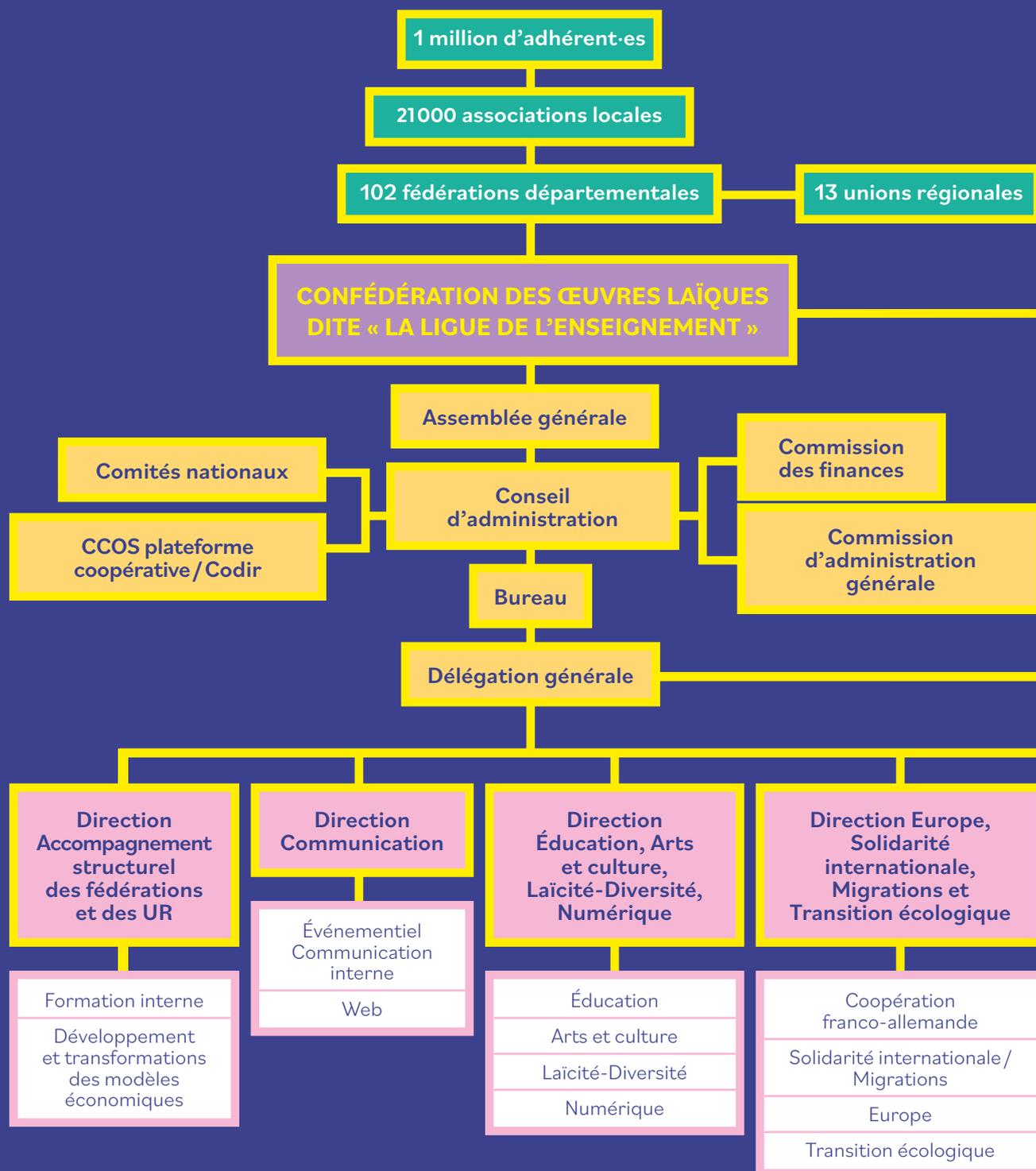
- Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej)
- Collectif des associations partenaires de l'École publique (Cape)
- Comité national d'action laïque (Cnal)
- Comité national olympique et sportif français (CNOSF)
- Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Cnajep)
- Coordination des fédérations des associations de culture et de communication (Cofac)
- Enjeux e-medias
- ID.Orizon
- International Sport and Culture Association (Isca)
- Jets d'encre
- La Jeunesse au plein air (JPA)
- La MedNum
- L'Économie solidaire partenaire de l'École de la République (Esper)
- Le Mouvement associatif
- Le pacte du pouvoir de vivre
- Mouvement Ambition Éducation
- Observatoire de la déontologie de l'information
- Observatoire de la liberté de création

- Parcours vacances
- Poppy Station – robotique et IA pour l'éducation
- Reconnaître – Open Recognition Alliance
- Scènes d'enfance – Assitej France
- Union nationale des associations de tourisme (Unat)
- VoxPublic

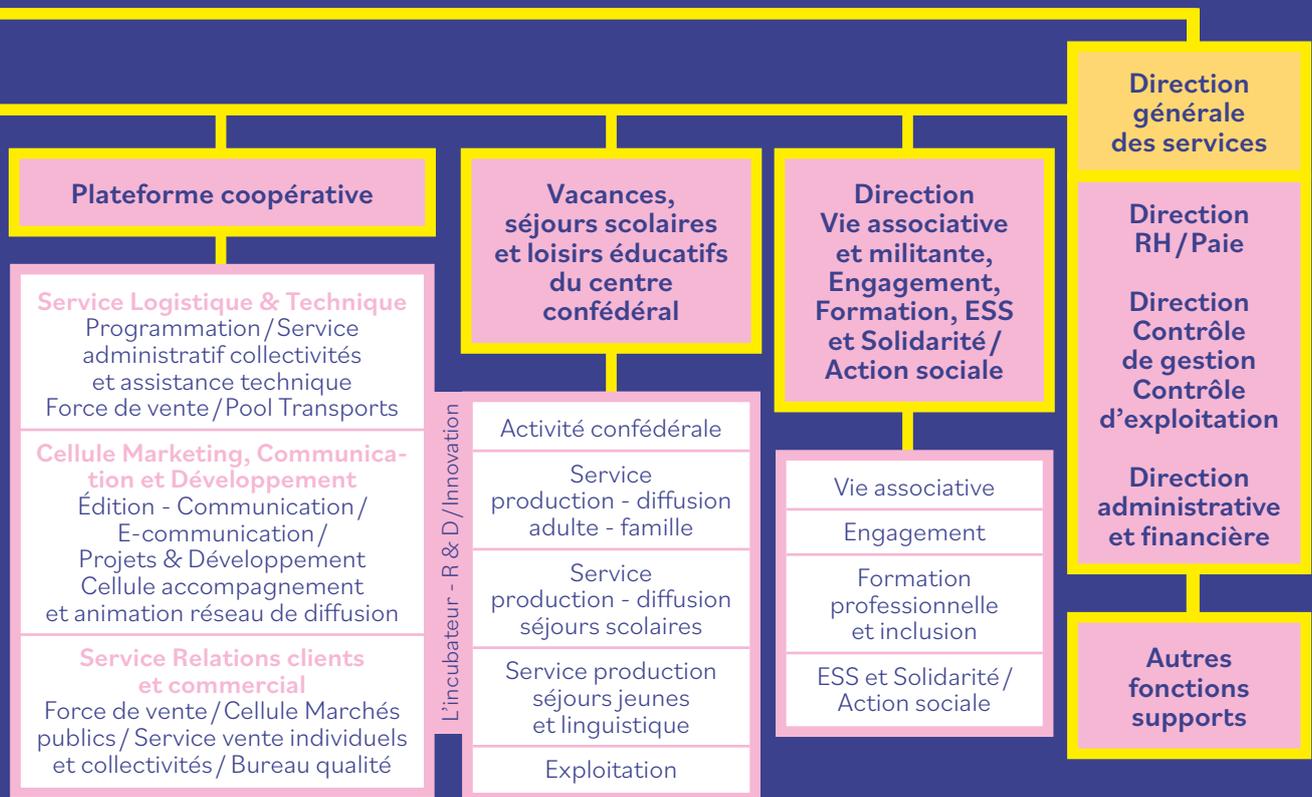
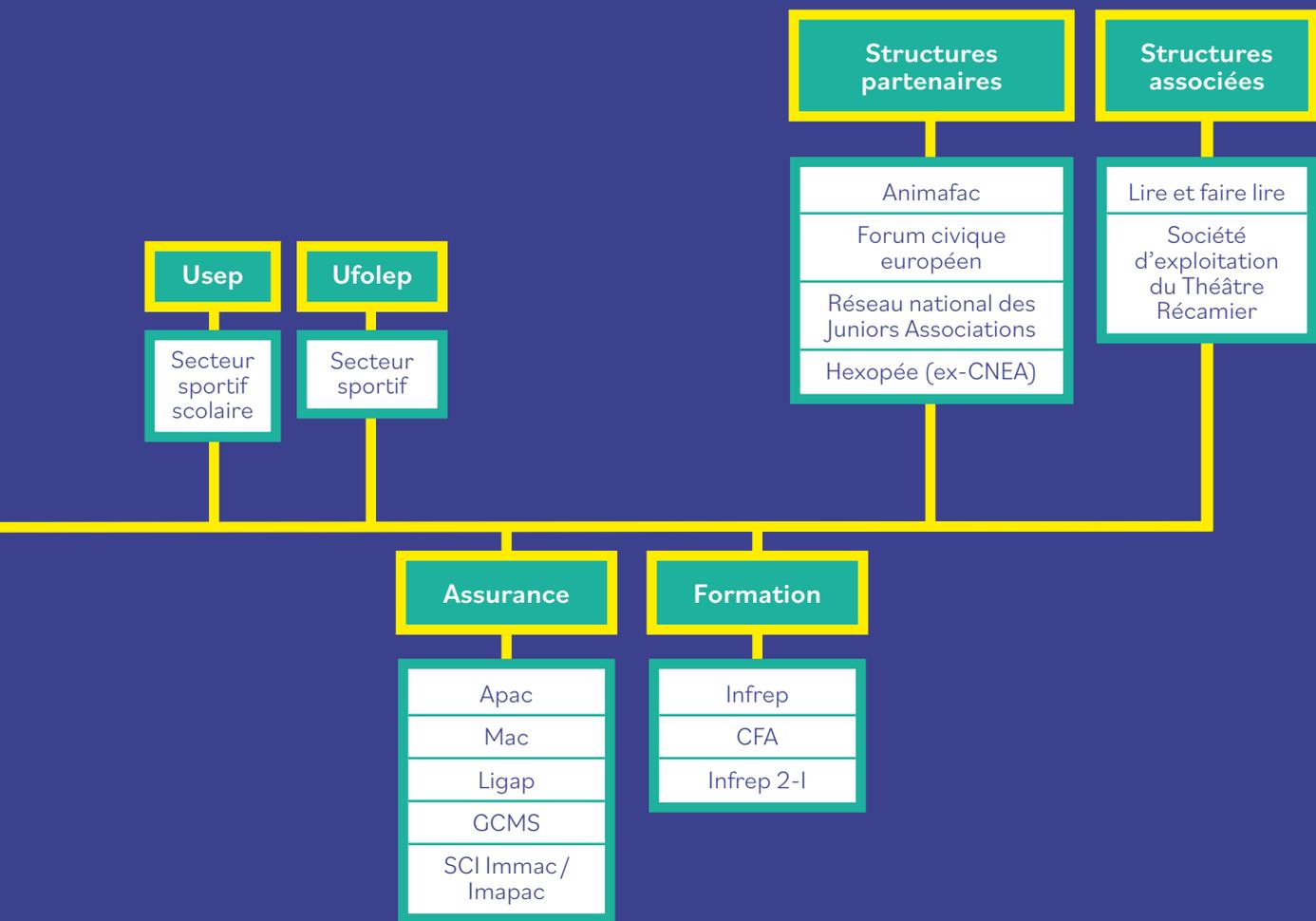
En Europe et à l'international

- Coalition Education
- European Civic Forum
- France Volontaires
- Réseau laïque européen
- Solidar
- Solidarité Laïque

ORGANIGRAMME 2023



Fin 2023, un projet d'évolution de l'organigramme a été proposé aux instances pour une mise en application début 2024.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{ER} JANVIER AU 25 JUIN 2023

Membres du Bureau

Françoise Sturbaut

Présidente, en charge de l'urgence climatique, de la transition écologique et des jeunesses

Bruno Tarreau

Vice-président délégué, en charge du suivi et de l'accompagnement du réseau (métropole et Outre-mer), de la synergie avec les fédérations sportives et de la réforme de la confédération

Yannick Hervé

Secrétaire général, en charge de la vie associative et fédérative et de l'engagement

Martine Besson

Secrétaire générale adjointe, en charge de l'Europe, de l'international et des migrations

Jean-Karl Deschamps

Trésorier général, en charge du suivi politique de la CPO et des partenariats transversaux

Sandrine Firpo

Trésorière générale adjointe, en charge de l'action sociale et de la formation professionnelle

Véronique Moreira

Secrétaire nationale, en charge de la santé et du bien-être

Arnaud Jean

Secrétaire national, en charge de la présence territoriale

Hélène Lacassagne

Vice-présidente, en charge des arts et de la culture

Étienne Butzbach

Vice-président, en charge de l'éducation et du numérique

Franck Préseume

Vice-président, en charge des vacances, séjours et loisirs éducatifs

Jean-François Chanet

Vice-président, en charge de la laïcité, de la diversité et de l'égalité

Membres associé-es

Christian Chevalier

Président de la commission d'administration générale

Marc Scopel

Président de la commission des finances

Roger Évrard

Président de l'Apac

Autres membres du conseil d'administration

Michèle Bauby-Malzac

Maxime Bouhey

Slimane Bouraya

Patrice Boyer

Jean-Philippe Chetaud

Sylvain Crapez

Yvan Favaudon

Hélène Garrabé Brus

Marc Gillette

Pascal Hébert

Claudine Joubert

Jean-Baptiste Kieffer

Olivier Kull

Nathalie Letellier

Martine Louveau

Philippe Poiré

Danielle Roux

Arlette Tapiou-Dangla

Karin Tudal

Michèle Zwang-Graillot

Membres associé-es

Robert Baron

Président du CFA de l'éducation populaire

Sarah Bilot

Animafac

Michel Cabirol

Comité de liaison des Cercles Condorcet

David Cluzeau

Hexopée

Lydie Porée

Mouvement français pour le Planning familial

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2023

Membres du Bureau

Hélène Lacassagne

Présidente en charge de la réforme de la gouvernance, de l'urgence écologique et de la transition juste

Martine Besson

Vice-présidente déléguée en charge de l'Europe, de l'international, des migrations, de la vie statutaire et de la relation avec les DOM-COM

Jean-François Chanet

Vice-président en charge de la laïcité, de la diversité et de l'égalité

Claudine Joubert

Vice-présidente en charge des arts et de la culture

Florence Kehl

Vice-présidente en charge des vacances, séjours et loisirs éducatifs

Sandrine Pellenz

Secrétaire générale en charge de l'éducation et du numérique

Maxime Bouhey

Secrétaire général adjoint en charge des jeunes

Hélène Garrabé Brus

Trésorière générale

Karin Tudal

Trésorière générale adjointe en charge de l'économie sociale et solidaire

Olivier Kull

Secrétaire national en charge de la vie associative et fédérative

Yvan Favaudon

Secrétaire national en charge des relations avec les structures membres Apac, Usep, Ufolep

Membres associé-es

Pierre Laffon

Président de la commission d'administration générale

Arlette Tapiou-Dangla

Présidente de la commission des finances

Roger Evrard

Président de l'Apac

Arnaud Jean

Administrateur délégué en charge de l'Ufolep

Véronique Moreira

Administratrice déléguée en charge de l'Usep

Autres membres du conseil d'administration

Michèle Bauby-Malzac

Patrice Boyer

Florence Bugsel

Étienne Butzbach

Alain Calmette

Jean-Philippe Chetaud

Sylvain Crapez

Sandrine Firpo

Marc Gillette

Pascal Hébert

Yannick Hervé

Jean-Baptiste Kieffer

Nathalie Letellier

Martine Louveau

Jacques Malsert

Franck Prémey

(a démissionné à l'automne 2023)

Danielle Roux

Marc Scopel

Françoise Sturbaut

Michèle Zwang-Grillot

Membres associé-es

Robert Baron

Président du CFA de l'éducation populaire

Sarah Bilot

Animafac

Michel Cabirol

Comité de liaison des Cercles Condorcet

David Cluzeau

Hexopée

Lydie Porée

Mouvement français pour le Planning familial

LES COMITÉS NATIONAUX ET GROUPES DE TRAVAIL NATIONAUX

COMITÉS NATIONAUX

Comité national Éducation

Présidente :
Sandrine Pellenz, secrétaire générale en charge de l'éducation et du numérique
 Co-présidente :
Martine Louveau, présidente de l'union régionale Normandie

Comité national urgences et transitions écologiques

Présidente :
Hélène Lacassagne, présidente
 Co-président :
Éric Favay, président de la fédération de l'Isère

Comité national Laïcité, diversité

Président :
Jean-François Chanet, vice-président en charge de la laïcité, de la diversité et de l'égalité
 Co-présidentes :
Arlette Tapiou-Dangla, présidente de la fédération des Landes et
Florence Bugsel, membre du conseil d'administration de la fédération du Pas-de-Calais

Comité national Vie associative, engagement, jeunesse

Président :
Olivier Kull, secrétaire national en charge de la vie associative et fédérative

Comité national Vacances, séjours et loisirs éducatifs

Présidente :
Florence Kehl, vice-présidente en charge des vacances, séjours et loisirs éducatifs

Comité national Arts et culture

Présidente :
Claudine Joubert, vice-présidente en charge des arts et de la culture
 Co-président :
Daniel Boys, président de la fédération du Pas-de-Calais

Comité national Formation

Présidente :
Sandrine Firpo, trésorière générale adjointe en charge de l'action sociale et de la formation professionnelle
 Co-président :
Robert Baron, président du CFA de l'éducation populaire

GROUPES DE TRAVAIL NATIONAUX

Groupes de travail Vie associative, engagement, jeunesse

- Bafa-BAFD
- Vie fédérative
- Vie associative-numérique
- Parcours d'engagement

Groupe de travail Économie sociale et solidaire

- Économie sociale et solidaire

Groupes de travail Europe et international

- Solidarité internationale - ECSI
- Migrations, exils, asile
- Europe

Groupes de travail Culture

- Spectacle vivant
- Livre, lecture, écriture
- Cinéma
- Pratiques artistiques en amateur

Groupes de travail Éducation

- Formation des éducateurs
- Décrochage scolaire
- Éducation à la citoyenneté
- Cités éducatives
- Loisirs éducatifs

Groupe de travail Environnement

- Afnor

Groupes de travail VSLE

- Enfants/juniors
- Adultes/familles
- Classes de découvertes

Groupes de travail Action sociale et inclusion

- Inclusion et handicap
- Animation de la vie sociale
- Fédérations "médico-social"

Crédits photos

© **Benoît Debuisser**

Photo en haut à droite de la 1^{re} de couverture

© **In:Expeditions**

Autres photos de la 1^{re} de couverture

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CENTRE CONFÉDÉRAL DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 2023

Mouvement laïque d'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement propose des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs, à travers 102 fédérations départementales qui accompagnent des associations présentes dans 24 000 communes.

S'engager à la Ligue, c'est apprendre par et avec les autres, faire vivre la convivialité et la fraternité.

S'engager à la Ligue, c'est construire de la solidarité et agir contre les inégalités.

S'engager à la Ligue, c'est prendre sa part d'une démocratie qui implique tous ses citoyen·nes.

S'engager à la Ligue, c'est créer un lien entre des actes à la mesure de chacun·e et des combats à l'échelle de l'humanité.

Rejoignez-nous!
Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



www.laligue.org